



HAL
open science

**“ Se connaître, s’apprécier, s’entr’aider, s’aimer ” : la
section des jeunes de la Ligue patriotique des Françaises,
1902-1933**

Margot Noël

► **To cite this version:**

Margot Noël. “ Se connaître, s’apprécier, s’entr’aider, s’aimer ” : la section des jeunes de la Ligue patriotique des Françaises, 1902-1933. Religions. 2021. dumas-04104096

HAL Id: dumas-04104096

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04104096>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

« Se connaître, s’apprécier,
s’entr’aider, s’aimer »

La section des jeunes de la Ligue
patriotique des Françaises
1902-1933

Margot Noël

Sous la direction de Sylvie Chaperon

Master « Histoire et civilisations modernes et
contemporaines »

Mention Histoire, civilisations patrimoine

Mémoire de deuxième année

Soutenu en juin 2021



UNIVERSITÉ TOULOUSE

Jean Jaurès

UFR Histoire, Arts et Archéologie

Département Histoire

REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de recherche, Sylvie Chaperon, pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Je remercie les présidentes et le personnel de l'Action catholique des femmes pour l'accueil de grande qualité dont j'ai bénéficié.

Je remercie enfin mes parents.

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Table des sigles et des abréviations utilisés.....	4
Introduction.....	5
Chapitre 1 – Écrire l’histoire de la section des jeunes.....	10
I. Un sujet au croisement de champs historiographiques mais négligé.....	10
II. Les sources de la section.....	29
Chapitre 2 – Genèse et développement de la section des jeunes de la LPDF.....	34
I. Les fondations de la section : LPDF et jeunesse catholique (1902-1920).....	34
II. « Les parterres de la Ligue » : structure et évolution de la section des jeunes de la LPDF (1920-1933).....	55
III. Adhérentes et implantation.....	75
Chapitre 3 – Vivre au sein de la section des jeunes de la LPDF.....	91
I. L’aura de la religion.....	91
II. Faire des femmes catholiques.....	114
III. La section face aux problèmes de son temps et son adaptation.....	136
Conclusion.....	157
Bibliographie.....	160
Inventaire des sources.....	170
Annexes.....	176

TABLE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS UTILISÉS

ACF : Action catholique des femmes

ACJF : Action catholique de la jeunesse française

ALP : Action libérale populaire

JAC(F) : Jeunesse agricole catholique (féminine)

JEC(F) : Jeunesse étudiante catholique (féminine)

JOC(F) : Jeunesse ouvrière catholique (féminine)

FCM : Filles du Cœur de Marie

LFF : Ligue des femmes Françaises

LPDF : Ligue patriotique des Françaises

INTRODUCTION

« La Ligue est *l'union* des femmes et des jeunes filles chrétiennes qui *travaillent* au relèvement religieux et moral de la patrie¹ », tels sont les mots utilisés par une jeune fille pour définir l'action ainsi que l'idéal suivi par la Ligue patriotique des Françaises (LPDF).

Créée en 1902 à Paris, la Ligue est une réponse directe aux mesures anticléricales du gouvernement alors dirigé par Pierre Waldeck-Rousseau, qui vient de faire voter un an auparavant la loi sur les associations dont une des conséquences est la mise sous contrôle préfectoral des congrégations religieuses. En ce début de XX^e siècle, la tension règne entre catholiques et radicaux ; lors des élections législatives de 1902, la gauche remporte la majorité parlementaire. Émile Combes prend la tête du gouvernement et poursuit ses mesures contre l'Église qui s'incarnent particulièrement dans la loi de séparation de 1905. La politique anticléricale est populaire mais ne rassemble cependant pas la totalité du pays.

En effet, les mesures prises par les radicaux, notamment la loi de 1901, provoquent résistances et oppositions parmi les catholiques français. La mobilisation de ces derniers n'a pas été seulement une affaire d'hommes : de nombreuses femmes se sont également engagées pour défendre leur foi qu'elles voyaient menacée. La ligue est l'un des visages de la réaction catholique. Selon Serge Berstein, une ligue est « un rassemblement de citoyens qui s'unissent pour faire triompher une cause à laquelle tous sont attachés² ». Les ligues sont un élément caractéristique du champ politique français à partir de la fin du XIX^e siècle³ et le phénomène se réactive avec l'affaire Dreyfus⁴. Elles suivent souvent un objectif à court terme et n'ont pas pour enjeu la conquête du pouvoir. Si les ligues se disent apolitiques, elles restent cependant proches de ce champ. Les catholiques s'emparent également de cette structure.

Les femmes participent à ce mouvement : une section peut leur être réservée dans une ligue, comme pour la Ligue de la patrie française, quand elles ne sont pas elles-mêmes à l'origine de ligues exclusivement féminines. Si la définition proposée par Serge Berstein mentionne uniquement les « citoyens », les femmes – alors privées du droit de vote et du statut de citoyennes – participent néanmoins au militantisme catholique du début du siècle et entrent dans des ligues. Leur initiative

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, mars 1922, p. 4

2 BERSTEIN Serge, « Les ligues », *Après-demain*, 2017, n° 43, n° 3, p. 31

3 La Ligue des patriotes, créée en 1882, constitue un des premiers exemples de cette nouvelle forme d'organisation.

4 Des ligues antisémites voient le jour, comme la Ligue antisémitique de Jules Guérin, mais la ligue n'est pas seulement l'apanage de la droite ou de l'extrême droite, puisque La Ligue des droits de l'homme est fondée en 1898 et prend parti pour la reconnaissance de l'innocence de Dreyfus.

correspond à une nouveauté dans un univers politique majoritairement masculin. Pour Bruno Dumons, « l'engagement politique [de ces femmes] résulte de la prise de conscience d'une souffrance collective¹ ». En effet, les femmes issues de la noblesse ou de la bourgeoisie catholique perçoivent les attaques anticléricales comme une réelle souffrance qui motive leur mobilisation dans le champ politique. Selon Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, « la Séparation libère des forces contenues ou occultées jusqu'ici : les jeunes, les femmes² ».

C'est ainsi que la Ligue patriotique des Françaises voit le jour et s'inscrit au début du siècle d'abord dans un contexte électoral – soutenir les candidats catholiques aux élections législatives – puis se recentre sur la religion et la foi³. Avec l'annonce de la Grande Guerre en 1914, la LPDF rentre dans le conflit et les ligueuses participent à l'Union sacrée⁴. La guerre est un moment d'évolution pour la Ligue qui participe à la prise en charge des populations civiles et à l'encadrement de la main d'œuvre féminine. Dès lors, l'action publique de la LPDF s'élargit et ne vise plus seulement les femmes des classes supérieures : elle veut désormais s'adresser à l'ensemble de la population. C'est également à ce moment-là que la section des jeunes de la Ligue prend son essor et voit ses effectifs augmenter.

Bien que la section des jeunes émerge au sein de la LPDF au début du XX^e siècle, elle demeure sous forme embryonnaire jusqu'à la fin de la Grande Guerre. C'est réellement à partir du début de la décennie 1920 qu'elle prend son envol et connaît un très fort développement, en même temps que la *Page des Jeunes* – journal de la section des jeunes de la Ligue et source principale de ce mémoire – reprend sa publication et voit sa diffusion augmenter. À cette période, la France effectue sa reconversion d'une économie de guerre à une économie de paix, la démobilisation marque le retour de millions d'hommes sur le marché du travail. Le pays traverse alors une période de crise sociale, notamment utilisée par le Bloc national dans sa campagne électorale, ce qui lui permet de s'assurer d'une large victoire aux élections de 1919. En parallèle, les années 1920 sont

1 DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines dans la France catholique du début du siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 73, n° 1, p. 41

2 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2 : 1880-1930*, Toulouse, Privat, 1989, p. 8

3 Nous ne reviendrons pas ici en détail sur l'activité de la LPDF entre 1902 et 1918, des historiens ayant déjà réalisé une analyse de la Ligue à ses débuts. Parmi les ouvrages qui sont présentés en bibliographie, nous pouvons citer sur le sujet :

- DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines dans la France catholique du début du siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 73, n° 1, p. 39-50.

- SUDDA Magali Della, « La charité et les affaires. le cas de la ligue patriotique des françaises (1901-1914) », *Entreprises et histoire*, 2009, n° 56, n° 3, p. 11-29.

- SUDDA Magali Della, « La politique malgré elles », *Revue française de science politique*, 2010, Vol. 60, n° 1, p. 37-60.

4 Magali Della Sudda consacre également un chapitre de sa thèse à la LPDF dans la Première Guerre mondiale.

une période d'apaisement des tensions religieuses – l'attention se porte sur les relations avec l'Allemagne et les problèmes financiers – et les catholiques ne remettent plus en cause les lois laïques. Un statut juridique vient fixer la place de l'Église en France, accepté par le pape en 1924 dans l'encyclique *Maximam gravissimamque*. L'évolution des catholiques français se produit sous l'influence conjointe du magistère romain et des transformations internes du mouvement catholique si bien que l'Église évolue et s'insère plus profondément dans la vie civique et sociale des fidèles. C'est aussi le passage d'une attitude de défense religieuse à une volonté de pénétrer tous les milieux de vie afin de les rechristianiser : la spécialisation est lancée par les transformations et l'évolution de l'Action catholique à la fin de la décennie 1920. Notre période d'analyse s'étend ainsi de la création de la LPDF en 1902 jusqu'à sa fusion en 1933 avec une autre ligue féminine – la Ligue des femmes françaises – pour devenir la Ligue féminine d'action catholique qui continue l'action menée par les deux groupements féminins.

Dans le même temps, la situation des femmes évolue peu. La mobilisation de millions d'hommes pour la Grande Guerre a permis à celles-ci de tenir un rôle de chef de famille tout en participant à la production de l'industrie de guerre. L'arrêt du conflit marque un retour en arrière pour ces femmes qui sont renvoyées au foyer et aux tâches familiales ; cette régression est renforcée par les politiques natalistes alors mises en place qui répriment notamment la propagande sur la contraception. Si le conflit a pu bouleverser les rapports entre les sexes et les âges, les femmes sont encore perçues comme les dépositaires des valeurs familiales. Certaines avancées se font néanmoins, visibles par exemple avec les coiffures et les vêtements qui se raccourcissent mais cette évolution dans les mœurs ne se traduit pas toujours dans la réalité juridique : si la Chambre des députés vote en 1919 le droit de vote féminin, le Sénat refuse, par crainte que les femmes soient influencées par l'Église.

En effet, durant l'entre-deux-guerres, la religion catholique en France repose majoritairement sur les femmes, qui sont plus assidues dans la pratique religieuse que les hommes. Parallèlement, la religion rentre de plus en plus dans le domaine privé – traditionnellement associé au féminin – et est donc perçue comme une « affaire de femmes ». La période correspond également à un moment de reconstruction spirituelle avec plusieurs figures féminines mises en avant et valorisées. 1920 marque la canonisation de Jeanne d'Arc et Marguerite Marie ; Thérèse de Lisieux est canonisée en 1925 et Bernadette Soubirous en 1933. Ces femmes bénéficient de cultes importants et d'une grande popularité dans le catholicisme français. De plus, les normes associées à chaque genre font des femmes de véritables auxiliaires pour le clergé. Une des particularités de la Ligue patriotique des Françaises réside dans le fait qu'il s'agit d'une structure entièrement

féminine : toutes les dirigeantes sont des femmes et elles ne dépendent pas d'une autorité ecclésiastique masculine. La Ligue a un aumônier qui peut conseiller ou guider les dirigeantes mais elles ne se trouvent pas sous son autorité.

La section des jeunes existe avant la Grande Guerre mais c'est après le conflit qu'elle prend de l'ampleur et que les effectifs augmentent : entre 1920 et 1930, le nombre de ligueuses est multiplié par vingt-cinq ce qui fait de la section une puissante organisation de jeunesse. Si la LPDF se concentre à ses débuts à Paris – siège de son secrétariat central – des comités locaux fleurissent progressivement dans les villes du pays mais aussi dans les campagnes, ce qui permet à la Ligue d'être présente dans une grande partie de la France. Son organisation structurée et hiérarchisée lui permet de s'adapter à tous les territoires où elle souhaite s'implanter. Les sections grâce à la Ligue, bénéficient d'une structure stable et de puissants relais de leurs actions, la presse de la Ligue – tirée à des dizaines de milliers d'exemplaires – tient un rôle essentiel dans la diffusion des valeurs de la LPDF auprès de ses adhérentes.

Les ligueuses de la LPDF sont des femmes catholiques et la section des jeunes vise à développer un esprit chrétien ainsi que l'apostolat et la charité chez les jeunes filles. Les adhérentes sont recrutées dans tous les milieux sociaux et celles qui appartiennent déjà à la Ligue sont encouragées à participer au recrutement de nouvelles jeunes. Puisque les jeunes filles représentent de potentielles mères – la question de la maternité tient une place importante dans la LPDF¹ – il est crucial de participer à leur enseignement religieux mais aussi de les préparer à leur future vie de femmes catholiques. La vision de la Ligue de ce que doit être la place de la femme dans la société est conservatrice : les ligueuses ne remettent pas en cause la hiérarchie des sexes puisqu'elle résulte d'une volonté divine et valorisent donc leur subordination. C'est sur les femmes – en tant que gardiennes des valeurs de la société – que les catholiques comptent pour réaliser le relèvement moral du pays. Les jeunes filles de la section sont appelées à accepter leur rôle et mener des actions en adéquation avec la doctrine de l'Église, afin de montrer l'exemple dans la rechristianisation de la société. Par le biais de son journal, la section rappelle fréquemment les jeunes ligueuses à l'ordre afin qu'elles œuvrent à la protection de leurs foyers face à l'anticléricalisme et participent au maintien d'un idéal chrétien. Mais il s'agit également de préparer les jeunes filles aux responsabilités nouvelles qu'elles vont endosser. La section évolue avec son temps et se confronte aux changements de la société française. Pour être au plus près de ses adhérentes, elle élargit son

¹ Anne Cova dans son ouvrage *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille : femmes catholiques et maternité sous la IIIe République* (voir bibliographie) analyse plus en profondeur le lien de la LPDF avec le sujet de la maternité.

champ d'action mais conserve son objectif de rechristianisation et de relèvement moral du pays par l'action des ligueuses.

À partir de là, s'ouvre le faisceau de questionnement suivant : qu'est-ce qui motive l'intérêt des catholiques et de la LPDF pour la jeunesse féminine ? Comment fonctionne et évolue la section qui lui est dédiée ? Quelles valeurs diffuse-t-elle auprès des jeunes filles ?

Nous nous pencherons d'abord sur la manière dont l'histoire de ces ligues féminines et des jeunes filles a été étudiée ainsi que les sources utilisées pour faire l'histoire de cette structure. Ensuite, un deuxième chapitre permettra de saisir l'intérêt croissant de la Ligue patriotique des Françaises pour ses sections de jeunes et comment elles s'intègrent dans son dispositif. Enfin, nous mettrons en lumière la façon dont on forme les jeunes filles pour faire d'elles les catholiques des années 1920, confrontées aux changements de la société mais respectueuses de la doctrine religieuse et de ses implications dans la vie quotidienne.

CHAPITRE 1 – ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA SECTION DES JEUNES

I. Un sujet au croisement de champs historiographiques mais négligé

Notre sujet d'étude, la section des jeunes de la Ligue patriotique des Françaises, se situe à l'intersection de plusieurs courants historiographiques. Histoire des femmes et du genre, puisqu'il s'agit d'une ligue entièrement féminine mais aussi histoire religieuse car le catholicisme y tient une place prégnante. Ensuite, puisqu'il s'agit d'étudier des jeunes filles, l'histoire de la jeunesse doit être prise en considération. Enfin, l'histoire de ces ligues catholiques rapidement tombées dans l'oubli va être abordée.

Cette historiographie s'appuie sur le travail effectué l'année dernière .

L'histoire des femmes et du genre

D'une histoire sans les femmes...

L'histoire des femmes émerge dans la deuxième moitié du XX^e siècle à partir d'un constat : les femmes ne sont pas prises en considération dans les analyses historiques. Elles représentent ainsi une « minorité paradoxale » selon le terme de l'historienne Catherine Marand-Fouquet puisque c'est plus de la moitié de la population qui est passée sous silence. En effet, le rôle des femmes dans l'histoire a pendant longtemps été nié et occulté, sous prétexte qu'elles n'avaient tenu aucun rôle dans la « grande Histoire » politique et militaire ainsi que dans l'histoire nationale de l'école positiviste. L'école des *Annales* qui se veut novatrice ne les prend pas non plus en considération dans les analyses d'histoire économique et sociale. Les femmes se retrouvent ainsi complètement mises de côté dans les études historiques car les historiens considèrent leur rôle essentiellement familial et marginal. Les quelques « femmes célèbres » sont traitées comme des exceptions celles qui restent ne sont pas prises en considération comme actrices de l'histoire ou alors leurs apports ne sont pas mentionnés. Cette invisibilisation se retrouve également dans le cadre de la discipline historique puisque l'historiographie a retenu les noms de Lucien Febvre et Marc Bloch mais pas ceux de leurs épouses. Pourtant, Suzanne Dognon Febvre est agrégée d'histoire-géographie et cesse son doctorat pour se consacrer à sa vie familiale tout en continuant de relire les travaux de son mari.

Simone Vidal-Bloch participe activement au travail de recherche de son mari, ses notes ont été retrouvées sur ses manuscrits. Leur travail à toutes les deux n'a pourtant jamais été mentionné dans les ouvrages publiés par leurs époux.

... à l'écllosion de l'histoire des femmes ...

L'enjeu principal des premières historiennes qui se sont intéressées à l'histoire des femmes est d'abord de s'opposer aux préjugés afin de rendre visibles les femmes qui ont été jusque-là complètement invisibilisées par l'écriture de l'histoire. Il s'agit alors de sortir de la vision universelle masculine qui domine, processus déjà enclenché par des historiennes américaines¹. Vouloir écrire l'histoire des femmes n'est cependant pas un processus nouveau : durant le XIX^e et au début du XX^e siècle, des autrices avaient déjà produit des ouvrages sur ce sujet. Bien qu'il s'agisse principalement de femmes de lettres d'origine sociale aristocratique ou bourgeoise d'un milieu urbain qui ont écrit en dehors de cursus universitaires, ces femmes ont rédigé des dictionnaires biographiques et même parfois remis en cause dans leurs ouvrages la hiérarchie des sexes². Cette histoire majoritairement littéraire est restée informelle et n'a mené à aucun mouvement ; les historien·ne·s par la suite se sont peu référée·e·s à ces travaux qui sont pour beaucoup tombés dans l'oubli.

Le renouveau historiographique se fait en France à partir des années 1970 et est directement lié au Mouvement de libération des femmes. Le dépôt d'une gerbe de fleurs par des militantes au pied de l'arc de Triomphe pour la femme du soldat inconnu met directement en lumière l'invisibilité des femmes et pose la question de leur passé et de leur mémoire. L'histoire des femmes qui voit ainsi le jour se développe dans le cadre de l'Université. En 1973 se tient un séminaire novateur intitulé « Les femmes ont-elles une histoire ? » grâce à Michelle Perrot, Fabienne Bock et Pauline Schmitt-Pantel. Dix ans après, en 1983 à Saint-Maximin, la question est alors de savoir si « Une histoire des femmes est-elle possible ? » et permet de réaliser un premier bilan historiographique ainsi que de questionner la réticence de nombreux historiens quant au développement de ce champ. Enfin, lors du colloque de Rouen en 1998, l'interrogation se porte sur « Une histoire sans les femmes est-elle possible ? ». Ces trois moments de rencontres qui s'étirent sur trois décennies permettent de montrer le cheminement fait par l'histoire des femmes ainsi que sa particularité : les recherches sur le sujet ont été parallèlement accompagnées d'une réflexion historiographique. Dans

1 BRIDENTHAL Renate, KOONZ Claudia, *Becoming visible, Women in European History*, Boston, Houghton Mifflin, 1977, 510 p.

2 ERNOT Isabelle, « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX^e-début XX^e siècle) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2007, n° 16, p. 165-194.

le même temps où se constitue l'histoire des femmes en tant que champ scientifique, une réflexion épistémologique se déroule pour mieux comprendre ce nouveau terrain de recherche.

En 1998, Françoise Thébaud propose un premier bilan des travaux de recherche portés par l'histoire des femmes et de leur historiographie dans *Écrire l'histoire des femmes*¹. Elle montre l'intérêt de ce champ qui a permis de réinterroger de nombreuses questions et méthodes historiques qui prévalaient jusque-là et elle rappelle de quelle manière l'histoire s'est construite en évacuant les femmes de son écriture. Françoise Thébaud propose une analyse chronologique de l'histoire des femmes – les questions posées, les apports méthodologiques, l'implantation institutionnelle – qu'elle divise en trois parties. D'abord, la fin de la décennie 1960 et les années 1970, qui correspondent à la création et à l'affirmation de l'histoire des femmes. Marginalisée, elle rencontre une forte résistance universitaire que Françoise Thébaud lie à l'émergence de la discipline historique qui a exclu les femmes des travaux de recherche. En effet, jusque-là, seulement les grands principes explicatifs sont étudiés, l'histoire économique par exemple. Les femmes n'ont donc pas de place dans cette vision et elles sont absentes des travaux. Au milieu des années 1960, Pierre Grimal, spécialiste de l'histoire romaine, dirige une *Histoire mondiale de la femme* en quatre volumes². L'utilisation du singulier, « la femme », expose une sorte d'éternel féminin qui occulte les rapports de domination entre les genres mais le fait qu'un historien renommé s'intéresse à l'histoire des femmes permet progressivement de montrer l'intérêt de cette analyse. L'histoire des femmes pénètre peu à peu les différents courants historiographiques et dépasse le stade de la marginalité. Elle se confronte à l'évolution de la discipline historique et bénéficie de l'influence d'autres champs. La domination de l'histoire économique et sociale entraîne de nombreux travaux d'histoire des femmes sur ces sujets, notamment sur le travail avec le mouvement ouvrier où le personnage de l'ouvrière est à l'honneur. De nouvelles sources sont découvertes et des conférences s'organisent dans des centres universitaires³, les thèmes abordés concernent l'éducation, le corps, la maternité ou encore les institutrices. En 1979 commence la parution de la première revue destinée uniquement à l'histoire des femmes, *Pénélope. Pour l'histoire des femmes*. Le champ de recherche acquiert progressivement sa légitimité mais peine à s'institutionnaliser car les études féministes et les études sur les femmes restent entachées par un stigmate de « science militante ».

1 THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, ENS Editions, 1998, 227 p.

2 GRIMAL Pierre (dir.), *Histoire mondiale de la femme*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1965-1967

3 Toulouse en 1982, Saint-Maximin en 1984, la Sorbonne en 1992

... et son affirmation et institutionnalisation

En 1991, la publication en cinq volumes de *Histoire des femmes en Occident* dirigé par Georges Duby et Michelle Perrot présente le dynamisme des études qui ont été faites et permet d'asseoir définitivement la pertinence de ce champ de recherche, les ouvrages bénéficient d'une forte visibilité éditoriale et aussi académique. Cet ouvrage collectif offre une grande synthèse de l'Antiquité au XX^e siècle, tout en mettant en garde face à l'idée que les femmes seraient un simple objet d'histoire. Ce que les auteur·rice·s veulent saisir, c'est « leur place, leur “condition”, leurs rôles et leurs pouvoirs, leurs formes d'action, leur silence et leur parole¹ ». Les années 1990 correspondent à un nouvel essor de la discipline, lié à une remobilisation féministe et une légitimation de ces questions. Si la revue *Pénélope* arrête sa publication en 1984, en 1995 une nouvelle revue est créée, consacrée exclusivement à l'histoire des femmes, *Clio. Femmes, genre, histoire* qui continue aujourd'hui d'être publiée et bénéficie d'un éditeur universitaire.

La décennie 1990 est celle où les travaux autour des femmes et du genre se développent. Cet apport de connaissances sur les femmes a pu revêtir une dimension compensatoire des domaines qui étaient jusque-là ignorés et négligés, les années 1980 ont mis par exemple l'accent sur la vie des femmes ordinaires et de pouvoir. Mais l'histoire des femmes ne s'est pas réduite à un simple apport de connaissances : elle a aussi offert des outils d'analyse critique applicables dans d'autres champs de la discipline. Le développement de l'histoire des femmes a entraîné une rénovation de l'histoire tout entière en remettant en cause certaines visions qui dominaient jusque-là. L'année 1998 marque un moment clé dans le champ historique : c'est l'année de parution du bilan historiographique de Françoise Thébaud, de l'ouvrage de Michelle Perrot *Les femmes ou les silences de l'histoire*, de la tenue du colloque de Rouen dirigé par Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon intitulé « L'histoire sans les femmes est-elle possible ? » ainsi que la sortie de l'ouvrage de Pierre Bourdieu *La domination masculine* qui devient un succès éditorial tout en soulevant de nombreux débats parmi les chercheur·se·s.

Enfin, le tournant entre XX^e et XXI^e siècle marque le troisième moment évoqué par Françoise Thébaud dans son analyse, qu'elle nomme « le temps du *gender* ». Le mot *gender* arrive des États-Unis et s'impose comme une nouvelle catégorie d'analyse qui permet d'étudier les rapports entre femmes et hommes. En effet, l'histoire des femmes n'est pas seulement une histoire comparative mais montre aussi les rapports de pouvoir entre les sexes et questionne le fait que les identités sexuelles et la différence des genres sont des constructions sociales, ce qui permet de

1 DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Plon, Paris, 1990-1991 (5 vol.), vol. 2, p. 59

mettre en avant que les hommes aussi ont une histoire, d'où l'intérêt progressif porté au masculin à partir de la décennie 1990. L'usage du mot « genre » a mis longtemps à être reconnu dans le champ scientifique et éditorial – on lui a préféré l'expression « rapports sociaux de sexe » pendant un temps – mais il s'est progressivement diffusé et ancré aux côtés de l'histoire des femmes. L'histoire des femmes et du genre continue à être un champ dynamique aujourd'hui¹ et bénéficie d'une importante visibilité dans le domaine de la recherche mais aussi auprès d'un plus grand public.

Une des spécificités de l'histoire des femmes est le fait que ce sont des historiennes qui s'emparent des premières du champ historique. Pour Fabrice Virgili, « l'histoire des femmes est aussi une histoire sociale, celle de l'arrivée de femmes diplômées, candidates à des postes jusque-là toujours détenus par des hommes² ». L'histoire de l'arrivée des chercheuses dans l'histoire des femmes est donc importante. De cette histoire des femmes écrite par des femmes a pu aboutir une certaine proximité entre les chercheuses et leurs sujets. Ainsi, les premiers thèmes abordés sont liés à la maternité, au corps ou aux mouvements contestataires des féminismes de la première et de la deuxième vague³. Les femmes qui n'avaient pas appartenu à ces mouvements ou qui s'y étaient opposées n'ont pas été parmi les premiers sujets abordés par l'histoire des femmes qui a préféré étudier l'histoire de l'émancipation féminine.

Une histoire religieuse au féminin

Parmi les sujets qui ont tardé à être abordés par l'histoire des femmes se trouve l'histoire religieuse et notamment l'histoire de la religion catholique.

Un désintéressement mutuel

L'histoire religieuse au féminin a dû faire face à deux obstacles pour se faire reconnaître. D'abord, si l'étude croisée des femmes et de la religion semble aller de soi tant la relation femmes/Église paraît importante et est pensée comme naturelle dans les sociétés occidentales, ce lien a pourtant pendant longtemps été passé sous silence. À son émergence, l'histoire des femmes ne s'est que peu intéressée au facteur religieux. Françoise Thébaud parle même de l'histoire

1 Parmi les ouvrages les plus récents, on peut citer *Histoire féminine de la France* de Yannick Ripa.

RIPA Yannick, *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil*, Paris, Belin, 2020, 765 p.

2 VIRIGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, n° 75, p. 5-14, p.7

3 KNIBIEHLER Yvonne et MARAND-FOUQUET Catherine, *Histoire des mères : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, 359 p. ; BARD Christine, *Les filles de Marianne : histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, 528 p. ; CHAPERON Sylvie, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000, 430 p.

religieuse comme étant le « point aveugle de l'histoire au féminin, particulièrement pour la période contemporaine¹ ». Par exemple, dans *Histoire des femmes en Occident*, le tome sur le XIX^e siècle comporte trois chapitres consacrés à la religion – un pour chaque grande religion monothéiste – mais aucun chapitre sur le lien entre femmes et religion dans le tome sur le XX^e siècle. Les études sur les femmes et le genre sont marquées par un esprit féministe qui remet en cause l'emprise de l'Église sur les femmes. Les approches ont pu ainsi se situer du côté de la dénonciation² ou de l'ignorance du facteur religieux.

Ensuite, les premières synthèses historiques sur l'histoire de l'Église ne mentionnent pas la présence féminine ou les initiatives qui ont pu être portées par les femmes. Les clercs sont les premiers à écrire une histoire de l'Église catholique durant l'entre-deux-guerres. Pendant longtemps, faire de l'histoire religieuse correspondait à faire l'histoire de l'Église comme le témoigne la parution dans les années 1930 de l'immense synthèse *Histoire de l'Église* en 24 volumes dirigée par Augustin Fliche et Victor Martin³. Délaissée un temps après la Seconde Guerre mondiale, l'histoire religieuse connaît par la suite des bouleversements au niveau de ses problématiques et de ses objets. Une rupture décisive a été notamment la migration de l'histoire religieuse de l'Église à l'Université : elle s'est progressivement décléricalisée et l'intérêt porté à l'institution religieuse s'est déplacé vers un intérêt porté aux croyants et aux laïcs. Gabriel le Bras est un des initiateurs de ce changement de perspective dès les années 1930 lorsqu'il lance dans la *Revue d'Histoire de l'Église de France* une grande enquête sur les pratiques religieuses des français·e·s mais il se cantonne aux pratiques officielles que l'Église attend de ses fidèles. C'est seulement dans les années 1960 que les historien·ne·s s'emparent de ses nouvelles problématiques, notamment à travers des thèses d'histoire diocésaine, comme celle de Gérard Cholvy en 1968⁴. Les critères d'observation proposés par Gabriel le Bras sont remplacés par d'autres afin d'évaluer la vitalité ou l'indifférence religieuse. Progressivement la religion acquiert une plus grande autonomie en étendant son domaine à de nombreuses expressions directes ou indirectes des croyances ainsi que

1 THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 150

2 KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, *L'Égalité en marche: le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, 356 p.

3 FLICHE Augustin et MARTIN Victor (dir.), *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, Bloud & Gay, Paris

4 CHOLVY Gérard, *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*, Presses universitaires de France, Paris, 1968, 513 p.

sur la vie religieuse des laïcs et leurs formes d'engagement, par exemple les congrégations mariales¹, le scoutisme² ou encore le syndicalisme³.

Cependant, parmi ces nouveaux objets d'études la présence féminine n'est pas prise en compte. L'abbé Édouard Lecanuet est le seul à mentionner au détour de quelques lignes durant l'entre-deux-guerres l'existence de la Ligue patriotique des Françaises⁴. Les femmes ne sont pas encore repérées comme des « actrices du fait religieux⁵ ». Bien qu'elles soient massivement plus présentes que les hommes et plus pratiquantes au XIX^e siècle, elles sont négligées par l'historiographie religieuse jusqu'à une période récente. Étienne Fouilloux dans un article intitulé « Femmes et catholicisme dans la période contemporaine. Aperçu historiographique » s'attache à montrer ce manque de prise en considération du féminin dans l'histoire religieuse⁶. Il met en évidence l'invisibilisation de la présence des femmes dans la religion catholique par l'histoire religieuse qui s'est pendant longtemps seulement écrite au masculin.

L'introduction du facteur genre dans les études religieuses

C'est du côté de l'histoire religieuse que l'ouverture vers l'histoire des femmes se produit mais seulement à la fin des années 1990, ainsi « ce n'est que quand on s'intéresse spécialement aux femmes [catholiques] que celles-ci sont rendues visibles⁷ ». Le premier bilan proposé par Étienne Fouilloux dans *Clio* en 1995 met en évidence le concept de « féminisation » autour duquel les recherches se sont jusque là développées. La thèse de la féminisation de la religion catholique avait déjà été développée aux États-Unis dès les années 1970 par deux chercheuses, Barbara Welter⁸ et Ann Douglas⁹ pour le XIX^e siècle pour mettre en avant une religion qui était devenue plus sentimentale et douce, concept qui est repris plus tard pour la France par Gérard Cholvy¹⁰. En France, le concept de féminisation sert surtout à montrer l'engagement croissant des femmes dans

1 CHÂTELLIER Louis, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987, 315 p.

2 CHOLVY Gérard, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs: sociabilité juvénile dans un cadre européen: 1799-1968*, Paris, Éditions du Cerf, 1985, 432 p.

3 LAUNAY Michel, *La C.F.T.C.: origines et développement, 1919-1940*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1986, 486 p.

4 LECANUET Edouard, *Les signes avant-coureurs de la séparation: les dernières années de Léon XIII et l'avènement de Pie X (1894-1910)*, Paris, F. Alcan, 1930, 616 p.

5 DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, les Éd. du Cerf, 2006, p.13

6 FOUILLOUX Étienne, « Femmes et catholicisme dans la France contemporaine. Aperçu historiographique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1995, n° 2.

7 DURIEZ Bruno (dir.), *Femmes catholiques, femmes engagées: France, Belgique, Angleterre, XXe siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 12

8 WELTER Barbara, « The cult of True Womanhood: 1820-1860 », *American Quaterly*, n°18, 1966, p. 151-1774

9 DOUGLAS Ann, *The Feminization of American Culture*, New York/Farrar, Noonday Press/Straus and Giroux, 1977, 403 p.

10 CHOLVY Gérard, « Du Dieu terrible au Dieu d'amour: une évolution dans la sensibilité religieuse au XIXe siècle » dans *Transmettre la Foi XVIe-XIXe*, Paris, C.T.H.S.,1984, p. 141-151.

les ordres religieux au XIX^e siècle. C'est ce qu'a étudié Claude Langlois dans son ouvrage pionnier sur les congrégations religieuses féminines¹. Le XIX^e siècle a été considéré plus tôt sous l'angle de la religion et des femmes et les travaux menés sur la féminisation se sont d'abord concentrés sur cette période. Ralph Gibson dans un article publié en 1993 retrace la féminisation de la pratique religieuse tout au long du siècle qui atteint presque son apogée au début du XX^e siècle². Il tente d'expliquer les raisons de cette féminisation en montrant le désintérêt croissant des hommes face à la religion avec leur refus d'un contrôle de la sexualité par l'Église et le rejet du clergé des modes de sociabilité masculine. L'Église a été un lieu de promotion féminine et a permis à certaines femmes d'occuper des positions que la société ne pouvait pas leur offrir comme dans les congrégations religieuses féminines qui augmentent fortement au XIX^e siècle³.

Ces travaux sur le XIX^e siècle permettent d'ouvrir la voie aux études sur le XX^e siècle avec notamment l'accent porté sur les organisations féminines confessionnelles : scoutisme féminin, fédérations diocésaines ou encore syndicalisme féminin chrétien⁴. En 2002, la revue *Clio* intitule un de ses numéros « Chrétiennes » pour montrer la richesse et la diversité des engagements féminins au sein de la religion catholique. Les recherches se sont aussi axées sur l'engagement de femmes laïques dans des œuvres de charité entièrement féminines et ont pu conclure que « la non-mixité a offert aux femmes des espaces d'expression et d'initiatives dont elles n'auraient pas bénéficié dans des associations mixtes⁵ ».

Les nouvelles approches prennent davantage en compte le féminisme chrétien ou le spiritualisme par exemple et on assiste au passage « de l'ignorance mutuelle à l'ouverture » entre l'histoire des femmes et l'histoire religieuse⁶.

1 LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin : les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, Éd. du Cerf, 1984, 776 p.

2 GIBSON Ralph, « Le catholicisme et les femmes au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, juin 1993, LXXIX, p. 63-93.

3 LANGLOIS Claude, *op. cit.* ; TURIN Yvonne, *Femmes et religieuses au XIX^e siècle. Le féminisme en religion*, Paris, Nouvelle cité, 1989, 334 p.

4 CHÉROUTRE Marie-Thérèse et CHOLVY Gérard, *Scoutisme féminin et promotion féminine 1920-1990: journée d'étude du 22 avril 1989*, Montpellier, France, GRECO 2 du CNRS, 1990, 79 p. ; ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne: les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une ACJF féminine ?*, Paris, les Éd. du Cerf, 1995, 310 p. ; CHABOT Joceline, *Les débuts du syndicalisme féminin chrétien en France: 1899-1944*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 234 p.

5 BREJON DE LAVERGNÉE Matthieu et SUDDA Magali Della (dir.), *Genre et christianisme. Plaidoyers pour une histoire croisée*, Paris, Beauchesne, 2014, p.60

6 DUMONS Bruno, « Histoire des femmes et histoire religieuse de la France contemporaine : de l'ignorance mutuelle à l'ouverture », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2002, n° 15, p. 147-157.

Déploiement des études religieuses genrées

Depuis une quinzaine d'années le croisement entre histoire religieuse et histoire des femmes bénéficie d'un réel dynamisme. L'influence du genre se fait sentir dans les travaux récents puisqu'il n'est plus seulement question de savoir comment la vie religieuse a donné de l'autorité à des femmes mais aussi d'étudier comment leurs engagements ont pu transformer les sociétés dans lesquelles elles vivaient. Les travaux sur le sujet ne sont maintenant plus l'apanage des seuls historien·ne·s du religieux : l'histoire des femmes a adopté le fait religieux comme une réelle perspective de recherche. Les nouveaux travaux menés ont permis de concevoir les rapports entre femmes et religion autrement, sans forcément prétendre que cette dernière était source d'émancipation mais pour aussi comprendre l'impact qu'elle pouvait avoir sur les femmes et la société. Aujourd'hui, l'étude du catholicisme contemporain ne peut plus faire l'économie d'une réflexion sur les rapports entre féminin et masculin et de nouveaux thèmes sont abordés au prisme du genre comme la politisation et le féminisme catholique, la spiritualité ou encore la direction de conscience¹. L'importance de prendre en considération l'analyse genrée amène ainsi Matthieu Brejon de Lavergnée et Magali Della Sudda à poser comme question dans le titre de l'introduction de l'ouvrage qu'ils dirigent « une histoire religieuse sans genre est-elle (encore) possible ?² ».

La sociologie religieuse a aussi participé à l'étude des rapports sociaux de sexes et de la place des femmes dans les religions, particulièrement la religion catholique. La question des représentations du féminin et du statut ainsi que de la place des femmes dans l'Église – et non plus seulement leur vocation – a été étudiée en 1995 par un colloque organisé par l'Association française de sociologie religieuse. L'état des lieux des différentes recherches conduites sur le thème « femmes et religions » a été présenté par des sociologues mais aussi des historien·ne·s afin de rendre compte de la diversité des approches menées. Les études se concentrent sur la question des symboliques avec la permanence d'archétypes et de représentations féminines mais aussi l'enjeu des ministères et elles ont ouvert les recherches dans les années 2000³. Plus récemment, en 2012 s'est tenu un autre colloque sur les normes religieuses et le genre qui est venu réaffirmer l'importance du genre dans la dynamique religieuse et que le fait que « les religions jouent ainsi un rôle spécifique dans les processus de différenciation des sexes et des sexualités⁴ ».

1 FAVIER Anthony, « Des religieuses féministes dans les années 68 ? », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2009, n° 29, p. 59-77 ; MULLER Caroline, *Au plus près des âmes et des corps: une histoire intime des catholiques au XIXe siècle*, Paris, PUF, 2019, 364 p.

2 Brejon de Lavergnée Matthieu et Sudda Magali Della (dir.), *Genre et christianisme. Plaidoyers pour une histoire croisée*, Paris, Beauchesne, 2014, 409 p.

3 LAUTMAN Françoise et MAÎTRE Jacques (dir.), *Ni Eve, ni Marie: luttes et incertitudes des héritières de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 1998, 350 p.

4 ROCHEFORT Florence et SANNA Maria Eleonora (dir.), *Normes religieuses et genre. Mutations, résistances et reconfiguration (XIXe-XXe)*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 15

L'importance d'une analyse croisant histoire des femmes et du genre et histoire religieuse n'est aujourd'hui plus à justifier et le sujet bénéficie encore d'un dynamisme. Dans un récent article de bilan historiographique sur l'histoire des femmes et du genre, Michèle Zancarini-Fournel et Camille Noûs qualifient les recherches sur genre et religions comme étant un « nouveau terrain relativement prolifique¹ » qui interroge le facteur religieux de manière multiforme. Parmi les publications les plus récentes on peut citer l'ouvrage dirigé par Bruno Duriez, Olivier Rota et Catherine Vialle issu d'une journée d'étude de 2014 et publié en 2019, *Femmes catholiques, femmes engagées: France, Belgique, Angleterre, XXe siècle*. Les différentes communications s'intéressent à l'action de femmes catholiques au XX^e siècle et plus particulièrement les actions qu'elles ont pu mener au prisme de leur foi ainsi que les discours conservateurs sur les rôles traditionnels des femmes dans trois pays européens. Sont ainsi mis en avant les engagements multiples et ancrés dans des réalités sociales précises ainsi que la résistance de ces femmes face aux critiques et aux contraintes ecclésiales.

Faire de l'histoire religieuse au prisme du genre c'est mettre en lumière la diversité des expériences ainsi que les normes qui pèsent sur les individus afin de comprendre aussi les différents rapports de pouvoir qui peuvent s'instaurer. Bruno Dumons appelle ainsi à « travailler aux interfaces du social et du religieux, de la sociologie et de l'histoire, du féminin et du masculin² ».

Écrire l'histoire des jeunes filles catholiques : plusieurs blocages à dépasser

La jeunesse : avènement d'une catégorie d'analyse

L'histoire de la jeunesse a également connu un développement singulier. D'abord considérée comme faisant partie d'un cycle biologique, le caractère historique du passage de l'enfance à l'âge adulte tarde à être pris en considération. Pourtant, son caractère universel – la jeunesse transcende les époques, cultures et catégories sociales – fait d'elle un élément singulier dans les sociétés. Les questions liées à la jeunesse ne se posent pourtant pas selon des termes biologiques mais selon des termes sociaux et culturels. Difficile à saisir, pour Pierre Bourdieu « la jeunesse n'est qu'un mot » et il montre que les catégories d'âges sont issues de rapports de force et de constructions sociales qui évoluent au fil du temps³. L'apparition soudaine de la jeunesse dans les pays occidentaux sur la scène publique dans les années 1960 liée à une demande accrue d'éducation correspond également

1 ZANCARINI-FOURNEL Michelle et NOÛS Camille, « Approches, concepts et thématiques en histoire des femmes et du genre au XXI^e siècle dans la revue Genre & Histoire », *Genre & Histoire* [en ligne], n° 26, 2020.

2 DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, les Éd. du Cerf, 2006, p.17

3 BOURDIEU Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », dans *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de minuit, 1984, p. 143-154

au moment où son rôle est réinterrogé et pris en compte dans les analyses historiques. Ainsi, « l'histoire des jeunes serait révélatrice des changements dans la société¹ » puisque les recherches universitaires ont été influencées par les mouvements de jeunesse contemporains qui ont aussi permis à cette classe d'âge d'acquérir une légitimité en tant que catégorie d'analyse.

Les historiens anglophones sont les premiers à s'emparer du sujet pour la période contemporaine avec notamment l'ouvrage de synthèse de John R. Gillis, *Youth and History*. Il affirme la pertinence d'une étude de la jeunesse, période de la vie qui lie l'enfance et l'âge adulte, tout en avançant le fait que les changements démographiques et économiques en Europe depuis 1770 ont affecté les structures familiales et la place tenue par les jeunes². En France, les premières recherches effectuées sur la jeunesse se situent dans des périodes historiques éloignées et sur des groupes de jeunes socialement bien identifiés, comme Pierre Vidal-Naquet durant l'Athènes classique qui analyse les liens entre jeunesse, armée et citoyenneté³ ou George Duby avec les jeunes aristocrates du XII^e siècle⁴. Pour la période contemporaine, Maurice Crubellier a mené une étude pionnière sur la jeunesse du XIX^e au début du XX^e siècle dans laquelle il note l'importance de la démographie, de la famille et de l'éducation⁵. Il consacre un chapitre à l'éducation chrétienne et à la façon dont la religion est vécue par les jeunes. Depuis cette publication, les études se sont développées, d'abord axées sur le XIX^e siècle puis pour le XX^e siècle et abordant une multitude de thèmes : milieu ouvrier⁶, étudiant⁷, rural⁸, violences, délinquances juvéniles⁹ puis plus récemment les travaux portent sur la deuxième moitié du XX^e siècle avec l'émergence d'une culture propre à la jeunesse. Parmi les travaux les plus récents en histoire contemporaine, on peut citer l'ouvrage publié en 2009 et dirigé par Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka, *Jeunesse oblige*, qui expose la diversité sociale du groupe « jeune » ainsi que des expériences vécues¹⁰. Parmi ces travaux, l'entre-

1 COHEN Yolande, « Les jeunes en France: naissance et construction d'une identité sociale. Essai d'historiographie », *Storica*, 2010, n° 46, p. 9

2 GILLIS John R., *Youth and History : tradition and age in European relations, 1770-Present*, New York and London, Academic Press, 1974

3 VIDAL-NAQUET Pierre, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, Maspero, 1981, 485 p.

4 DUBY Georges, « Dans la France du Nord-Ouest. Au XII^e siècle : les "jeunes" dans la société aristocratique », *Annales ESC*, n°5, septembre-octobre 1964, p. 835-846

5 CRUBELLIER Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1979, 383 p.

6 PIERRARD Pierre, *Enfants et jeunes ouvriers en France, XIX^e-XX^e*, Paris, Éditions Ouvrières, 1987, 225 p.

7 FISCHER Dider, *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000, 611 p.

8 FARCY Jean-Claude, *La jeunesse rurale dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Christian, 2004, 220 p.

9 EINAUDI Jean-Luc, *Les mineurs délinquants*, Paris, Fayard, 1995, 308 p.

10 BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France : XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, 307 p.

deux-guerres est une période qui reste peu développée, hormis l'article d'Antoine Prost sur la comparaison entre jeunesse populaire et jeunesse bourgeoise¹¹.

La jeunesse catholique et les mouvements de jeunesse

L'étude de la jeunesse catholique est d'abord observée avec le scoutisme puis se tourne progressivement vers la période de l'entre-deux-guerres avec la prise en considération des mouvements de jeunesse. En effet, il s'agit d'une période charnière car elle correspond à la formation au sein de l'Action catholique de la Jeunesse française (ACJF, fondée en 1886) de mouvements spécialisés dédiés à l'apostolat en milieu laïc qui regroupent des centaines de milliers d'adhérents : la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC, 1927), agricole (JAC, 1929) et étudiante (JEC, 1929). Avec Aline Coutrot¹, Gérard Cholvy est un des premiers historiens à s'intéresser à la jeunesse catholique au XX^e siècle. Il est à la tête d'une journée d'étude organisée à Lyon en 1990 qui porte sur les jeunesses chrétiennes au XX^e siècle² et il est par la suite à l'origine de la première grande synthèse sur les mouvements de jeunesses catholiques, des lendemains de la Révolution jusqu'à l'aube du XXI^e siècle parue en 1999³. Dans son introduction, il attribue en partie le désintérêt historiographique pour les mouvements de jeunesse au manque et à la difficulté de trouver des sources sur le sujet. Les jeunes ont laissé peu de traces dans les archives publiques et quand c'est le cas c'est souvent à travers le regard des adultes. Parmi les thèmes abordés dans cet ouvrage de synthèse, on trouve un chapitre consacré aux « mouvements au féminin ».

« Jeune fille » : une catégorie aux contours flous

Si les travaux sur la jeunesse ont mis du temps à être considérés avec intérêt par les historien·ne·s, les études menées par la suite n'ont pas été les mêmes pour les jeunes garçons et pour les jeunes filles. En effet, les jeunes filles ont été presque complètement effacées de l'histoire de la jeunesse, sous prétexte d'un manque de source et parce qu'elles apparaissent moins sur la scène publique, au contraire des jeunes garçons. C'est grâce au développement de l'histoire des femmes qui a lutté contre leur invisibilisation que les jeunes filles ont pu être considérées comme des sujets d'histoire. Les travaux portant sur les jeunes filles doivent leur essor au développement

11 PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°13, janvier-mars 1987, p. 35-43

1 COUTROT Aline, *Jeunesse et Politique*, Paris, Armand Colin, 1972, 70 p.

2 CHOLVY Gérard (dir.), *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Paris, les Éd. Ouvrières, 1991, 174 p.

3 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1999, 419 p.

des travaux sur la jeunesse, qui ont montré la pertinence de cette nouvelle catégorie de recherche mais aussi à l'histoire des femmes, qui a lutté contre leur invisibilisation. Tout comme la jeunesse, la définition de la catégorie « jeunes filles » est mouvante et peut être perçue comme une construction sociale et culturelle. Pour les garçons à la période contemporaine, c'est le service militaire qui fait office de rituel de passage et marque la transition vers l'âge adulte avec l'acquisition de la citoyenneté. Il n'existe pas de tradition équivalente pour les jeunes filles qui fixe les limites de leur groupe. Comment définir la catégorie « jeunes filles » ? Yvonne Knibiehler expose la difficulté de saisir le sujet et de fixer les limites de ce groupe : « Faut-il retenir des critères biologiques (de la menstruation à la défloration) ? ou des critères culturels (de la première communion au mariage, ou à l'entrée au couvent, ou à la “vieille fille”) ¹ ». Selon les époques et les cultures, les définitions de la fille nubile et non mariée ont fluctué ; pour l'époque contemporaine, c'est notamment le recul de l'âge moyen du mariage qui a fait une place à la catégorie des jeunes filles. Le mariage peut servir de marqueur de sortie de la catégorie mais dans les années soixante, la banalisation des relations sexuelles pré-nuptiales et la perte d'influence de l'institution du mariage entraîne de nouveau un brouillage des contours de la catégorie. Difficiles à cerner, les jeunes filles ont donc été délaissées par les historiens, comme l'atteste la parution en 1996 de l'*Histoire des Jeunes en Occident* qui reste essentiellement sur une histoire des jeunes garçons et mentionne de manière très marginale les jeunes filles².

Les travaux menés sur les jeunes filles

Les jeunes filles en tant qu'objet d'étude spécifique sont d'abord étudiées à travers les institutions scolaires, pour la période contemporaine par Françoise Mayeur puis Marie-Françoise Lévy et Martine Sonnet³. Leurs travaux permettent de montrer comment, avant le XX^e, l'éducation des jeunes filles s'est distinguée de celle des garçons : on leur apprend comment bien tenir un foyer et l'importance de la religion. L'histoire des femmes et du genre mais aussi la sociologie de l'éducation ont contribué à la publication de travaux sur le sujet. Mais l'éducation des jeunes filles ne passe pas uniquement par l'école. Elles doivent aussi apprendre leur rôle dans la société, transmis par leurs mères⁴. Agnès Fine analyse l'importance de la symbolique de la confection du

1 KNIBIEHLER Yvonne, « État des savoirs. Perspectives de recherche », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4.

2 GIOVANNI Lévi et SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Histoire des jeunes en occident. L'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 1996, 407 p.

3 MAYEUR Françoise, *L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la IIIe République*, Paris, Hachette, 1977, 488 p. ; LÉVY Marie-Françoise, *De mères en filles. L'éducation des françaises, 1850-1880*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 190 p. ; SONNET Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 1987, 354 p.

4 HOUBRE Gabrielle, *Histoire des mères et filles*, Paris, Éditions de La Martinière, 2006, 223 p.

trousseau pour les jeunes filles¹. Le premier ouvrage de synthèse sur les adolescentes de l'Antiquité au XX^e siècle, *De la pucelle à la minette. Les jeunes filles de l'âge classique à nos jours* commence en exposant le fait que « l'apparition de la jeune fille a été l'un des traits originaux de la civilisation occidentale² ». L'ouvrage est issu de la collaboration entre plusieurs historiennes et historiens mais également des spécialistes de la littérature pour étudier les représentations des jeunes filles dans diverses œuvres. Les travaux sur les jeunes filles continuent à se développer si bien qu'en 1996 la revue *Clio* sort son quatrième numéro sur « Le temps des jeunes filles » dans lequel les auteur·rice·s font attention aux évolutions sémantiques de la catégorie pour montrer la pluralité des vocables utilisés et les changements de perceptions autour de cette notion d'adolescence. Gabrielle Houbre écrit dans ce numéro que « le temps des jeunes filles est encore adolescent pour les historiens³ », pour montrer que le champ d'étude reste encore à défricher. Un des obstacles auquel les historien·ne·s doivent faire face pour étudier les jeunes filles est le difficile accès à l'intimité avec le manque de sources directes. Seuls les journaux intimes permettent de capturer les pensées de ces adolescentes, étudiés notamment par Philippe Lejeune pour le XIX^e siècle avec un grand corpus de sources⁴. Depuis 1992, il est le cofondateur de l'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique qui collecte des documents autobiographiques et constitue un fonds d'archives accessible pour les chercheur·se·s.

En ce qui concerne les mouvements catholiques de jeunesse féminins, ils sont également peu étudiés par les historien·ne·s et ont dû dépasser les différentes contraintes liées à leur nature mêlant histoire des femmes catholiques et histoire de la jeunesse dont les difficultés d'émergence pour chaque champ viennent d'être évoquées. Comme pour les jeunes garçons, c'est d'abord à travers le scoutisme qu'ils ont été abordés. Marie-Thérèse Chéroutre est la première à s'intéresser au guidisme féminin en 1990 lors d'une journée d'étude organisée avec Gérard Cholvy, qui donne par la suite lieu à des publications ainsi qu'un ouvrage issu de sa thèse sur le sujet⁵. Elle présente l'aspect novateur de ces mouvements contrairement à leur image plutôt traditionnelle. Sans remettre en cause la hiérarchie des sexes dans la société ou la place subordonnée des femmes, le guidisme a permis l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité à des milliers de jeunes filles en dehors du cadre familial et ménager et a ainsi participé à la dynamique d'émancipation des femmes.

1 FINE Agnès, « À propos du trousseau : une culture féminine », dans *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984, p. 155-188

2 KNIBIEHLER Yvonne, BERNOS Marcel, RAVOUX-RALLO Élisabeth et RICHARD Éliane, *De la pucelle à la minette: les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Paris, Messidor, 1983, 261 p.

3 HOUBRE Gabrielle, « Les jeunes filles au fil du temps », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4

4 LEJEUNE Philippe, *Le moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993, 454 p.

5 CHEROUTRE Marie-Thérèse, *Scoutisme féminin et promotion féminine*, Pau, Éditions des Guides de France, 1990, 79 p. ; *Le scoutisme au féminin : histoire des Guides de France de 1923 à 1998*, Paris, les Éd. du Cerf, 2002, 628 p.

Jacqueline Roux est aussi une des pionnières dans l'étude de ces mouvements avec ses travaux sur les unions diocésaines de jeunes filles. Après un mémoire de DEA en 1981 consacré aux unions diocésaines dans le diocèse de Viviers entre 1924 et 1942, elle décide par la suite de réaliser sa thèse sur le sujet. L'ouvrage issu d'un travail intense de recherche de sources est paru en 1995 et propose une synthèse inédite sur ces mouvements¹. Les travaux sur la jeunesse féminine catholique visent à être développés et complétés. Le chapitre « Les mouvements au féminin » de l'ouvrage de Gérard Cholvy regroupe les Enfants de Marie, le Noël, guidisme et jeunes protestantes, là où les autres mouvements masculins bénéficient de chapitres dédiés². Pourtant, les jeunes filles ont pendant longtemps été invitées à reproduire le comportement de leurs mères – plus pratiquantes que les hommes – et ont donc vécu plus fréquemment que les jeunes garçons au contact de l'institution paroissiale.

Histoire des ligues féminines

Un sujet qui met du temps à éclore

Du côté des femmes adultes, les mouvements féminins et ligues féminines tardent également à être étudiés. En ce qui concerne la Ligue patriotique des Françaises, il faut une nouvelle fois se tourner d'abord vers des historiens anglophones pour trouver les premiers travaux effectués. Odile Sarti est la première historienne à s'intéresser à la Ligue dès les années 1980³. Elle réalise ensuite une thèse publiée en 1992⁴ où elle procède à l'analyse dynamique de la LPDF. Elle met en avant la réaction de ces femmes catholiques face à la sécularisation et l'anticléricalisme du gouvernement républicain alors en place, avec notamment les lois de 1901 et 1905. Son travail s'inscrit dans ce que Françoise Thébaud qualifie de « phase d'accumulation » de l'histoire des femmes. Ensuite, Anne-Marie Sohn est la première historienne française à travailler sur la LPDF dans un chapitre d'ouvrage issu de plusieurs rencontres autour de divers engagements féminins en Europe⁵. Elle

1 ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne: les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une ACJF féminine ?*, Paris, les Éd. du Cerf, 1995, 310 p.

2 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse...*, *op. cit.*

3 SARTI Odile, « Apostolat and Motherhood: The Two Strategies of the L.P.D.F. to rebuild a Christian Civilization in Twentieth Century France », *Spring meeting of the American Catholic Historical Association*, 1982 ; « Catholic Women and the Vote: The Response of the Ligue Patriotique des Françaises to Woman's Suffrage », *Annual meeting of the Society for French Historical studies*, 1983.

4 SARTI Odile, *The Ligue patriotique des françaises: 1902-1933 : a feminine response to the secularization of French society*, Ann Arbor, UMI, 1992, 358 p.

5 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique : l'exemple de la ligue patriotique des françaises » dans *Stratégies des femmes : Amsterdam, Berlin, Boston, Londres, New York, Paris, Philadelphie, Rome : livre collectif*, Paris, Tierce, 1984, p. 97-120.

s'intéresse principalement au rôle tenu par les femmes de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie catholique tout en questionnant l'image de la femme que la Ligue reflète et encourage.

Après ces publications, la Ligue cesse pendant un moment d'être un objet d'analyse et est de nouveau invisibilisée. Par exemple, seulement quelques lignes lui sont consacrées dans l'immense synthèse *Histoire des droites en France* : la LPDF n'est mentionnée que dans le premier volume et seulement à deux reprises. La première dans un tableau qui montre le « regroupement des énergies de droite » et dans lequel est citée la date de la formation de la Ligue et la seconde pour commenter le dynamisme des effectifs en 1914 qui « annonce de fécondes initiatives » mais ne sont pourtant pas rappelées par la suite¹. Du côté de l'histoire religieuse, bien que la LPDF ait mobilisé des millions de femmes durant l'entre-deux-guerres, si elle n'est pas oubliée des analyses, elle est simplement mentionnée au détour de quelques phrases qui mettent en avant la force des organisations mais ne poussent pas l'analyse plus loin, comme c'est le cas dans l'ouvrage de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*². Bruno Dumons, dans l'introduction de son ouvrage sur la Ligue des femmes Françaises mentionne le fait que la mémoire de la mobilisation de la LFF et de la LPDF n'a laissé que « peu de traces au sein du catholicisme français, comme pour effacer un échec mais également parmi les milieux républicains, désirant ignorer ces initiatives de femmes en politique³ ». En 2001, pour fêter le centenaire de la création de la Ligue à Lyon, une fête est organisée afin de remémorer aux adhérentes du mouvement héritier, l'Action catholique générale des femmes, ce qu'étaient la LFF et la LPDF. C'est donc une histoire interne au mouvement qui s'est faite, l'aumônier général de l'ACGF publie en 1989 une histoire de la LPDF en deux volumes, où sont passés sous silence les moments de conflits internes, notamment ce qui concerne la direction de la Ligue à ses débuts⁴.

Renouveau des approches

Le renouveau historiographique sur les ligues féminines provient de l'histoire des femmes qui permet aux ligues féminines d'être étudiées à travers leur rôle dans l'action sociale. Au début des années 1990, les recherches sur l'engagement des femmes laïques dans des œuvres sociales ou

1 SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, vol. 1, 1992, p. 222 et p. 233

2 Dans le deuxième tome consacré à la période entre 1880 et 1930, la LPDF est évoquée lors des actions menées lors de la création de l'association ainsi que dans leur conclusion pour mettre en avant le fait que certaines femmes « animent de puissantes entreprises religieuses »
CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2 : 1880-1930*, Toulouse, Privat, 1989, p. 409

3 DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, les Éd. du Cerf, 2006, 526p.

4 DITTGEN Gérard, *De la ligue à l'ACGF : histoire d'un mouvement de femmes*, Paris, Action catholique générale des femmes, 1989, 2 vol.

de charité décrivent ces espaces comme des lieux d'autonomie pour ses membres. Sylvie Fayet-Scribe étudie les associations catholiques féminines – dont la LPDF – à travers un double aspect : celui du développement du catholicisme social et celui de la promotion sociale des femmes. Elle montre ainsi l'importance tenue par ces réseaux associatifs notamment en ce qui concerne l'éducation populaire et l'assistance sociale¹. L'aspect associatif des organisations féminines révèle leur importance et la LPDF en est un exemple significatif avec ses centaines de milliers d'adhérentes et leur engagement dans l'action sociale et civique. Anne Cova s'est aussi intéressée à ces ligues féminines qu'elle analyse depuis le point de vue de la défense de la maternité : la Ligue a participé à la mise en place de différentes structures pour protéger et aider les mères². L'accent est alors mis sur l'engagement de ces femmes dans des associations de masse. Les associations catholiques sont d'ailleurs mentionnées dans *Les filles de Marianne* de Christine Bard, pour évoquer leurs actions face aux féministes de la même période : « seules les féministes radicales et les femmes catholiques conservatrices proposent un modèle féminin, les unes pour révolutionner le modèle traditionnel, les autres pour l'encenser et déplorer sa perte d'influence³ ».

Il faut attendre le début des années 2000 pour voir des analyses approfondies de ces ligues féminines. Bruno Dumons étudie la Ligue des femmes Françaises dans un article puis dans un ouvrage paru en 2006⁴. Il analyse la mobilisation féminine jusqu'en 1914 tout en posant la question de la définition d'une activité politique ; à partir de 1902, la LFF se tourne exclusivement vers l'action religieuse. En 2007, Magali Della Sudda soutient sa thèse sur une analyse comparée de la LPDF et d'une autre ligue catholique féminine italienne, l'*Unione fra le donne cattoliche d'Italia*, pour s'intéresser au processus de politisation des femmes catholiques⁵. Elle inscrit la LPDF dans la tradition associative catholique où la Ligue s'impose par sa taille et permet aux adhérentes de participer à une organisation de masse. Magali Della Sudda axe son analyse sur l'engagement politique de ces femmes⁶. En effet, si à partir de 1906 les ligueuses ne sont plus liées à l'Action libérale populaire de Jacques Piou et se déclarent comme étant au-dessus des partis politiques, il est

1 FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme: XIXe-XXe siècle*, les Éd. ouvrières, Paris, 1990, 211 p.

2 COVA Anne, *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille : femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, Paris, L'Harmattan, 2000, 221 p.

3 BARD Christine, *Les filles de Marianne : histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 205

4 DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines dans la France catholique du début du siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 73, n° 1, p. 39-50 ; *Les dames...*, *op. cit.*

5 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage en France et en Italie : socio histoire de la politisation des femmes catholiques au sein de la Ligue patriotique des Françaises (1902-1933) et de l'Unione fra le donne cattoliche d'Italia (1909-1919)*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2007, 816 p.

6 « L'histoire des femmes puis du genre, l'histoire religieuse ont ainsi constitué un premier apport pour étudier ces associations. La science politique a ensuite fourni d'autres outils pour construire notre objet de recherche, à mesure que la question des processus de politisation de l'action s'imposait à l'analyse », *Ibid.*, p.37

néanmoins possible d'effectuer une analyse politique de leur mobilisation. Les ligueuses de la LPDF prennent conscience de la force de protestation qu'elles ont et c'est en devenant des militantes catholiques qu'elles commencent à occuper une place dans l'espace public et politique du début du XX^e siècle. Les travaux sur les organisations féminines ont montré le rôle tenu par les femmes dans l'action sociale tout en posant la question de leur socialisation politique qui s'est majoritairement faite à droite. Sylvie Fayet Scribe défend ainsi l'idée que l'action sociale menée par ses femmes faisait partie d'un projet de reconquête religieuse de l'espace public. En 2009, Évelyne Diebolt dirige un dictionnaire biographique, *Femmes, féminismes, Églises et société*, dans lequel quinze notices sont consacrées à des femmes ayant appartenu à la LPDF¹. Cette entreprise prosopographique de mise en avant de personnalités féminines qui ont marqué le paysage religieux de la France contemporaine se retrouve aussi dans le dictionnaire biographique dirigé par Anne Cova et Bruno Dumons, *Destins de femmes*². L'ouvrage présente la vie de femmes issues de confessions juives ou chrétiennes mais aussi du monde laïque afin d'exposer l'empreinte qu'elles ont laissée dans diverses facettes du religieux. Plusieurs notices sont également consacrées à des femmes qui ont appartenu à la LPDF, ce qui révèle l'importance tenue par les ligueuses dans le secteur associatif et religieux.

Les mobilisations féminines conservatrices ont tardé à être prises en considération dans les recherches mais continuent aujourd'hui d'être étudiées, comme le montre le récent colloque qui s'est tenu à Rennes en mars 2020 intitulé « Les femmes contre le changement ? Engagements féminins entre conservatisme, réaction et extrémisme en Europe (fin XVIII^e-XXI^e siècle) ».

La section des jeunes de la Ligue patriotique des Françaises n'a pas fait l'objet, à notre connaissance, d'une analyse détaillée. Mentionnée sommairement dans des études sur la Ligue³, elle a pourtant été un élément important de son fonctionnement et a voulu préparer des milliers de jeunes filles à leur futur rôle de mères et d'épouses. Notre travail vise donc à s'inscrire dans la

1 DIEBOLT Evelyne (dir.), *Militer au XXe siècle : femmes, féminismes, Églises et société*, Paris, Houdiard, 2009, 348p.

2 COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Destins de femmes : religion, culture et société, France XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Letouzey et Ané, 2010, 466 p.

3 Quelques travaux parlant la section des Jeunes :

- Odile Sarti : elle mentionne brièvement la section comme étant un facteur de renouveau et de modernisation de la LPDF.
- Magali Della Sudda : elle ne consacre pas de partie dans sa thèse à la section. Elle la cite à travers des rapports effectués ou alors pour montrer sa présence dans les programmes de la Ligue.
- Corine Bonafoux-Verrax : dans l'ouvrage dirigé par Gérard Cholvy (*La religion et les femmes, op.cit.*, p.222-232) cite la section dans un paragraphe où elle présente la LPDF comme une association de masse. Elle mentionne brièvement la section des jeunes avec son organisation, sa presse ainsi que ses effectifs.

lignée de ce qui a été produit auparavant tout en essayant d'apporter un nouveau regard sur le sujet en centrant l'analyse sur la section des jeunes, sa structure et son fonctionnement.

II. Les sources de la section

Ce travail se situe dans la continuité de celui effectué durant notre première année de master. Les nouveaux fonds qui ont été consultés durant cette année sont donc venus compléter notre précédent corpus. Les archives étudiées sont de plusieurs types. Il s'agit pour la majorité de publications de l'association – principalement la presse ou des petits manuels ou recueils destinés aux adhérentes – mais aussi des correspondances, procès verbaux de réunions du conseil central de la Ligue. La majeure partie de ce corpus de sources correspond au journal de la section des jeunes, la *Page des Jeunes* ainsi que les autres journaux spécifiquement adressés aux jeunes filles et publiés par la LPDF. La *Page des Jeunes* est envoyée chaque mois aux jeunes filles qui cotisent pour adhérer à la section. Le format du journal ainsi que son contenu évoluent avec la Ligue, comme le journal de la LPDF qui est envoyé à toutes les adhérentes adultes, *L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises*. À partir de 1925, le nom du journal change très légèrement : il ne s'appelle plus *Page des Jeunes* mais *La Page des Jeunes* et en février 1930 il devient *S'Unir*. Enfin, les conditions sanitaires ont contraint la révision de notre corpus en fonction de ce qui était accessible en ligne. C'est ainsi que nous avons consulté des documents qui ne proviennent pas de la LPDF : des ouvrages à destination des jeunes filles catholiques ou encore des articles publiés dans les revues hebdomadaires de certains diocèses qui mentionnent les sections de jeunes filles. Nous avons sélectionné ces nouveaux documents afin qu'ils soient contemporains de la période étudiée.

Archives publiques

La contemporaine

Le premier centre d'archives étudié est celui de La contemporaine, qui se présente comme une bibliothèque, un centre de conservation d'archives mais aussi un musée des mondes contemporains spécialisé dans l'histoire du XX^e siècle. Leurs archives sont divisées en trois fonds : les fonds des particuliers, des collectivités et ce qu'ils nomment « Collections La contemporaine ». Il s'agit de dossiers constitués par leurs services avec une réunion artificielle de documents selon leur thématique ou leur support. C'est dans ce fonds que se trouve la *Page des Jeunes* de la Ligue patriotique des Françaises, regroupée avec le journal de la Ligue, *L'Écho*, classés comme faisant partie de la collection des périodiques de la Première Guerre mondiale. En effet leur fonds s'étend de 1917 à 1920. La collection n'est pas complète, il y a des lacunes dans les années : seize numéros sont accessibles, dont un qui est incomplet. Les documents ont été entièrement numérisés et sont

accessibles librement en ligne à travers le portail de La contemporaine, hébergé par l'université de Nanterre à laquelle elle est rattachée. Grâce à cette facilité d'accès, ce fonds a été la première approche que nous avons eue sur ce sujet.

Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

La Bibliothèque Historique de la Ville de Paris conserve également des exemplaires du journal. Leur collection s'étale de mars 1918 à novembre 1927. La série n'est pas complète, il y a là aussi des lacunes. Les numéros sont regroupés sous la côte 4 PER 2493 puis y sont divisés en sous-chemises selon leur nom, *Page des Jeunes* ou *La Page des Jeunes*. Le détail des numéros conservés est consultable sur le catalogue des bibliothèques spécialisées de Paris. Une indication prévient que des numéros du journal des jeunes se trouvent mélangés à *L'Écho*. Nous avons donc consulté les côtes 2 PER 0227 et 8 PER 0282(3) qui correspondent au journal de la Ligue. La première côte regroupe les journaux entre février 1913 et décembre 1924 et la seconde ceux de janvier 1925 à mars 1933. Les collections ne sont pas complètes. Nous y avons trouvé plusieurs numéros du supplément des jeunes et avons aussi consulté la rubrique « Nos Jeunes » présente fréquemment sur cette période.

Bibliothèque nationale de France

Enfin, la BNF conserve des exemplaires de la la *Page des Jeunes* de 1921 à 1925. Les numéros indiqués sur leur inventaire sont également présents à la BHVP, nous ne les avons pas consultés.

Nous avons également complété notre corpus de source avec des documents portant sur la Ligue accessibles sur Gallica, bibliothèque numérique de la BNF en accès libre. D'abord, *L'annuaire de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises*, pour l'année 1904-1905 et qui vise à donner des renseignements pratiques sur le parti politique et la Ligue, alors associés pour faire campagne pour les élections législatives. La LPDF y présente son programme ainsi que son règlement. Ensuite, après les Congrès nationaux de la Ligue à Lourdes en 1906, 1909, 1910 et 1913 des rapports ont été publiés et conservés par la BNF ainsi qu'un exemplaire du Congrès régional de Paray-le-Monial en 1909. Les jeunes filles y sont mentionnées et on peut y voir les prémices des sections de jeunes qui commencent à se mettre en place dans certaines villes. Nous avons complété notre corpus avec *Le manuel d'une ligueuse*. Issu des conférences faites par une

ligueuse, Franscesa, il regroupe différents thèmes (apostolat dans la famille, les devoirs de l'épouse, l'éducation des enfants, la presse, etc) et peut être utilisé par les membres de la LPDF comme un véritable *vade-mecum*. Nous avons aussi consulté les ouvrages dont les chapitres ont été rédigés par des conférencières ou dirigeantes de la Ligue. C'est notamment le cas pour une publication de l'Action populaire intitulée *Françaises* qui regroupe plusieurs conférences adressées aux femmes : un chapitre est consacré à la LPDF où sont présentés les buts et missions de la Ligue ainsi que les actions qu'elle entreprend envers la population.

En plus de ces documents issus de la Ligue, nous avons aussi étudié quelques ouvrages à destination des jeunes filles catholiques pour comprendre les attendus sociaux qui pesaient sur elles durant cette période. C'est notamment le cas de l'ouvrage de l'abbé Lucien Toublan, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, qui se présente sous la forme de dizaines de petites leçons sur des vertus que les jeunes filles doivent acquérir ou encore de l'ouvrage de l'évêque de Nice, M. Chapon, *La femme chrétienne et française*, qui regroupe ses conférences et dont une porte sur la jeune fille chrétienne dans la fille.

Enfin, le dernier type de document consulté à la BNF et accessible sur Gallica correspond à la presse religieuse. Nous avons consulté les articles publiés durant notre période d'étude qui font mention de la section des jeunes de la Ligue présents dans la *Semaine religieuse* de plusieurs diocèses : Albi, Cambrai, Lyon, Paris et Verdun. Ces articles nous ont permis d'avoir un compte-rendu des activités menées par les sections dans ces diocèses : pèlerinages, retraites fermées, congrès régionaux, conférences, journées d'études. Il s'agit cependant d'articles courts et très irréguliers dans leur publication, des mois peuvent passer sans mention de l'activité de la Ligue.

Nous avons enfin consulté le journal *La Croix* et cherché des articles qui mentionnent l'activité des sections des jeunes. Entre 1922 et 1933, une trentaine d'articles sont publiés, de longueur inégale. La majorité d'entre eux viennent faire le compte rendu de semaines de formation des directrices de sections.

Bibliothèque Marguerite Durand

La bibliothèque Marguerite Durand possède un dossier documentaire sur la LPDF, sous la côte DOS 396 LIG. Il s'agit d'une vingtaine d'articles publiés provenant de divers journaux comme *Le Figaro*, *La vie catholique*, *Le Soleil*, *Libre parole*, *La gazette de Liège*. Ils peuvent mentionner

l'activité de la LPDF lors de Congrès, faire des comptes rendus de conférences organisées par la Ligue ou présenter des interviews des dirigeantes de la Ligue au début du XX^e siècle. Aucun de ces articles ne mentionne la section des jeunes.

Centres de conservation d'archives régionaux

Puisque la LPDF a été une association de masse avec de nombreuses sections en province, nous avons aussi cherché à savoir si des exemplaires du journal des jeunes étaient conservés à Toulouse. Les archives départementales de la Haute-Garonne, les archives municipales, les fonds des bibliothèques ont été consultés ainsi que ceux de l'Institut Catholique mais ces pistes n'ont pas abouti. Nous avons aussi contacté le responsable des archives du diocèse de Toulouse afin de savoir si des documents sur la section toulousaine avaient été conservés. Cependant, les archives de la maison des œuvres ont été perdues et il n'y a pas d'autres documents disponibles sur la Ligue et sa section de jeunes filles.

Archives privées

Les archives de la Ligue patriotique des Françaises sont aujourd'hui conservées par l'Action catholique des femmes. Cette association est issue des évolutions successives de la fusion de la LPDF en 1933 avec une autre ligue féminine, la Ligue des femmes françaises et le siège se situe à Paris, rue de l'Université. Aucun versement à un centre d'archive n'a été effectué, l'association a gardé en totalité les documents de la Ligue sauf les fichiers des adhérentes qui ont été détruits.

Les documents depuis la création de la LPDF en 1902 sont conservés dans les caves de l'association. Ils sont regroupés dans des cartons numérotés : un classement a été effectué par des membres de l'association ainsi qu'une stagiaire de l'école des Chartes il y a une dizaine d'années. Cependant, lors de notre visite, il n'a pas été possible de trouver un cahier avec l'inventaire des cartons. C'est grâce à l'inventaire réalisé par Magali Della Sudda que nous avons pu sélectionner deux cartons uniquement consacrés à la section des jeunes, numérotés H446 et H579. Le premier est divisé en sous chemises et contient des plans de conférences, des comptes rendus d'activité, des exemplaires de périodiques ainsi qu'un dossier consacré à la JOCF avec une correspondance entre les dirigeantes de la Ligue et l'abbé Guérin. Le deuxième carton comporte deux chemises consacrées à la section des jeunes de la LFAC que nous n'avons donc pas consultées ainsi qu'une chemise avec divers documents sur la section des jeunes : rapports d'activité, livrets de présentation

de la section, plans de conférences et quelques numéros des journaux adressés aux jeunes. En plus de ces cartons, nous avons aussi consulté le H4 consacré à l'histoire de la Ligue qui comporte notamment une interview de Marie du Rostu – dirigeante de la section – le H62 qui regroupe des publications de la Ligue, le H92 qui comporte les procès verbaux des réunions du conseil central de la Ligue ainsi que les H395 et H400 consacrés aux sections rurales et à la spécialisation rurale de la LPDF mais aussi de la LFAC.

Des récents travaux ont détruit les rayonnages où les périodiques de l'association étaient jusque là conservés. Ils ont été déplacés et mis dans des cartons très volumineux, ce qui rend leur consultation difficile. Les collections ne sont pas complètes : un dégât des eaux a eu lieu il y a quelques années et certains cartons ont été endommagés et enlevés. Les journaux ont été regroupés par année sous la forme de volumes reliés. Nous avons ainsi pu consulter la *Page des Jeunes* de 1925 à 1931, nous n'avons pas trouvé d'exemplaires précédant 1925, ainsi que son supplément, la *Page des Jeunes Illustrée* de sa création en juin 1925 à 1932. Nous avons complété notre corpus de *l'Écho* entre 1925 et 1933 avec des articles mentionnant la section des jeunes, fréquents au début puis de moins en moins nombreux par la suite. Enfin, nous avons aussi consulté les exemplaires de *Servir*, journal destiné aux dizainières de 1926 et 1927 et *Semer*, adressé aux jeunes rurales, pour 1932 et 1933. Pour la *Page des Jeunes* et la *Page des Jeunes Illustrée* nous avons lu l'intégralité des numéros conservés. Pour *Semer* et *Servir*, nous nous sommes uniquement intéressés aux articles les plus pertinents pour notre étude ; le premier périodique comporte à la fin de chaque volume une table analytique avec la liste des sujets abordés dans l'année.

CHAPITRE 2 – GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT DE LA SECTION DES JEUNES DE LA LPDF

I. Les fondations de la section : LPDF et jeunesse catholique (1902-1920)

La section des jeunes s'insère dans le dispositif de la Ligue patriotique des Françaises. Celle-ci est créée dans un contexte politique de tensions au début du XX^e siècle entre catholiques et républicains anticléricaux alors au gouvernement. La question de la création d'un groupement réservé aux jeunes ne fait pas partie de ses objectifs de départ. C'est seulement après la Grande Guerre que les catholiques se rendent compte que la formation chrétienne des jeunes filles a été négligée et qu'il est alors nécessaire de prendre en charge leur encadrement. La section des jeunes de la LPDF prend place dans ce contexte et découle de la prise en considération de la jeunesse féminine par les catholiques ainsi que l'évolution de la Ligue, qui doit faire valoir la pertinence de la création d'une telle structure.

A) La naissance d'une organisation de masse : la Ligue patriotique des Françaises

Les origines de la Ligue

La Ligue patriotique des Françaises voit le jour le 21 mai 1902 lorsque ses statuts sont déposés à la préfecture de Paris. Elle est issue de la scission entre le comité parisien et le comité lyonnais d'une autre ligue féminine, la Ligue des femmes Françaises.

À l'origine de l'engagement des femmes catholiques sur le terrain du politique et dans des ligues se trouve une souffrance sociale : les mesures anticléricales instaurées dès le début du siècle viennent frapper les catholiques et détruire les structures religieuses mises en place au long du XIX^e siècle, privant ainsi les femmes d'espaces de transmission de la culture catholique. Les femmes de la bourgeoisie ou de la noblesse catholique ressentent cette douleur commune qui vient les atteindre dans leur foi mais aussi dans leur mission d'éducatrices. La foi profonde de ces femmes entraîne un besoin d'affirmer leurs convictions religieuses et l'espace public est un exutoire par où s'expriment leur souffrance : « au tournant du siècle, la violence du contexte politique et l'intensité des souffrances vécues amènent des élites féminines du catholicisme français à s'engager en politique comme d'autres entrent en religion¹ ». Le catalyseur de la mobilisation féminine est la loi du 1^{er}

1 CHOLVY Gérard (dir.), *La religion et les femmes*, Montpellier, CRHM-université Paul-Valéry, 2002, p. 235

juillet 1901 sur les associations dont une conséquence est la mise sous contrôle préfectoral des congrégations religieuses. À Lyon, le père jésuite Antonin Eymieu et Jeanne Lestra, une bourgeoise catholique, sont à la tête de la mobilisation catholique féminine et ils réussissent à réunir plus de 600 000 signatures dans une pétition pour annuler le vote de cette loi, déposée au Sénat le 14 juin 1901¹.

Progressivement, l'idée émerge de créer une organisation féminine destinée à soutenir les candidats catholiques aux élections législatives du printemps 1902 : l'association prend le nom de Ligue des femmes Françaises. Jeanne Lestra est nommée présidente générale en octobre 1901 et des comités se forment dans d'autres villes du pays, 93 comités départementaux sont fonctionnels au printemps 1902. L'objectif principal de la LFF à sa création est donc de lutter, comme l'explique Marie Frossard – secrétaire générale de la LPDF par la suite – lorsqu'elle revient sur les origines de la Ligue au cours d'une conférence devant les jeunes filles de la Ligue en 1923 : « des lois se préparaient contre la liberté d'enseignement, la liberté d'association, la liberté de conscience et on voulait secouer l'indifférence, soulever l'indignation de toutes les Françaises, de toutes les chrétiennes, de toutes les mères² ». En effet, puisque le gouvernement républicain alors en place instaure des mesures anticléricales, les femmes catholiques comprennent que la seule manière de faire changer les choses est de faire accéder au pouvoir des candidats catholiques et de transformer la société pour permettre la restauration d'un ordre chrétien par la loi³. Les ligueuses aident à la levée de fonds pour les campagnes électorales et participent à la distribution de tracts politiques afin d'alerter les autres citoyens sur la politique du gouvernement et les dangers qu'elle représente pour le pays. Cependant, les élections du printemps 1902 sont un échec pour les catholiques qui ne parviennent pas à obtenir la majorité parlementaire.

Rapidement, la tension entre le comité lyonnais et le comité parisien de la LFF augmente. Les ligueuses parisiennes souhaitent poursuivre la mobilisation en vue des prochaines élections législatives et se rapprochent de l'Action libérale populaire, parti politique catholique dirigé par Jacques Piou, tandis que les ligueuses lyonnaises préfèrent se recentrer sur leur foi et arrêter d'intervenir dans le champ politique. Divergences et divisions s'accroissent jusqu'à provoquer la scission de la Ligue : le comité parisien se sépare de la LFF et prend le nom de Ligue patriotique des Françaises en mai 1902. La dimension de lutte pour la défense de la religion est présente dès les premières lignes des statuts de la Ligue : « née de l'indignation générale, la *Ligue patriotique* veut

1 DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines dans la France catholique du début du siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002, vol. 73, n° 1, p.46

2 ACF, H395, Rapport de Mlle Frossard à la semaine des jeunes de 1923, p. 1

3 SUDDA Magali Della, « Les femmes catholiques à l'épreuve de la laïcité » dans *Politiques de la laïcité au XXe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 124

protester contre l'injustice, *réagir* contre l'indifférence, *protéger* l'âme du peuple et l'âme de l'enfant et *travailler*, par tous les moyens d'action à la portée des femmes, à défendre la Foi et la Liberté¹ ». Il s'agit ainsi pour les ligueuses de « rendre service » à la population et de travailler afin de regagner le terrain perdu par l'Église catholique grâce à la mise en place d'œuvres électorales et sociales.

Les fondatrices de la LPDF

La Ligue patriotique des Françaises correspond à un « véritable engagement collectif de femmes sur la scène masculine du politique² ». Parmi les femmes qui ont participé aux débuts de la Ligue, trois groupes se distinguent : les femmes appartenant à la noblesse ou la haute aristocratie, les riches bourgeoises issues de la bourgeoisie industrielle et les religieuses séculières, particulièrement les Filles du Cœur de Marie.

La Société des Filles du Cœur de Marie est une société secrète féminine, non déclarée à la préfecture, qui dépend de la Compagnie de Jésus. La particularité des FCM est que les adhérentes mènent une vie consacrée sans porter d'habits religieux ni vivre dans un couvent, elles sont disséminées dans la société civile. Elles prononcent leurs vœux et les renouvellent chaque année, « les vœux sont prononcés après une période de postulat puis de noviciat. Afin de laisser aux femmes le choix de leur engagement, les mineures de moins de seize ans ne sont pas admises au postulat³ ». Elles peuvent ensuite vivre dans le siècle et retourner dans leurs familles. Au début du XX^e siècle, environ 5 000 femmes font partie de la Société et elles sont sous la direction de leur supérieure, Mlle Faivre. Elle est sollicitée par Antonin Eymieu, révérend père jésuite à l'origine de la LFF, pour que les FCM s'engagent dans la Ligue et aident à sa mise en place. Les plus ferventes sont ainsi envoyées aider à l'organisation⁴. Elles font également partie des premiers cadres de la Ligue qui prennent en charge la direction de la LPDF après la scission. Elles représentent ainsi « l'instrument d'une reconquête cléricale échappant à l'œil préfectoral et parfaitement soumise aux directives de la hiérarchie ecclésiastique⁵ » Parmi elles se trouve Marie Frossard (1863-1954), nommée

1 Congrès de la LPDF, Lourdes, 1906, p. 198

2 CHOLVY Gérard (dir.), *La religion et les femmes*, op. cit., p. 236

3 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage en France et en Italie: socio histoire de la politisation des femmes catholiques au sein de la Ligue patriotique des Françaises (1902-1933) et de l'Unione fra le donne cattoliche d'Italia (1909-1919)*, Thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2007 p. 61

4 SUDDA Magali Della, « Discours conservateurs, pratiques novatrices », *Sociétés Représentations*, 2007, n° 24, n° 2, p. 211-231.

5 SUDDA Magali Della, « La charité et les affaires. le cas de la ligue patriotique des françaises (1901-1914) », *Entreprises et histoire*, n° 56, n° 3, 2009, p. 13

secrétaire générale de la Ligue de sa formation jusqu'en 1933 et membre des FCM depuis 1894 mais aussi la baronne Ghislaine de Brigode (1831-1923), désignée pour être à la tête du comité parisien de la LFF et qui devient par la suite la première présidente de la LPDF. Cependant, son attachement au libéralisme ainsi que sa prise de position en faveur de l'ALP lui valent l'hostilité de nombreuses ligueuses qui adressent leurs plaintes à l'archevêque de Paris. En 1906, lors du renouvellement des membres du bureau de la Ligue, la baronne de Brigode choisit de ne pas se représenter et démissionne de ses fonctions¹.

Le deuxième type de femmes qui fait partie des fondatrices de la LPDF est celui que l'on peut appeler « les femmes politiques », c'est à dire des femmes le plus souvent issues des classes aisées qui ont déjà une expérience politique en ayant soutenu les campagnes de leurs maris ou de membres de leur famille. C'est le cas de la baronne Geneviève Reille, deuxième présidente de la LPDF entre 1906 et 1910, qui occupe une part active dans l'entreprise politique de son époux et dont la connaissance des rouages du système politique permet l'organisation d'actions pour la LPDF². Ces femmes, pour la majorité issues de l'aristocratie alliée au monde industriel ou de la bourgeoisie – notamment industrielle et patronale – intègrent le conseil central de la Ligue à partir de 1906, quand le cercle des dirigeantes de la Ligue s'élargit³. Elles sont sollicitées pour leur expérience politique et de gestion pour les épouses d'industriels mais aussi pour leur soutien financier et les réseaux d'influence dont elles disposent. Elles participent à la mise en place ainsi qu'à la gestion de la Ligue et tiennent un rôle important dans la rationalisation de l'organisation de la LPDF.

Leur appartenance aux FCM vient pour certaines se superposer à leur origine sociale. C'est le cas de la baronne Geneviève de Brigode, arrière-petite-fille de La Fayette, remplacée à la présidence de la Ligue par la baronne Reille, issue de la noblesse d'Empire. La vicomtesse Marthe de Vélard, troisième présidente de la LPDF est également issue d'une famille fortunée. Pour l'historienne Anne-Marie Sohn, « le Gotha français se retrouve à la tête de la LPF⁴ » puisque le reste des responsables régionales et départementales de la Ligue appartient aussi majoritairement aux classes les plus aisées de la société.

1 DIEBOLT Evelyne (dir.), *Militer au XXe siècle : femmes, féminismes, Églises et société*, Paris, Houdiard, 2009 p.67

2 COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Destins de femmes : religion, culture et société, France XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Letouzey et Ané, 2010, p. 346

3 SUDDA Magali Della, « La charité et les affaires... » *op. cit.*, p.16

4 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique : l'exemple de la ligue patriotique des françaises » dans *Stratégies des femmes: Amsterdam, Berlin, Boston, Londres, New York, Paris, Philadelphie, Rome : livre collectif*, Paris, Tierce, 1984, p. 108

L'engagement de ces femmes prend place au sein de la première Action catholique. Au début du XX^e siècle le climat conflictuel entre républicains anticléricaux et l'Église fait naître au sein du catholicisme une angoisse face à un avenir qui se veut incertain. Une des conséquences de cette situation est l'irruption massive de laïcs dans l'Église qui souhaitent participer à la défense ainsi qu'à la reconquête religieuse du pays et ressentent le besoin de se regrouper. En parallèle, le clergé développe aussi un discours axé sur l'union face aux menaces qui pèsent sur la religion et l'importance de la diffusion de la foi catholique¹. Les ligues féminines qui voient alors le jour sont un exemple des actions menées par les femmes catholiques et elles connaissent un grand succès grâce à œuvres existantes ou des nouvelles². Ces idées s'incarnent dans la LPDF comme l'explique Marie Frossard lorsqu'elle expose que « la Ligue a voulu lutter contre la tempête antireligieuse et pour le maintien de la foi en France³ ».

Une action électorale et politique genrée

Les actions mises en œuvre par les femmes catholiques au sein de la LPDF ont pris diverses formes selon leurs buts. L'intervention dans le champ politique en est une des premières manifestations. Une des principales difficultés à surmonter pour l'association est le fait que les ligueuses doivent réussir à « s'insérer dans un champ où elles ne peuvent pas être les actrices principales puisqu'elles ne votent pas⁴ ». Deux éléments sont à prendre en compte pour la compréhension du contexte de formation de la LPDF : d'abord, le régime libéral et anticléric en place qui est perçu comme une menace et ensuite l'exclusion des femmes du suffrage, supposé être universel depuis 1848. L'action politique dirige l'action de la LPDF à ses débuts. Puisque les femmes sont exclues du suffrage et les contraintes liées à leur genre ne leur permettent pas les mêmes moyens d'action que les hommes, les ligueuses doivent trouver d'autres manières d'agir. Pour que leur engagement politique reste en adéquation avec la doctrine de l'Église, elles ne peuvent pas rentrer officiellement en politique. Pour cela, elles « dépolitisent » les questions politiques pour les rendre plus socialement acceptables⁵. Il s'agit ainsi de mettre en avant leur qualité d'épouses et de mères qui veulent protéger leurs foyers des dangers de l'anticléricisme du gouvernement ou des mouvements féministes de la première vague. Elles choisissent ainsi de se positionner comme étant au dessus des partis et des divisions politiques pour justifier leur

1 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2 : 1880-1930*, Toulouse, Privat, 1989, p. 150

2 *Ibid.*, p. 155

3 ACF, H395, Rapport de Mlle Frossard à la semaine des jeunes de 1923, p. 2

4 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 96

5 *Ibid.*, p. 121

engagement porté uniquement par la défense des valeurs chrétiennes. La LPDF se situe à droite sur l'échiquier politique et représente pour ces femmes catholiques un lieu de politisation.

Les statuts de la LPDF définissent sa finalité : « l'association a pour but de défendre par tous les moyens légaux les libertés qui intéressent particulièrement les femmes, notamment la liberté de conscience et la liberté d'enseignement¹ ». Se met ainsi en place un militantisme féminin multiforme : organisation de manifestations, distribution de tracts, collage d'affiches, diffusion de la « bonne presse ». Une division sexuelle du travail politique associée à un engagement d'ordre privé s'établit ainsi au nom de la défense de la famille, tout en respectant les rôles assignés à chaque genre. Lors du congrès de la Ligue en 1910, une adhérente affirme « nous ne faisons pas de la politique, nous formons de bon électeurs² ». Les ligueuses ne revendiquent pas au début de la Ligue le droit de vote féminin et elles s'y opposent même. L'opinion de la LPDF change dans les années 1920 lorsque la question de l'attribution du droit de vote aux femmes semble inévitable. Elle se rallie alors au mouvement, sans pour autant avoir participé ou organisé des manifestations en public. En effet, il ne s'agit pas d'une association féministe et les actions engagées restent contraintes par les normes de genre et par la hiérarchie des sexes qui est même acceptée et valorisée puisque résultant d'une création divine³.

Une association de masse

L'alliance LPDF et ALP connaît des tensions à partir de 1906 : certaines ligueuses sont réticentes à la présence d'hommes dans leur mouvement et l'attribution des fonds récoltés aux candidats ne fait pas toujours l'unanimité. Après le vote de la loi de Séparation de 1905 ainsi que les élections législatives l'année suivante qui voient une nouvelle fois une défaite catholique, la LPDF décide de rompre son union avec l'ALP et se détourne progressivement de la mobilisation politique. En parallèle, la LPDF se rapproche de la hiérarchie ecclésiastique : un changement d'alliance s'effectue. Cet événement peut aussi s'analyser avec le changement à la tête de l'Église catholique. Au pontificat de Léon XIII (1878-1903) succède celui de Pie X (1903-1914), beaucoup moins conciliant que son prédécesseur sur la question des engagements féminins dans le champ politique⁴.

1 Congrès de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1906, p. 197

2 Congrès de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1910, p.123

3 « Ligueuses de France, nous vous croyons de ferventes catholiques : en ce cas vous comprendrez pourquoi Dieu vous a faites la compagne de l'homme, et puisque dans sa divine sagesse Il a créé l'homme le premier, respectons, Mesdames, l'ordre établi par Dieu. Laissons au mari la première place, celle du maître. », FRANCESCA, *Le manuel d'une ligueuse*, Dijon, Imprimerie Davantière, 1909, p. 12

4 SUDDA Magali Della, « Les femmes catholiques à l'épreuve de la laïcité », *op. cit.*, p. 30

Les ligueuses abandonnent ainsi l'action électorale pour se tourner vers la religion et le social et agissent dans le privé.

En 1906 se déroule à Lourdes le premier Congrès de la Ligue, considéré par Marie Frossard comme le moment où « la Ligue trouva son orientation définitive¹ » et passe progressivement d'un groupe de dames d'œuvres à une association de masse². La LPDF réorganise sa direction et met en place une spécialisation et rationalisation de son organisation où les postes de direction sont attribués selon les compétences des ligueuses³. Il s'agit ainsi de mettre en place une structure stable afin de gérer le fonctionnement de l'association qui ne cesse de grandir. Un comité directeur, le Conseil central sert de pilier à la Ligue qui peut par la suite implanter de nouveaux comités locaux dans le reste du pays. Cette structure hiérarchisée permet le développement de la Ligue et son implantation dans tout le pays ainsi que la stabilité de la Ligue, comme l'expose une des conférencière de la LPDF lors d'un Congrès lorsqu'elle présente « la nécessité de la centralisation pour protéger les intérêts généraux et l'utilité de la décentralisation pour sauvegarder les intérêts locaux⁴ ».

Ce sont des femmes qui tiennent les postes de direction, la LPDF est en autonomie vis à vis du clergé. La Compagnie de Jésus conserve quand même une influence à travers l'aumônier général de la Ligue qui conseille les ligueuses, le premier à tenir ce rôle est le jésuite Régis Pupey-Girard⁵. Les fichiers des adhérentes n'ont pas été conservés par la Ligue. Il est possible de savoir leur nombre grâce aux publications du journal de la Ligue, *L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises*, qui fait connaître régulièrement les effectifs, même si ces chiffres peuvent avoir été grossis. En 1914, la Ligue comporte presque 550 000 adhérentes. En 1933, elles sont plus de 1 200 000.

Le recrutement des adhérentes s'opère fréquemment avec l'aide d'une personnalité et de ses réseaux locaux. Dans les campagnes, l'initiative de la création d'un comité local vient d'une ou de plusieurs ferventes catholiques qui se réunissent et forment un groupe qui s'affilie à la LPDF, après s'être assurées de l'appui du curé de leur paroisse. En ville, le processus est équivalent, certaines femmes se déplacent même dans les paroisses afin de faire de la propagande en faveur de l'adhésion à la Ligue. Le recrutement est plus lent dans le milieu ouvrier, regardé avec méfiance par les femmes aisées. D'autres techniques sont utilisées afin de recruter, Anne-Marie Sohn présente l'exemple d'Essonnes où la Ligue profite de la création d'une nouvelle paroisse pour ouvrières

1 ACF, H395, Rapport de Mlle Frossard à la semaine des jeunes de 1923, p. 2

2 SUDDA Magali Della, « La charité et les affaires... », *op.cit.*, p. 14

3 *Ibid.*, p. 18

4 Congrès régional de la Ligue patriotique des Françaises, Paray-le-Monial, 1909, p. 4

5 SUDDA Magali Della, « La politique malgré elles », *Revue française de science politique*, 2010, Vol. 60, n° 1, p.39

papetiers afin de s'implanter¹. C'est grâce à de puissants relais et réseaux que la Ligue voit le nombre de ses adhérentes augmenter. La baronne Reille, deuxième présidente, présente ce qui est pour elle la composition d'un comité local efficace : cinq femmes issues de l'aristocratie, cinq de la bourgeoisie, cinq du commerce et cinq du peuple². Les adhérentes doivent toutes payer une cotisation annuelle de quelques francs. Certaines peuvent devenir des membres sociétaires si elles versent 25 francs par an ou si elles règlent la somme de 500 francs.

Afin de structurer les actions menées par la Ligue, des spécialisations sont créées sous la forme de sections, chacune confiée à une ligueuse qui est chargée de s'assurer du bon fonctionnement. Parmi elles, une section consacrée aux jeunes filles est créée aux débuts de la Ligue et connaît un développement singulier. La prise en considération de la jeunesse par les catholiques

B) La prise en considération de la jeunesse par les catholiques

L'encadrement de la jeunesse catholique

Au début du XX^e siècle, une nouvelle catégorie apparaît dans la population : la jeunesse, notamment rendue visible au cours du XIX^e siècle avec la figure de l'étudiant qui représente l'archétype du groupe des jeunes. La jeunesse apparaît comme une réalité sociale – et non biologique – qui résulte de l'organisation des différents âges de la vie dans la société. Les adultes se rendent compte de la nécessité de mettre en place des structures spécifiques pour accueillir et encadrer ces jeunes et souhaitent ainsi pouvoir les influencer. C'est notamment le cas des partis politiques dont les groupements de jeunes forment un sous-ensemble et leur permettent d'avoir un vivier de futurs militants à former en adéquation avec leur ligne politique. L'ALP de Jacques Piou est la première grande formation politique qui met en place un groupement dédié aux jeunes à sa création en 1904 – la Fédération de la jeunesse libérale dont le nom est complété par la suite en Fédération de la jeunesse libérale, républicaine et patriote – suivie ensuite par d'autres partis après la Grande Guerre³.

Les catholiques se rendent compte de l'importance que représente cette partie de la population et décident de développer des actions à son intention afin de la garder sous leur influence. Pour Gérard Cholvy et Jean-Marie Hilaire, les années avant la Première Guerre mondiale

1 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques... », *op. cit.*, p. 111

2 SUDDA Magali Della, « La politique malgré elles », *op. cit.*, p. 41

3 BÉGUEC Gilles, « Partis politiques et groupements de jeunesse », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008, p. 2

correspondent à une période de « renaissance religieuse au sein de la jeunesse¹ » où de nouvelles formes d'organisation voient le jour afin de participer à l'encadrement des jeunes. L'Association catholique de la jeunesse française (ou ACJF) est créée dans cette optique par un laïc, Albert de Mun, en 1886 afin d'effectuer un regroupement des forces catholiques. Il s'inscrit dans la continuité des structures existantes mais l'association connaît des débuts un peu lents car son recrutement se limite aux classes aisées : seulement 70 groupes sont créés en 1891 qui réunissent 5 000 adhérents². Il s'agit d'une association composée uniquement de laïcs, conseillés par des aumôniers jésuites, avec une grande fidélité à Rome. Si l'Église est d'abord réticente face à ce mouvement qui échappe à son contrôle, elle soutient par la suite l'Association. Selon ses statuts, l'ACJF vise à « coopérer au rétablissement de l'ordre social chrétien », elle encourage la vie religieuse de ses adhérents et l'aide sociale. À la fin du XIX^e siècle, l'association prend son essor et élargit son recrutement au delà des jeunes de bonne famille : elle compte plus de 140 000 membres en 1913, ce qui fait d'elle la première organisation de jeunesse en France³. Elle touche désormais tous les milieux sociaux, le rapport d'une retraite organisée en 1922 révèle que sur 10 500 participants, 20 % sont étudiants, 23 % employés, 21 % ouvriers et 36 % paysans⁴. L'ACJF est bien vue par le clergé, elle prend part à la défense religieuse ainsi qu'au renouvellement du clergé puisque certains de ses membres choisissent de devenir prêtres, ce qui lui vaut une solide base paroissiale. L'ACJF représente ainsi la première organisation de jeunesse en France et elle encourage la vie religieuse de ses adhérents tout en s'investissant dans l'aide sociale. Les dirigeants participent au dynamisme du mouvement à ses débuts, notamment Henri Bazire (président de 1899 à 1904) ou Jean Lerolle (1904-1909) qui décident après leur présidence de s'engager dans la vie politique en rejoignant l'ALP de Jacques Piou.

Parmi les mouvements de jeunesse qui ont marqué la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle on peut également citer le Sillon qui représente le catholicisme social dans sa version démocratique. À l'origine du Sillon se trouve une personnalité : Marc Sangnier, issu d'une famille aisée parisienne. Le courant de pensée suivi par le mouvement s'incarne dès 1894 dans une revue, *Le Sillon*, et poursuit un objectif de double réconciliation : entre l'Église et la République et entre l'Église et le monde ouvrier. Le Sillon prend la forme de groupements et les adhérents, issus de diverses origines sociales, se réunissent lors de cercles d'études. En 1905, presque 650 groupes

1 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2, op. cit.*, p. 162

2 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1999, p. 114

3 HILAIRE Yves-Marie, « L'Association Catholique de la Jeunesse Française : les étapes d'une histoire (1886-1956) », *Revue du Nord*, vol. 66, n° 261, 1984, p. 905

4 *Ibid.*, p.912

affiliés au Sillon réunissent 10 000 jeunes garçons¹. Si l'ACJF est composée majoritairement d'adhérents, les sillonnistes sont des militants qui n'hésitent pas à aller s'engager sur le terrain politique. L'Église catholique se méfie de cet engagement et il est reproché au mouvement son « modernisme social ». Marc Sangnier poursuit son engagement politique, après avoir fondé le journal *La Démocratie* il crée le parti politique de la Jeune République en 1912. Cet engagement politique déplaît fortement à Rome et en 1926 Pie XI condamne publiquement le mouvement. La postérité du Sillon s'avère cependant féconde puisque plusieurs de ses membres mènent par la suite des carrières politiques ou sociales².

La Séparation ainsi que les tensions des Inventaires accentuent la volonté de l'Église d'organiser la jeunesse : « bien des évêques et des prêtres jusqu'alors réticents vis-à-vis de la place à accorder aux laïcs dans les œuvres, sentent le besoin d'unir les énergies dans un élan de défense religieuse³ ». Les patronages se multiplient pour maintenir les jeunes gens sous une autorité catholique après leur première communion. Mais le choc de la Grande Guerre frappe la jeunesse de plein fouet, les décès massifs perturbent les œuvres de jeunesse et modifient les rapports entre les âges. C'est un nouveau désir d'autonomie qui s'exprime alors parmi la jeunesse accompagné par une expression de nouvelles aspirations qui entraîne la mise en œuvre de nouvelles pédagogies, dont une spécialisation des mouvements avec l'instauration d'une différenciation des milieux sociaux. Les années 1920 sont ainsi marquées par un développement des mouvements de jeunesse de l'Action catholique spécialisée. En effet, jusque là il n'y a pas de mouvement spécialisé mais seulement des organisations chrétiennes de jeunesse à visée éducative et sans sociabilité spécifique. La situation change avec la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) créée en 1927 et rapidement suivie par la constitution d'organisation de jeunesse agricole (JAC) et étudiante (JEC) en 1929 sur lesquelles nous reviendrons plus en détail par la suite.

Il s'agit ainsi de prendre en considération la réalité humaine. Sans hiérarchisation entre ces mouvements, ils permettent une réappropriation de la foi par des jeunes qui s'étaient tenus jusque là éloignés de l'Église. Les jeunes gens s'affirment de manière autonome en marge des pédagogies traditionnelles qui dominaient jusque-là. Pour Antoine Prost, le développement de ces mouvements « atteste qu'ils répondent à un besoin et connaissent un réel succès⁴ » puisqu'ils permettent de mieux prendre en compte les besoins des adhérents et d'avoir des réponses plus adaptées. Ils

1 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1999, p. 129

2 *Ibid.*, p. 132

3 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2, op. cit.*, p. 164

4 PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 13, 1987, p.42

représentent de puissants facteurs d'intégration sociale : ils ne remettent pas en cause la hiérarchie sociale et participent même au renforcement de l'organisation de la société. L'ACJF accepte de devenir la structure fédérative pour les coordonner. Une autre originalité de ces mouvements réside dans le fait qu'ils mettent en place « l'encadrement de jeunes par d'autres jeunes¹ » puisque les patronages ou cercles d'études sont supervisés par des adultes, tandis que ces nouvelles structures privilégient un encadrement de jeunes par leurs pairs. Avec l'ACJF s'installe ainsi une « véritable organisation-souche² » qui permet le développement d'autres structures variées qui s'adaptent aux besoins sociaux, religieux ou encore scolaires. Cependant, l'ACJF reste dans un monde masculin et n'englobe pas les organisations de jeunes filles qui surgissent. Il n'y a jamais eu d'Action catholique de la jeunesse française féminine, bien que des branches féminines des JOC, JAC et JEC – la JOCF, JACF, et JECF – aient vu le jour à partir de la fin des années 1920³.

Les mouvements catholiques féminins

Les mouvements de jeunesse féminins ne connaissent pas le même développement que ceux dédiés aux jeunes garçons. C'est au cours du XIX^e siècle que la notion d'adolescence prend progressivement son sens actuel et elle se définit d'abord à partir d'un critère physiologique : le début de la puberté. Les dictionnaires de l'époque révèlent la confusion qui s'établit entre les termes adolescence et jeunesse, qui semblent vouloir désigner la même catégorie de la population⁴. Pour l'historienne Agnès Thiercé, ce sont les politiques scolaires de la Troisième République qui permettent l'élargissement de la catégorie « adolescence » aux jeunes filles puisque l'enseignement secondaire donne une « existence collective à l'adolescence féminine⁵ ». Les grandes lois scolaires de la fin du XIX^e siècle affectent plus les jeunes filles que les garçons. Les républicains alors au gouvernement souhaitent arracher les femmes des bras de l'Église et pour cela ils développent la création d'écoles publiques de filles, qui ne reçoivent cependant pas la même éducation que les garçons de leur âge. Après la Grande Guerre, l'école se veut de plus en plus égalitaire mais la société considère toujours la différence des sexes comme une évidence et continue à séparer les deux genres.

1 PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p.41

2 HILAIRE Yves-Marie, « L'Association Catholique de la Jeunesse Française... », *op. cit.*, p. 906

3 Les JOCF, JECF et JACF voient le jour respectivement en 1928, 1930 et 1933.

4 « “Dans le langage scientifique adolescence et jeunesse sont synonymes et expriment l'âge compris entre l'enfance et l'état adulte. Mais dans le langage ordinaire, il y a une nuance, et adolescence désigne de préférence la première partie de la jeunesse” écrit le Littré, ajoutant comme le Larousse qu'adolescence “ne se dit guère qu'en parlant des garçons” », THIERCÉ Agnès, « « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III^e République) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4, p.1

5 *Ibid.*, p.2

La question de la délimitation du groupe des adolescentes représente un autre obstacle que les jeunes filles doivent surmonter afin d'obtenir la reconnaissance de leur groupe. En effet, si pour les jeunes garçons la généralisation du service militaire marque à la fin de l'adolescence le passage à l'âge adulte, il n'existe pas d'institution similaire créant une même expérience commune pour toutes les filles. Ce passage vers l'âge adulte s'effectue d'une autre manière comme l'expose Gabrielle Houbre : « la reconnaissance des jeunes filles relève d'abord d'un ordre social magnifiant, d'une part, l'état virginal, de l'autre, la menstruation et la virtualité de la procréation¹ ». Les jeunes filles sont donc des femmes qui ne sont pas mariées et qui doivent être vierges. Le recul de l'âge au mariage permet l'apparition de cette nouvelle catégorie dans la société. Selon cette perspective soutenue par les catholiques, le mariage constitue un seuil et correspond à « l'issue la plus "normale" de l'état de jeune fille² » ; le sacrement représente ainsi l'abandon de la jeunesse par les filles qui deviennent des épouses. Par conséquent et en accord avec la division sexuelle de la société, leur place est au foyer. Les jeunes filles bourgeoises qui font des études ne vont pas au-delà du baccalauréat et reviennent par la suite auprès de leurs mères afin de réaliser l'apprentissage de leur futur rôle de maîtresse de maison³. Elles restent sous une forte tutelle familiale qui leur sert de protection contre les mauvaises influences, toujours dans une perspective de sacralisation de leur état virginal. Ainsi, l'expression « de l'école au mariage » est révélatrice de l'encadrement dont les jeunes filles doivent disposer : « les adolescentes sont les épouses et les mères de demain⁴ ».

Durant l'entre-deux-guerres, L'Église catholique entreprend ainsi sa reconquête de la jeunesse, évoquée plus tôt, sans pour autant négliger les jeunes filles. En effet, la même période voit l'émergence de la figure de la jeune fille affranchie, incarnée par la figure de la garçonne et l'Église tente de riposter en proposant d'autres modèles féminins à suivre⁵. L'encadrement de la jeunesse féminine devient une priorité pour les catholiques. La jeunesse féminine doit être préservée à travers notamment une sélection de ce qui lui est enseigné, afin que rien ne la détourne de son dévouement religieux. L'univers féminin est beaucoup plus surveillé que le masculin et le poids des traditions reste fort notamment sur la question de la piété, perçue comme une affaire de femmes, associée à l'idée que « l'église est un de leurs espaces⁶ ». Traditionnellement, les femmes sont pensées comme les « gardiennes » du foyer, depositaires des valeurs de la famille et de la

1 HOUBRE Gabrielle, « Les jeunes filles au fil du temps », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1996, n° 4., p.3

2 KNIBIEHLER Yvonne, BERNOS Marcel, RAVOUX-RALLO Élisabeth et RICHARD Éliane, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Paris, Messidor, 1983, p.127

3 PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 40

4 THIERCÉ Agnès, « « De l'école au ménage »... » *op. cit.*, p.5

5 BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France : XIXe-XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 125

6 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, 1999, les Éd. du Cerf, p.236

communauté, sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour le relèvement moral et religieux du pays. Il s'agit ainsi de reconnaître « l'influence considérable qu'exercent les femmes dans nos sociétés, où elles sont à la fois mères et reines au foyer domestique¹ », d'où la nécessité d'éduquer correctement celles qui sont amenées à tenir ce rôle.

En effet, l'Église n'a pas mis en place d'institution visant à s'assurer du maintien de la persévérance de la pratique religieuse chez les jeunes filles puisque ces dernières restent auprès de leurs mères et imitent leur comportement religieux, elles sont plus assidues dans leur religion que leurs époux. Cette idée de mimétisme et d'exemplarité est reprise par Janet Erskine Stuart dans son manuel d'éducation à destination des jeunes filles catholiques, traduit et publié en France en 1914 : « le premier devoir de toute éducatrice d'une jeune fille catholique est donc de lui montrer, en elle-même, ce que l'élève doit être plus tard² ». L'idée émerge qu'il faut préparer la jeune fille aux responsabilités qu'elle doit tenir et cet encadrement permet aussi de s'assurer de la bonne moralité de ses fréquentations. La jeune fille, particulièrement dans les milieux aisés, reste dans le cocon du foyer familial et ceux qui souhaitent protéger les jeunes filles dénoncent leur impréparation face aux dangers extérieurs. La protection pour les jeunes filles doit s'étendre à toutes et pas exclusivement celles issues de milieux favorisés. Les usines sont perçues comme des endroits remplis de vices et les catholiques souhaitent préserver la moralité des jeunes filles forcées de travailler pour subvenir à leurs besoins. Progressivement, au sein du catholicisme on reconnaît ainsi « la nécessité d'instruire les jeunes filles avec méthode et compétence et de leur donner une formation sérieuse³ ».

Le développement d'initiatives pour assurer l'encadrement des jeunes filles et leur persévérance religieuse n'apparaît pas avant le début du XX^e siècle et surtout après la Grande Guerre, même si quelques structures de ce type existaient déjà mais avec une action et un développement limités. C'est seulement avec l'essor des congrégations féminines au XIX^e siècle dédiées à l'enseignement que sont instaurées des congrégations mariales pour aider les jeunes filles dans l'attachement à leur foi. L'encadrement de ces jeunes filles vise à éduquer cette foi dans des mouvements exclusivement féminins, la mixité est presque inexistante pour respecter la séparation des genres.

Les Enfants de Marie immaculée font partie de cette mouvance. Fondée à l'initiative des Filles de la Charité vers 1830, cette association pieuse de jeunes filles laïques se consacre à Marie. L'objectif suivi est une formation religieuse poussée des membres qui doivent incarner « un idéal de

1 STUART Janet Erskine, *L'éducation des jeunes filles catholiques*, Paris, Perrin, 1914, p. 7

2 *Ibid.*, p. 59

3 Action Populaire, *Françaises*, Abbeville, 1906, p. 55

vie féminine sur les plans privé, social et religieux¹ ». Les jeunes filles se regroupent autour d'une « demoiselle » choisie parmi l'élite sociale de la paroisse et elles se réunissent lors de réunions mensuelles². Elles deviennent des modèles pour leur paroisse et l'accent est mis sur leur piété, elles sont aussi tenues de s'habiller modestement et d'avoir une forte rigueur morale. Le succès du mouvement est lié à l'extension des écoles congréganistes ainsi qu'à la mainmise exercée par le prêtre. L'encadrement de l'Église sur les jeunes filles suit donc un objectif de préservation de la foi de celles qui représentent les mères des futurs catholiques, c'est pourquoi de nombreuses associations ont pour base la piété.

Parmi les mouvements créés à destination des jeunes filles à la fin du XIX^e siècle se trouve le Noël. Créée en 1895 par des Assomptionnistes sous la forme d'une revue – le *Noël* – celle-ci gagne un fort rayonnement si bien que des groupes se forment en 1901 en Bretagne et une Union noéliste l'année suivante³. L'objectif du mouvement est la formation des jeunes filles de pensionnats aux actions à mener dans leur paroisse tout en développant leur culture intellectuelle et spirituelle, en adéquation avec leur position sociale. Le mouvement anime deux revues, une à destination des jeunes filles et l'autre pour les cadettes, elles bénéficient d'un rayonnement dans les élites. Le développement du mouvement est lié aux congrégations de l'Assomption, les adhérentes sont environ 20 000 en 1921 et se regroupent en grande partie dans le Nord du pays.

Ces nouveaux groupements de jeunesse féminine empruntent le même programme suivi par la jeunesse masculine, « piété, étude, action » et mènent leur encadrement en adéquation avec ces principes. Le degré de religiosité des adhérentes devait varier, allant de militantes zélées à des adhérentes plus réservées mais leur engagement ne doit pas être minoré pour autant.

C) Prémices et naissance des sections de jeunes filles de la LPDF

La LPDF et la jeunesse

La Ligue patriotique des Françaises s'insère dans ce cadre et prend en considération le rôle tenu par la jeunesse et particulièrement la jeunesse féminine. Lors de son premier Congrès national en 1906, la Ligue invite un représentant d'une organisation de jeunesse catholique à s'exprimer devant les ligueuses. Son discours est axé sur la mise en danger de la famille face au divorce et au

1 ROMAN-GALÉAZZI Hélène, « Les Enfants de Marie Immaculée », *Rives méditerranéennes* [En ligne], Varia, mis en ligne le 30 juillet 2008.

2 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, op. cit., p. 238

3 *Ibid.*, p. 243

féminisme, présentés comme destructeurs¹. Face à ces menaces, la jeunesse doit réagir et être « toujours et partout l'auxiliaire de la Ligue² ». Les ligueuses se rendent compte de l'importance des jeunes filles dans la société et la nécessité de leur prise en charge : des conférences sont organisées afin de présenter aux ligueuses et plus particulièrement aux dirigeantes du pays comment utiliser les jeunes filles dans leurs comités³. C'est ainsi que l'idée de créer des sections spécialement consacrées aux jeunes naît et les rapports des Congrès qui précèdent la Première Guerre mondiale révèlent que les jeunes filles sont déjà un sujet qui intéresse la Ligue : « La première idée de la Section des Jeunes a été lancée au Congrès de Lourdes en 1907. Reprise au Congrès de Paris en 1913, elle a reçu sa forme définitive au Congrès de Lourdes, en 1918⁴ ». C'est Marie Frossard, secrétaire générale de la LPDF, qui donne la première impulsion aux sections de jeunes au début du XX^e siècle. Ensuite, en 1911, Marthe de Noailat et sa belle-sœur Simone de Noailat assurent la direction des sections qui prennent alors la forme de cercles d'études destinés aux jeunes filles aisées. Marthe de Noailat présente régulièrement le travail mené dans cette section lors de Congrès de la Ligue et elle rédige aussi des guides et instructions pour les causeries des jeunes⁵. Lors du Congrès de 1913, l'idée d'avoir en plus des cercles d'études un groupe d'élite qui agit sur la population émerge mais le projet est interrompu avec la guerre et les réflexions reprennent à partir de 1918.

Créer des sections spécialement pour les jeunes filles, séparées des ligueuses adultes, est justifié par les dirigeantes de la Ligue comme une manière de répondre aux besoins et envies spécifiques de la jeunesse : « les jeunes filles ne pouvaient-elles pas travailler avec les dames ? Oui, sans doute, mais, outre que la jeunesse fort indépendante de nos jours, apprécie infiniment sa liberté et son autonomie, les jeunes filles avaient une ambition particulière ; elles voulaient former des Ligueuses⁶ ». Ce désir de formation est explicité par la suite lors d'un Congrès pour mettre en avant l'objectif souhaité, « former un jour des Ligueuses, non pas plus zélées que celles d'aujourd'hui, ce serait bien difficile, mais plus instruites, plus averties⁷ ». Une deuxième justification dans la

1 Congrès de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1906 :

« Il faut donc la constater et l'envisager sans trouble pour la combattre, Mesdames, l'alarmante régression que je vous signale: d'abord, divorce pour- cause déterminée ; puis, divorce par consentement mutuel ; plus bas, divorce par consentement d'un seul ; plus bas encore, union libre et, dans cette union, nul devoir, nul sacrifice, nulle fécondité! » p. 72

« Enfin, il me semble voir un péril non moins grave pour la famille dans certaines revendications féministes qui, procédant directement du matérialisme, réclament l'émancipation de la femme en dehors de toute morale et de toute religion » p. 73

2 Congrès de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1906, p. 181

3 Lors du Congrès de 1910, une conférence intitulée « Comment utiliser le concours des jeunes filles dans la Ligue » est prévue mais son contenu ne figure pas dans le rapport publié par la suite.

4 ACF, H579, *La section des jeunes*, p. 2

5 COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Destins de femmes : religion, culture et société*, op. cit., p. 301

6 Congrès régional de la LPDF, Paray-le-Monial, 1909, p. 12

7 *Ibid.*

création de groupements dédiés aux jeunes se trouve alors dans le discours officiel de la Ligue : former celles qui sont amenées à devenir les prochaines ligueuses adultes et à prendre la direction de l'association. Les dirigeantes regardent avec bienveillance les plus jeunes puisqu'elles voient parmi elles de futures ligueuses. Si l'emblème de la LPDF est une marguerite, les jeunes filles sont associées aux pâquerettes¹ et l'expression « les parterres de la Ligue » est utilisée pour les qualifier. La LPDF veut donc regrouper ces jeunes filles afin de leur faire bénéficier d'une solide formation apostolique et sociale et qu'elles puissent devenir de futures dirigeantes ou membres de comités locaux, tout en gardant un œil sur leurs fréquentations. Le projet de la Ligue peut se définir comme tel : « La Section des Jeunes a pour but de former des chrétiennes d'élite capables de devenir plus tard des ligueuses dévouées² ».

Pour attirer, regrouper et former les jeunes filles, on demande aux ligueuses adultes de s'intéresser à la jeunesse et devenir « l'étincelle qui allumera dans l'âme des Jeunes l'incendie du zèle apostolique³ ». Les qualités des jeunes filles catholiques mises en valeur par les dirigeantes de la LPDF – facilité d'assimilation, ardeur dans leurs actions, dévouement, générosité ou encore confiance dans l'avenir – font d'elles des éléments moteurs que la Ligue doit mettre à son service. C'est pourquoi elle expose que « aussi notre association fonde-t-elle beaucoup d'espoir sur ses Sections de Jeunes Filles⁴ » car elles permettent de préserver et de « former une élite⁵ ».

La LPDF est donc en accord avec les préoccupations de l'Église à cette période qui veut surveiller et s'assurer de la moralité de celles qui sont amenées à devenir les mères des futurs catholiques. Il s'agit également de donner une formation à ces jeunes pour leur permettre d'affronter les partisans de l'anticléricalisme. Toutes ces idées sont également visibles dans la *Page des Jeunes*, destinée aux membres de la section :

Jusqu'à présent on se s'était que très incomplètement préoccupé de la mise en valeur des facultés intellectuelles et des aptitudes professionnelles des jeunes filles ; aujourd'hui l'attention se porte sur elles... ; il faut qu'elles soient comme des hommes, des *valeurs*.⁶

La jeune fille doit donc être une valeur morale, intellectuelle mais aussi professionnelle et ne peut réussir que si elle s'implique avec l'ardeur que les catholiques semblent associer à la jeunesse. Elle doit également rester irréprochable dans ses actions afin qu'elle puisse pleinement réaliser son

1 « Les “Marguerites” d'hier s'entourent des “Pâquerettes” d'aujourd'hui », Congrès de la LPDF à Paris, 1913, p. 153

2 ACF, H579, *La section des jeunes*, p. 1

3 Congrès national de la LPDF, Paris, 1913, p. 154

4 Congrès national de la LPDF, Lourdes, 1910, p. 60

5 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique*, p. 94

6 BHVP, 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, juin 1918, p. 2

« rôle social¹ ». Ces notions semblent avoir été intégrées par les jeunes filles. En effet, lorsque le journal organise un concours où les membres présentent ce qui caractérise selon elles « la jeune fille française », elles sont nombreuses à mettre en avant la piété et morale dont elles doivent faire preuve tout en exposant leur rôle actif dans la société. Mais les responsables veillent toujours à orienter leurs pensées en corrigeant celles qui mettent en valeur l'indépendance comme qualité, en leur rappelant que « Dieu seul est indépendant, c'est-à-dire ne dépendant de rien et de personne² ». Lors d'une semaine organisée à Paris pour les jeunes de la Ligue, Marie Frossard – secrétaire générale de la LPDF – s'adresse en ces termes aux jeunes filles qui adhèrent à la Ligue : « vous allez entrer dans une armée bien organisée, vous allez être des chefs auxquels on aura donné la préparation militaire, et vous aurez la mission, tout en gardant l'ardeur de vos vingt ans, de maintenir les traditions et la discipline de votre arme³ ». La dimension combattante mise en avant par Marie Frossard se retrouve dans d'autres discours partagés par la Ligue, face aux menaces anticléricales et aux atteintes portées à la religion, les jeunes filles de la LPDF doivent former un rempart et agir pour la défense et la conservation de leur foi.

Justification de l'importance et de l'originalité des sections

Les ligueuses justifient cependant le besoin de l'existence d'une section consacrée aux jeunes face aux organisations déjà existantes qui prennent en charge la jeunesse catholique féminine. Elles prouvent que les sections ne font pas double emploi avec les autres groupements et que leur formation est bénéfique. Dans les publications de l'*Écho* se trouvent ainsi à plusieurs reprises des articles qui visent à expliquer que les sections ne retirent pas les jeunes filles des groupes existants et mettent en évidence la spécificité de la LPDF. Parmi les groupements déjà présents, la distinction se fait entre œuvres paroissiales et œuvres sociales :

Œuvres paroissiales : catéchismes, patronages, écoles libres, denier du culte, chorales, entretien et décoration des autels, visites de malades, propagation de la foi, œuvre des tabernacles, des vocations sacerdotales, apostolat de la prière, ouvroir des missions, œuvres de presse, colportage de bons journaux ; Œuvres sociales : syndicats, mutualités, ouvroirs pour fillettes, garderies de tout petits, recherche d'enfants pour le catéchisme, enquête sur les manuels scolaires, éducation d'une orpheline, habillement de premières communiantes, parrainage d'une paroisse dévastée.⁴

La section ne concurrence pas ces groupements déjà créés car ses membres peuvent faire partie de la section et en parallèle participer ou s'occuper d'une autre œuvre. Pour les ligueuses, la

1 BHVP, 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, novembre 1923, p. 2

2 *Ibid.*, p. 6

3 ACF, H395, Rapport de Mlle Frossard à la semaine des jeunes de 1923, p. 4

4 BHVP, 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 5

section des jeunes vise par conséquent à favoriser leur développement puisqu'elle forme les adhérentes à tout type de dévouement et d'activité. L'expression « école de formation » est récurrente dans les articles, les dirigeantes de la Ligue présentent les sections comme « notre école de formation et notre école d'application¹ ». En effet, elles donnent des connaissances générales aux jeunes filles sur la société et sur les manières d'exercer leur apostolat afin qu'elles puissent adapter leurs actions selon les lieux ou les personnes qu'elles sont amenées à rencontrer. La section vise ainsi à leur donner des connaissances pour qu'elles réalisent leur apostolat, leur volonté seule ne suffisant pas. La Ligue met en place un encadrement méthodique dont elle est fière : « nos méthodes n'ont pas été improvisées ; elles résultent de longues années d'expérience ; elles ont été vécues, comparées et ont fait leurs preuves² ». Elle se place ainsi comme une organisation spécialisée qui maîtrise ce qu'elle fait et présente la section des jeunes comme « un groupement de jeunes filles organisé par la Ligue patriotique des Françaises d'après les méthodes d'apostolat qui lui sont propres³ ». Les sections ont donc leur utilité dans la vie religieuse des paroisses car ces jeunes filles intègrent une structure efficace.

Cependant, les jeunes filles doivent aussi apprendre à savoir agir seules et se confronter elles-mêmes aux problèmes qu'elles pourraient rencontrer. Les solides bases apportées par la section servent à adapter leur réaction. Lors d'une interview donnée en 1976, Marie du Rostu est revenue sur les origines de la section et l'importance de ne pas seulement donner une formation théorique aux jeunes filles : « ce n'est pas en formant, en bourrant le crâne à des jeunes, qu'on les prépare à un mouvement ; il faut qu'ils le connaissent et le rencontrent⁴ ». La section ne cherche pas à modifier la nature de ses adhérentes mais elle souhaite les diriger dans leur don de soi, comme l'expose une conférencière lors d'un Congrès : « notre but est de cultiver la personnalité de nos Jeunes⁵ ». En utilisant les qualités propres à la jeunesse catholique, la section guide et prépare à la vie adulte en formant le sens social des jeunes filles. Puisque celles-ci doivent être initiées aux œuvres sociales, elle représente également un lieu où elles peuvent mettre en pratique leurs enseignements. Face à la multiplicité des contacts que les jeunes filles ont dans leur vie, elle se retrouvent à la merci d'influences néfastes ou malfaisantes. Pour que leurs interactions dans le monde soient réussies, elles sont préparées et leur esprit est dirigé afin qu'elles œuvrent ensemble au « bien commun⁶ ».

1 BHVP, 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, janvier 1923, p. 5

2 *Ibid.*

3 ACF, H79, *La section des jeunes*, p. 1

4 ACF, H4, Interview de Marie du Rostu, 1976, p. 9

5 Congrès national de la LPDF, Paris, 1913, p. 156

6 BHVP, 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1923, p. 6

À travers les conférences réalisées lors des Congrès ou des articles publiés, les dirigeantes mettent en avant l'utilité de la section qui ne gêne pas les œuvres déjà existantes puisqu'elle apporte quelque chose de bénéfique et de nouveau. Les sections ne sont pas une œuvre mais des unions de jeunes filles qui suivent la même formation catholique. Il ne s'agit pas non plus de patronages comme l'expose une conférencière : dans les patronages les jeunes filles reçoivent un même enseignement et sont aidées sans être habituées à agir en retour. Au contraire, dans les sections, les jeunes filles viennent comme elles sont et agissent sans espérer récolter de bénéfice personnel. De plus, à la fin de son patronage la jeune fille se retrouve seule et isolée alors qu'« il y a pour la jeune ligueuse une famille, toute prête à l'accueillir, qui la connaît et l'aime déjà¹ », c'est le comité des adultes de la Ligue. Les sections ne font pas double emploi avec les patronages déjà existants mais sont présentées comme leur « couronnement² ». En effet, les jeunes filles quittent généralement les patronages lorsqu'elles ont plus de vingt ans. Si une section s'y associe, les jeunes filles pourront découvrir l'importance de l'apostolat auprès des plus jeunes et du dévouement de soi. Les directrices de patronages ne doivent pas craindre les sections puisqu'elles agissent à côté, les ligueuses visent à faire comprendre que « la Ligue ne veut pas détruire [les œuvres déjà existantes] et qu'elle doit être considérée comme une aide et une émule dans le bien³ ».

Les fédérations diocésaines de jeunes filles vs les sections

Pour réussir leur implantation et le développement des sections dans tout le pays, la LDPF doit faire face à une organisation rivale : les Fédérations diocésaines de jeunes filles. Elles ont été étudiées par Jacqueline Roux qui leur a consacré sa thèse notamment à partir des documents conservés par deux grandes figures du mouvement ; les archives du secrétariat central ont été détruites en 1945 après leur dissolution⁴. Les Fédérations représentent un autre type de structure qui a pour objectif l'encadrement et l'éducation de la foi des jeunes filles et elles visent aussi la formation d'une élite féminine dans les paroisses⁵. Il s'agit d'unions locales d'œuvres de jeunes filles catholiques. Les premières sont créées au tout début du XX^e siècle, selon la même volonté de regrouper les jeunes filles catholiques qui anime aussi les autres structures mentionnées. Afin de ne pas concurrencer les sections de jeunes de la LDPF – et parce qu'elles visent le même public – les fédérations ne s'implantent pas dans les diocèses où les adhérentes des sections sont déjà

1 Congrès national de la LDPF, Lourdes, 1910, p. 65

2 BHVP, 2 PER 0227, *Écho de la LDPF*, décembre 1917, p. 6

3 *Ibid.*

4 ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne: les Fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une ACJF féminine ?*, Paris, les Éd. du Cerf, 1995, 310 p.

5 BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, p.106

nombreuses. Le premier groupement est créé à Pamiers en 1904 avec les Enfants de Marie et d'autres fédérations voient ensuite le jour dans l'Ariège.

Lors du congrès des Fédérations à Lourdes en juillet 1908, Marie Frossard, alors secrétaire générale de la LPDF, est invitée. Elle ne se déplace pas et envoie son rapport dans lequel elle expose la manière dont elle voit les relations entre la Fédération et la LPDF. Elle met en avant les avantages d'une union entre les deux groupes tout en essayant de dissuader les Enfants de Marie de créer leurs propres cercles d'étude. Selon Jacqueline Roux, « on comprend que Marie Frossard, inquiète de la rivalité existant entre les deux ligues féminines, ait redouté l'émiettement des œuvres » et qu'elle souhaite « réserver à la LPDF le monopole de l'action sociale de la jeunesse féminine¹ ». Les Fédérations continuent de se créer avant la Grande Guerre et poursuivent leur dynamisme dans les années 1920. Entre 1919 et 1924, elles voient le jour à Chambéry, Dijon, Rouen, Bayeux, ou Besançon. Excepté à Marseille, elles ne s'installent pas dans les grandes villes du pays². Le degré d'autonomie des dirigeantes des Fédérations vis à vis du clergé varie selon les diocèses. La coexistence avec des sections de la LPDF se fait parfois harmonieusement, les jeunes filles participent aux deux structures mais parfois la cohabitation est moins paisible. C'est notamment le cas pour le diocèse de Saint-Claude, dans le Jura, où les jeunes de la LPDF n'ont pas le droit d'adhérer à la fédération car les dirigeantes veulent garder le contrôle sur les jeunes filles³. Comme pour les sections de jeunes, elles ont leur journal mensuel mais il reste propre à la fédération : il n'y a pas de bulletin national à l'image de la *Page des Jeunes*. Chaque fédération doit respecter l'autonomie des groupements paroissiaux déjà existants et permettre leur coexistence. Les jeunes filles ont généralement entre 15 et 30 ans et elles adoptent la même devise que l'ACJF : « piété, étude, action ». L'apostolat et le dévouement religieux se situent donc au centre du projet car on considère qu'un « apostolat à base de propagande active est le prolongement naturel de la piété⁴ ». Les Fédérations ne demandent pas forcément à leurs adhérentes d'aller rechristianiser la population française mais elles sont encouragées à agir sur leurs familles et entourage. L'image véhiculée par les bulletins des fédérations met en avant une promotion féminine qui passerait par la supposée vocation naturelle des femmes, c'est à dire le mariage et le maintien du foyer⁵.

Les Fédérations bénéficient de la bienveillance de Pie XI et plusieurs évêques souhaitent qu'elles deviennent la version féminine de l'ACJF, l'idée se développe de plus en plus dans les

1 ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne...*, op. cit., p 34

2 *Ibid.*, p. 75

3 *Ibid.*, p. 84

4 MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques, *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XXe siècle*, Lyon, Éd. l'Hermès, 1980, p. 191

5 ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne...*, op. cit., p 194

années 1920. L'objectif est de regrouper les jeunes filles de différents milieux sociaux dans des cercles afin leur donner une formation religieuse, morale et sociale pour ensuite relier ces groupements avec les Fédérations diocésaines, toutes sous la direction d'une fédération nationale. Celle-ci ne vise donc pas à remplacer les œuvres existantes mais à collaborer avec elles pour avoir une coordination dans les efforts menés. Cependant, le projet de la réalisation d'une union nationale de la jeunesse catholique féminine française est repoussé par l'Assemblée des cardinaux et des évêques, d'abord en 1927 puis en 1928 avant d'être finalement abandonné. Un Secrétariat central voit le jour à Paris en 1928, malgré l'opposition de la LPDF. Un des éléments que le Secrétariat doit arriver à résoudre est de savoir comment réaliser une union générale de la jeunesse féminine catholique qui prend en compte à la fois les Fédérations diocésaines, qui dépendent des évêques, et d'autres groupes de jeunesse appartenant déjà à une structure, comme les jeunes de la LPDF.

Les Fédérations diocésaines doivent aussi faire face à la spécialisation des mouvements d'Action catholique, comme la JOCF ou la JACF, avec laquelle des tensions naissent. C'est la spécialisation des mouvements qui entraîne la disparition des Fédérations diocésaines les plus importantes puisqu'elle cause leur transformation « en simples organismes de transmission de consignes et de coordination¹ ». En 1945, cardinaux et évêques se réunissent et décident la dissolution du Secrétariat central ainsi que des Fédérations. La volonté des Fédérations diocésaines de faciliter les échanges entre les groupements de jeunes filles catholiques n'a pas su convaincre et s'est confrontée à de nombreux obstacles qui n'ont pas rendu possible leur continuité. Les sections de jeunes de la LPDF ne connaissent pas la même trajectoire. Elles font partie de la Ligue, une organisation puissante par son nombre et qui bénéficie du soutien des jésuites ainsi que des Filles du Cœur de Marie. Grâce à ces appuis, les sections s'implantent plus facilement car elles utilisent les réseaux déjà existants de la Ligue et intègrent directement des comités locaux, ce qui a notamment rendu possible leur pérennisation ainsi que leur développement dans une structure de masse à partir de 1920.

1 ROUX Jacqueline, *op. cit.*, p. 280

II. « Les parterres de la Ligue » : structure et évolution de la section des jeunes de la LPDF (1920-1933)

Les sections de jeunes sont intégrées à la LPDF – une association de masse – et tirent avantage de l'expérience de la Ligue sur la manière dont il faut encadrer les adhérentes, afin d'avoir une structure stable et cohérente. En plus d'un Secrétariat central situé à Paris qui pilote les différentes branches de la Ligue, la section des jeunes possède sa propre organisation, calquée sur la LPDF, où les différents niveaux lui permettent de s'adapter aux territoires dans lesquels elle souhaite s'implanter. Les sections évoluent parallèlement à la LPDF et elles bénéficient de puissants relais de leurs actions, que ce soit par l'engagement des dizainières ou encore la diffusion de la presse destinée aux jeunes filles de la Ligue.

A) La structure nationale

La section des jeunes : une branche de la LPDF

Dans les années 1920, l'activité de la section croît de plus en plus et sa direction se calque sur celle de la LPDF. La section bénéficie ainsi d'une organisation hiérarchisée et organisée.

La LPDF possède une hiérarchie pyramidale : les adhérentes forment la base de la Ligue et tout en haut se trouve l'organe directeur, le Conseil Central. Celui-ci est situé à Paris, au siège du Secrétariat central de la LPDF dont la localisation varie au fil des déménagements mais reste dans le centre parisien. Le Conseil central de la LPDF est composé des membres du Bureau¹, des présidentes départementales des sections ainsi que de l'aumônier délégué de la LPDF. Les réunions du Conseil central se déroulent majoritairement à Paris, dans les locaux du Secrétariat, qui ferme au mois d'août. Avant la Grande Guerre, la liste des membres du Conseil central est écrite sur la première page de *l'Écho* mais l'habitude disparaît après le conflit. De 1902 à 1933, la LPDF connaît trois présidentes : la baronne Ghislaine de Brigode (1902-1906), la baronne Geneviève Reille (1906-1910) et la vicomtesse Marthe de Vélard (1910-1933), toutes issues de l'aristocratie. Le poste de secrétaire générale est lui assuré sans interruption de 1902 à 1933 par Marie Frossard. L'aumônier de la Ligue a un rôle de conseil et ne dispose officiellement d'aucun pouvoir sur la direction de la LPDF ainsi que sur les actions menées par la Ligue. Cependant, les différents aumôniers ont pu exercer leur influence sur les membres du Conseil central. Leur position permet

¹ Le Bureau de la LPDF est composé de la manière suivante : une présidente, plusieurs vice-présidentes (généralement trois), une secrétaire générale et son adjointe, une trésorière et une vice-trésorière. Elles sont toutes élues.

aussi à l'Église catholique de garder un certain contrôle sur la Ligue, notamment la Compagnie de Jésus car les premiers aumôniers sont des jésuites : le père Pupey-Girard occupe cette fonction de la création de la Ligue à son décès en 1918, les pères Eymieu et Bréhier lui succèdent par la suite.

Le comité central s'occupe de recevoir les adhésions individuelles ou collectives à la Ligue et les affiliations de groupements. Il s'occupe aussi de planifier et organiser les congrès de la Ligue ainsi que ses pèlerinages. Les actions menées par la Ligue sont multiples : organiser des conférences, des cercles d'études, veiller à la diffusion de la bonne presse, aider les plus démunis... Afin d'agencer toutes ces actions, des sections spéciales sont créées au sein de la Ligue pour permettre une spécialisation des actions menées. Cette division des tâches est mise en avant par la Ligue car elle posséderait le double avantage « de diviser le travail et de permettre à chacune de choisir, suivant ses aptitudes, telle œuvre ou tel mode d'apostolat¹ ». Ces sections sont dédiées d'abord aux conférences, à la presse, au placement des religieuses persécutées. S'ajoutent ensuite de nouvelles sections consacrées aux mutualités, aux syndicats, aux bibliothèques et écoles ménagères. Parmi elles, une section consacrée aux jeunes filles est créée aux débuts de la Ligue. La section des jeunes est donc une partie intégrante de la Ligue, elle ne doit pas se penser à part de son fonctionnement. Après un démarrage un peu lent – les adhérentes ne sont que 600 en 1918 – la section prend réellement son envol avec l'arrivée de Marie du Rostu qui arrive à la direction du mouvement au début des années 1920.

Marie du Rostu (1891-1979), dirigeante des jeunes de la Ligue

Marie du Rostu est issue d'une famille noble d'origine bretonne et vendéenne, attachée au catholicisme². Elle est la quatrième enfant d'une famille de dix. Son unique sœur aînée intègre les Filles du Cœur de Marie et elle la rejoint en 1911 : son engagement religieux se fait dans le siècle et elle commence à accomplir son apostolat en restant près de sa famille. Après la Grande Guerre, elle intègre la Ligue patriotique des Françaises. C'est en 1920, lorsqu'elle est au Mans, qu'on vient lui demander de prendre la direction de la section des Jeunes de la Ligue³. Elle accepte et c'est sous sa supervision que la section devient un mouvement important et dynamique d'apostolat des jeunes par les jeunes, tandis que le recrutement des ligueuses s'élargit aux milieux sociaux les plus populaires⁴. Marie du Rostu dirige également la *Page des Jeunes* ainsi que la *Page des Jeunes*

1 ACF, H62, *Écho-Programme*, p. 57

2 DIEBOLT Evelyne (dir.), *Militer au XXe siècle : femmes, féminismes, Églises et société*, Paris, Houdiard, 2009, p. 277

3 CHAUVIN Charles, *Marie du Rostu, 1891-1979 : une figure du féminisme catholique*, Paris, France, ACGF, 2001, p. 31

4 DIEBOLT Evelyne (dir.), *Militer au XXe siècle ...*, op. cit., p. 278

Illustrée où elle s'adresse fréquemment aux jeunes filles en leur présentant des récits personnels qui doivent leur servir de modèle afin qu'elles aient un comportement exemplaire. Les militantes qui l'ont côtoyée témoignent de sa grande piété ainsi que de ses actions menées en faveur des femmes au sein de l'Église catholique. Son engagement auprès des jeunes lui vaut les encouragements de Pie XI qui souhaite développer l'apostolat spécialisé auprès de la jeunesse¹. Marie du Rostu reste fidèle aux directives pontificales, notamment lors de la condamnation de l'Action Française en 1926 où elle se soumet publiquement à Rome². Elle mène également l'action catholique féminine au niveau international et représente fréquemment les jeunes de la LPDF lors de réunions internationales de ligues catholiques. En 1926, elle est présente lors de la réunion fondatrice pour la création d'un mouvement international de la jeunesse féminine catholique. En 1933, lorsque LPDF et LFF fusionnent, c'est elle qui est nommée Secrétaire générale de la nouvelle ligue formée, la Ligue féminine d'action catholique française³. Elle y reste jusqu'en 1969 puis quitte la Ligue pour s'engager plus intensément auprès des Filles du Cœur de Marie ; elle décède dix ans plus tard, en 1979, après avoir marqué durablement l'Action catholique féminine.

Organisation nationale de la section des jeunes

La section des jeunes fait partie intégrante de la LPDF mais possède sa propre organisation nationale, diocésaine et paroissiale, calquée sur celle de la Ligue.

La présidente générale de la section des jeunes est celle de la Ligue – la vicomtesse de Vélard pour la période étudiée – et l'aumônier de la section est aussi l'aumônier de la Ligue. Celui-ci est chargé d'assurer le contrôle doctrinal des décisions prises ainsi que des publications de la section, notamment la *Page des Jeunes* : ses articles d'éducation religieuse se trouvent sur la première page du journal. La section est administrée par une directrice générale, Marie du Rostu, et par une Commission générale dont les membres sont nommés par le Bureau central de la Ligue. Dans cette Commission, on retrouve notamment l'aumônier de la Ligue, la vicomtesse du Vélard et Marie Frossard ainsi que d'autres conseillères de la LPDF. Elle se réunit périodiquement au Secrétariat central et les décisions prises doivent être approuvées par le Bureau.

1 COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Destins de femmes : religion, culture et société, France XIXe-XXe siècles*, Paris, France, Letouzey et Ané, 2010, p. 366

2 *Ibid.*

3 CHAUVIN Charles, *Marie du Rostu, 1891-1979...*, *op. cit.*, p. 41

Lors des Congrès de la LPDF, les sections sont régulièrement mentionnées, notamment lors de conférences où est présenté le travail mené au sein des groupements¹.

La section des jeunes dispose de son propre Secrétariat général des jeunes, installé dans les locaux de la Ligue, chargé de « promouvoir, documenter et suivre les Sections² » mais aussi de gérer les liens entre toutes les sections, de s'occuper de la rédaction des différentes publications de la section et de regrouper la documentation adaptée aux besoins des jeunes filles. Afin de structurer les actions menées par la Section et permettre une meilleure coordination, différents services spécialisés sont mis en place à destination des jeunes filles de la Ligue et sont présentés dans de petits guides de présentation de la section :

Les services du Secrétariat des Jeunes

I.- Service d'Organisation et de Propagande (S. O. P.)

Envoie règlements, rapports, renseignements, spécimens, premières publications utiles pour fondation ou propagande

II.- Service des Plans (S. P.)

Fournit liste des plans, plans de Cercles d'études et Cercles d'Apostolat spécialement composés pour les Sections de Jeunes.

Un service annexe se tient au courant des plans de Cercles établis par d'autres organisations compétentes et peut en fournir la documentation

III.- Service Bibliographique (S. B.)

Fournit des listes de livres ou des titres individuels suivant les demandes des Directrices de Section.

(...)

IV.- Service des Séances Récréatives (S. S. R.)

Établit des programmes de séances éducatives.

Fournit titres et fiches analytiques de pièces, chants monologues, etc.

Le S. S. R. met à la disposition de ses correspondantes des formules préparées pour demandes précises de renseignements.

V.- Service d'Entr'aide Sociale des Jeunes (E. S. D. J.)

Peut donner tout renseignement concernant la vie sociale des Jeunes (vie familiale, professionnelle, hygiène, etc.)

Établissement de fichiers-modèles, etc.

VI- Service de documentation générale (S. D. G.)

En dehors de ces différents services concernant la vie même des Sections, le S. D. G. s'efforce de répondre, à toute demande posée par les Dirigeantes – s'il ne peut le faire lui-même, il indique à quelle source documentaire se référer

1 C'est notamment le cas pour les Congrès avant la Première Guerre mondiale, les conférences sont fréquemment assurées par Marthe de Noaillet. Les actes de Congrès d'après guerre n'ont pas été conservés par le Secrétariat central et sont absents des archives de l'ACF mais nous pouvons supposer, au vu de l'importance prise par les sections, qu'elles y étaient mentionnées.

2 ACF, H446, *Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 4

VII.- Service International des Jeunes (S. I. J.)

L'Association des Jeunes de la L.P.D.F. faisant partie de la Section des Jeunes de l'Union internationale des Ligues Catholiques Féminines, est à même de fournir renseignements et documentation concernant le mouvement des Jeunes à l'Étranger¹.

Ces différents services sont principalement destinés aux directrices des sections locales pour les aider dans la formation de leurs adhérentes. Ils permettent aussi à la Ligue de diffuser dans toutes les sections les mêmes principes qu'elle défend et de s'assurer de la prise en charge de toutes les jeunes filles de manière cohérente. Un service lié aux déplacements est introduit au milieu des années 1920 : les jeunes filles qui déménagent sont fortement encouragées à intégrer le comité de la Ligue dans leur nouvelle ville ; le service tient ainsi le rôle d'intermédiaire et permet de communiquer les informations de la jeune fille à sa nouvelle section. La prise en charge des jeunes filles est complète et cherche à être au plus près de leurs besoins.

Le Secrétariat national des jeunes participe également à la formation des adhérentes. Il se tient en liaison avec les dirigeantes de sections locales ainsi qu'avec les mouvements d'idées contemporains afin de procurer aux directrices les éléments de formation générale les plus utiles à leur fonction. Les principaux moyens d'actions du comité national sont les semaines de formation, qui ont lieu dans les locaux du Secrétariat Central à Paris et qui sont adressées plus particulièrement aux dirigeantes des sections.

Le comité national donne aussi des directives sur les relations que les sections peuvent avoir avec les organisations de jeunesse déjà présentes dans certains endroits. La section des jeunes est une organisation massive avec un fonctionnement autonome des autres œuvres à destination des jeunes filles mais elle ne doit pas pour autant s'en isoler : « L'esprit de collaboration et d'entr'aide, caractéristique de l'Association doit porter les Dirigeantes à rechercher les terrains d'entente et d'union [avec d'autres œuvres de jeunesse] – avec prudence, sans doute – mais avec largeur et un souci éclairé du Bien Commun² ». Les jeunes ligueuses peuvent adhérer à d'autres groupements paroissiaux tout en conservant leur fidélité à la Ligue. Une coopération des mouvements est encouragée et les sections respectent la place qui leur est attribuée. Dans le cadre d'une coexistence d'une section avec une Fédération diocésaine, les sections se soumettent à l'autorité de la Fédération : « dans les Diocèses où il existe une Fédération des Œuvres de Jeunesse Féminine, les Sections de Jeunes se fédèrent au rang et au titre de toute autre organisation de jeunesse³ »

1 ACF, H579, *Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, 1926, p. 20-21

2 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 35

3 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 106

Enfin, la section reprend le symbole de la Ligue – la marguerite – dont l’or et le blanc viennent rappeler les couleurs pontificales mais aussi dont l’association de tous les pétales témoigne de la « gracieuse image de l’union des Ligueuses et de leur action¹ ». La marguerite est présentée aux jeunes filles comme « la fleur qui croît partout² » et elles sont encouragées à porter la graine de la bonne parole autour d’elles. La section des jeunes ne possède pas sa propre bannière, les jeunes filles lors de leurs rassemblements utilisent celle de la Ligue ou créent la leur en adéquation avec le comité local dont elles font partie.

B) La structure locale des sections

La section des jeunes bénéficie de la structure massive de la Ligue et de son organisation hiérarchisée afin de s’implanter dans tout le territoire national sous la forme de comités locaux.

La section paroissiale : organisation et fonctionnement

La section paroissiale est le « groupe-type » de la section des jeunes de la LPDF et elle correspond à l’échelle où la structure de la section est la plus visible. Chaque section paroissiale doit comprendre : un aumônier, une directrice, un bureau de jeunes, des dizainières et des adhérentes. La section est placée sous le contrôle de l’autorité ecclésiastique dont elle dépend : c’est elle qui désigne l’aumônier chargé du groupe de jeunes filles. La directrice de la section se tourne vers l’aumônier pour « tout ce qui concerne la formation, la marche et le développement de la Section. C’est à M. l’Aumônier que revient l’enseignement de la doctrine, toujours donné par lui ou sous son contrôle³ ».

La fonction la plus importante dans la section est celle de directrice, elle est fréquemment mentionnée dans les rapports sur les sections de jeunes présentés lors des Congrès de la LPDF. C’est elle qui fait le lien entre le comité local de la Ligue et les jeunes : elle assiste aux réunions du comité adulte de la LPDF – dont elle fait partie de droit – pour se tenir au courant de la vie de la Ligue et informer le comité de la vie de la Section. La directrice d’une section est désignée par le comité local de la Ligue, en adéquation avec l’autorité ecclésiastique dont la section dépend. Le choix d’une directrice est donc important pour la LPDF puisque c’est elle qui donne l’impulsion et qui est responsable de la marche de la section ainsi que de la formation des membres du bureau qui

1 ACF, H62, *Écho-Programme*, p. 69

2 ACF, *La Page des Jeunes*, décembre 1926, p. 167

3 ACF, H446, *Le guide de l’Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 10

l'accompagnent. La directrice tient à la fois un rôle d'éducatrice et un rôle de responsable. Ce sont les directrices qui forment les jeunes filles : « son rôle principal consiste dans la formation apostolique et sociale de ses jeunes collaboratrices et dans un contrôle éducatif de leur action¹ ». Pour qu'elles puissent à leur tour former les jeunes filles, les directrices elles aussi reçoivent une formation religieuse réalisée par la LPDF qui s'assure ainsi de la bonne diffusion de ses valeurs. Leur enseignement s'effectue lors de sessions intensives de formation, la première est inaugurée en 1922 :

Qu'est ce que cette Session intensive ? C'est une réunion toute amicale de Directrices de Section, surtout ; et aussi de jeunes Présidentes, voire même de très ferventes dizainières qui viennent mettre en commun leurs idées, leurs expériences et leurs méthodes. Elles se déplacent, Mesdemoiselles, pour parler de vous et chercher ce qu'il pourrait y avoir à améliorer, à faire pour que votre Section vous donne toujours plus².

Ces sessions sont à Paris, au Secrétariat central et durent une semaine. Elles sont présentées aux jeunes comme bénéfiques pour la section car en formant les dirigeantes, toutes les jeunes filles bénéficieront de leurs enseignements. Elles reçoivent des formations théoriques accompagnées d'exercices pratiques. La religion prend une place prégnante dans la formation qui commence et se termine avec une messe et des réunions menées par l'aumônier de la Ligue. Les directrices de sections doivent ainsi participer à la formation intellectuelle et morale de leurs jeunes. Elles sont incitées à organiser environ une fois par mois, un dimanche, une « Journée des Jeunes³ » où toutes les jeunes ligueuses sont invitées. La journée commence par une messe le matin puis les jeunes filles assistent à une réunion l'après-midi, divisée en deux parties : « une partie sérieuse et une partie attractive⁴ ». Le premier moment est la lecture commentée d'un texte religieux choisi par la directrice. Ensuite la seconde partie vise à développer les liens d'amitié entre les adhérentes qui se réunissent. Les directrices sont incitées à parfaire leur formation en se documentant pour pouvoir aider et éclairer les jeunes de leur section. L'*Écho* publie fréquemment dans sa rubrique « Nos Jeunes » des conseils pour les directrices, afin de fournir les éléments nécessaires à celles qui manquent de temps pour trouver par elles-mêmes des ouvrages à recommander ou des idées de rencontres à organiser. Elles doivent obtenir la confiance de leurs adhérentes et avoir un comportement irréprochable afin d'être des modèles pour les autres ligueuses.

Viennent ensuite les membres du Bureau, sous la direction de la directrice, qui comprend généralement une présidente, une secrétaire, une trésorière et des conseillères. Ces fonctions sont toutes tenues par des jeunes filles « afin de développer l'esprit d'initiative de ces Jeunes et de les

1 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 10

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1923, p. 5

3 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, octobre 1918, p. 3

4 *Ibid.*

habituer à la manœuvre¹ ». Les membres sont élues tous les quatre ans par les dizainières de la section à partir d'une liste de noms proposés par la directrice. En cas d'un mauvais fonctionnement et avec l'accord de l'aumônier et du comité des ligueuses adultes, la directrice des jeunes peut demander de nouvelles élections². Le Bureau de la section est chargé de la vie de groupe : il propose des améliorations pour le développement de la section ainsi que leur réalisation et tient au courant la directrice des besoins ainsi que des désirs des jeunes filles. En plus de leur action collective, chaque membre du Bureau possède sa fonction propre.

La présidente de la section est placée à la tête du Bureau et reste en liaison permanente avec la directrice, elle est présentée comme son « lieutenant » : « Si, pour la Directrice, il s'agit de "faire faire", pour la Présidente il s'agit de "faire"³ ». Toutes les deux sont chargées de veiller au bon fonctionnement de la section ainsi qu'à la discipline des jeunes filles. La fonction ne se réduit pas à celle de simple exécutante et la présidente dispose d'une marge de manœuvre dans ses initiatives et ses actions, plus ou moins grande selon son expérience et selon le souhait de sa directrice. Elle est chargée de connaître sa section et les besoins des adhérentes, de proposer des projets et initiatives ainsi que de « s'efforcer de réaliser le type de la Jeune apôtre d'action catholique⁴ »

La secrétaire de la section est son « agent de renseignements pratiques⁵ » : c'est elle qui tient à jour le fichier des adhérentes et des dizainières et qui rédige les comptes rendus et procès verbaux des réunions de sa section. Elle s'occupe aussi de rédiger les rapports que la section doit envoyer chaque année au Secrétariat central. En accord avec sa directrice, elle choisit les nouvelles à envoyer à la *Page des Jeunes* afin qu'elles soient publiées et connues de toutes les adhérentes du pays. La secrétaire gère les abonnements des adhérentes aux revues de la section. C'est elle aussi qui prend des notes lors des cercles d'études afin d'en écrire les comptes rendus. La Ligue demande à ses secrétaires d'avoir l'esprit judicieux et réfléchi, afin d'écrire dans un style clair le rapport du cercle. Elles doivent aussi faire preuve d'un réel dévouement puisqu'elles ne prennent pas la parole dans les cercles : « on s'efface pour laisser parler les autres ; il n'y a qu'à écouter⁶ ». C'est par leur organisation et leur sens pratique qu'elles servent leur apostolat dans la section des jeunes.

Pour gérer ses finances, chaque section compte sa propre jeune trésorière. Elle réunit les cotisations annuelles ainsi que les abonnements aux différentes revues de la section des adhérentes, récoltés par les dizainières et en verse une partie au comité local dont la section dépend. Elle reçoit

1 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, octobre 1918, p. 2

2 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 13

3 *Ibid.*, p. 11

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 12

6 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mars 1923, p. 5

les cartes d'adhérentes des jeunes puis les remet aux dizainières afin qu'elles les distribuent. La trésorière paye aussi la redevance fixée par le comité départemental dont elle dépend¹. Lors des différents événements organisés par la section qui font entrer de l'argent pour la section – tombolas, séances récréatives, ventes de charité – la trésorière récolte les recettes et la répartition des fonds doit se faire en accord avec le comité local de la LPDF.

Pour les plus grandes des sections, il est possible de rajouter un nouveau rôle : celui de conseillère, recrutée parmi les jeunes adhérentes. Dans le cas où la section possède plusieurs spécialisations, les conseillères sont chargées de tâches particulières : gestion de la bibliothèque de la section, organisation de fêtes ou encore participation à l'aide sociale à destination des jeunes.

Le fonctionnement type d'une section est exposé dans un article de l'*Écho* : « ainsi, toute section bien organisée comprend : *Bureau* effectif, *dizainières* formées, *adhérentes* atteintes, le tout fonctionnant sous la conduite d'une *directrice responsable*.... et responsable aussi du contact, de la bonne harmonie que les sections de Jeunes doivent garder avec le *comité local*² ».

La dizainière, « cheville ouvrière³ » de la Ligue

La dizainière est un élément majeur de la Ligue, présente dans les comités des adultes comme ceux des jeunes filles. Il s'agit d'une figure inédite qui émerge au début du XX^e siècle. Si les dirigeantes de la LPDF sont généralement issues de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie, les dizainières sont recrutées parmi la petite bourgeoisie⁴. Elles sont chargées de l'encadrement d'une dizaine de ligueuses – d'où le nom de dizainière – leur nombre dans chaque section est donc proportionnel au nombre d'adhérentes. Elles semblent d'abord avoir été créées dans les quartiers de Paris au début de l'existence de la Ligue⁵ et se sont occupées de « grouper autour d'elles des personnes de leur voisinage ou de leurs relations⁶ ». La dizainière est chargée de réaliser le recrutement de nouvelles adhérentes et pour cela elle ne doit pas hésiter à aller chercher les jeunes filles isolées ou indifférentes à toute influence religieuse. Elles sont indispensables au fonctionnement des comités et des sections de jeunes puisque c'est elles qui établissent le lien entre

1 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

2 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, janvier 1923, p. 5

3 SUDDA Magali Della, « Discours conservateurs, pratiques novatrices », *Sociétés Représentations*, 2007, n° 24, n° 2, p. 220

4 SUDDA Magali Della, « La Ligue féminine d'action catholique et les ligues de droite radicale (1919-1939) » dans *À droite de la droite : droites radicales en France et en Grande-Bretagne au XXe siècle : colloque, 20-21 mars 2009, à Lille, Villeneuve d'Ascq*, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 432

5 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 92

6 SAILLARD Emmanuel, *Annuaire de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises. Recueil de renseignements pratiques à l'usage des adhérents, correspondants, délégués et membres des comités... 1904-1905*, Paris, Secrétariat de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises, 1905, p. 22

les adhérentes et la direction de la Ligue, elles font le lien entre les différents milieux sociaux et sont de véritables « traits-d'union, agents de liaison et d'influence apostolique entre les adhérentes et la Section¹ ».

Comme pour les dizainières adultes, les jeunes filles qui remplissent cette fonction tiennent régulièrement, au moins tous les quinze jours ou une fois par mois, des réunions avec les adhérentes qu'elles encadrent². Leur dynamisme contribue à rendre les réunions attirantes pour les jeunes filles afin qu'elles participent le plus possible. Cela permet le maintien du lien entre la Ligue et la ligueuse et de s'assurer de la rigueur morale et religieuse des jeunes filles. Chaque dizainière dispose d'un « Carnet de la dizainière » qui présente les devoirs auxquels elle s'engage ainsi que les actions à mener. Elle y remplit aussi les renseignements relatifs à sa section – dates et horaires des messes, des cercles d'études, des réunions – et y tient à jour la liste des présences aux réunions organisées par la Ligue. Dans ce carnet, la dizainière note toutes les informations relatives aux adhérentes qu'elle encadre : informations personnelles, appartenance éventuelle à d'autres groupements à destination de la jeunesse et services qu'elles pourraient rendre à la section³.

La dizainière prend aussi en charge la distribution de la *Page des Jeunes* qui sert une nouvelle fois « de prétexte à la jeune dizainière pour aller voir son adhérente et lui parler avec tout son cœur. La remise du journal, c'est pour ainsi dire, la clef d'entrée dans la place, le moyen d'entrer en relation⁴ ».

La dizainière doit donc être d'une rigueur morale et religieuse irréprochable, respecter l'autorité, le sens de la discipline et suivre une formation religieuse plus poussée que les autres adhérentes : « les dizainières devront être des femmes dévouées et sûres⁵ ». Puisque ce sont elles qui aident les autres jeunes filles dans leur pratique religieuse et les recrutent pour les amener à l'église, elles sont jugées plus religieuses que les autres. Pour Odile Sarti, elles donnent aux adhérentes une autre vision du catholicisme plus proche des femmes car elles représentent un idéal à atteindre plus simple que les saintes ou les nones⁶. C'est un dévouement total qui est demandé à ces jeunes filles : « La Dizainière est un apôtre partout, par toute sa vie⁷ ». C'est un rôle qui semble avoir été intériorisé par les jeunes filles puisque plusieurs témoignent dans la *Page des Jeunes* et

1 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 13

2 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p.93

3 ACF, H579, *Carnet de la dizainière*

4 « Rapport de la section des jeunes à Bruxelles », *Écho de la LPDF*, février 1925, p. 13
cité dans SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p.94

5 SAILLARD Emmanuel, *Annuaire de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises...*, *op. cit.*, p. 22

6 SARTI Odile, *The Ligue patriotique des françaises: 1902-1933 : a feminine response to the secularization of French society*, Ann Arbor, UMI, 1992, p. 343-344

7 ACF, H579, *Carnet de la dizainière*, p. 5

déclarent qu'elles se sentent « les soldats de la cause, des entraîneuses, les responsables, les collaboratrices de l'œuvre de Dieu¹ ».

Des réunions sont organisées par la LPDF à destination des dizainières pour parfaire leur formation religieuse et on leur demande d'y assister le plus possible. Les dizainières doivent cependant rester simples et accessibles, des conseils leur sont donnés dans l'*Écho* où on leur indique qu'il faut qu'elles aient comme « principal et premier apostolat auprès de leurs compagnes, l'apostolat de l'exemple, de la simplicité, et d'une cordialité toute fraternelle. L'adhérente doit se sentir très aimée ; elle ne veut pas se sentir patronnée ni guidée par une Jeune comme elle² ». À ce titre, l'école de formation est destinée principalement aux dizainières qui s'occupent par la suite de répandre leur savoir parmi les jeunes ; les contacts entre les dizainières et leurs adhérentes sont mutuellement bénéfiques. Puisqu'elle est au contact des adhérentes, la dizainière s'occupe aussi de faire le lien entre les différents milieux sociaux, elles sont présentées comme le « centre radiateur³ » des sections et participent à la cohésion sociale du groupe : la dizainière « regarde sans honte et sans orgueil, sans envie et sans mépris les autres situations, les autres milieux, parce qu'elle sait que tous sont utiles au fonctionnement harmonieux de la société⁴ ».

Le rôle essentiel des dizainières pour une section est présenté de la manière suivante dans un guide de la section :

Sans dizainières :	pas d'adhérentes pas de conquête pas d'entr'aide
Sans dizainières en un mot :	pas de collaboration pas de vraie section ⁵

Créer un comité paroissial

La section des jeunes dépend de la Ligue patriotique des Françaises, elle nécessite donc l'existence d'un comité pour pouvoir être instaurée. Des indications pour la formation d'un comité local de ligueuses adultes sont données dans le règlement intérieur de la Ligue. Seulement deux ou trois personnes sont nécessaires pour le créer mais elles se sont auparavant informées et ont le compte exact des œuvres sociales déjà présentes dans l'endroit où elles souhaitent créer un comité de la LPDF. On leur conseille aussi de commencer dans les cantons, communes ou villes où les

1 ACF, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1927, p. 117

2 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, octobre 1918, p. 2

3 ACF, *Écho de la LPDF*, mai-juin 1932, p. 109

4 *Ibid.*

5 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 14

chances de réussite sont les plus grandes afin de faciliter par la suite le recrutement des ligueuses¹. Au moins une fois par an, les comités locaux font un rapport au comité central qui présente les actions menées dans l'année et ils envoient 25 % des cotisations de leurs adhérentes à Paris².

Les mêmes principes s'appliquent pour les sections des jeunes. Celles qui souhaitent mettre en place une section sont invitées à choisir pour commencer des jeunes filles qui connaissent déjà la Ligue pour faciliter les adhésions ; elles sont encouragées à aller recruter dans les quartiers qu'elles connaissent. Chaque section fait reposer ses principes sur une solide formation intellectuelle et apostolique, il n'est donc pas nécessaire d'avoir beaucoup de jeunes ligueuses : « il faut viser à la qualité plus qu'à la quantité ; un petit nombre de convaincues suffit à faire marcher un groupe³ ». L'organisation paroissiale de la Ligue est celle que la Ligue souhaite privilégier car elle apparaît comme « la plus fructueuse, la plus désirable⁴ ».

Les différentes échelles de la section des jeunes

En plus de son organisation paroissiale, la section des jeunes de la LPDF dispose de plusieurs échelles et possède une structure pyramidale, à l'image de la LPDF. Mais c'est cette organisation structurée qui permet aussi à la Ligue de s'implanter dans tous les milieux et de savoir s'ajuster face aux situations rencontrées : « La Section n'est pas un groupement rigide, elle a un esprit précis, mais un cadre souple qui peut s'adapter aux diverses nécessités locales⁵ ».

Si les conditions pour former une section paroissiale ne sont pas remplies, une section inter-paroissiale peut alors se mettre en place, en accord avec l'autorité ecclésiastique. Plutôt adaptée pour les petites et moyennes villes, la section inter-paroissiale est présentée comme un stade préparatoire pour l'instauration d'un futur groupe paroissial une fois le groupement suffisamment développé. La composition de la section est la même que pour les sections paroissiales – aumônier, directrice, membre du bureau – mais les membres proviennent des différentes paroisses qui composent cette section, sauf les dizainières qui s'occupent des adhérentes de leur propre paroisse⁶.

Si ni la section paroissiale ni l'inter-paroissiale ne peuvent se mettre en place, particulièrement dans les zones rurales isolées, la section des jeunes de la LPDF peut prendre la

1 SAILLARD Emmanuel, *Annuaire de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises...*, op. cit. p. 22

2 *Ibid.*, p. 25

3 BHVP, 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, décembre 1917, p. 5

4 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 15

5 *Ibid.*, p. 9

6 *Ibid.*, p. 16

forme d'une section cantonale : « le grand intérêt de cette Section, c'est de permettre le groupement et la formation de Jeunes apôtres qui, sans cela, resteraient isolées dans leurs paroisses respectives¹ ». Celle-ci s'organise entre plusieurs communes d'un même canton. En plus de la directrice, du bureau ainsi que de dizainières rattachées à chaque paroisse, la section cantonale comporte également des « correspondantes », c'est-à-dire des jeunes filles chargées de tenir au courant la directrice de la section cantonale de la vie de section et elles font parvenir les informations aux dizainières, les réunions régulières sont plus difficiles du fait des localités différentes des adhérentes. Ce type de groupement est encouragé dans les départements où les prêtres sont responsables de plusieurs paroisses à la fois, pour regrouper les adhérentes sous son autorité.

Au fur et à mesure que la Ligue grandit, le comité central parisien ne peut plus tout gérer et a besoin de créer des subdivisions locales pour diriger les sections. La LPDF instaure ainsi des conseils départementaux, composés chacun d'une présidente et d'une secrétaire départementale – nommées par Paris – accompagnées par plusieurs déléguées et les présidentes des comités locaux. De la même manière pour les sections de jeunes, si elles atteignent « un certain développement dans le même Diocèse, il est très désirable que le Conseil Départemental, d'accord avec l'autorité diocésaine et la commission générale des Jeunes, nomme une *Directrice Diocésaine des Jeunes*² ». La directrice diocésaine organise, promeut et suit les sections de son diocèse et travaille à développer leur unité d'esprit et d'action³. Aidée par l'aumônier diocésain de la Ligue, elle réalise la formation des directrices des sections – paroissiales ou autres – lors de cours ou de journées d'études. Afin de l'aider dans cette tâche, un secrétariat diocésain la seconde et permet de regrouper renseignements et documentation pour les différentes sections. De plus, face au développement des sections, d'autres besoins de direction se font sentir : « Plus les Sections de Jeunes se multiplient et plus leur organisation se précise, plus il semble utile d'avoir des responsables à ces trois degrés : diocèse – arrondissement – canton⁴ ». En plus de la direction diocésaine, des jeunes filles sont nommées déléguées d'arrondissement ou déléguées cantonales, en adéquation avec les besoins du diocèse. Choisies parmi les directrices de section concernées, elles assurent la cohésion des sections qu'elles supervisent et vérifient leur bonne administration. La directrice diocésaine regroupe ses déléguées lors de réunions ponctuelles. Enfin, pour assister la directrice diocésaine, celle-ci peut s'entourer de déléguées rurale et urbaine, qui tiennent le rôle de conseillères. Elles doivent

1 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 17

2 *Ibid.*, p. 5

3 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

4 ACF, H446, *Le guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 7

documenter avec précision les besoins des milieux qu'elles représentent auprès de leur directrice afin que le conseil diocésain soit au courant le plus possible de la situation des adhérentes.

À travers ces différents niveaux d'organisation, la section des jeunes reflète la hiérarchie de l'Église et chaque niveau possède ses propres tâches à réaliser. Selon l'historienne Odile Sarti, cet ordre est « dû en partie aux exigences d'un mouvement de combat mais aussi à une attitude en accord avec la philosophie catholique de l'époque qui insiste sur le respect de l'ordre et des autorités¹ » ce qui permet à la LPDF d'avoir une organisation massive et stable où les groupements diocésains des Jeunes représentent « la solide charpente de leur Association Nationale² ».

C) L'évolution de la section des jeunes

L'appui de la presse

Pour toucher ses dizaines puis centaines de milliers d'adhérentes, la section des jeunes dispose d'un outil d'envergure : ses journaux, qui sont des moyens de pénétration de la Ligue auprès des jeunes filles. Si l'enseignement des adhérentes se fait par des réunions, la presse sert d'appui à leur formation. Le journal de la LPDF, *L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises*, est créé dès les débuts de la Ligue et permet de diffuser chaque mois les nouvelles sur la vie de la Ligue, son fonctionnement et ses objectifs. En juillet 1911, les centres d'intérêts de la LPDF s'agrandissent et trois nouveaux suppléments apparaissent dont un à destination des jeunes au moment où les sections font encore leurs premiers pas³. Aux débuts de sa publication, *L'Écho* comporte une dizaine de pages et le supplément des jeunes inséré à l'intérieur en fait quatre. Les événements qui se produisent au sein de la Ligue ainsi que le déclenchement de la Première Guerre mondiale vont bouleverser ce fonctionnement. La longueur de *L'Écho* diminue pour ne faire plus que quatre pages et le supplément des jeunes disparaît pour devenir une rubrique ponctuelle intégrée à *L'Écho*, intitulée « Page des Jeunes ». Après la guerre, la publication du supplément reprend et en 1918 le journal des jeunes filles possède ses propres pages, la *Page des Jeunes*. D'apparence très austère à ses débuts, il vise plutôt les jeunes filles aisées et insiste sur les causeries religieuses, des témoignages de jeunes filles qui mènent une vie de forte piété et servent d'exemple aux autres, ou encore des critiques portées sur la société et la rigueur religieuse dont les jeunes filles doivent faire preuve pour y faire face. Un article de doctrine religieuse rédigé par l'aumônier de la section ouvre

1 SARTI Odile, « La Ligue Patriotique des Françaises (L.P.D.F.) 1902-1933 », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, 1984, n° 11, 1984, p. 43

2 *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 1^{er} mai 1924, p. 64

3 ACF H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 105

fréquemment le journal, en lien avec une fête religieuse qui se déroule dans le mois ou sur un sujet particulier. Le journal comporte quatre pages à ses débuts, puis annonce en mars 1922 que le nombre de page pourrait être doublé une fois par trimestre afin d'avoir plus de place accordée aux nouvelles des sections, sous la forme d'une rubrique récurrente intitulée « Entre nous ». La première page évolue également pour mettre en avant la figure de Jeanne d'Arc à partir de mai 1920 puis un ornement fleuri plus tard dans la décennie et enfin de nouveau Jeanne d'Arc. En parallèle, *L'Écho* s'étoffe et consacre à partir de 1920 une à deux pages aux jeunes de la Ligue dans une section intitulée « Nos Jeunes » qui tient compte des actions menées. À partir de janvier 1927, le nombre de page du journal double de manière permanente.

La *Page des Jeunes* sert de véritable « agent de liaison entre toutes les jeunes de France¹ », elle permet leur unité ; c'est « un lien qui vous unit toutes, celles du Nord et du Midi, celles de l'Est et de l'Ouest, celles des villes et celles de la “Terre”, et ce lien c'est votre *Page*² ». Les jeunes ligueuses qui souhaitent recevoir le journal payent un supplément à leur cotisation annuelle pour la section. En juin 1920, pour les ligueuses qui commandent la *Page* par l'intermédiaire de leur comité, le prix est fixé à 0,60 francs l'année mais la direction de la Ligue affirme que le journal est alors vendu à perte et demande aux adhérentes l'envoi d'offrandes au Secrétariat central. Le prix de l'abonnement annuel augmente au cours de la décennie 1920, il est de 2 francs en 1925 et passe à 3 francs en janvier 1926. La diffusion du journal augmente fortement durant l'entre-deux-guerre, en lien avec l'évolution des effectifs de la section. En février 1920, la *Page* tire à 3 800 exemplaires et un an après il est à 6 500 exemplaires mensuels³. En novembre 1925, ce sont plus de 53 000 exemplaires qui sont envoyés chaque mois partout en France⁴ et en février 1927, le journal a 86 000 abonnées⁵. La revue évolue aussi au fil du temps, elle se modernise et perd son caractère austère. Elle se présente à la fois comme un « journal de formation, distrayant et éducatif » et comme un « journal d'information donnant les nouvelles de l'Association, des Sections des différentes régions, offrant des concours nationaux, etc...⁶ ». Le journal tient au courant les jeunes filles de la vie de la LPDF, par exemple lors des élections au Secrétariat central. En plus des articles qui visent à parfaire la formation religieuse des jeunes filles, à partir du milieu de la décennie 1920 la *Page des Jeunes* se pare de chroniques diverses : chronique d'hygiène, de cuisine, de mode⁷, sur

1 ACF, *La Page des Jeunes*, novembre 1925, p. 72

2 ACF, *La Page des Jeunes*, janvier 1927, p. 2

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1921, p. 3

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, novembre 1925, p. 18

5 ACF, *Écho de la LPDF*, février 1927, p.12

6 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 41

7 La chronique de mode commence en janvier 1925. Les jeunes filles y trouvent des conseils sur comment réaliser leurs vêtements ou comment faire des broderies. L'utilité pratique est fréquemment mis en avant, tout comme la dénonciation de tenues à la mode jugées inappropriées.

la musique¹ ou encore des idées de jeux que les jeunes filles peuvent effectuer lors de leurs réunions. Les articles sont fréquemment accompagnés d'illustrations et la *Page des Jeunes* devient un véritable petit manuel de formation à l'apostolat dans tous les domaines de la vie. En 1929, la *Page des Jeunes* annonce le lancement d'un concours afin de trouver un nouveau titre pour le journal. Les jeunes filles sont invitées à proposer leurs idées, exclusivement un verbe à l'infinitif et défendre leur proposition avec un paragraphe argumenté. En janvier 1930, la rédaction écrit avoir reçu plus de 600 réponses et révèle le titre gagnant le mois d'après : « s'unir » qui représente « tout le programme religieux et social de la Ligue et particulièrement de nos sections² » car il met en avant l'importance de l'entraide et de la collaboration. Dès mars 1930, le journal prend ce nouveau nom³.

En plus de la *Page des Jeunes*, la section des jeunes de la LPDF se dote d'un nouveau journal en juin 1925, la *Page des Jeunes Illustrée*. Pensée comme un supplément au premier journal, les jeunes filles qui souhaitent la recevoir dépensent 5 francs pour un abonnement annuel, en plus de leur cotisation à la Ligue. La *Page des Jeunes Illustrée* s'adresse à toutes les jeunes filles mais plus particulièrement à celles qui « quel que soit leur milieu éprouvent le besoin de compléter leur formation⁴ » et présente donc comme « une revue de formation un peu plus poussée⁵ ». En plus d'articles de formation religieuse supplémentaire, le journal propose des petits cours sur des sujets variés : l'architecture, les institutions françaises, des lieux de culte particuliers ou des questions sociales d'actualité. Se trouvent aussi des recommandations de lectures, des astuces pour tenir son ménage, des poèmes, des nouvelles et des informations sur les congrès nationaux ou diocésains de la LPDF. Dès janvier 1926, le journal propose de publier des photos des sections lors d'événements organisés, de pèlerinages ou de retraites et plusieurs clichés paraissent tous les mois pour montrer le nombre des ligueuses et leur travail. En février 1930, le journal lance un appel à contributions : les jeunes filles doivent envoyer un court article qui vient présenter un lieu dédié à la Vierge dans leur région. Face aux lectures néfastes, la *Page Illustrée* cherche à proposer un autre modèle et faire bénéficier toutes les jeunes filles d'une lecture saine « qui réponde à leurs besoins d'esprit, à l'éveil chaque jour plus impérieux de leurs apostoliques bonnes volontés. (...) La revue fondée par la Ligue patriotique enseignera aux grains de sable leur devoir d'exercer une pesée, et les protégera contre les ouragans justiciers qui ne balaient que les énergies indolentes, ou gaspilleuses d'elles-

1 La première chronique musicale débute en mars 1926. Elle présente aux jeunes filles les différents courants musicaux, comment on analyse une musique mais aussi comment elle permet de s'élever son âme.

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1930, p. 67

3 Par soucis de cohérence, nous continuons à utiliser l'appellation « Page des Jeunes » pour mentionner le journal de la section sur toute la période étudiée.

4 ACF, *Écho de la Ligue Patriotique des Françaises*, février 1927, p. 12

5 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 41

mêmes¹ ». La rédaction refuse de faire une revue à tendance intellectuelle qui conserve « une ligne de rédaction assez simple pour convenir aux besoins éducatifs d'une catégorie grandissante : Jeunes filles de *tous les milieux*² ». De 2 500 abonnements pour son premier numéro en juin 1925, la *Page des Jeunes Illustrée* passe à 4 000 en novembre de la même année puis 7 000 en janvier 1931 et 9 500 en avril³.

En plus de journaux destinés à toutes les adhérentes, la section des jeunes propose d'autres suppléments spécialisés. Pour remplacer le service de documentation du Secrétariat des jeunes – qui permettait aux directrices des sections d'avoir accès à des cours à appliquer par la suite dans leurs cercles – la revue *Servir* est lancée en janvier 1926. Avec une publication mensuelle, elle est destinée uniquement aux directrices des sections et s'occupe de leur formation générale pour « aider les directrices de nos Sections de Jeunes, directrices de cercles d'étude et de cercle d'apostolat à devenir de meilleures “éducatrices”⁴ ». Elle met à leur disposition des articles pour la formation des adhérentes, des méthodes de travail à appliquer, des données pédagogiques ou encore des plans de cercles d'études. Un an après son lancement, *Servir* a 656 abonnées en 1927⁵ puis 1 514 abonnées en 1930⁶. Pour les directrices rurales, c'est la revue *Semer*, qui est créée en 1928 et compte plus de 1 700 abonnées en 1930⁷. En janvier 1927, un journal exclusivement à destination des dizainières de la section voit le jour, *Rayonner*, qui vise à les aider à « faire l'éducation de leur zèle⁸ » religieux et à réaliser leur apostolat missionnaire pour qu'elles puissent « devenir d'ardents foyers de foi⁹ ». En 1930, *Rayonner* envoie plus de 3 000 exemplaires par mois aux dizainières abonnées¹⁰.

Le groupement des Benjamines

En plus de l'encadrement des jeunes adolescentes dans les sections de jeunes filles, à la fin des années 1920 la LPDF élargit son action à une autre catégorie de la population : les fillettes. Celles-ci sont réunies par la Ligue dans des groupes : « ceux-ci ont pour but, comme les Sections d'atteindre les fillettes de onze à quinze ans qui, de plus en plus nombreuses, échappent à toute

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, janvier 1930, p.4

2 ACF, *Écho de la LPDF*, février 1927, p. 12-13

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juin 1926, p. 82

Nous n'avons pas trouvé d'autres indications du tirage du journal par la suite mais pouvons supposer que les abonnements ont continué d'augmenter.

4 ACF, *Servir*, janvier 1926, p. 3

5 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 103

6 ACF, H446, Compte rendu de l'activité de l'Association des Jeunes de la LPDF en 1930, p. 5

7 *Ibid.*, p. 6

8 ACF, *L'Écho de la Ligue Patriotique des Françaises*, février 1927, p. 13

9 *Ibid.*

10 ACF, H446, Compte rendu de l'activité de l'Association des Jeunes de la LPDF en 1930, p. 6

influence catholique¹ ». En effet, à cet âge-ci pour la Ligue les petites filles se retrouvent « plus ou moins abandonnées après les années de catéchisme préparatoire à la Communion solennelle, elles échappent vite à toute influence catholique² ». La LPDF souhaite donc participer à leur encadrement qui se met d'abord en place sous la forme de regroupements dès 1926 où les petites filles sont appelées les « avant-garde » avant de devenir le « Groupe des Benjamines » en 1929. Un groupe peut être créé dans une paroisse dès lors qu'il n'existe pas déjà un groupement de jeunesse catholique afin de ne pas faire double emploi avec les œuvres locales³. Il s'agit pour la LPDF d'encadrer ces fillettes pour commencer leur formation religieuse et s'assurer ainsi qu'elles restent en contact avec l'Église catholique mais aussi de « développer d'abord le sens de la responsabilité chez un certain nombre de petites filles, qui rayonneront ensuite sur leur jeune entourage pour en gagner d'autres⁴ », dans une dynamique de l'apostolat par l'exemple présente aussi dans les sections de jeunes.

Benjamines et jeunes œuvrent dans deux mouvements différents et leurs activités sont différenciées, les jeunes filles ne sont pas mélangées avec les plus jeunes : « on ne peut en effet mélanger sans inconvénient des fillettes et de toutes jeunes adolescentes avec des jeunes filles de seize à trente ans, sans nuire à la physionomie des groupes et à la formation propre aux unes et aux autres⁵ ». L'organisation des deux groupements est analogue mais une adaptation est nécessaire au vu de leur plus jeune âge. Un groupe de Benjamines se compose d'une directrice, de membres du Bureau ainsi que de dizainières, appelées « responsables » qui sont formées dans des « cercles d'action ». Celles-ci ont le même rôle d'apostolat que les dizainières de la section des jeunes ou des dizainières adultes mais les benjamines n'effectuent pas de visites au domicile des fillettes qu'elles encadrent, elles s'exercent uniquement à l'apostolat du bon exemple. Le poste de directrice des Benjamines est tenu par une ligueuse adulte ou une jeune fille, parfois les deux en même temps ; l'alliance de la jeunesse est valorisée par la Ligue et on encourage les jeunes de la section à veiller sur leurs cadettes. La section des jeunes est la continuité du groupe des Benjamines, dès que les jeunes filles fêtent leurs quinze ans, le passage d'un groupe à l'autre s'effectue.

La cotisation annuelle des Benjamines est de trois francs. Elles ont accès à leur propre carte de membre ainsi qu'à l'insigne de leur groupe, d'abord une pâquerette puis la marguerite de la Ligue. Une des spécificités de leur insigne est que la LPDF estime qu'elles doivent la mériter afin de pouvoir la porter : « sans rien exagérer, on doit le leur faire attendre plusieurs mois et jusqu'à ce

1 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 32

2 *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 11 juillet 1931, p. 27

3 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 32

4 *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 11 juillet 1931, p. 27

5 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 32

qu'elles aient donné quelque preuve d'esprit et de tenue "Benjamine"¹ ». La directrice de la section juge si une Benjamine peut obtenir son insigne selon certaines conditions dont elle décide. C'est avec un comportement exemplaire que les benjamines gagnent leur place au sein du groupe et on leur dit que c'est avec une participation active que « vous prouvez que vous voulez marcher sur les traces de vos grandes sœurs² ». Bien qu'elle ait des groupements différents en fonction de l'âge des ses adhérentes, la Ligue n'est qu'une seule unité où « Ligueuses, Jeunes, Avant-Gardes mêmes font partie intégrante d'un tout qui se met sans réserve au service du bon Dieu, de la famille, de la société et de la France et que ce tout s'appelle : "La Ligue Patriotique des Françaises"³ »

Les Benjamines disposent aussi de leur propre revue, *Grandir*, dont le premier numéro paraît en janvier 1929. Pour être attractif aux yeux des Benjamines, leur journal comprend des illustrations, des romans, des patrons de couture, des jeux ou encore des chants⁴. En 1931, *l'Écho* propose un premier bilan du groupement : les Benjamines sont au nombre de 5 470 adhérentes, réparties dans 350 groupes étendus dans 59 départements⁵.

Quel devenir pour la section ?

À la fin des années 1920, la section des jeunes est un groupement massif et sa structure s'adapte pour gérer les adhérentes de plus en plus nombreuses. À l'été 1928, le Secrétariat central de la LPDF et siège du Secrétariat des jeunes déménage. La direction de la section des jeunes était installée depuis 1919 dans un immeuble au 368, rue Saint Honoré, au deuxième étage, « sous les yeux maternels de la Ligue (...) c'est là que nous avons posé nos premiers pas ; là que nous avons grandi ; là que nos mères ont serré les rangs pour faire place, au second étage à nos services successivement installés⁶ ». La LPDF s'installe au 18, rue de la Ville-l'Évêque, dans le huitième arrondissement de Paris. Ce changement d'adresse pour des locaux plus grands témoigne de l'ampleur de la Ligue avec ses centaines de milliers d'adhérentes et avec le passage de la section des jeunes comme simple branche de la LPDF à une véritable organisation de masse avec de nombreux services sous sa direction.

La section des jeunes évolue en même temps que la LPDF. À l'été 1932 naît selon les vœux de Rome le projet de regroupement des deux grandes ligues féminines autrefois rivales, la Ligue

1 ACF, *Écho de la LPDF*, juillet-août-septembre 1931, p. 179

2 ACF, *La Page des Jeunes*, octobre 1927, p. 67

3 ACF, *Écho de la LPDF*, mai 1928, p. 75

4 Nous n'avons pas pu trouver d'exemplaire de ce journal lors de la consultation des archives de l'ACF.

5 ACF, *Écho de la LPDF*, juillet-août-septembre 1931, p. 178

6 ACF, *La Page des Jeunes*, juillet 1928, p. 134

patriotique des Françaises et la Ligue des femmes Françaises. En mars 1933, les dirigeantes des deux organisations se retrouvent à Lyon et actent la fusion de leurs mouvements en une seule ligue : la Ligue Féminine d'Action Catholique Française. La présidente de la LFF, la comtesse Saint-Laurent, est nommée présidente générale et la vicomtesse de Vélard prend le rôle de vice-présidente. Marie du Rostu quitte sa place de dirigeante des jeunes pour devenir la secrétaire générale de l'Association. Cette nouvelle Ligue, la LFAC, poursuit le même but que la LFF et LPDF : la collaboration des femmes catholiques à l'apostolat en accord avec la hiérarchie catholique. En janvier 1933, le journal *La Croix* publie une lettre du chanoine Courbe, le secrétaire général de l'Action catholique Française qui présente les modalités de cette fusion. Pour les jeunes filles de la LPDF, cela signifie une union avec les groupements de la LFF, beaucoup moins développés, sous le titre de « Section des Jeunes de la Ligue féminine d'Action catholique Française ». Seul leur nom change, les ligueuses poursuivent les actions menées au préalable mais avec « un rattachement plus étroit à la hiérarchie¹ ». Les sections continuent leurs actions et le 1^{er} avril 1935, le conseil central de la LFAC vote l'autonomie de la section des jeunes qui prend désormais le nom d'« Association des Jeunes ».

La connexion de la section des jeunes avec la Ligue lui fait bénéficier du soutien du Secrétariat central ainsi que des systèmes de la LPDF pour recruter de nombreuses jeunes ligueuses sur tout le territoire national au cours des années 1920.

1 *La Croix*, 27 janvier 1933, p. 4

III. Adhérentes et implantation

La section des jeunes profite de la structure hiérarchisée de la Ligue ainsi que de son appui et ses méthodes pour recruter de nombreuses jeunes ligueuses parmi tous les milieux sociaux ; ceci fait d'elle une association de masse avec des centaines de milliers d'adhérentes à la fin de la décennie 1920. Le recrutement des adhérentes est vaste, les sections regroupent les différentes catégories sociales présentes dans la société. Déployée sur presque la totalité du territoire français sous la forme de comités locaux, les sections rayonnent aussi à l'international.

A) Les adhérentes de la section : adhésion et profil

L'origine sociale des jeunes filles

La Ligue patriotique des Françaises vise à participer à la rechristianisation de la société et à rétablir un ordre chrétien. Pour cela, elle cherche à faire rentrer dans ses rangs le plus grand nombre de femmes et doit donc pénétrer dans tous les milieux sociaux.

Pour être admises à la LPDF, les statuts de la Ligue stipulent que les femmes doivent être Françaises et catholiques : « peuvent être membres de la Ligue toutes les Françaises de religion catholique qui adhèrent au programme de défense des libertés religieuses et versent une cotisation¹ ». Chaque ligueuse reçoit, après avoir payé sa cotisation annuelle, une carte d'adhérente. Lors du congrès régional de Paray-le-Monial en 1909, une conférencière de la Ligue expose les conditions d'adhésion à la section des jeunes : « pour en faire partie il faut : 1° Être catholique pratiquante, 2° Avoir au moins 17 ans et pas plus de 30, 3° S'engager, *dans la mesure du possible*, à s'occuper d'œuvres et d'études sociales² ». L'âge minimal de recrutement est élargi par la suite pour concerner « toute jeune fille française, catholique, de bonne volonté, âgée de 15 à 30 ans³ ». Avant, les jeunes filles sont dans le groupe des Benjamines et après elles intègrent le groupe des ligueuses adultes : la section s'inscrit dans la continuité de la Ligue et elles se préparent à servir de renforts.

Comme pour les adultes, les jeunes filles possèdent leur carte, identique à celle des autres ligueuses, afin de leur montrer que « leur section ne fait pas bande à part ; mais qu'elle est bien réellement un des rouages de la Ligue⁴ ». La section fait les demandes au Secrétariat central par l'intermédiaire du comité local. Lors de sa première cotisation, la ligueuse reçoit sa carte et par la

1 ACF, *L'Écho-programme de la Ligue Patriotique des Françaises*, 1926, p. 2

2 Congrès régional de la Ligue patriotique des Françaises, Paray-le-Monial, 1909, p. 13

3 ACF, H446, *Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 14

4 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

suite, chaque année après avoir payé sa cotisation, elle obtient un timbre à coller sur sa carte avec l'année correspondante. À Paris, la LPDF conserve les informations de ses adhérentes et met à jour ses documents¹. Les fichiers des adhérentes n'ont cependant pas été gardés par la Ligue, il n'est pas possible de connaître l'origine sociale des adhérentes avant la Première Guerre mondiale². Les femmes de la noblesse ou de la haute bourgeoisie sont surreprésentées à la direction de la Ligue, surtout à ses débuts mais encore durant l'entre-deux-guerres³. Ce sont cependant les femmes du peuple qui deviennent les cibles de recrutement de la LPDF⁴. En effet, la Ligue veut tenter une « pénétration systématique dans tous les milieux et surtout parmi les ouvrières qu'il faut "libérer" de l'athéisme, de l'immoralité et du socialisme⁵ ». Elle met donc en œuvre une propagande diversifiée selon les milieux sociaux afin d'atteindre le plus grand nombre de femmes.

La question de l'ajustement de la LPDF à la situation locale est également valable pour les sections de jeunes filles. En février 1923 paraît dans l'*Écho* un article sur les sections de jeunes intitulé « Adaptation de la section aux différents milieux » dans lequel l'auteur explique comment les directrices s'adressent et font fonctionner la section selon l'appartenance sociale des jeunes filles⁶, ce qui révèle les différentes catégories sociales touchées par la LPDF. Sont d'abord mentionnées les « jeunes filles occupées ». Il s'agit des jeunes qui travaillent dans des bureaux ou des administrations et ont donc peu de temps libre à accorder à la LPDF⁷. Celle-ci doit donc s'adapter à elles et on conseille de commencer par la formation d'un cercle d'étude. Les moyens utilisés sont les mêmes que pour les autres sections⁸ mais doivent être appliqués efficacement. Les dizainières assistent très régulièrement à des cercles de formation et au moins une fois par mois elles se retrouvent avec le reste des adhérentes.

Viennent ensuite les « jeunes filles libres de leur temps », c'est-à-dire celles issues des classes sociales les plus aisées, « appelées à se classer dans l'élite⁹ ». Ces jeunes filles se regroupent d'abord dans un cercle pour éveiller progressivement leur désir d'apostolat et par la suite l'exercer dans leur entourage. Une fois leur formation bien avancée, la section peut se créer avec l'attribution

1 « Les talons [des cartes d'adhérentes] sont envoyés à Paris, par les soins du comité local, qui signale aussi, quand il y a lieu, les changements d'adresse », BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

2 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage...*, op. cit., p94

3 ACF, H4, Interview de Marie du Rostu, 1976, p. 11

4 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage...*, op. cit., p94.

5 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », op. cit., p. 106

6 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, février 1923, p. 5

7 « répétons-le, mesdames, la presque totalité de ces Jeunes sont occupées *régulièrement tous les jours* », *Ibid.*

8 « quant au champ où s'exercent le zèle et l'activité de ces Jeunes, il est très vaste : œuvres paroissiales, catéchismes, concours pour les fêtes religieuses et récréatives de la paroisse, denier du culte, maîtrise, adoration et communion réparatrice des premier et troisième vendredi ; bonne presse, surveillance des mauvaises publications ; travail à l'aiguille pour la mutualité maternelle ; aide pour les matinées récréatives de la Ligue et de divers autres groupements, etc », *Ibid.*

9 *Ibid.*

des postes de dizainières. Les femmes appartenant aux classes les plus aisées sont nombreuses à s'engager dans la Ligue, notamment parmi celles issues de la bourgeoisie, ce qui s'explique selon l'historienne Anne-Marie Sohn par un phénomène de mimétisme pour obtenir de la reconnaissance de la part de la noblesse¹.

Enfin, les « jeunes filles de la campagne » sont mentionnées. La LPDF fait une nouvelle fois preuve d'adaptation car à l'inverse de la ville, les habitations ne sont pas regroupées ce qui ne permet pas toujours la création d'une section dans un village. Pour remédier à cela, on propose la formation de sections cantonales ainsi que d'un cercle cantonal de formation. Le regroupement mensuel peut être plus difficile à mettre en œuvre et on conseille de tenir les réunions dans une commune située à proximité de toutes les adhérentes. La directrice tient un rôle clé et c'est d'elle dont dépend le dynamisme de la section, « la vie et le rayonnement de la section dépendront beaucoup de son action² ». La présence de la LPDF dans les campagnes est une nouveauté qui voit le jour dans les années 1920, lorsqu'elle prend conscience du déclin du catholicisme. Les efforts mis en œuvre pour les femmes qui vivent dans les campagnes augmentent et les dizainières sont formées aux spécificités rurales³. Les campagnes bénéficient d'une vision positive et valorisée, une conférencière lors du Congrès de la Ligue en 1910 montre le potentiel qu'elles représentent et la nécessité d'aller y recruter de nouvelles ligueuses : « les villes fournissent beaucoup d'adhérentes assurément ; mais les campagnes peuvent en donner encore davantage⁴ ».

L'implantation dans le milieu ouvrier est plus délicat pour la LPDF qui au début n'arrive pas à comprendre les femmes de la classe ouvrière et se méfie de la dimension conflictuelle de la lutte des classes, préférant une vision harmonieuse de la société⁵. Les cours donnés par les femmes aisées de la Ligue sont déconnectés de la réalité, elles tentent de calquer sur ces femmes leurs idéaux bourgeois⁶. Elles veulent œuvrer au salut moral des travailleuses mais puisque les dirigeantes parisiennes n'ont jamais été confrontées aux réalités de la classe ouvrière, peu de conseils sont donnés aux comités locaux. Ce manque de connaissance sur les conditions de vie de ces femmes ouvrières bloque l'influence de la Ligue à ses débuts⁷. La LPDF consacre donc plus d'effort pour le

1 « L'appartenance des dirigeantes à l'aristocratie explique le succès de la Ligue parmi une bourgeoisie éprise de considération » dans « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p. 111

2 *Ibid.*, p. 6

3 SARTI Odile, *The Ligue patriotique des françaises: 1902-1933 : a feminine response to the secularization of French society*, Ann Arbor, UMI, 1992, 358 p.

4 Congrès national de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1910, p. 54

5 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 216

6 Dans sa thèse, Magali Della Sudda mentionne l'œuvre des Moniques, une association de mères ouvrières et d'aristocrates où « les mères de l'aristocratie prodiguent aux mères ouvrières les conseils de soin et d'éducation pour élever les enfants en leur inculquant les normes et les valeurs de la bourgeoisie catholique », *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 311

7 SARTI Odile, *The Ligue patriotique des françaises...*, *op. cit.*

recrutement dans ce milieu. Les dirigeantes de la Ligue se servent de leurs réseaux en utilisant notamment l'appui des épouses de grands industriels qui aident à mettre en place des conférences de la LPDF dans les usines. C'est le cas à Lille où plusieurs réunions sont organisées dans des usines et à la suite desquelles les ouvrières peuvent adhérer à la Ligue. Cependant, comme le souligne Anne-Marie Sohn, si la collaboration de la LPDF avec le patronat peut sembler efficace, « on peut douter de la sincérité des adhérentes recrutées par leur employeur¹ ». Les ouvrières sont aussi mentionnées dans la *Page des Jeunes* sous la forme de récits où l'on raconte leur dévouement ou les difficultés qu'elles réussissent à surmonter grâce à leur foi². Au cours des années 1920, le recrutement des jeunes ouvrières par la Ligue s'accroît fortement, si bien que la LPDF met en œuvre, en parallèle avec l'évolution de l'Action catholique, une spécialisation ouvrière que nous aborderons par la suite.

Légitimer l'ordre social

La Ligue recrute dans toutes les classes sociales et lors des cercles d'études, il est recommandé aux directrices de séparer les jeunes filles provenant de milieux différents, afin d'avoir un milieu homogène, « c'est-à-dire composé de jeunes filles d'une même culture, d'une même éducation, d'un même niveau³ ». Les sujets traités sont par conséquent adaptés à chaque public, une liste est fournie par la Ligue aux dirigeantes qui s'occupent de tenir les cercles. Cependant, les jeunes filles issues de différents milieux sociaux doivent être en contact et leur regroupement dans d'autres cercles est valorisé par la LPDF. En effet, il permet aux jeunes ligueuses de comprendre et d'accepter leur place dans l'ordre social, issu d'une décision divine. Lors d'un Congrès de la Ligue, une conférencière expose qu'il y a « tout avantage et nul inconvénient, à faire le rapprochement des classes sur le terrain de nos Cercles. Quand le bon sens préside à tout, la jeune ouvrière comprend parfaitement qu'une hiérarchie est nécessaire dans une société organisée⁴ ». Ces réunions sont donc pour la LPDF l'occasion pour les jeunes filles du peuple d'accepter la hiérarchie divine et leur position dans la société. Cette idée est également présente dans le journal de la section, sous la forme d'une discussion entre deux ouvrières où l'une déclare « je comprends mieux maintenant pourquoi la Providence, qui veille sur son œuvre, nous a tous répartis, hommes et femmes, dans des

1 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p.111

2 Nous pouvons ici mentionner l'article « Charité des midinettes » publié dans la *Page des Jeunes* d'août-septembre 1922 où est présenté le dévouement de trois jeunes midinettes, des ouvrières de la mode, qui aident à décorer une chapelle délaissée ou prennent soin d'une vieille religieuse aveugle.

3 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, octobre 1918, p. 2

4 Congrès national de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1910, p. 65

situations différentes... ; il faut que les travaux nécessaires à la vie du monde, se fassent ensemble, concourant chacun à sa beauté harmonieuse¹ ».

Cette idée de « pénétration de la masse par l'élite² » est reprise fréquemment dans les publications qui présentent l'action menée par la Ligue et ses sections. La LPDF met en avant une expérience mutuellement bénéfique puisqu'au contact des ouvrières, la jeune fille des classes aisées découvre « une certaine expérience de la mentalité ouvrière qu'elle ne saurait peut-être acquérir toute seule³ » et elle y apprend à « connaître le vrai visage du peuple⁴ ». La mise en contact des jeunes filles de divers milieux sociaux permet à la Ligue une harmonisation qui transcende les différences de classe comme le reflète la devise des jeunes : « se connaître, s'apprécier, s'entr'aider, s'aimer » qui sont « l'expression d'une vivante réalité⁵ ».

Vie et recrutement des adhérentes dans la section

Afin d'encourager les jeunes ligueuses à faire découvrir la section autour d'elles, des récits d'adhésion sont fréquemment publiés dans la *Page des Jeunes* où des jeunes filles, d'abord non intéressées, apprennent grâce à l'action d'une amie l'existence de la LPDF. Ces rencontres sont présentées comme des révélations pour celles qui découvrent la section. C'est notamment le cas d'une jeune nommée Roseline que l'on présente comme une jeune fille malheureuse et qui se sent incomprise⁶. Une de ses collègues d'atelier lui propose de venir assister à une retraite fermée organisée par la section où elle découvre la force de son dévouement. Désormais, elle « rayonne plus que jamais, de pureté et de paix⁷ ». Nous ne pouvons pas savoir la véracité de ces récits qui sont présentés dans le journal. Néanmoins, ils témoignent de la volonté des dirigeantes d'inciter leurs ligueuses à faire découvrir la Ligue aux jeunes filles qu'elles connaissent, puisque ces articles se terminent tous par des adhésions : « Et ce soir là, à la section de X..., on inscrivit le nom d'une nouvelle adhérente, conquête de l'irrésistible Bonté⁸ ». En plus des nouvelles adhérentes, les ligueuses doivent aussi penser au recrutement de nouvelles dizainières. La *Page des Jeunes* leur propose des articles, toujours sous la forme d'un récit où les discussions entre des jeunes filles

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1920, p. 3

2 ACF, *Écho de la LPDF*, mars 1925, p. 12

3 Congrès de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1910, p. 64

4 ACF, *Écho de la LPDF*, mai-juin 1932, p. 107

5 *Ibid.*

6 « Il lui semblait que personne ne l'aimait, ne la comprenait, et, raidie dans son désenchantement, susceptible et sensible à l'excès, elle n'était pas attirante » BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, octobre 1921, p. 3

7 *Ibid.*, p.4

8 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1923, p. 4

Le nom de la section est ici seulement mentionné par un « X », afin de créer un exemple neutre pour les autres groupements de la Ligue.

peuvent être perçues comme des guides sur la méthode à appliquer. Marie du Rostu, dirigeante de la section des jeunes, écrit même des articles à ce sujet. Elle présente notamment une « jeune convaincue », qui décide d'aller recruter des dizainières¹. Celle-ci va voir une de ses amies, issue d'une famille aisée. Elle la convainc de devenir dizainière puis lui explique la méthode qu'elle peut utiliser pour recruter des jeunes filles qu'elle ne connaît pas :

Il y a une méthode progressive, excellente, qui manque rarement son effet. Je suppose que tu as affaire à une jeune fille avec laquelle tu es souvent en contact, par exemple une vendeuse de magasin. La première fois que tu vas vers elle « en dizainière », tu lui souris gentiment, et tu la remercies en prenant ta marchandise ; la seconde fois, tu ressouris mieux et tu dis un merci qui sort du fond du cœur, cela s'entend ; la troisième fois, tu lui demandes si le bruit, la presse ne la fatigue pas trop et elle commence à te répondre du personnel ; la quatrième, tu lui demandes si elle a des amies ; la cinquième, tu lui parles de sa famille, parce qu'elle t'en parle elle-même souvent la première ; la sixième fois vous vous donnez rendez-vous chez elle ou... où tu voudras... tu lui parles de la bonne Section, si gaie, large, accueillante, tu lui passes la Page... et ça y est².

Il s'agit donc d'un recrutement progressif : la dizainière gagne au préalable la confiance de la jeune fille avant de mentionner la LPDF. Une fois rentrées dans la section, les jeunes filles suivent les principes mis en avant par la Ligue : dévouement, piété assidue ou encore effectuer leur apostolat. Cependant, toutes n'ont pas la même rigueur religieuse et morale et la majorité des adhérentes ne correspond sûrement pas à l'image des jeunes filles entièrement dévouées que la section met en évidence dans les récits de vie publiés dans la *Page des Jeunes*³. Peu nombreuses seraient alors celles qui se sont pleinement engagées dans la volonté de reconquête religieuse du pays et avaient une pratique religieuse poussée. Selon Anne-Marie Sohn, c'est la politique d'un recrutement à tout prix de la LPDF qui peut expliquer ceci puisque « nombre de ligueuses attirées par la révérence sociale, le goût de la politique, la sociabilité, ne sont pas prêtes au combat quotidien pour la défense de la foi et la rechristianisation de la France⁴ ».

Nous ne pouvons pas savoir plus précisément le profil des jeunes ligueuses de la section des jeunes de la LPDF ni évaluer leurs pratiques religieuses. Si certaines sont de ferventes catholiques et s'impliquent dans leurs paroisses, des articles dans la *Page des Jeunes* laissent entrevoir aussi des

1 « Bref, à la sortie d'un des derniers cours de la Session, notre petite amie s'est dit : “ Les autres recrutent des adhérentes, moi j'en ai déjà pas mal (elle en a dix-huit), le plus avantageux, c'est de décrocher des dizainières... Allons-y !... et elle y est allée », BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1923, p. 3

2 BHVP 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, mars 1923, p. 3

3 « Si en 1928 le nombre des jeunes comptées dans les sections atteignait cent cinquante-deux-mille, il ne faut pas perdre de vue que ce nombre englobait une part très importante de simples cotisantes, dont on admettait que la pratique religieuse pût se borner à une messe pascale, et même moins encore », dans ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne...*, *op. cit.*, p. 61

4 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p.115

jeunes filles plus timides et réservées qui n'osent pas prendre la parole lors des réunions de la section⁵ ou écrivent peu au Secrétariat central lorsqu'on leur demande leur avis⁶.

Les effectifs de la section des jeunes

Les fichiers des adhérentes de la LPDF ainsi que des jeunes filles de la section n'ont pas été conservés par la Ligue, il n'est pas possible de connaître avec précision le nombre de ses membres. Elle publie régulièrement dans son journal, l'*Écho*, ses effectifs afin de se féliciter d'avoir autant de personnes qui œuvrent à la rechristianisation du pays. La LPDF grossit rapidement : en 1914 les ligueuses sont déjà 545 000 puis 600 000 en 1923 et 1 100 000 en 1928. À la veille de la fusion avec la LFF en 1933, la LPDF a plus de 1 500 000 adhérentes³.

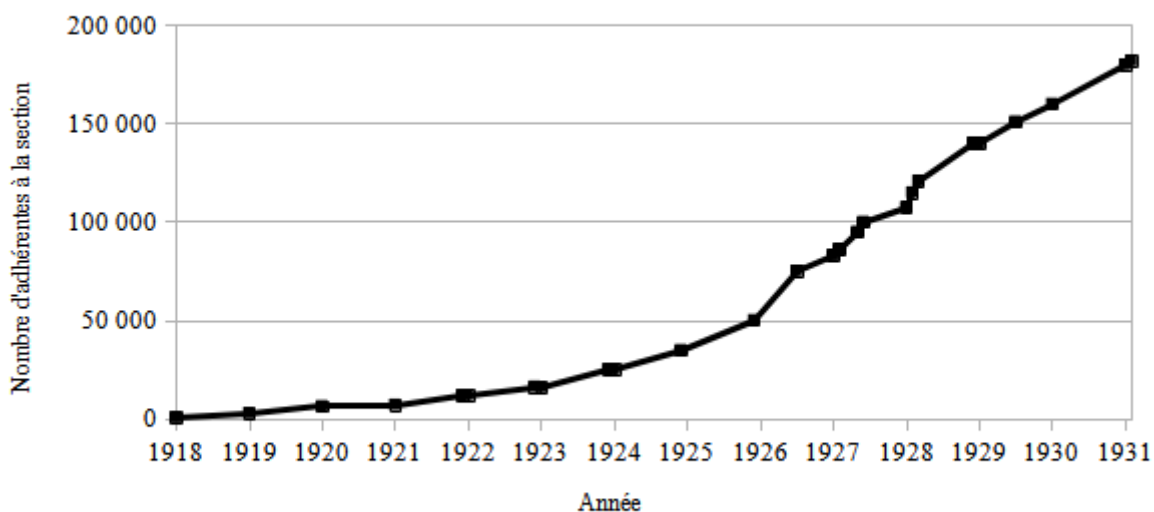
Pour la section des jeunes, des informations sur les effectifs sont publiés fréquemment dans la *Page des Jeunes*. Si les jeunes ligueuses sont inférieures à 1 000 avant la Grande Guerre, la section connaît son essor dans les années 1920, ce qui coïncide notamment avec l'arrivée de Marie du Rostu à sa tête. Au début des années 1920, la progression du nombre d'adhérentes reste stable puis elle augmente de plus en plus.

5 « Le Président ou la Présidente scrute la salle, invite les gens à donner leur avis, à communiquer leurs pensées... et insiste beaucoup sur l'intérêt que présente la mise en commun des idées... Silence ! », BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1918, p. 3

6 « on les a invitées à écrire, à donner leur avis, à présenter leurs idées et pour toute réponse... le silence ! », *Ibid.*, p. 3

3 FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme, op. cit.*, p. 84

Evolution des effectifs de la section des jeunes de la LPDF (1918-1931)



Source : *La Page des Jeunes* (janvier 1929, janvier 1930, février 1931)

Figure 1: Les effectifs de la section

Les raisons de cet accroissement massif sont à trouver notamment selon Sylvie Fayet-Scribe dans l'efficacité des structures des sections, toutes identiques, où chaque personne a un rôle précis¹. La LPDF met elle-même en avant le « caractère pratique, réalisateur de nos sections² » qui permet de gérer des milliers d'adhérentes de manière cohérente et uniforme. Il y a aussi une autre explication : la Ligue demande peu d'implication à ses adhérentes. Par exemple, celles-ci sont seulement encouragées à venir aux réunions des sections et non pas contraintes de le faire pour continuer d'appartenir à l'association. Ceci permet à la LPDF de bénéficier d'un recrutement massif qui atteint celles qui échappaient jusque-là à l'influence de l'Église, ce dont elle a conscience : « la souplesse de son règlement, le minimum demandé aux Adhérentes lui permet, en effet, d'atteindre des jeunes filles qui ne peuvent ou ne veulent faire partie d'autres groupements³ ». Face aux œuvres à destination de la jeunesse féminine catholique déjà existantes qui touchent seulement une minorité de jeunes filles, les sections ont un recrutement beaucoup plus large.

Quitter la section

Les adhérentes de la section des jeunes restent dans leur groupement jusqu'à leurs trente ans. Une fois cet âge dépassé, elles intègrent le groupe adulte de la LPDF, souvent appelé la « grande

1 FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme*, op. cit., p. 119

2 ACF, *Écho de la LPDF*, mars 1925, p. 12

3 ACF, H579, *La section des Jeunes*, 1923, p. 8

Ligue ». La section doit préparer ses adhérentes à ce changement. Une série d'articles publiée dans *Semer* – la revue à destination des directrices des sections rurales – revient sur la nécessité de quitter la section une fois les trente ans passés, malgré les réticences des adhérentes à effectuer le changement de groupe : « Combien de fois, Directrices de Sections vivantes, n'avons-nous pas senti cela dans nos groupes et reçu la plainte attristée des unes et des autres qui se seraient volontiers dispensées d'être comptées au nombre des aînées, afin de jouer encore un rôle actif à la Section ?¹ ». Les jeunes ligueuses sont attachées à leur section et c'est le rôle des directrices de préparer la transition afin que les jeunes assurent la relève de la Ligue. Pour cela, leur revue les encourage à discuter avec leurs adhérentes – actuelles ou anciennes – pour mieux saisir leurs attentes et leurs besoins².

En plus de l'âge, un autre critère marque le départ des jeunes filles de la section avant leurs trente ans : le mariage. Le journal de la section comporte fréquemment des annonces de dirigeantes de sections locales qui se marient et quittent leur groupement, comme celle de Valenciennes en 1923 dont la présidente part de la section « pour fonder un des foyers chrétiens qui contribueront sûrement à la rechristianisation de la France³ ». Lorsqu'une jeune ligueuse se marie, elle est amenée à quitter sa section pour intégrer le comité local de la LPDF avec les autres ligueuses adultes. Elles font partie du rouage de la Ligue, c'est donc une étape normale dans leur engagement : « Habitues à envisager ainsi leur groupement, les Jeunes trouveront tout naturel de le quitter lorsque le mariage – ou l'âge⁴ – leur offrira le terrain d'action plus élargi de la grande Ligue⁵ ». De même, si une jeune fille déménage, elle est incitée à rejoindre le comité de la Ligue de la région où elle s'installe car la Ligue est implantée sur tout le territoire national.

1 ACF, *Semer*, janvier 1933, p. 9

2 « C'est pourquoi nous [la rédaction du journal *Semer*] demandons instamment aux Directrices – et ce faisant nous mesurons l'effort sollicité – de bien vouloir observer, noter toutes les remarques, les réflexions, les désirs qu'elles peuvent entendre ou reconnaître autour d'elles puis de nous les envoyer complétés de leurs appréciations personnelles comme le font déjà certaines d'entre elles qui ont ce souci constant d'éclairer utilement, partant, de servir de plus en plus efficacement la cause des âmes paysannes confiées à notre apostolat »
ACF, *Semer*, février 1933, p. 24-25

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1923, p. 8

4 La figure de la « vieille fille » est présentée à plusieurs reprises comme valorisante avec plusieurs exemples de femmes qui ne se sont pas mariées mais ont dévoué leurs vies aux autres ou à leurs familles. Beaucoup de dirigeantes de la LPDF ne sont d'ailleurs pas mariées, comme Marie Frossard ou Marie du Rostu qui consacrent leurs vies à la Ligue.

5 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

B) Le rayonnement de la section des jeunes

L'implantation de la LPDF et de la section des jeunes

La présence de la LPDF sur le territoire français est inégale. La répartition géographique des comités locaux de la Ligue permet de comprendre son ancrage régional. Elle s'implante d'abord dans les grandes villes du pays et dans les régions où la pratique religieuse est importante. La Société des Filles du Cœur de Marie aide à la mise en place de comités locaux dans les villes où elle est déjà présente. Ainsi, Magali Della Sudda note que dans les villes où les Filles de Marie ont un groupement, il y a aussi généralement un comité de la LPDF¹. Pour s'implanter sur le territoire national, le comité parisien fait appel aux connexions dont il dispose. En effet, comme l'explique Bruno Dumons, « lancer une mobilisation de femmes sur l'ensemble du territoire national nécessite le recours à de puissants réseaux d'influence et de fidélité² ».

La Ligue a ses bastions, par exemple le Nord et le Pas-de-Calais qui concentrent un dixième des effectifs avant la Grande Guerre, de même pour la Moselle et Meurthe-et-Moselle³. Le Nord de la France ainsi que la capitale rassemblent une grande partie des comités du pays⁴. En 1907, une trentaine de comités paroissiaux existent déjà à Paris⁵. La LPDF se développe aussi à l'Ouest, notamment en Bretagne : le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Île et Vilaine, la Loire-inférieure et la Sarthe comptent presque un comité par commune⁶ et chaque ville où les FCM sont présentes possède son comité⁷. Le déploiement de la LPDF en Bretagne et en Savoie se justifie par le catholicisme « bleu » de ces régions⁸. La Ligue est également dynamique à l'Est de la France, en Alsace, Lorraine et dans les Vosges⁹. La LPDF est peu présente autour du bassin lyonnais et dans la région rhodanienne, puisqu'il s'agit de la zone d'influence de la Ligue des femmes Françaises, sa rivale. Lors de la création de la LPDF, la Ligue a d'ailleurs récupéré de nombreux terrains précédemment occupés par la LFF, mais cette dernière a maintenu son ancrage autour de Lyon, où un catholicisme intransigeant – revendiqué par la LFF – domine, ainsi que dans la France

1 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 95

2 DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, les Éd. du Cerf, 2006, p. 191

3 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p. 107

4 « Les bastions de la LPDF sont plutôt situés dans la France du Nord, dans la capitale et les départements septentrionaux » dans DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines... », *op. cit.*, p. 48

5 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p. 107

6 *Ibid.*, p. 108

7 « Angers, Brest, Landerneau, Lannion, Laval, Le Mans, Morlaix, Saint-Pol de Léon, Nantes, Plouër, Paramé, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Servan, Vannes, Vitré, Etrelles » dans SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 95

8 DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines... » *op. cit.*, p. 48

La notion de « catholicisme bleu » a été théorisée par Michel LAGRÉE et caractérise les chrétiens·ne·s fidèles aux obligations et pratiques religieuses mais réticent·e·s aux injonctions cléricales.

9 FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme: XIXe-XXe siècle*, les Éd. ouvrières, Paris, 1990, p. 84.

méridionale¹. Au centre de la France, la présence de la LPDF est inégale et se concentre autour de certaines villes comme Châteauroux ou Bourges. Le Sud du pays reste indifférent à la LPDF qui s'y développe moins mais elle est présente dans la région toulousaine. En 1933, à la veille de la fusion avec la LFF, les adhérentes sont réparties dans une soixantaine de départements, dont huit qui concentrent plus de 40 000 femmes, tous dans la moitié supérieure du pays. Comme l'expose l'historienne Anne-Marie Sohn, « le recrutement des ligueuses confirme la géographie politique : la France catholique et conservatrice de l'ouest armoricain, la France industrielle et patronale du nord et de l'est, la capitale séduite par les idées nationalistes l'emportent² ».

Les sections de jeunes suivent l'implantation de la LPDF : il faut qu'un comité de la LPDF soit déjà pré-existant dans la paroisse ou le diocèse pour qu'une section puisse se mettre en place. Afin de connaître la répartition géographique des sections, nous nous sommes servis de la rubrique « Entre nous », publiée régulièrement dans la *Page des Jeunes*. Sous la forme de quelques lignes par ville, elle permet aux jeunes de donner des nouvelles de leur section ainsi que de montrer au Secrétariat central les actions effectuées. Ce sont les secrétaires des sections qui sont chargées d'envoyer les nouvelles de leur groupement à la direction parisienne. En octobre 1924 est publié un article dans le journal qui leur est destiné et leur demande d'envoyer les actualités de leur section au minimum six semaines à l'avance pour qu'elles puissent paraître dans la *Page* du mois suivant³. La rubrique informe également de la création de nouvelles sections. En janvier 1928, la chronique évolue, pour briser la monotonie de son écriture reprochée par certaines ligueuses⁴. Les nouvelles sont plus courtes et se concentrent sur les départements.

Le travail réalisé l'année dernière sur la période 1918-1924 nous avait permis de répertorier 257 sections mentionnées dans la *Page des Jeunes*, installées dans 57 départements. La poursuite de ce travail cette année, élargi jusqu'en 1933, comptabilise 881 sections dans 61 départements français : présente sur plus des deux tiers du territoire, la section des jeunes est bien une organisation de masse. En parallèle de la forte augmentation du nombre des adhérentes, la deuxième moitié de la décennie 1920 est aussi un moment où les sections de jeunes se développent de manière importante et bénéficient d'un réel dynamisme. Ce dénombrement des sections n'a pas vocation à être exhaustif. Pour les départements où nous n'avons pas trouvé de sections, cela ne veut pas forcément dire que la LPDF n'y était pas présente : seules les sections qui ont envoyé des comptes-

1 DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises*, op. cit.

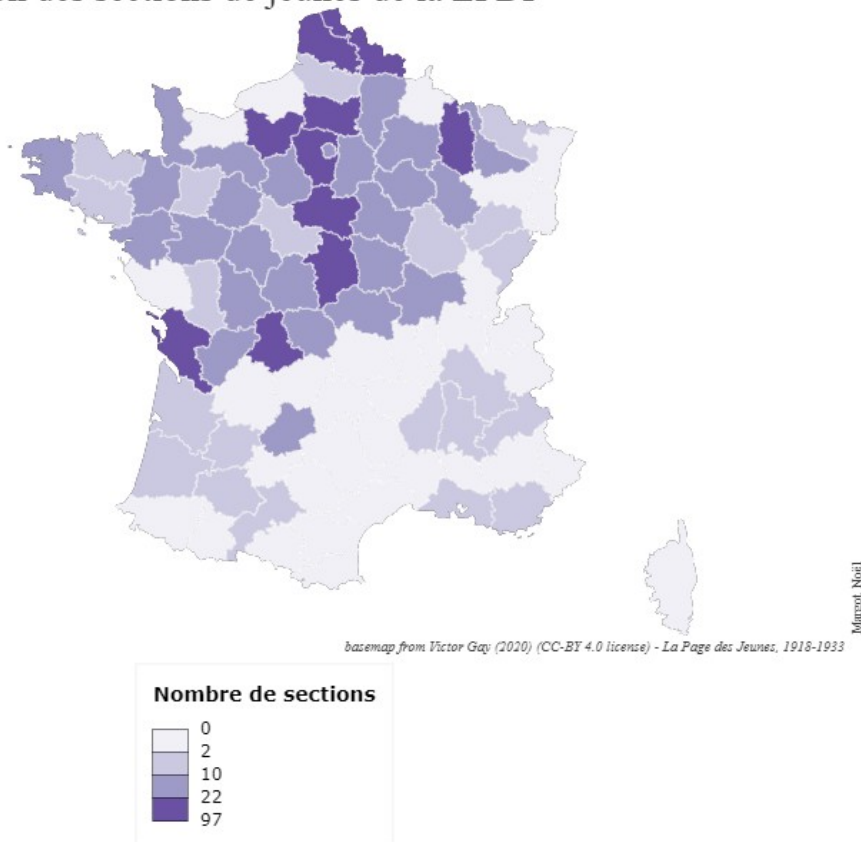
2 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », op. cit., p. 108

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, octobre 1924, p. 1

4 ACF, *La Page des Jeunes*, janvier 1928, p. 92

rendus de leurs nouvelles sont prises en compte dans ces chiffres qui invisibilisent donc celles qui ne l'ont pas fait.

Répartition des sections de jeunes de la LPDF



Made with Khartis

Figure 2: La répartition nationale des sections

La répartition nationale des sections de jeunes correspond à celle de la LPDF : les sections sont surreprésentées dans le Nord de la France : presque 400 sections – quasiment la moitié de notre recension – se regroupent dans les départements des actuelles régions Hauts de France, Normandie et Grand Est. Les sections de jeunes de la LPDF se concentrent donc dans la moitié supérieure du pays puisque plus des trois quarts s’y trouvent. À l’inverse, elles sont très peu présentes dans le Sud Ouest et le Languedoc. Cette répartition correspond à la géographie religieuse du pays, avec un littoral méditerranéen où domine une faible pratique religieuse tandis que la France septentrionale conserve sur la période étudiée un plus fort attachement à la religion catholique, bien que des contrastes existent selon les territoires. Les cinq départements français où les sections sont les plus nombreuses sont le Nord, la Meuse, la Seine-et-Oise, l’Eure et le Cher avec respectivement 97, 68, 43, 35 et 32 sections répertoriées ; ils concentrent à eux cinq plus d’un quart de toutes les sections.

Selon la fréquence à laquelle les sections sont mentionnées dans la *Page des Jeunes*, nous avons pu mettre en évidence celles qui, en dehors de Paris, sont les plus dynamiques : au Nord, Valenciennes et Cambrai ; à l'Est, Besançon, Chalon-sur-Saône et Mâcon ; au Centre, Blois ; à l'Ouest, Le Mans et Quimper ; dans le Sud, Dax et Marseille¹.

Étude de comités : Marseille, Valenciennes et Rabat

Les comités locaux de la Ligue voient le jour dans le pays. Afin de comprendre comment ils s'organisent plus précisément, nous allons examiner deux sections opposées géographiquement – Marseille et Valenciennes – et étudier leur activité grâce à ce qui a été publié dans la *Page des Jeunes*. La LPDF est aussi présente en dehors du territoire français : une section des jeunes existe au Maroc.

La section de Marseille possède une progression croissante au long de la décennie 1920 : elle compte 119 adhérentes en octobre 1916, puis 139 en mai 1917², 180 en décembre 1923³ et 740 adhérentes en 1925 réparties sur neuf paroisses⁴. Le rôle du diocèse dans la cohésion de toutes les adhérentes est primordial car « le cadre diocésain intensifie la vie des sections et maintient leur unité d'esprit⁵ » ; jusqu'à 600 jeunes filles viennent assister aux journées diocésaines ou régionales. La section se présente comme une œuvre qui a pour but « l'assistance, la préservation, la formation de la jeune fille par la jeune fille⁶ ». Elle est montrée dans le journal comme étant dynamique et est fréquemment félicitée pour son organisation. Les réunions se font le quatrième dimanche du mois, plus de 140 adhérentes y assistent à chaque fois⁷. Elles commencent toutes par une messe, suivie par un cercle d'étude dirigé par l'aumônier de la section puis d'une causerie présentée par une jeune adhérente. La devise de la section est « Prière, Labeur, Gaîté⁸ » et elle met en avant la rigueur de sa formation religieuse, intellectuelle et morale avec par exemple l'organisation de retraites fermées. Afin de s'assurer de la diffusion de la « bonne presse » et de la moralité des lectures de ses jeunes,

1 Les dates de formation des sections ne sont pas toutes mentionnées dans la *Page des Jeunes*, seulement quelques unes ont été trouvées. Celle de Marseille, fondée en 1913 est une des plus anciennes et reste active tout au long de la période étudiée. La section du Mans voit le jour en janvier 1917 et celle de Blois l'année suivante. Dans les années qui suivent la Première Guerre mondiale, les sections de Besançon et Cambrai naissent et deviennent rapidement des sections dynamiques.

2 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mai 1917, p. 5

3 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, décembre 1923, p. 6

4 ACF, *La Page des Jeunes*, décembre 1925, p. 92. Nous n'avons pas trouvé d'autre indication des effectifs par la suite.

5 ACF, H569, *Congrès régional du Sud-Est*, 1927, p. 69

6 ACF, *La Page des Jeunes*, juin 1925, p. 16

7 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, novembre 1924, p. 5

8 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1920, p. 4

une bibliothèque est créée en 1916¹. D'autres œuvres sont mises en place à destination des jeunes filles comme des ouvroirs ou des œuvres sociales qui visent la préservation morale et physique. Les jeunes filles organisent aussi des ventes de charité elles aident à l'organisation de fêtes dans leurs paroisses ou encore assurent en 1930 le service d'ordre et de table lors de la semaine sociale organisée dans la ville². La section fait part des difficultés qu'elle rencontre pour s'adapter aux différents milieux sociaux ; elle explique que les jeunes qui prennent la parole devant le groupe doivent auparavant s'être assurées avoir de solides connaissances pour pouvoir s'adresser aux autres adhérentes³. Nous pouvons donc supposer qu'elle recrutait parmi toutes les classes de la société. La politique de la Ligue d'un recrutement large est mise à l'œuvre à Marseille puisque lors du Congrès régional du Sud-Est de la LPDF, une conférencière expose que sur les 350 jeunes filles qui font partie de la section centrale à Marseille, les deux tiers d'entre elles ne faisaient partie d'aucun autre groupement catholique, proportion qui est la même pour les autres groupements de banlieue⁴. Des fêtes sont fréquemment organisées, qui permettent notamment à celles qui ont quitté la section de retourner voir les autres adhérentes : « cet hiver, également, une jolie fête de famille qu'on ne peut passer sous silence, réunit autour d'un arbre de Noël les anciennes « jeunes » avec leurs maris et leurs bébés⁵ ». La section de Marseille est donc une section active.

À Valenciennes, la section des jeunes voit le jour au début des années 1920. L'idée de créer un regroupement de jeunes filles est déjà présente en 1920 mais c'est en février 1921 que les paroisses de la ville se réunissent, ce qui permet de « jeter les bases de la véritable section de Valenciennes, avec bureau central, groupes paroissiaux de dizainières et adhérentes, réunions mensuelles régulières⁶ ». Une des spécificités est la mise en œuvre d'une union des sections de Valenciennes et des ses alentours afin d'aboutir à une « “Fédération des Jeunes” de la Ligue dans l'arrondissement⁷ ». Le bureau installé à Valenciennes lie les différentes paroisses de la ville où la section est présente tout en communiquant avec les autres communes de l'union. En mars 1921, peu après la décision de créer cette structure, 17 paroisses sont déjà fédérées ; elles comptent plus de 1 100 jeunes filles en juillet 1922 qui se réunissent régulièrement. Les rapports des réunions sont publiés dans la *Page des Jeunes* ou dans l'*Écho* où l'on félicite la section pour cette « vue d'ensemble précise et vécue, montrant à quelle organisation apostolique à la fois large et pratique on peut viser en utilisant la “section type” telle que la présente le secrétariat central⁸ ».

1 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mai 1917, p. 5

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, décembre 1930, p. 162

3 BHVP 4 PER 2493, *Écho de la LPDF*, décembre 1923, p. 6

4 ACF, H569, *Congrès régional du Sud-Est*, 1927, p. 71

5 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, novembre 1924, p. 5

6 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juillet 1922, p. 6

7 *Ibid.*

8 *Ibid.*

En plus de comités sur le territoire français, la LPDF comporte aussi un groupe au Maroc, qui possède alors le statut de colonie française. Situé dans la ville de Rabat, la section créée en avril 1927¹ connaît des débuts difficile car les adhérentes ne sont que trois et après avoir réussi à agrandir et structurer leur mouvement, plusieurs jeunes filles sont reparties en France. C'est en janvier 1929 que la section redevient dynamique ; elle compte plus de cent adhérentes et organise son premier cercle d'apostolat² qui se tient ensuite tous les quinze jours. Placées sous le patronage de Saint-Pierre, les jeunes filles sont encadrées par un aumônier. Elles tiennent des réunions, réalisent des séances récréatives, organisent des kermesses et célèbrent ensemble les fêtes religieuses. Les jeunes filles participent aussi à la vie de leur paroisse en se chargeant de l'entretien de leur église ou en participant au catéchisme d'enfants et d'adultes. Tous les dimanches, une permanence est tenue par les dizainières et sont mis à disposition des adhérentes des livres, revues et jeux. En 1930, les jeunes filles sont 143 et sont accompagnées de 45 benjamines³ puis elles sont 115 jeunes et 75 benjamines en 1932. Sur ses cinq premières années d'existence, ce sont plus de 280 jeunes qui passent par la section⁴.

La LPDF et les ligues internationales

En parallèle des activités menées au sein du pays, la LPDF est aussi engagée sur le plan international et est en lien avec d'autres ligues catholiques féminines. Depuis août 1910, la Ligue fait partie de l'Union Internationale des Ligues féminines catholiques où « le but était du reste de travailler ensemble au maintien de la foi, à la défense des libertés religieuses et à l'organisation de l'action sociale catholique⁵ ». La LPDF y tient un rôle fondateur : c'est elle qui impulse le rassemblement à Bruxelles des ligues féminines où la vicomtesse de Vélard est nommée première présidente de cette union internationale des ligues féminines catholiques. En mai 1926, lors d'une réunion à Luxembourg, l'Union internationale décide de créer une section des jeunes à laquelle celle de la LPDF s'affilie. La présidente de la section internationale est Christine de Hemptinne, présidente générale de la Jeunesse Catholique Féminine Belge. Marie du Rostu assiste à la réunion pour représenter les jeunes de la LPDF qui sont alors 75 000 et elle est nommée vice-présidente ; elle assiste et participe par la suite à de nombreuses réunions et conseils internationaux de l'organisation. Les raisons de la création de cette section sont présentées aux jeunes filles dans leur journal : puisque la jeunesse a des besoins spécifiques, il est nécessaire de leur proposer de « faire

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1932, p. 61

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juin 1929, p. 87

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juillet 1930, p. 87

4 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, décembre 1932, p. 165

5 ACF, H579, Rapport de Marie Frossard aux jeunes de 1923, p. 5

du travail plus adapté et plus réalisateur¹ ». De plus, le rôle de futures éducatrices est mis en avant comme primordial : « Qui tient la jeune fille tient la femme de demain, et qui tient la femme tient l'enfant ; c'est la femme, c'est la mère, l'éducatrice, celle qui posera l'empreinte sur les générations à venir² ». S'occuper de la formation des jeunes filles est donc un enjeu qui se retrouve dans les autres ligues féminines où les jeunes filles doivent collaborer au rétablissement d'un ordre chrétien dans la société. Tous les deux ans, un Congrès réunit les représentantes des différents pays qui adhèrent à l'Union : France, Italie, Pologne, Espagne, Belgique, Autriche, Portugal, Allemagne en Europe mais aussi Brésil, Mexique et Canada. En mai 1930, lors de son Congrès à Rome, l'Union compte 25 millions de membres dont 1,6 millions de jeunes filles³. Pour permettre aux jeunes filles françaises d'en savoir plus sur ce mouvement, un service international des jeunes se met en place au Secrétariat des jeunes à Paris ; il fournit de la documentation sur les mouvements de jeunes filles à l'étranger pour celles qui sont intéressées.

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juillet 1926, p. 99

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juillet 1926, p. 99

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, novembre 1930, p. 147

CHAPITRE 3 – VIVRE AU SEIN DE LA SECTION DES JEUNES DE LA LPDF

I. L'aura de la religion

Dès sa création en 1902, la LPDF se place comme défenseuse de la religion catholique, menacée par l'anticléricalisme. Les ligueuses sont en accord avec les valeurs assignées aux femmes dans la religion qui endossent un rôle de protectrice du foyer. De plus, toujours dans cette optique, ce sont les mères de famille qui sont chargées d'une mission éducatrice envers leurs enfants. Les adhérentes de la LPDF s'inscrivent en adéquation avec les principes défendus par l'Église et puisque les jeunes filles sont les mères de demain, la section des jeunes participe à leur formation religieuse tout en encadrant et conseillant les jeunes filles dans les actions menées pour leur apostolat.

A) Femmes et religion catholique au début du XX^e siècle

Une pratique religieuse féminine

La religion tient une place prégnante au sein de la LPDF et de la section de jeunes. Ce dévouement s'inscrit dans le cadre du début du XX^e siècle où la séparation des deux genres est encore très marquée et se retrouve dans la pratique religieuse.

La place des femmes au sein de la religion catholique est ambiguë. La figure d'Ève – tantôt utilisée comme bouc émissaire qui attire la misogynie, tantôt glorifiée – témoigne des deux visions différenciées qui existent sur la condition des femmes dans l'Église. Avec le XIX^e siècle, les théories médicales qui se développent attribuent à chaque sexe une série de critères, supposément inhérents car liés à la biologie. Femmes et hommes sont jugé·e·s comme deux êtres complètement différent·e·s et l'aptitude des femmes à la religion est présentée comme innée : « la conception qui domine les représentations religieuses des rapports hommes-femmes est celle de la différenciation et de la complémentarité des genres. Il y a donc, dans le catholicisme, une division genrée du travail religieux et une distinction hiérarchique selon le sexe¹ ». Ainsi, c'est avec la mise en valeur par l'Église d'un supposé « génie féminin » qu'est justifié le cantonnement des femmes dans certains domaines – le domaine maternel et domestique – et selon les textes religieux, elles doivent se

¹ DURIEZ Bruno, ROTA Olivier et VIALLE Catherine (dir.), *Femmes catholiques, femmes engagées: France, Belgique, Angleterre, XXe siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, p. 10

subordonner aux hommes car elles leur sont inférieures par nature. Genre et religion participent à la distribution et à l'incarnation du pouvoir dans les sociétés et sont utilisés pour légitimer le pouvoir dominant. Dans le cas de la religion catholique, celle-ci peut être qualifiée de « consolidante » des rapports de genre car elle se sert d'eux pour légitimer l'inégalité entre les femmes et les hommes¹. Si tous les responsables de l'institution religieuse sont des hommes, ce sont pourtant les femmes qui au début du XX^e siècle sont les plus nombreuses parmi les fidèles et elles assurent une grande partie du fonctionnement de l'Église.

La fréquentation des lieux de culte se distingue nettement entre femmes et hommes : le dimorphisme sexuel dans la religion catholique est le résultat d'un processus engagé au moment de la Révolution française et il s'est poursuivi par la suite. Un des premiers historiens à s'être intéressé à cette question est Ralph Gibson pour le XIX^e siècle. Il démontre la progressive féminisation du catholicisme si bien qu'en 1900, ce dimorphisme atteint son apogée : les femmes représentent presque 70 % des pratiquant·e·s². Des inégalités régionales existent dans la pratique religieuse mais globalement les femmes sont plus pratiquantes que les hommes durant tout le XX^e siècle³. Les hypothèses avancées par Ralph Gibson pour expliquer cette situation sont les suivantes : d'abord, la vision négative de l'Église sur la sexualité et notamment la pratique du coït interrompu pour le contrôle des naissances a poussé les hommes à se détourner de la pratique confessionnelle puis de l'Église. Ensuite, le clergé voit d'un mauvais œil la sociabilité traditionnelle masculine car les jeunes échappaient à son influence, là où l'Église fait office de lieu de sociabilité pour les femmes. Enfin, en adéquation avec les critères attribués à chaque genre, les femmes sont considérées comme détentrices de certaines caractéristiques – douceur, soumission, faiblesse – valorisées par l'Église tandis que les hommes sont associés à des valeurs de force, d'autorité et acceptent moins facilement l'autorité et le jugement du clergé. Cette déprise religieuse progressive masculine peut se penser aussi en parallèle des progrès d'un républicanisme anticlérical. Pour Ralph Gibson, la Révolution française et l'éducation des jeunes filles au XIX^e siècle représentent deux facteurs d'accélération des facteurs de féminisation de la religion qui sont venus accentuer le dimorphisme sexuel de la religion catholique⁴. Ainsi, « plus la société masculine prend ses distances vis-à-vis de la religion,

1 WOODHEAD Linda, « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion », *Travail, genre et sociétés*, 11 mars 2012, n° 27, n° 1, 2012, p. 33-54.

2 GIBSON Ralph, « Le catholicisme et les femmes au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, juin 1993, LXXIX, 1993, p. 63-93.

3 DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Église et société » dans *Catholicism, Politics and Society in Twentieth-Century France*, Liverpool, Liverpool university press, 2000, p. 220

4 GIBSON Ralph, « Le catholicisme et les femmes au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 71

plus elle demande aux femmes de vivre selon les valeurs chrétiennes : la pureté, la piété, le dévouement à la famille¹ ».

Pour l'historienne Francine Muel-Dreyfus, c'est parce que « l'Église a produit et reproduit au cours du temps une culture féminine qu'elle a produit des générations de femmes susceptibles d'incarner cette culture et de se l'approprier² ». La religion est une sphère d'excellence féminine et ce dimorphisme s'explique aussi par l'éducation : la pression religieuse est plus forte pour les jeunes filles, que l'on souhaite préserver des influences néfastes présentes dans la société. La première communion revêt à ce titre une importance particulière pour les jeunes filles ; leur sociabilité passe beaucoup par l'Église catholique et la pratique religieuse féminine est donc supérieure à celle des garçons de leur âge. Avec l'adoucissement du catholicisme qui se présente de plus en plus comme une religion d'amour³, l'Église se pose comme la protectrice des femmes et comme celle qui a permis de rétablir leur dignité. En faisant du mariage un sacrement indissoluble, celui-ci offre sécurité et protection aux femmes. C'est également ce qui est présenté aux jeunes ligueuses dans leur journal : « C'est du jour où fut proclamée cette grande vérité morale [la fidélité conjugale], inconnue du paganisme, que la dignité du sexe féminin fut à jamais assurée ; et ce n'est pas contre l'Église qu'il nous faut marcher, mais c'est, tout au contraire, à la suite de l'Église, si nous voulons demeurer les apôtres de cette dignité⁴ ».

La Ligue patriotique des Françaises s'inscrit dans cette dynamique de séparation des sphères et de défense du catholicisme. La religion catholique est un des piliers de la Ligue et les adhérentes « défendent la religion qui à leurs yeux préserve la dignité de la femme⁵ ». Les adhérentes perpétuent l'image de la femme dévouée, soumise et pieuse qui représente pour Odile Sarti un paradoxe puisque d'un côté, la LPDF participe à l'émancipation des femmes avec les actions qu'elle mène et de l'autre, son idéologie retarde leur libération des normes de genre⁶. Dans *Le manuel d'une ligueuse*, destiné à toutes les adhérentes, il est inscrit que les ligueuses sont encouragées à avoir une pratique religieuse rigoureuse et assidue afin de donner l'exemple aux autres membres de sa famille : « une femme vraiment chrétienne, une femme forte, une ligueuse,

1 DELUMEAU Jean (dir.), *La religion de ma mère : le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, France, les Éd. du Cerf, 1992, p. 327

2 MUEL-DREYFUS Francine, « Héritage et incarnations de la culture catholique féminine » dans *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Seuil, 1996, p. 180

3 CHOLVY Gérard, « Du Dieu terrible au Dieu d'amour : une évolution dans la sensibilité religieuse au XIXe siècle » dans *Transmettre la Foi XVIe-XIXe*, Paris, C.T.H.S., 1984, p. 141-151.

4 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juillet 1926, p. 101

5 BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, op. cit., p. 88

6 SARTI Odile, « La Ligue Patriotique des Françaises (L.P.D.F.) 1902-1933 », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, 1984, n° 11, 1984, p. 43-46.

doit être l'âme de sa maison : par conséquent à la disposition de tous¹ ». Lors d'un Congrès, une conférencière rappelle qu'une « bonne ligueuse, c'est une vraie catholique² ». En plus de leur dévotion, les ligueuses se placent sous la hiérarchie ecclésiastique et rappellent fréquemment lors de courriers adressés à Rome la « docilité totale³ » de la LPDF. La Ligue place ses ligueuses au service du clergé qui souhaite garder le contrôle de cette association de masse. En 1914, l'indépendance de la LPDF vis à vis de la direction ecclésiastique lui est reprochée et des évêques souhaitent sa dissolution. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale vient interrompre ces discussions et la Ligue conserve son autonomie⁴. Les ligueuses continuent de respecter leur subordination et leur rôle d'aides. Les jeunes filles des sections adoptent une position annexe au côté du prêtre de leur paroisse. Au cours d'un congrès diocésain tenu à Toulouse en 1931, elles se présentent elles-même comme des « “Filles obéissantes à la hiérarchie”, les Jeunes veulent être les humbles auxiliaires du clergé⁵ ».

La religion, une sphère d'autonomie pour les femmes ?

Bien que la religion représente un espace où les femmes subissent de nombreuses contraintes liées à leur genre, elle leur a cependant offert des espaces où elles disposaient d'une plus grande autonomie. Dans ces espaces religieux, les femmes catholiques ont trouvé « des formes réelles de sécurité, d'exercice professionnel et d'accès au savoir⁶ ». Les congrégations religieuses féminines en sont un exemple manifeste. Au XIX^e siècle, ce sont plus de 200 000 femmes qui intègrent des congrégations et elles atteignent leur apogée vers 1880. Étudiées notamment par Claude Langlois, celui-ci a révélé la nouveauté de ces structures : exclusivement dirigées par des femmes, elles se trouvent en complète autonomie vis à vis de la tutelle masculine et permettent à ces femmes d'être actives dans la société environnante⁷. Les congrégations féminines suivent généralement le même modèle : une fondatrice nommée « supérieure », une maison-mère et un contrôle de l'évêque dont elles dépendent. Cette structure simple permet leur multiplication. Elles représentent l'instrument privilégié de l'Église pour œuvrer sur la société et apparaissent comme des institutions capables de soutenir les transformations sociales alors à l'œuvre et de répondre aux

1 FRANCESCA, *Le manuel d'une ligueuse*, Dijon, 1909, p. 12

2 Congrès de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1910, p. 97

3 ACF, *La Page des Jeunes*, mai 1927, p. 31

4 SARTI Odile, « La Ligue Patriotique des Françaises (L.P.D.F.) 1902-1933 », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, 1984, n° 11, 1984, p. 45

5 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, octobre 1931, p. 131

6 MUEL-DREYFUS Francine, « Héritage et incarnations... », *op. cit.*, p. 157

7 LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1984, 776 p.

besoins de la société. Par exemple, la poussée congréganiste en France évolue en parallèle de la hausse du taux d’alphabétisation des femmes : presque deux tiers des sœurs se situent dans le secteur éducatif au milieu du XIX^e siècle¹. Les congrégations évoluent aussi avec les changements internes au catholicisme français, notamment avec l’Action catholique spécialisée, en proposant des modalités d’actions nouvelles qui permettent aux femmes de rester dans le milieu où elles souhaitent agir². Cependant, la législation anti-congréganiste à partir de 1880 vient mettre un premier coup d’arrêt – même si les congrégations féminines sont relativement épargnées – et continue notamment à travers la guerre scolaire. Pour Claude Langlois, les congrégations féminines sont les seules à avoir pu « prétendre toucher l’ensemble du corps social³ ». Les congrégations religieuses font appel à des femmes d’action et offrent des postes de responsabilités à des femmes où – bien qu’elles restent contrôlées par le clergé – elles peuvent faire preuve d’initiative, comme l’affirme Mathilde Dubesset : « les religions ont joué un rôle important dans le maintien des femmes dans un statut d’infériorité tout en leur offrant aussi des possibilités d’expression et des perspectives que la société du temps ne leur donnait pas⁴ ». Les femmes qui entrent dans les congrégations échappent au mariage et aux sujétions familiales. Par la suite, la loi de 1901 participe à l’affaiblissement des grands ordres religieux mais elle a aussi permis à de nombreuses femmes catholiques de s’organiser et de se réunir.

L’Église joue un rôle fédérateur pour les femmes et au début du XX^e siècle, les œuvres paroissiales deviennent « des lieux où les catholiques se replient, en réaction aux attaques de la politique anticléricale du gouvernement de l’époque⁵ ». C’est au sein des paroisses que naissent les grandes associations féminines d’action sociale dont la LPDF et la LFF en sont des exemples. Le début du siècle est le moment où un autre type d’engagement féminin apparaît : la « dame de charité ». Celle-ci propose un autre modèle d’émancipation féminine, moins exigeant que l’entrée dans les ordres religieux et permet l’engagement de nombreuses femmes vers le peuple. Pour ces femmes, majoritairement issues des classes aisées de la société, la religion catholique ne doit plus rester cantonnée à la sphère privée mais « reconquérir l’espace public et pour cela s’ouvrir au social⁶ ». Ce sont les femmes de la noblesse et de l’aristocratie qui s’emparent les premières de ce modèle et prennent la direction des grandes ligues catholiques féminines. Ces ligues représentent

1 LANGLOIS Claude, « Le Catholicisme au féminin », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 1984, vol. 57, n° 1, 1984, p. 44

2 *Ibid.*, p. 40

3 *Ibid.*, p. 50

4 DUBESSET Mathilde, « Femmes et religions, entre soumission et espace pour s’exprimer et agir, un regard d’historienne », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, [en ligne], 5 juin 2008.

5 DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Église et société », *op. cit.*, p. 224

6 BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 105

des espaces d'autonomie et les femmes qui les dirigent occupent des positions avec des responsabilités importantes. La LPDF échoue dans son objectif de rechristianisation du pays mais elle a permis de donner la parole à de nombreuses femmes au sein d'une hiérarchie catholique masculine. Les ligueuses de la LPDF, en plus de leurs responsabilités au sein de la Ligue, pouvaient également être chargées de plusieurs aspects de la vie de leur paroisse, comme l'accueil et la préparation des sacrements, la direction de chants ou encore la gestion paroissiale, bien qu'elles demeurent complètement exclues de l'ordination. Dans sa thèse, Magali Della Sudda présente ce qu'elle nomme une « brèche dans le monopole masculin de l'accès à la fonction sacrée¹ » : des militantes de la LPDF qui, dans des situations d'urgence et pour sauver un nourrisson de la condamnation aux limbes, baptisent elle-mêmes le bébé avant sa mort. Elle dit n'avoir trouvé qu'une seule mention de cette pratique dans un courrier adressé aux dizainières en 1927, il s'agit d'une situation très marginale. Nous avons aussi trouvé une seconde mention de ce cas de figure dans le journal de la section des jeunes la même année. Sous la forme d'un récit effectué par une directrice de section, elle raconte comment une jeune fille d'une « banlieue rouge » est sollicitée par la mère d'un enfant gravement malade. Le père est fortement opposé au catholicisme et refuse qu'un prêtre entre dans leur maison. La jeune fille, en accord avec la mère, baptise l'enfant qui décède le lendemain². Ce témoignage, accompagné de la mention « histoire vraie », est présenté aux milliers de jeunes filles qui sont abonnées au journal et montre une transgression des normes religieuses. Bien qu'il s'agisse de situations d'urgence et exceptionnelles et que les ligueuses ne revendiquent pas l'accès au clergé pour les femmes, ces exemples révèlent comment la Ligue offre à ses adhérentes des espaces de plus grande action et d'autonomie malgré les normes de genre. La LPDF représente un exemple significatif des marges de libertés existant au sein du catholicisme pour les femmes. En plus d'être un mouvement d'Action catholique entièrement féminin, les ligueuses se sont engagées sur le champ du politique – d'une manière détournée – et sont devenues des militantes. Avec les sections de jeunes filles, la Ligue témoigne de sa volonté de former les générations futures.

1 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 351

2 ACF, *La Page des Jeunes*, avril 1927, p. 25

Enfin, un des attendus religieux pour les femmes catholiques est l'éducation de leurs enfants et notamment leur éducation religieuse. Dans le cadre de la division sexuelle des tâches, ce sont les mères qui majoritairement prennent en charge l'éducation religieuse des enfants, « être mère devient une véritable vocation religieuse¹ ». Au début du XX^e siècle et notamment après la loi de 1905, le clergé comprend que la lutte contre la déchristianisation du pays doit passer par les femmes car se sont elles qui transmettent la foi. Les femmes sont donc perçues comme des instruments pour la reconquête religieuse et deviennent « un maillon essentiel de la divulgation de la foi² ». L'éducation des jeunes filles devient un enjeu politique puisqu'elles représentent de futures mères catholiques. Cependant, les mesures instaurées par la Troisième république et notamment les lois de 1881-1882 dissocient l'enseignement religieux de l'instruction primaire. C'est donc au clergé de s'occuper du catéchisme des enfants. Mais l'apprentissage du catéchisme n'est pas uniquement l'affaire du curé : les femmes de la paroisse et les mères participent activement à leur « première socialisation religieuse³ ». En 1886 se met en place l'œuvre des catéchistes volontaires : les femmes qui y adhèrent deviennent vite indispensables dans l'encadrement et la surveillance des enfants ; l'œuvre est présente dans plus de soixante-dix diocèses au début du XX^e siècle. À la figure du prêtre de campagne s'accompagne alors celle de la dame catéchiste de la ville, même si ces femmes restent subordonnées à la hiérarchie et n'accèdent pas à des responsabilités⁴. Celles-ci, en plus de réaliser l'enseignement religieux à leurs propres enfants doivent le faire pour les enfants des autres. Durant l'entre-deux-guerres, les femmes « s'adaptent aux réalités rencontrées puis prennent des initiatives, inventant des méthodes d'apprentissage⁵ ». La LPDF et la LFF participent ainsi au développement de « l'éducation des femmes par elles-mêmes et pour elles-mêmes⁶ ». L'éducation des garçons est valorisée, comme l'expose *Le manuel de la ligueuse* : « avoir des fils, n'est-ce pas le rêve de toute mère et surtout de tout père !⁷ ». À l'inverse, si le premier enfant est une fille, « la seule consolation que tous offrent au père, c'est qu'une autre fois Dieu enverra un fils⁸ ». Cependant, avoir des filles est également encouragé et la ligueuse doit se charger de son éducation : « Mesdames, prenez à cœur l'éducation de vos filles, non moins importante que celle de vos fils, mais autrement délicate⁹ ». C'est la mère qui est chargée de transmettre son amour pour la religion à

1 DELUMEAU Jean (dir.), *La religion de ma mère*, op. cit., p. 328

2 DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Eglise et société », op. cit., p. 219

3 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, op. cit., p. 385

4 CHOLVY Gérard (dir.), *La religion et les femmes*, op. cit., p. 278

5 DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Eglise et société » op. cit., p. 221

6 DELUMEAU Jean (dir.), 1992, *La religion de ma mère*, op. cit., p. 329

7 FRANCESCA, *Le manuel d'une ligueuse*, Dijon, p. 41

8 *Ibid.*, p. 42

9 *Ibid.*, p. 57

sa fille tout en la préparant à sa future vie d'épouse. Lors d'une réunion à destination des ligueuses adultes, une conférencière leur rappelle leur devoir : « il faut que nos filles arrivent à l'heure du mariage avec une connaissance exacte et claire de leur mission d'éducatrices¹ ».

L'éducation des jeunes filles est complétée par un enseignement religieux approfondi, auquel la section des jeunes de la LPDF participe.

B) La formation religieuse des jeunes filles

Le cercle d'étude : élément clé dans la section

Parmi les différents éléments mis en œuvre par la LPDF pour réaliser la formation religieuse de ses adhérentes se trouve un élément central : le cercle d'étude. Instauré dès les débuts de la Ligue, il représente « le premier rouage de la Section² ». Avec les débuts des sections, des premiers cercles voient le jour et regroupent des jeunes filles. Lors du Congrès de la Ligue à Lourdes en 1906, Marie Frossard défend la pertinence du fonctionnement de ces groupes : « La jeune fille aussi doit avoir une action sur le mal social. Il faut lui apprendre à réagir partout où elle le peut, ne serait-ce que sur son propre foyer. C'est un devoir de la Ligue de contribuer à armer pour la lutte toutes les âmes susceptibles d'influence... les temps actuels réclament des études sociales, nous les faciliterons aux Jeunes en créant des Cercles d'Études³ ». En créant ces cercles, les sections répondent à un besoin d'éducation pour les jeunes filles. Les cercles se développent jusqu'à la Première Guerre mondiale, une conférencière en comptabilise 55 en 1912 puis ils sont des centaines partout en France durant les années 1920.

Comme pour les ligueuses adultes, les jeunes filles disposent de leurs propres cercles, définis de la manière suivante selon une adhérente : un cercle d'étude est « un centre de formation morale, intellectuelle et sociale, où, par le perfectionnement individuel, ses membres se préparent à l'action apostolique plus réfléchie, plus efficace⁴ ». La spécificité du cercle d'étude est le fait que les jeunes filles discutent et échangent entre elles, « ce n'est pas un cours, une conférence, comportant d'une part la personne qui parle, qui donne ; d'autre part celles qui écoutent, qui reçoivent⁵ ». La création d'un cercle d'étude peut être une première étape pour la formation d'une section de jeunes filles car il permet de les regrouper et de leur faire découvrir la LPDF. Une fois la

1 ACF, *L'Écho de la LPDF*, mai 1928, p. 74

2 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 94

3 *Ibid.*, p. 95

4 BHVP, 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, janvier 1923, p. 6

5 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mars 1923, p. 5

section formée, le cercle tient une place primordiale au sein de la section et représente pour les adhérentes « l'un des principaux terrains de leur activité¹ ».

Les cercles d'études de la Ligue sont destinés à toutes les adhérentes et ils participent à la formation religieuse des jeunes filles en militantes catholiques. En les habituant au travail de réflexion, ils sont présentés comme un des principaux moyens de lutter contre l'ignorance religieuse. Face à la dégradation des structures traditionnelles et les menaces anticléricales qui pèsent sur les foyers catholiques, le cercle d'études est « devenu un besoin actuel² » car il permet de donner des armes aux jeunes filles « qui se sont données comme mission de travailler au relèvement moral de la société³ ». La Ligue affirme cependant qu'elle ne vise pas à faire de « jeunes savantes » et que ses cercles ne doivent pas devenir une « parlotte superficielle, inutile, une dissertation d'intellectuelles⁴ » mais simplement développer le sens de l'apostolat et du dévouement de ses adhérentes. On retrouve ici une critique menée à l'encontre des femmes qui étudient car cela ne correspond pas à ce que la religion catholique attend d'elles dans la société : « la femme savante, celle qui possède une science mal appropriée à sa mission, est souvent la peste des familles et de la société⁵ ». Au contraire, le cercle d'études apporte aux adhérentes de la Ligue des connaissances adaptées aux besoins des jeunes filles, c'est-à-dire celles qui peuvent « l'aider à paraître honorablement dans le monde et à y remplir le rôle que la Providence lui réserve⁶ ».

Chaque cercle d'étude suit le même déroulement. Ils sont organisés et dirigés par la directrice de la section qui possède un rôle essentiel et dont le fonctionnement du cercle dépend. C'est elle qui est chargée « d'amorcer la discussion, de l'orienter, de l'empêcher de dévier dans des à-côtés intéressants peut-être mais en dehors du sujet ; d'éviter les digressions inutiles⁷ ». La directrice adapte le sujet abordé en fonction des adhérentes qui participent et réalise au préalable une étude approfondie. Afin de l'aider dans cette tâche, le journal qui leur est spécifiquement dédié, *Servir* mais aussi *Semer* pour les directrices rurales, propose des plans de cercles. Tous les cercles suivent le fonctionnement suivant : prière, lecture et commentaire d'un passage de l'Évangile, étude d'un sujet précis et prière pour clôturer⁸. Les Fédérations diocésaines disposent elles aussi de leurs propres cercles qui possèdent les mêmes caractéristiques comme l'expose Jacqueline Roux : « la première place est donnée à la prière, à l'étude de l'Évangile, à la vie sacramentelle. Ensuite il faut

1 Congrès régional de la LPDF, Paray-le-Monial, 1909, p. 12

2 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, août-septembre 1922, p. 5

3 *Ibid.*

4 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

5 TOUBLAN Lucien, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, Paris, P. Lethielleux, 1902, p. 340

6 *Ibid.*

7 BHVP 2 PER 0227, *L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises*, mars 1923, p. 5

8 *Ibid.*, p. 6

suivre un programme d'études. Enfin, la participation de toutes est requise, la pédagogie du cercle est autant que possible une pédagogie active⁹ ». La secrétaire est chargée de prendre en note tout ce qui se dit pour en faire le compte rendu, certains paraissent fréquemment dans *La Page des Jeunes*. Un prêtre peut être amené à diriger un cercle pour faire l'étude d'un sujet religieux, le cercle prend alors la forme d'un catéchisme approfondi. Lorsque c'est la directrice qui mène le cercle, celle-ci est sous le contrôle d'un aumônier qui s'assure de la moralité des sujets choisis. On conseille à la directrice de sélectionner une dizaine d'adhérentes pour débiter les cercles, issues de différents milieux sociaux pour continuer dans la dynamique d'harmonisation sociale souhaitée par la LPDF.

Le sujet du cercle est annoncé à l'avance aux adhérentes qui doivent fréquemment effectuer un travail préparatoire sur le sujet. Différentes méthodes sont à la disposition des directrices pour mener leur cercle. Elles peuvent lire le travail produit par les jeunes et le commenter, poser une question et écouter les réponses, faire remplir un questionnaire sur un sujet particulier ou encore réaliser une lecture commentée d'un ouvrage. Afin que toutes les adhérentes puissent participer, peu importe leur origine sociale, on conseille aux directrices d'aborder uniquement des sujets pratiques avec une portée morale. Les questions abordées sont liées à la religion – comment réaliser l'enseignement religieux, la providence, l'utilité du catéchisme – ou à une question sociale ou porter sur la Ligue. La section des jeunes de Besançon fait paraître dans *L'Écho* son programme pour ses cercles de 1919 à 1921, axés sur la formation de la jeune française idéale dans la famille :

Voici le programme de ce cercle d'études pour l'année 1919-1920 :

1. Origine et but de la famille.
2. Constitution et rôle de la famille dans la société civile.
3. Les ennemis de la famille dans l'ordre moral, social, légal.
4. Résultats néfastes obtenus par leur action.
5. Résumé des remèdes à opposer.
6. Remèdes sociaux.
7. Remèdes moraux.
8. Remèdes religieux.

Année 1920-1921

1. La préparation au mariage.
2. Les premiers éléments de la famille : les époux.
3. Le second élément de la famille : les enfants.
4. L'éducation des enfants : garçons et filles.
5. La vocation des enfants.
6. Les domestiques.
7. Les coutumes et traditions familiales.
8. Le patrimoine familial : ce qui le détruit, ce qui le développe.

9 ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne...*, op. cit., p. 119

9. Les vertus familiales.
10. Les épreuves familiales.
11. Les distractions familiales.
12. Le rôle de la femme au foyer. ¹

D'autres témoignages de sections présentent aussi les thèmes abordés : la responsabilité des jeunes, le travail ou encore la mode, les cercles visent donc à englober le plus possible le quotidien et la vie des jeunes filles. Les cercles d'études semblent être appréciés des adhérentes, des témoignages paraissent fréquemment dans les journaux de la Ligue où des jeunes filles d'abord réticentes à y participer s'épanouissent par la suite en leur sein. Le cercle d'étude vise à habituer les jeunes filles au travail de réflexion et à lutter contre l'ignorance religieuse et les ravages qu'elle provoque. Face à cela, le cercle d'études « a pour but, étant donné l'ignorance religieuse, la déformation actuelle des mentalités, les courants d'idées fausses, de faire réfléchir les Jeunes et de les habituer à se mettre en face de la vérité² ». Le cercle est ainsi un atelier d'apprentissage où l'étude en commun offre aux adhérentes une atmosphère de « vrai catholicisme » et qui permet aux jeunes filles d'être en contact avec d'autres jeunes leur ressemblant.

Cependant, une constatation émerge au sein de la Ligue : « ces Cercles d'Études exercent une influence éducatrice sur l'esprit des jeunes, ils éclairent, rectifient les intelligences, leur ouvrent de plus larges horizons apostoliques, mais ne déterminent pas pour cela de façon positive à l'action³ ». Pour remédier à cela, la LPDF met en place un autre type de formation : le cercle d'apostolat.

Le cercle d'apostolat

Si les cercles d'études sont ouverts et à destination de toutes les jeunes filles, le cercle d'apostolat est lui uniquement à destination des dizainières qui font partie de « l'élite agissante⁴ ». L'idée d'une structure de formation destinée uniquement aux dizainières voit le jour en 1913 mais son application est repoussée avec le déclenchement de la Grande Guerre. C'est en 1923 que l'organisation définitive est trouvée : le cercle d'apostolat⁵, « le complément indispensable du cercle d'étude⁶ ». Le cercle d'apostolat n'a pas de cadre rigide et peut s'adapter à différents milieux.

1 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1922, p. 6

2 ACF, H579, *La section des jeunes*, 1923, p. 6

3 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 96

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

6 ACF, *Écho de la LPDF*, mars 1925, p. 10

Dirigé également par la directrice de la section dont les dizainières font partie, il comporte en général deux temps : d'abord une partie théorique, suivie par une partie plus pratique d'application. Il vise à réaliser la formation poussée des dizainières à l'apostolat, ainsi que de les guider dans leurs actions auprès de leurs adhérentes pour faire rayonner la section dont elles dépendent. Durant ces cercles, elles étudient quels moyens mettre en œuvre pour toucher les jeunes filles ou comment s'impliquer dans la vie de leur section ; le cercle représente « un foyer d'énergie et de dévouement, où les Jeunes Dizainières trouvent, pour leur zèle apostolique, appui, stimulant et réconfort¹ ».

Le cercle d'étude est un groupement de formation là où le cercle d'apostolat est un groupement qui vise l'action organisée : « Le Cercle d'Études forme surtout l'apôtre réfléchi, compréhensif, rivé à sa foi, armé pour la riposte. Le Cercle d'Apostolat forme surtout l'apôtre convaincu, énergique, déterminé, agissant, réalisateur² ». Pour la LPDF, la réalisation du second est prioritaire : « son importance est telle que dans une section où l'on se verrait l'impossibilité de les réaliser tous deux, la préférence devrait aller au cercle d'apostolat³ » car il est « essentiel à la vie de la Section⁴ ».

Former les dirigeantes

En plus d'une formation religieuse destinée aux adhérentes et aux dizainières, la Ligue possède des instruments de formation adressés aux dirigeantes des sections. La directrice diocésaine est le « premier agent de formation des directrices du diocèse⁵ ». Elle est chargée de mettre en place des cercles d'études ou des cours de formation à destination des directrices paroissiales qu'elle encadre.

Le centre national s'occupe aussi de la formation des dirigeantes avec un élément clé : les semaines des directrices. En 1912 le premier cours de formation pour les cadres de la LPDF se tient à Paris pour les directrices de la région parisienne, ces cercles de formation continuent de se dérouler durant la Grande Guerre. En janvier 1922 est lancée la première semaine de formation générale annuelle à destination de toutes les directrices – paroissiales et diocésaines – du pays et elle réunit quarante d'entre elles. Ces semaines bénéficient d'une réelle attractivité car l'année suivante, c'est soixante-dix dirigeantes de plus de vingt diocèses qui sont présentes ; elles sont 150

1 ACF, H579, *La section des jeunes*, 1923, p. 6

2 ACF, H579, *Le Cercle d'Apostolat des Sections des Jeunes*, 1925, p. 2

3 ACF, *Écho de la LPDF*, mars 1925, p. 10

4 ACF, H579, *La section des jeunes*, 1923, p. 6

5 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 18

en 1924, 200 en 1925, 310 en 1926 et 400 en 1927 de 48 diocèses différents¹. Les jeunes filles qui ne vivent pas à Paris peuvent être logées dans des pensions recommandées par la section dans son journal. Ces semaines visent à « donner aux Dirigeantes, d'une part, un enseignement approprié aux principaux besoins actuels de la jeunesse, et, d'autre part, les moyens pratiques de diffuser cet enseignement par les rouages de la Section² ». Comme pour les autres cercles de la Ligue, les cours adressés aux directrices comportent des leçons de doctrine religieuse suivis d'exercices pratiques. Les participantes assistent aussi à des conférences de membres du clergé sur la doctrine catholique, le bien commun, l'importance de la famille ou encore sur l'utilité de la Ligue en tant qu'organisation au service de l'Église. Ces semaines de formation permettent aussi à la Ligue de former ses dirigeantes face à la hausse des adhérentes à partir de la deuxième moitié des années 1920 : lors de la semaine de 1924, il est indiqué aux directrices que l'organisation des sections va être abordée car « le nombre croissant de nos sections nous forçant d'ailleurs à envisager la mise au point de quelques rouages plus généraux³ ». Le résumé des journées paraît parfois dans le journal *La Croix* dans des articles qui effectuent le compte rendu des journées et affirment que les moyens utilisés pour former les directrices sont « conformes aux directives et à l'esprit d'action catholique⁴ ». En plus de ces semaines de formation générale qui ont lieu une fois par an, pour répondre aux besoins des sections, la LPDF instaure également des semaines de formation spécialisées en 1927, adressées aux directrices des sections rurales⁵.

Enfin, la formation religieuse des dirigeantes s'effectue par les revues qui leur sont spécialement destinées, *Servir* et *Semer* pour les directrices rurales.

Retraites et pèlerinages

Parmi les moyens mis en œuvre par la section des jeunes pour réaliser la formation religieuse de ses adhérentes, on peut aussi citer les retraites et les pèlerinages.

Les retraites fermées sont un moment important dans « l'encadrement de la sociabilité religieuse féminine⁶ ». Elles regroupent une petite dizaine de jeunes filles, prennent place sur plusieurs jours – généralement trois ou quatre – et sont encadrées par un membre du clergé, souvent l'aumônier de la section. Pour celles qui se déroulent à Paris, c'est fréquemment l'aumônier de la

1 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 101

2 *Ibid.*, p. 102

3 BHVP 2 PER 0227, *L'Écho de la LPDF*, décembre 1922, p. 5

4 *La Croix*, 24 janvier 1932, p. 2

5 ACF, H62, *Vingt-cinq ans d'action catholique (1902-1927)*, p. 103

6 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 582

Ligue qui dirige la retraite. Celles qui sont organisées par le Secrétariat central sont annoncées plusieurs mois à l'avance dans la *Page des Jeunes* avec le tarif de la pension complète pour celles qui n'habitent pas à proximité. Les sections paroissiales organisent aussi leurs propres retraites, à destination de leurs jeunes filles. Pour encourager les adhérentes à y participer, la *Page des Jeunes* publie des témoignages de participantes. C'est le cas dans le numéro de juillet 1918 où la secrétaire de la section de Bourg-Saint-Andréol avoue l'appréhension ressentie par les jeunes filles face à l'idée de passer plusieurs jours dans un couvent, entourées par le silence et devant suivre un programme strict. Finalement, les jeunes filles apprécient les moments passés ensemble et en sortent avec une foi plus forte, comme en témoigne la secrétaire dans son compte-rendu : « je trouve que la retraite est pour notre âme comme un creuset d'où elle sort vivifiée et comme refondue, plus forte pour affronter les luttes morales, et les luttes extérieures dans l'apostolat¹ ». Avec ces témoignages, la section veut rendre les retraites plus attractives aux yeux des jeunes filles car elles permettent de goûter « la vraie joie de se trouver quelques jours un peu plus près de Dieu² ». Durant leur retraite, les jeunes filles alternent entre des moments de prière, des chants religieux, des moments de discussion, de lecture et de recueillement. Les sujets abordés sont fortement liés à la religion – comment servir Dieu, les péchés, la vocation religieuse – ou alors liés à des questions sociales comme le mariage ou le célibat dans le monde³. Les retraites se veulent accessibles à toutes les adhérentes mais dans les faits, seulement les plus aisées et celles qui pouvaient se permettre de passer plusieurs jours sans travailler y participent. Elles sont plus fréquemment suivies par les directrices des sections et les dizainières. Il est conseillé aux membres du Bureau de chaque section de participer au moins à une retraite par an. Pour permettre à toutes les adhérentes de participer à l'expérience des retraites, lors du Congrès de Lourdes en 1918 une conférencière conseille de mettre en place une « retraite du mois », c'est à dire une retraite qui prend place sur une après-midi, notamment le dimanche pour les jeunes filles qui travaillent ou à un autre moment de la semaine pour celles qui sont libres de leur temps. Durant ce temps, les jeunes filles réalisent un moment de réflexion suivi d'un moment de prière. La directrice est chargée de l'organisation et du choix du sujet abordé. Cette courte retraite mensuelle est présentée aux jeunes filles comme « le complément très désirable de la retraite fermée⁴ » car elle « renouvelle périodiquement leurs provisions de forces morales, elle leur permet de se connaître davantage elles-mêmes et de mettre plus d'ordre dans leur vie spirituelle⁵ ».

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, juillet 1918, p. 4

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1927, p. 60

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, janvier 1932, p. 5

4 BHVP, 2 PER 0227, *L'Écho de la LPDF*, octobre 1918, p. 2

5 *Ibid.*

Enfin, les sections de jeunes de la LPDF organisent des pèlerinages destinées à toutes les adhérentes. En plus du pèlerinage annuel de la Ligue à Lourdes où sont conviées les jeunes filles, celles-ci dirigent aussi les leurs. Ces pèlerinages peuvent se faire pour aller visiter un monument religieux, la cathédrale de Bourges ou Chartres par exemple, ou alors se recueillir sur le tombeau d'une sainte, notamment Thérèse de Lisieux. Mais ces pèlerinages ne concernent pas uniquement les lieux les plus connus : la chronique « Entre nous » de la *Page des Jeunes* comporte fréquemment des récits de jeunes filles qui partent visiter un monument religieux de leur région. Marie du Rostu participe parfois à ces pèlerinages locaux et en profite pour faire un exposé sur l'usage que les jeunes filles doivent faire de leur section¹. Les jeunes filles s'intègrent aussi aux pèlerinages d'envergure organisés par la LPDF, comme celui organisé pour les vingt-cinq ans de la Ligue en 1927 à Paray-le-Monial. En 1929, la Ligue annonce qu'elle organise un pèlerinage pour Rome et invite les jeunes filles à l'accompagner. : « la Ligue les appelle, les rassemble autour d'elle et les invite à venir s'incliner avec elle² ». Parmi les 650 ligueuses qui participent au voyage, 250 jeunes sont présentes et bénéficient d'une audience pontificale³.

Perfectionner ses connaissances religieuses

Tous ces éléments déployés pour la formation des jeunes filles suivent un même objectif : mieux connaître l'Église pour mieux la servir. L'Église est présentée aux jeunes filles comme étant leur mère, moralement et réellement « puisqu'elle nous donne ce qu'une mère donne à son enfant : la vie : c'est par Elle que nous vient la vie surnaturelle⁴ ». Face à l'ignorance religieuse, la section éclaire les connaissances de ses adhérentes pour que les jeunes puissent par la suite partager leurs savoirs et éclairer elles-mêmes leur entourage. Pour compléter leur formation, la *Page des Jeunes* sert de petit manuel, ce que justifie l'aumônier de la section : « Pourquoi ?.. Mais, tout simplement parce que, dans une revue destinée aux jeunes filles, on ne doit rien omettre de ce qui intéresse leur vie, de ce qui doit avoir place dans leurs préoccupations..., et que la Religion doit en avoir une... la première !⁵ ». En plus de l'article mensuel de l'aumônier de la Ligue, le journal publie une chronique intitulée « notes liturgiques » qui vise à donner des connaissances sur le catholicisme en général : le mobilier et les objets de la Messe, les différentes messes célébrées, les Sacrements, les vêtements épiscopaux ou encore les lieux de culte. Selon le calendrier, les articles s'adaptent pour apporter des précisions sur la fête ou l'événement qui se déroule dans le mois de parution de la

1 BHVP, 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, septembre 1920, p. 4

2 ACF, *La Page des Jeunes*, mars 1929, p. 189

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, décembre 1929, p. 163

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, juillet-août 1920, p. 1

5 ACF, *La Page des Jeunes*, juin 1925, p. 1

Page : la chandeleur, Toussaint, Noël, l'Assomption... Ils sont accompagnés par d'autres séries d'articles qui visent à offrir aux jeunes filles des connaissances religieuses plus poussées, notamment dans la *Page des Jeunes Illustrée* qui propose des biographies de saintes, des analyses d'architecture religieuse, la présentation des actions réalisées par des missionnaires et des analyses plus développées sur les fêtes religieuses. La formation religieuse des jeunes filles leur permet par la suite d'agir en tant que fidèles catholiques. L'étude est alors présentée comme un moyen de réalisation des actions, comme le témoigne une jeune ligueuse : « je ne dis pas assez, l'étude et la réflexion m'ont inspiré un autre sentiment : l'ardent besoin de faire la volonté de Dieu sur la terre¹ ».

C) Les actions apostoliques engagées

Renforcer sa foi face à la décadence de la société

Face à la déchristianisation de la société, les dirigeantes de la Ligue et de la section appellent les ligueuses à ne pas se décourager après les attaques qui visent leur foi, présentée comme « le bien le plus précieux de l'âme chrétienne² ». Si certaines jeunes filles ont perdu leur morale chrétienne à cause de mauvaises fréquentations ou de lecture inappropriées, les jeunes de la Ligue ne doivent pas diminuer leur ardeur religieuse. Dans une série d'articles publiée dans la *Page des Jeunes*, le père Bréhier, aumônier de la Ligue, expose l'importance de la défense de la foi des jeunes filles, menacée en permanence. Pour lui, le seul moyen de la défendre et de la fortifier se trouve dans la prière régulière et l'étude de la religion. C'est donc une foi qui demande à être alimentée fréquemment. En plus de leur persévérance, les jeunes filles sont chargées de faire attention aux éventuels défauts présents autour d'elles et d'agir en conséquence :

Il existe, en trop grand nombre, des jeunes filles qui, un peu partout, dans les ateliers, les bureaux, les salons, dans les rues... par leur manière de parler, de se tenir, de s'habiller, ... parfois très volontairement, parfois plus ou moins inconsciemment, ... font régner autour d'elles une atmosphère lourde, trouble, imprégnée de sensualité. Les âmes qui pénètrent dans leur ambiance respirent mal, ont vite l'imagination encombrée de fantômes et de rêves malsains, se sentent peu à peu gagnées par l'attraction de ce qui est impur.

Contre ces foyers d'intoxication mauvaise, il importe grandement de réagir ; et rien ne saurait être plus efficace que d'allumer, en face, des foyers ardents, producteurs de cette "atmosphère de pureté" où les âmes peuvent respirer à l'aise.

Nos jeunes voudront être ces foyers bienfaisants.³

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1919, p. 3

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1921, p. 1

3 ACF, *La Page des Jeunes*, juin 1928, p. 126

En réaction à la baisse de la moralité, les jeunes filles doivent être de réels « foyers de pureté ». Pour cela, la Ligue encourage ses adhérentes à être fières de leur catholicisme, comme Marie du Rostu l'expose dans un article pour les inciter à affirmer leur appartenance religieuse : « vous êtes des catholiques ! C'est un titre de noblesse !¹ ». Face aux détracteurs de l'institution catholique qui affirment que l'Église se meurt en France et que la fin de l'enseignement religieux dans les écoles a causé une perte de son influence, les jeunes ligueuses incarnent le dynamisme catholique et la Ligue se dresse pour devenir une « force catholique au service de Dieu et de la France² ».

Le culte divin tient un rôle essentiel dans cette dynamique. Les jeunes filles rendent un culte à Dieu qui ne doit pas seulement être visible de l'extérieur – par exemple en participant souvent à des cérémonies et des rites – mais aussi de l'intérieur avec une dévotion de leur âme. C'est uniquement avec une alliance équilibrée des deux piétés que les jeunes pourront acquérir des « âmes solidement et profondément religieuses³ ». L'adoration de Dieu doit être le but suivi par les jeunes filles, à qui elles offrent une dévotion et une soumission totale. De plus, la Ligue dénonce une trop grande ignorance religieuse au sein même des catholiques qui ne connaissent plus leur catéchisme ou se contentent d'une piété de routine. Face à ces lacunes, la section encourage ses adhérentes à posséder une « piété éclairée⁴ » : avec leurs actions et leurs connaissances, elles rayonneront sur leur entourage.

Les jeunes filles catholiques : des modèles pour la société

Les jeunes filles de la section des jeunes sont tenues de posséder un comportement religieux irréprochable. Les dirigeantes souhaitent que les adhérentes soient vertueuses, appellent au dépassement de soi religieux et s'adressent à elles fréquemment dans ce sens dans le journal de la section : « ne vous contentez pas d'une toute petite sainteté minima, juste de quoi occuper la dernière place en Paradis ; non ; soyez des ambitieuses au bon sens du mot⁵ ». La piété est le fondement de la section des jeunes et de toutes les actions qu'elles mènent et il est indiqué que pour chaque section, « toute son activité doit donc se baser sur une profonde vie de piété, être vivifiée, imprégnée de surnaturel⁶ ». Les jeunes ligueuses sont même encouragées à devenir des saintes, grâce au don de leur personne et sans que cela ne vienne entraver leur vie quotidienne car « une

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1922, p. 2

2 *La Croix*, 14 juin 1929, p. 2

3 ACF, *La Page des Jeunes*, juillet 1925, p. 23

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, mars 1919, p. 1

5 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, novembre 1918, p.1

6 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 13

jeune fille peut être sainte sans rien changer à son genre de vie ni à ses projets d'avenir¹ ». En janvier 1919 paraît dans la *Page des Jeunes* un article qui vise à présenter le programme des sections, celui-ci s'incarne dans trois idées : acquérir une piété solide et éclairée, effectuer un don de soi parmi les siens et enfin posséder une « joie saine et accueillante² ». La notion d'exemplarité tient une place importante dans les sections, toutes les jeunes filles représentent des modèles aux yeux de la société afin de réaliser sa rechristianisation progressive. Un apostolat de l'exemple est mis en avant par les sections. En adoptant un comportement droit et exemplaire d'un point de vue religieux, les jeunes filles agissent sur le monde. Cet apostolat est un devoir pour toutes, peu importe leur origine sociale et il est même adressé à qui travaillent car il peut s'exercer dans tous les domaines de leur vie : « toutes les heures de la journée peuvent être pour elle un apostolat, dans sa famille, dans son atelier, dans le tramway qui l'y conduit, elle est connue, elle est entourée de gens qui l'observent, sa vie est une des plus extériorisées qu'on imagine, et peut être une des plus méritoires et des plus saintes³ ». Marie du Rostu encourage également ses adhérentes à aborder un « sourire catholique » qui vise à faire rayonner leur foi, idée que l'on retrouve aussi dans plusieurs articles du journal des jeunes : « Il y a des jeunes filles qui, sans jamais parler de religion autour d'elles, ont conquis beaucoup d'âmes par le seul exemple de leur joie intérieure⁴ ». L'efficacité de l'exemple semble avoir été intériorisée par les ligueuses car l'une d'entre elle, lors d'une réponse à un concours sur l'expérience apostolique, écrit en 1924 sur l'influence qu'elle peut exercer sur une de ses camarades : « elle essaiera alors de m'imiter, elle cherchera à mieux connaître, elle étudiera, et je suis sûre qu'avec la grâce de Dieu, elle connaîtra la vérité qui n'est jamais refusée aux âmes de bonne volonté⁵ ». En plus de leur exemplarité, les travailleuses exercent leur apostolat en rendant des services à leurs collègues ou en les renseignant sur des questions liées à la religion si bien que pour le chanoine Lucien Toublan, la jeune fille des villes doit faire de l'Évangile le « guide des actes de sa vie⁶ ».

La section des jeunes se présente également comme une « œuvre de conquête apostolique⁷ » ainsi qu'un foyer de rayonnement missionnaire. C'est un apostolat conquérant que l'on demande aux jeunes filles qui doivent œuvrer de manière désintéressée et dévouée en vue de la diffusion de la foi chrétienne dans la société. Lors d'une série de conférences adressées aux femmes et jeunes filles chrétiennes données par Lucien Chapon, évêque de Nice, celui-ci enjoint ses auditrices à

1 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 13

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1919, p. 1

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1920, p. 3

4 BHVP 4 PER 2493, *Page des Jeunes*, février 1919, p. 2

5 BHVP, 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, avril 1924, p. 7

6 TOUBLAN Lucien, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, Paris, P. Lethielleux, 1902, p. 10

7 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 24

devenir de véritables apôtres au service de Dieu : « voulez-vous être des chrétiennes fidèles, ferventes, indomptables, soyez des apôtres¹ ». Cette mission n'est pas entravée par le genre des ligueuses qui sont aussi aptes à diffuser la parole divine car selon l'évêque, « c'est à tous les chrétiens sans distinction d'âge, de sexe et de capacité intellectuelle et morale, qu'Il a confié cette magnifique mission d'éclairer le monde, de propager la vérité, de faire triompher son Évangile² ». Les jeunes filles n'ont pas besoin de voyager pour être des apôtres, elles peuvent exercer cette fonction auprès de leurs relations habituelles dès lors que leur foi est assez éclairée pour pouvoir ensuite rayonner sur les autres si bien que selon le chanoine Lucien Toublan pour une jeune catholique « le but suprême de son ambition, c'est d'être la servante de Dieu³ ».

Cette idée de jeunes filles pieuses se retrouve régulièrement dans la *Page des Jeunes* jusqu'au milieu de la décennie 1920 pour s'atténuer par la suite. Ce phénomène est peut être lié à l'expansion de la section et l'augmentation du nombre d'adhérentes, les dirigeantes de la section ont souhaité ne plus mettre en avant un idéal pieux peu attractif pour des jeunes filles, pour plutôt rajouter des chroniques de mode ou d'hygiène mais toujours en adéquation avec la morale catholique. La *Page des Jeunes Illustrée*, destinée à celles qui souhaitent perfectionner leurs connaissances, prend le relais en 1925 et continue de publier des articles de doctrine religieuse ou des biographies de femmes pieuses.

Tout au long de sa parution, afin d'aider les jeunes de la section à être exemplaires aux yeux de la société et pour les guider dans leurs actions, des figures féminines sont mises en avant dans le journal de la section. La première d'entre elles est la Vierge Marie, à qui les jeunes doivent vouer une grande dévotion car elle « surpasse en dignité et en excellence non seulement les plus grands saints, mais aussi les chérubins et les séraphins !⁴ ». C'est aussi une figure maternelle vers laquelle les jeunes filles peuvent se tourner. Pour la célébrer, la *Page des Jeunes Illustrée* lance en 1930 un concours où les adhérentes sont chargées d'écrire un article sur un monument de leur ville qui lui est dédié. Ces articles sont par la suite publiés dans le journal sous la forme de chroniques intitulées « La France royaume de Marie ». Une autre figure mise en avant par la LPDF est celle de Thérèse de Lisieux, de nombreuses sections se placent sous son patronage et des pèlerinages sont organisés en son honneur. Lors de l'annonce de sa béatification en 1923, la LPDF dispose de son propre drapeau affiché dans la chapelle du Carmel. Elle représente un modèle à suivre pour les jeunes filles qui s'adressent à elle : « nous vous aimons, nous voulons imiter vos vertus, et surtout, vous suivre

1 CHAPON Henri, *La femme chrétienne et française*, Paris, Pierre Téqui, 1919, p. 183

2 CHAPON Henri, *La femme chrétienne et française*, Paris, Pierre Téqui, 1919, p. 183-184

3 TOUBLAN Lucien, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, Paris, P. Lethielleux, 1902, p. 13

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, mai 1918, p. 1

au ciel !¹ ». Mais le personnage féminin le plus fréquemment mis en avant par la LPDF est Jeanne d'Arc, déclarée patronne de la Ligue par Pie X en 1909. Des fêtes organisées en son honneur se tiennent régulièrement, notamment à l'occasion de sa canonisation en 1920. Un dessin la représentant est présent durant une grande partie de la décennie 1920 sur la première page de la *Page des Jeunes*, entouré de la mention « Sainte Jeanne d'Arc, priez pour la France ». En mai 1929, un numéro du journal lui est entièrement consacré où sont abordés ses différents visages : bergère, communiant, guerrière, martyre et fille de l'Église. Elle représente un idéal parfait vers lequel les jeunes filles doivent tendre le plus possible : « elle fut et reste à jamais, dans les splendeurs de son triomphe, la meilleure, la plus pure, la plus belle d'entre vous, l'idéal réalisé vivant, immortel de la jeune fille et de la Vierge française² ». Pour la section, les qualités de Jeanne d'Arc – sa piété, sa dévotion, son rayonnement – représentent « les qualités d'une vraie jeune³ ». Lors des fêtes organisées à Orléans pour sa béatification, l'évêque de Nice s'est adressé aux jeunes filles lors d'une conférence où il compare l'œuvre de défense du territoire français réalisé par Jeanne d'Arc à l'œuvre de reconquête des âmes effectuée par les jeunes catholiques. Celles-ci se situent dans sa lignée car ce sont elles qui sont chargées d'« achever sa grande œuvre de régénération chrétienne et morale⁴ ». En plus de viser à une harmonisation sociale, les sections de jeunes représentent donc un mouvement d'apostolat conquérant qui s'incarne dans les actions menées par les adhérentes.

L'école d'application de la Ligue

La section des jeunes de la LPDF se présente comme une école de formation et école d'application : « École de formation par ses Cercles d'Études et ses cercles d'Apostolat. Elle est École d'Application, par l'exercice de l'Apostolat confié aux jeunes dizainières près d'autres jeunes filles⁵ ». Les dizainières sont les premières à devoir accomplir ce rôle auprès des adhérentes qu'elles encadrent avec notamment la distribution des journaux et la tenue de réunions régulières. Pour les autres jeunes filles, l'application des principes enseignés par la Ligue passe par une pratique religieuse assidue : assister aux messes, réaliser sa communion, participer aux cérémonies paroissiales, aux pèlerinages ou encore aux fêtes organisées par la section en l'honneur de sa patronne, Jeanne d'Arc. Assister à la messe dominicale est un impératif pour les jeunes filles, comme le réaffirme l'aumônier de la LPDF : « Ne pas assister à la Messe dominicale, comme il faut

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1923, p. 2

2 CHAPON Henri, *La femme chrétienne et française*, Paris, Pierre Téqui, 1919, p. 203

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1931, p. 65

4 CHAPON Henri, *La femme chrétienne et française*, op. cit., p. 203

5 ACF, H579, *La section des jeunes*, 1923, p. 1

(c'est-à-dire : réellement, intégralement, attentivement) ; s'en abstenir sans raison vraiment grave, c'est refuser à Dieu ce à quoi il a droit, c'est malhonnêteté coupable¹ ».

L'accomplissement de la formation des ligueuses se retrouve aussi dans l'aide qu'elles apportent au prêtre de leur paroisse. Celui-ci, en tant que « ministre de Dieu » a droit au respect et à l'obéissance de la part des jeunes filles. Elles sont ses auxiliaires dans l'apostolat car c'est à lui de mener, elles ne peuvent pas le suppléer. Après la saignée de la Grande Guerre, de nombreux prêtres manquent dans des paroisses ou vivent dans la misère. La Ligue encourage ses jeunes à participer à une aide financière qui leur est destinée et encourage les vocations religieuses dans leur entourage, notamment parmi les plus jeunes de leurs connaissances. En plus de leur aide auprès du prêtre, les ligueuses agissent dans leur paroisse dans la gestion des tâches administratives, d'entretien, d'organisation de cérémonies si bien que le journal *La Croix* écrit en 1933 que « l'activité des Jeunes de la Ligue devient instrument capital de vie dans les paroisses sans curé² ». En effet, dans les paroisses dépourvues de prêtres, elles sont parfois amenées à animer la vie paroissiale. Dans un article de la *Page des Jeunes* de mai 1922, on présente aux jeunes adhérentes la vie d'une jeune paysanne, une « petite vestale », dont le curé de son petit village est mort lors de la Grande Guerre et n'a pas été remplacé, entraînant une baisse de la moralité des habitants. Face à cela, c'est la jeune fille qui réagit et décide de prendre en main l'entretien de l'église puis décide de regrouper les enfants du village pour réaliser leur éducation religieuse et d'aller porter visite aux malades si bien que tous les habitants du village reprennent leur pratique religieuse³. Ce genre de récit vise à présenter aux jeunes filles des exemples à suivre, afin qu'elles aussi prennent en charge leur paroisse si elle est délaissée.

Henri Chapon, évêque de Nice défend le devoir de la femme chrétienne sur un triple terrain : sur sa famille, sur le monde et dans la charité chrétienne. Cette dernière est aussi demandée aux jeunes ligueuses, comme moyen de reconquérir le monde et doit être exercée par toutes les adhérentes, en fonction de leur niveau de richesse. La charité apparaît ainsi comme « un domaine d'action réservé en particulier aux femmes⁴ ». En plus des autres figures féminines présentées aux jeunes ligueuses, Louise de Marillac – fondatrice des Filles de la Charité et béatifiée en 1920 – avec son amour désintéressé et son aide aux plus pauvres, est un modèle à suivre pour la charité. Les vocations religieuses sont également encouragées car il n'y a « rien de plus honorable, pour une jeune fille et pour tous les siens, que la vocation religieuse, puisque, par là, elle devient la fille bien-

1 ACF, *La Page des Jeunes*, janvier 1927, p. 7

2 *La Croix*, 16 novembre 1933, p. 3

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, mai 1922, p. 2-3

4 DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Église et société », *op. cit.*, p. 235

aimée du Père céleste¹ ». La rubrique « Entre nous » fait régulièrement paraître des articles où des directrices de sections partent de la Ligue pour entrer dans les ordres. En 1933, ce sont cinq des « meilleures ligueuses de Picardie² » qui quittent les rangs de la LPDF pour le recueillement des cloîtres.

Les actions entreprises restent en adéquation avec les principes défendus par l'Église qui assigne les femmes à un rôle maternel et domestique. Ainsi, les jeunes filles de la Ligue sont encouragées à aller aider leurs mères auprès des enfants de leur paroisse, notamment des milieux populaires, dans leur apprentissage du catéchisme. Face au manque de prêtres dans les paroisses pour l'enseigner, « il y a les Jeunes de France qui ont compris l'appel de ces âmes d'enfants et qui vont prendre sur leurs heures de loisir pour venir leur enseigner le catéchisme³ ». Des conseils sont donnés dans des articles des journaux de la Ligue, notamment lors de recommandations bibliographiques, pour les assister dans les leçons qu'elles sont donnent auprès des plus jeunes. Pour l'historienne Sylvianne Grésillon, cela correspond à une « véritable offensive de la douceur et de la persuasion féminine, dans un monde où le clergé masculin est souvent mal reçu⁴ ». La LPDF met également en œuvre des actions à destination des jeunes filles plus âgées et éloignées de l'influence catholique. Les patronages de la Ligue sont destinés à « préserver et à diriger les jeunes filles sans famille et sans appui⁵ ». Au début du XX^e siècle, dans ses patronages la Ligue attribue à chaque jeune fille issue d'un milieu social pauvre une jeune fille venant d'un milieu favorisé. Cette dernière doit la guider et lui enseigner les valeurs chrétiennes⁶. En plus d'une instruction religieuse, les patronages offrent aux jeunes filles des cours professionnels, ménagers ou de loisirs à destination des milieux ouvriers ou défavorisés. Ils permettent d'attirer les enfants des milieux ouvrier et leurs mères pour les faire rentrer dans les rangs de la LPDF. Avec les actions menées par la LPDF, toutes les jeunes bénéficient d'une véritable entraide qui s'incarne à différentes échelles. L'échelle individuelle de jeune à jeune est avancée comme « la caractéristique propre de la Section⁷ » où la dizainière tient un rôle essentiel. Les sections réalisent aussi une entraide collective dans les sections avec les réunions amicales récréatives, les cercles d'études ou encore les réunions spécialisées. Enfin, l'entraide s'incarne au niveau diocésain qui procure aux jeunes filles réconfort et fierté, notamment lors de l'organisation de grandes réunions qui font vivre l'esprit de la Ligue.

1 TOUBLAN Lucien, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, Paris, P. Lethielleux, 1902, p. 350

2 *La Croix*, 16 novembre 1933, p. 3

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1932, p. 77

4 DELUMEAU Jean (dir.), *La religion de ma mère*, op. cit., p. 336

5 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, op. cit., p. 379

6 *Ibid.*

7 ACF, H446, *Le Guide de l'Association des Jeunes de la Ligue Patriotique des Françaises*, p. 26

Toutes ces actions font partie de ce que la LPDF attend de ses adhérentes : la défense de la religion et du foyer⁶. Leur engagement s'inscrit dans un répertoire d'action genrée qui attribue aux jeunes filles une série de caractéristiques auxquelles elles doivent correspondre pour devenir à leur tour des femmes catholiques.

6 « *the League taught its members that Catholic women had a duty to forsake the haven of their homes to defend their faith* », dans SARTI Odile, *The Ligue patriotique des françaises*, *op. cit.*, p. 335

II. Faire des femmes catholiques

En plus d'une formation religieuse poussée, la section des jeunes vise également à apprendre aux jeunes filles le rôle qu'elles occuperont dans la société. La LPDF est une structure conservatrice, cela se perçoit à travers la section des jeunes qui encourage ses membres à participer à la défense de valeurs traditionnelles. Durant l'entre-deux-guerres, les femmes continuent à être pensées essentiellement en tant que mères et femmes au foyer et cette vision se retrouve au sein de la Ligue. Celle-ci est également amenée à trancher sur les questions sociales qui concernent directement les femmes durant la période, que ce soit le travail féminin ou aussi le droit de vote des femmes.

A) Et demain ? Fille, épouse, mère

La place des jeunes filles dans la famille

La section des jeunes désire préparer les jeunes filles aux différentes fonctions qu'elles sont amenées à endosser dans leur vie. Mais d'abord, en tant que jeunes filles catholiques, elles ont un comportement à suivre, notamment au sein de leur famille. La *Page des Jeunes* rappelle que leurs parents sont les « représentants de Dieu auprès d'elles ¹ », c'est pourquoi elles leur doivent respect et obéissance. Si la jeune ligueuse naît dans une famille qui n'est pas catholique, c'est à elle de leur montrer l'exemple et de devenir l'apôtre de la famille afin de « contribuer à ramener à Dieu les âmes de ses parents au prix des souffrances qu'elle se sera volontairement imposées dans ce but ² ». En prêchant le bon exemple et en se soumettant toujours à ses parents, la jeune fille œuvre au salut de leurs âmes.

Au sein de la famille, la jeune fille seconde sa mère, comme l'expose l'historienne Gabrielle Houbre : « quel que soit le milieu social, la place des filles est auprès de leur mère ³ ». Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le sexe féminin est dévalorisé, comme le mentionne *Le manuel d'une ligueuse* si le premier né d'un couple est une fille : « Le père, la mère, la famille est déçue, presque humiliée ⁴ ». La déception des mères face à la naissance d'une fille ne dure pas et « les mères se réconcilient souvent vite avec leur progéniture issue du même sexe infortuné ⁵ ». Francesca, dans son manuel à destination des ligueuses valorise dans un second temps la naissance d'une fille, « est-

1 BHVP 2 PER 0227, *Page des Jeunes*, juin 1922, p. 2

2 *Ibid.*, p. 3

3 HOUBRE Gabrielle, *Histoire des mères et filles*, Paris, Éditions de La Martinière, 2006, p. 8

4 FRANCESCA, *Le manuel d'une ligueuse*, Dijon, 1909, p. 42

5 HOUBRE Gabrielle, *Histoire des mères et filles*, *op. cit.*, p. 25

il une mère pleinement heureuse si elle n'a pas de filles ?¹ ». Pour les mères, avoir une fille est enviable grâce aux qualités associées au sexe féminin – douceur, écoute, tendresse – qui font que l'enfant « est plus à vous ; enfin c'est une autre-vous même² ». Comme leurs mères, les filles qui grandissent sont encouragées à privilégier les relations familiales et à rester proche d'elles. La confection du trousseau – étudié notamment par Agnès Fine³ – représente un lien fort entre la fille et sa mère.

Au sein d'une fratrie, la jeune fille est un élément clé. Elle assiste sa mère dans des tâches familiales secondaires : faire réciter le catéchisme aux plus jeunes, raccommoder des vêtements, organiser des petits jeux. Le journal de la section offre à ses jeunes adhérentes des articles sur comment s'occuper de leurs petits frères et sœurs ou comment réaliser leur toilette, pour les aider dans leur mission d'aide au sein du foyer familial. La mère conseille et guide sa fille. Dans la *Page des Jeunes*, on encourage les adhérentes à écouter leurs conseils et recommandations : « la jeune fille doit être auprès de sa mère comme le second sur un navire, prêt à prendre la direction du vaisseau si le capitaine vient à manquer, mais non moins prêt à s'effacer dès que celui-ci reparaît, et à se soumettre de nouveau à ses ordres⁴ ». En adéquation avec l'attribution de caractéristiques supposément innées à chaque genre, si la jeune fille ne possède que des frères, elle représente un élément de douceur et de distinction dans la fratrie et doit veiller à avoir une influence positive sur leur comportement viril. Cette influence est présentée comme doublement bénéfique : au contact de leurs frères, les jeunes filles développent des qualités – « force d'âme, solidité de jugement, netteté de l'attitude morale⁵ » – qui font d'elles des femmes plus fortes, moins sensibles et plus raisonnables. L'amour fraternel est ainsi encouragé par la section. La jeune fille est encouragée à rester auprès de sa mère et à profiter d'elle et de son expérience dans la gestion du foyer familial avant qu'elle ne fonde elle-même le sien.

Le mariage : horizon social des jeunes filles

La section des jeunes prépare également les jeunes filles à la qualité d'épouse qu'elles occuperont. Ce statut est glorifié et présenté aux jeunes ligueuses comme un « état digne au plus haut point d'estime et d'amour⁶ ». Dans l'attente d'une union, la section et son journal œuvrent à la

1 FRANCESCA, *Le manuel d'une ligueuse*, 1909, p. 55

2 *Ibid.*, p. 56

3 FINE Agnès, « À propos du trousseau : une culture féminine ? », dans PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Paris, Rivages, 1984, p. 155-188.

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1925, p. 10

5 BHVP 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, mai 1924, p. 1

6 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, février 1922, p. 2

formation des jeunes filles à leur statut de futures épouses. En octobre 1927 paraît dans la *Page des Jeunes* un article sous la forme d'une liste, intitulé « Dix conseils aux jeunes filles pour le mariage ». Parmi les recommandations qui sont faites, on retrouve la patience, ne pas courir les bals ou faire d'avances, garder une conduite sage et pieuse et réaliser une décision réfléchie qui respecte l'avis des parents. La jeune fille catholique doit impérativement choisir un fiancé qui partage ses convictions religieuses comme l'annonce le dernier conseil de la liste : « Mais avant tout, pour être heureuse, mari chrétien tu choisiras¹ ». Cette idée se retrouve aussi en 1921, lorsque le journal lance un concours où les adhérentes répondent à la question suivante : quelles qualités une jeune fille chrétienne doit-elle désirer chez son fiancé ? Les réponses, publiées lors du numéro de juillet, révèlent à l'unanimité parmi les jeunes ligueuses la nécessité de convictions religieuses profondes chez leur futur époux. Cette idée de qualités à rechercher revient une nouvelle fois dans les pages du journal des jeunes filles en mai 1930 – il s'agit donc d'une préoccupation importante de la section pour ses adhérentes – qui présente le travail réalisé par une section sur les caractéristiques d'un bon époux chrétien. La *Page des Jeunes* appelle les jeunes filles à ne pas se faire d'illusions et penser qu'elles seront capables de ramener un mari non-pratiquant dans le droit chemin de la religion ; elles risquent de ne pas y arriver et leurs enfants verront que leur père ne se rend pas à l'Église, incarnant ainsi un mauvais modèle. Avant de se marier, la jeune fille doit être prête à endosser son nouveau rôle et tenir son propre foyer. Les années passées auprès de leur mère servent d'entraînement, encouragé par la section : « Alors, on s'y met : Je passe mon prochain samedi à la maison, à la cuisine et au ménage. Il s'agit d'apprendre à se débrouiller, pour l'avenir ! C'est bien cela. Préparons-nous, les Jeunes ! Pour être vraiment “prêtes à marier”² ».

La LPDF encourage les unions entre catholiques. Bien que seulement le mariage civil soit reconnu par l'État, le mariage des ligueuses est impérativement un mariage religieux. Par le sacrement du mariage, la femme accède à un état digne et devient ainsi l'âme du foyer. On dit ainsi aux jeunes filles que l'Église a restauré la dignité de la femme en la faisant la compagne de l'homme. En juin 1924, l'aumônier de la LPDF consacre un article dans la *Page des Jeunes* à l'amour conjugal dans lequel il met en avant la collaboration des deux époux dans le couple ainsi que les sacrifices qu'elles devront peut-être réaliser pour le bonheur de leur foyer. Lors du concours organisé en 1921, les jeunes filles qui ont répondu sur les qualités souhaitées pour leur futur époux mettent en avant sa position de chef au sein du foyer, ce dont la Ligue est fière : « qu'on nous dise après cela que la jeune fille moderne rêve d'émancipation !³ ». Selon la vision traditionnelle

1 ACF, *La Page des Jeunes*, octobre 1927, p. 64

2 ACF, *La Page des Jeunes*, avril 1931, p. 370

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, juillet 1921, p. 3

catholique des rôles genrés, l'épouse doit amour, dévouement et soumission à son mari : « Le mari est le chef du foyer. Toutefois, la femme doit lui être soumise et lui obéir non comme une servante, mais comme une compagne¹ ». Cette soumission se retrouve aussi dans le domaine de la loi avec une incapacité juridique de la femme mariée qui perdure durant l'entre-deux-guerres ; les premières réformes du statut de la femme mariée datent de 1938 mais n'offrent pas encore l'égalité totale dans les différents droits accordés aux époux. Dans ce cadre-là, on dit aux jeunes filles que l'épouse est une aide, une conseillère pour son mari mais elle doit aussi être une femme forte sur laquelle il peut s'appuyer. Ainsi selon cette vision genrée, l'homme dirige et la femme est son aide, elle doit mériter la confiance de son mari en le soutenant.

En mai 1930, un article de la *Page des Jeunes* affirme que « le mariage n'est pas le *seul* idéal, le *seul* intérêt d'une vie de femme² ». Cependant, durant l'entre-deux-guerres, le mariage reste l'horizon social des jeunes filles. Pour les femmes, la norme sociale est celle du mariage qui demeure un des piliers de la société. Mais avec la saignée de la Grande Guerre, ce sont plus d'un million de jeunes hommes qui décèdent. La société française se retrouve déséquilibrée avec beaucoup plus de femmes que d'hommes dans les classes d'âge actives. Pour les jeunes filles existe alors une réelle crainte de ne pas trouver un époux dont témoigne l'ouvrage de Geneviève Duhamel, publié en 1919 et intitulé *Les Inépousées*. Si depuis le XIX^e siècle l'image du célibat féminin a évolué et a perdu de sa stigmatisation, il reste néanmoins une anomalie et les préjugés contre la figure de « vieille fille » restent forts dans une société qui glorifie la maternité. En 1933, l'abbé Grimaud, antimoderne, expose que « le célibat féminin n'est pas une aspiration de la nature³ ». Pour la période de l'entre-deux-guerres, environ une femme sur dix reste célibataire et cette préoccupation touche également les jeunes filles de la Ligue. En janvier 1919, une jeune présidente fait part de ses craintes dans la *Page des Jeunes* : certaines jeunes filles hésitent à entrer dans la section par peur qu'elle les empêche de se marier. Face à cela, l'objectif de préparation de la section au mariage et à la vie chrétienne est réaffirmé : « il entre certainement dans le plan de Dieu que beaucoup parmi nos jeunes fondent un foyer chrétien. Loin de les détourner de cette voie, la Section prétend les y préparer⁴ ». En plus de rassurer les jeunes filles inquiètes, l'article procède par la suite à une revalorisation du statut de « vieille fille » et expose la noblesse que confère ce statut. Deux mois plus tard est publiée dans le journal la lettre d'une jeune ligueuse qui ne se marie pas car elle doit s'occuper des enfants de son frère, rendus orphelins par la guerre. Face à l'image d'une vieille fille égoïste, entourée d'animaux et qui n'aime pas les enfants, elle oppose sa vision d'une

1 ACF, *La Page des Jeunes*, janvier 1928, p. 6

2 ACF, *La Page des Jeunes*, mai 1930, p. 287

3 Cité dans BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, op. cit., p.39

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1919, p. 1

femme dévouée auprès de ses proches. Cette figure de la jeune fille non mariée et sans enfants qui assouvit son instinct maternel au service d'autres enfants est valorisée dans la société et par la Ligue car elle ne rompt pas avec les codes de la féminité. Beaucoup de dirigeantes de la LPDF – dont Marie du Rostu – restent d'ailleurs non mariées. La question du célibat féminin traverse la décennie 1920 et en juillet 1930 un nouvel article de la *Page des Jeunes* vient une nouvelle fois revaloriser ce statut. La « vieille fille » n'est jamais seule : c'est dans sa famille qu'elle s'accomplit, auprès de ses neveux et nièces ou aux côtés de ses parents car « nombreuse, au contraire, est la société qui l'entoure et la famille que Dieu lui a faite¹ ». C'est donc auprès des autres qu'elles réalisent leur vie et trouvent leur joie.

Devenir mère, le destin d'une femme ?

Les jeunes filles qui se marient peuvent par la suite accomplir leur devoir dans la société : la maternité, l'enfant représentent « le but du mariage² ». Avoir des enfants est la vocation d'une femme, la section des jeunes participe à la diffusion de cet idéal et cherche à les préparer à leur futur rôle : « Jeune, fais de ta vie d'aujourd'hui une préparation à ta belle vocation de femme et de mère³ ». En effet, selon la vision catholique relayée par la LPDF, « Être mère, c'est (réserve faite d'une vocation [religieuse] spéciale) la dignité la plus haute que puisse ambitionner une femme. Être mère, c'est s'assurer le plus vrai des bonheurs⁴ ». L'injonction à enfanter au sein de la Ligue correspond à la définition du féminin défendu par les catholiques si bien que « la maternité devient un devoir civique et une fonction sociale⁵ ». L'engagement des femmes catholiques – dont les ligueuses de la LPDF – dans l'action publique au nom de la maternité a été étudiée par Anne Cova⁶ ainsi que Magali Della Sudda⁷. Cette vision est en adéquation avec le développement d'une idéologie familialiste et nataliste⁸ qui domine pendant la période de l'entre-deux-guerre, causée par la crainte d'une baisse démographique. Face à une « crise des naissances » perçue comme une crise sociale provoquée par des femmes qui refusent la maternité et le développement de pratiques qui visent à la limitation des naissances, la Ligue glorifie la maternité et le rôle de mère de famille nombreuse. Être mère permettrait ainsi à la femme de devenir l'associée de Dieu et lui faire

1 ACF, *La Page des Jeunes*, juillet 1930, p. 301

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, octobre 1928, p. 133

3 ACF, *La Page des Jeunes*, février 1930, p. 264

4 ACF, *La Page des Jeunes*, novembre 1931, p. 419

5 RIPA Yannick, *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil*, Paris, Belin, 2020, p. 545

6 COVA Anne, *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille: femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, Paris, L'Harmattan, 2000, 221 p.

7 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice, op. cit.*

8 Le natalisme vise la croissance démographique en faisait appel à l'État tandis que le familiarisme promeut une stabilité sociale fondée sur une unité familiale légitime et patriarcale où la femme reste au foyer.

acquérir une place supérieure : « dès lors que Dieu lui fait l'honneur de la maternité, elle devient grande à ses yeux¹ » si bien que « la maternité est une sorte de sacerdoce² ». En ce qui concerne l'accouchement, c'est une vision doloriste qui domine encore largement. On dit aux jeunes filles de la Ligue qu'il s'agit d'un moment où on doit « s'abandonner au Bon Dieu, en acceptant le châtement imposé à la première femme³ » et que « c'est aussi, pour nous autres, l'impôt du sang et notre façon la plus directe de servir le Pays⁴ ». La LPDF encourage les familles nombreuses en exposant à ses jeunes ligueuses qu'avoir un enfant unique, c'est prendre le risque d'avoir un enfant au centre de toutes les attentions, capricieux et paresseux.

La section des jeunes prépare donc les jeunes filles à leur futur rôle de mère : « nos Jeunes sont, pour la plupart, de futures épouses et de futures mamans⁵ ». Cette vision semble avoir été intériorisée par les jeunes filles comme le témoigne la réponse d'une jeune fille lors d'un concours lorsqu'elle affirme que « la femme est faite pour être mère. C'est dans l'ordre voulu par Dieu⁶ ». Si être mère est une mission, les ligueuses doivent s'y déjà s'y préparer : « se dévouer, protéger, guider, consoler, c'est le rôle de la mère ; faisons-le de grand cœur dès aujourd'hui pour le faire tous les jours de mieux en mieux⁷ ». L'apprentissage du rôle de mère pour les jeunes se fait principalement auprès de leurs jeunes frères et sœurs, elles profitent notamment de leur temps de vacances pour réaliser leur « apprentissage de “petite maman”⁸ ». De plus, la *Page des Jeunes* fournit régulièrement sous la forme de chroniques ou de conseils bibliographiques des idées et conseils pour occuper des enfants. D'autres articles sous la forme de courts récits avec une jeune fille et un enfant servent à montrer l'exemple sur la manière dont il faut l'éduquer. En attendant de devenir à leur tour mères, la section encourage ses adhérentes à se faire « apprentie-maman⁹ » auprès des enfants de leur famille et de leur entourage et la section avec l'aide des journaux permet de « parler de ce que à quoi toute jeune fille doit se préparer : ses futurs devoirs d'épouse et de mère¹⁰ ».

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1922, p. 2

2 *Ibid.*

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, octobre 1928, p. 133

4 *Ibid.*

5 ACF, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1927, p. 1

6 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, octobre 1932, p. 133

7 *Ibid.*, p. 132

8 ACF, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1926, p. 119

9 ACF, *La Page des Jeunes*, juin 1931, p. 386

10 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mars 1928, p. 43

La mère : éducatrice et directrice du foyer

C'est aux mères qu'incombe la responsabilité d'élever les enfants du couple, elle apparaît comme « l'institutrice naturelle des enfants, dans la petite enfance pour les garçons, et jusqu'à leur mariage pour les filles, car elle seule peut transmettre à ces dernières les qualités que la société attend des femmes, entre autres la pudeur, la retenue et la modestie propres à leur sexe¹ ». Le XIX^e siècle participe à la naturalisation des rôles sexués et au renforcement de la séparation des sphères masculines et féminines qui perdure au début du XX^e siècle dans les milieux catholiques. L'image de la mère éducatrice s'impose, pourtant les mères sont privées d'une véritable autorité juridique : le pouvoir marital revient exclusivement au mari. Si le père est le chef de famille, la mère est simplement sa conseillère. Afin de maintenir l'influence de l'Église, la mère, en tant qu'« associée de Dieu² » possède un devoir d'éducation religieuse car c'est elle qui doit être « la première éducatrice religieuse de son enfant³ ». Les femmes catholiques ont une conscience aiguë de leurs devoirs maternels, qui se transpose également au sein de la section des jeunes de la LPDF. Pour qu'elles puissent à leur tour éduquer leurs futurs enfants, la Ligue éduque celles qui deviendront les prochaines mères catholiques. En 1932, le journal de la Ligue, *l'Écho* expose le but suivi par les sections : « En faisant d'elles des chrétiennes plus convaincues, des femmes plus raisonnables, mieux instruites de leur devoir et plus fidèles à le remplir... nous aurons fait du même coup de meilleures mères de famille, de meilleures professionnelles, de meilleures membres de la cité, par conséquent de meilleurs agents de vie sociale harmonieuse et ordonnée⁴ ».

En plus d'une formation religieuse pour leurs enfants, les sections œuvrent également à former les jeunes filles pour qu'elles puissent tenir leurs futurs foyers. Pour les catholiques, la famille est la cellule de base de la société, un tout indivisible qui possède sa propre hiérarchie voulue par Dieu. En son sein, le rôle d'épouse est valorisé pour la fonction maternelle et d'éducatrice. Durant l'entre-deux-guerres se développe l'image de la femme « reine du foyer » : ce rôle est glorifié, présenté comme un pouvoir auquel les filles se préparent. Pour cela, la Ligue relaie régulièrement dans son journal à destination des jeunes filles des annonces d'écoles ménagères. Le travail domestique apparaît sous un jour plus flatteur et s'effectue aussi une valorisation de l'image de l'épouse consacrée entièrement à son foyer et à l'éducation de ses enfants, diffusé également par la Ligue auprès de ses jeunes adhérentes. L'idéal est celui de la femme qui reste dans son foyer et qui, en plus de l'éducation des enfants, s'adonne aux tâches ménagères. Pour aider les jeunes filles

1 BEAUVALET Scarlett et BERTHIAUD Emmanuelle, *Le rose et le bleu : la fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016, p. 122

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1922, p. 2

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, octobre 1928, p. 163

4 ACF, *L'Écho de la LPDF*, mai-juin 1932, p. 106

dans leur future gestion, le journal à partir du milieu de la décennie 1920 possède plusieurs chroniques récurrentes intitulées « joie au foyer », « confort au foyer », « bonheur au foyer » qui viennent apporter des idées de recettes, des activités pour les enfants, des astuces ménagères ou sur l'entretien de la maison. Selon la répartition genrée des tâches, ce sont les épouses qui gèrent les dépenses du foyer. Les jeunes filles doivent donc se préparer à effectuer la gestion des finances de leur ménage. En 1922, la *Page des Jeunes* organise un concours pour ses adhérentes : pour montrer leurs qualités de futures maîtresses de maisons, elles sont chargées de préparer et planifier le budget d'un jeune couple dans sa première année de mariage. Ces exercices théoriques permettent aux jeunes filles de mieux appréhender ce qu'elles géreront.

B) Agir en jeunes filles catholiques

Faire preuve de rigueur morale

Les jeunes filles des sections, en tant que jeunes catholiques, sont tenues d'avoir une conduite et une attitude en adéquation avec les principes défendus par la LPDF. Face à une société dénoncée comme décadente, les jeunes ligueuses doivent être d'une rigueur morale irréprochable afin d'être des exemples pour les autres. On dit aux adhérentes qu'il faut que « la jeune fille soit une valeur morale¹ ». Pour cela, la *Page des Jeunes* propose fréquemment au début de sa parution des articles de morale qui dénoncent les comportements à éviter ou à privilégier. Rigueur, efficacité, soucis des autres, respect de l'autorité, distinction, sérieux sont mis en avant comme des qualités essentielles. Ce type d'article est courant dans le journal au début de la décennie 1920 puis moins fréquent par la suite probablement pour faire paraître les sections plus attractives et moins contraignantes au yeux des jeunes filles. En effet, pour Odile Sarti la Ligue a vite réalisé que ses dizaines de milliers de membres ne peuvent pas toutes être des apôtres et évangéliser autour d'elles. Pour Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, « prétendre que toutes les adhérentes avaient intériorisé l'impulsion donnée serait en vérité inexact, mais tout autant de réduire à quelques démonstrations extérieures le travail accompli² ». Cependant si toutes les adhérentes ne correspondent pas au modèle de la militante zélée qui dévoue sa vie à la Ligue, « toutes doivent être des catholiques modèles, respectueuses des règlements de l'Église et de Dieu³ ». Les journaux de la section aident ainsi les adhérentes à devenir des jeunes catholiques idéales.

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, juin 1918, p. 2

2 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2, op. cit.*, p. 373

3 SARTI Odile, « La Ligue Patriotique des Françaises (L.P.D.F.) 1902-1933 », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, 1984, n° 11, 1984, p. 44

Cet idéal de comportement catholique s'incarne dans tous les aspects de la vie des ligueuses, que ce soit dans l'aide apportée aux enfants, dans leur manière de saluer les gens qu'elles rencontrent ou même dans le respect porté aux personnes âgées. La Ligue met en garde face à de potentiels débordements d'émotions et de sensibilités – pensés comme inhérents aux femmes et aux jeunes filles – qui sont à contrôler. La poursuite de la rigueur et de la simplicité correspond au maître-mot de la vie des jeunes filles car le seul but qu'elles cherchent est l'amour et la soumission divine. Face à cela, la prétention et la vanité sont fortement critiquées ; prier régulièrement permet de maintenir un état de vigilance sur soi pour avoir un comportement idéal et se rapprocher de Dieu. La rigueur des jeunes filles s'applique également dans la manière dont elles gèrent leur argent. Pour cela, des conseils leur sont donnés dans la *Page des Jeunes*. En mai 1920, Marie du Rostu écrit un article sur la hausse des prix dont elle trouve les causes – en plus de celles liées aux conséquences de la Grande Guerre – dans le développement de la spéculation, de l'appât du gain et du goût pour le luxe, contraires aux valeurs chrétiennes de simplicité et de sobriété. Face à ce « fléau », elle enjoint ses ligueuses à ne pas se plaindre mais à garder le sourire et économiser avec un mode de vie simple et ascète. Si les jeunes filles souhaitent économiser pour se faire plaisir par la suite, on ne leur recommande pas l'achat de bijoux ou de vêtements mais plutôt de livres, pour constituer leur bibliothèque, tout en faisant attention dans la sélection des lectures et respecter la morale chrétienne¹. L'aumônier de la LPDF encourage également les jeunes adhérentes à garder une morale chrétienne et à ne pas être à la poursuite de la fortune car « la cupidité est une des plus pernicieuses et des plus à la mode² ». Faire preuve de charité est aussi nécessaire même pour les plus démunies car il est dit aux jeunes ligueuses que « Dieu qui voit ce que coûte l'aumône compte le sacrifice plus que les pièces de monnaie³ ». De même, c'est un don de soi permanent qui est demandé aux jeunes filles ainsi qu'une orientation de leurs actions et de leurs pensées vers le bien.

On enseigne aux jeunes ligueuses que leurs actes ont des répercussions : leurs mauvaises actions influencent aussi les autres, surtout les enfants, tandis que celles qui prient, ont une attitude sérieuse ou aident autour d'elles et ont une influence positive sur leur entourage, elles montrent le chemin de la bonne conduite. En mettant en avant la responsabilité de leurs actions, la Ligue expose à ses adhérentes le rôle social de la jeunesse, présenté comme distinct de celui des adultes par la Ligue avec les mots de l'écrivain catholique René Bazin :

Oui, à vingt ans, à vingt-cinq ans... vous avez un devoir social distinct de celui que vous devez remplir par la suite ; et, si vous me demandez quel est le caractère qui le spécifie, je dirai que c'est la lutte active contre l'erreur, la lutte avec des armes que vous n'aurez pas

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1918, p. 2

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1922, p. 1

3 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, mai 1922, p. 1

forgées, mais que vous aurez reconnues bonnes. Vous avez le don de la propagande. Vous avez l'endurance physique, la belle humeur si nécessaire pour traiter les sujets graves ; vous avez l'élan et, par un privilège qui se perd avant le premier cheveu gris, vous avez le temps. Enfin, vous avez l'âge précisément de ceux qu'il s'agit d'amener à la vérité¹.

C'est donc la capacité des jeunes filles d'influencer leur entourage qui est mise en avant et pour cela, elles se préparent à faire face aux menaces portées contre leur foi et contre le catholicisme. La section de la Ligue, en tant qu'école de formation et école d'application, fait que la jeune fille catholique est « beaucoup mieux armée pour la vie que celles qui l'ont devancée » car elle est « pieuse mais autrement que ses aînées, elle est foncièrement croyante, d'une foi qui se veut être éclairée et qui tient à se traduire par des actes : nos groupements de jeunesse, avec leurs cercles d'études sont là pour le prouver² ». Tous les moyens mis en œuvre pour encadrer et former les jeunes filles sont donc « de sûrs moyens de préparer l'avenir en formant une jeunesse éclairée, aussi fermée dans sa foi patriotique que dans sa foi religieuse³ ».

La vision diffusée par la Ligue est celle d'un rôle féminin non homogène et soumis à des contradictions. En effet, pour Odile Sarti, la Ligue perpétue l'image d'une femme dévouée, soumise et pieuse tout en participant à l'émancipation des femmes avec les actions menées, même si son idéologie conservatrice freine une émancipation totale⁴. La Ligue attend de ses ligueuses – adultes et jeunes filles – une participation active dans la société et un rayonnement de leurs actions en dehors de leur foyer si bien qu'une des chroniqueuse de la *Page des Jeunes* affirme que « c'est à nous qu'il incombe de redresser le moral et de maintenir la civilisation française et chrétienne par nos mœurs droites et nettes, par le souvenir et la mise en action de nos saines et bonnes traditions. Nous aurons la victoire en réagissant⁵ ». La jeunesse doit donc être préparée face aux menaces qui pèsent sur la société, explicitées par Marie du Rostu en 1928 : « quatre courants malfaisants essayent d'entraîner la jeunesse... Le laïcisme s'attaque à votre *Foi*, un laisser-aller général affaiblit votre force de *volonté*, toutes sortes d'idées absurdes risquent de fausser votre *bon sens*, des plaisirs malsains nuisent à la délicatesse de votre *coeur*⁶ »

Éduquer la jeune fille avec des récits et des témoignages

Parmi les moyens mis en œuvre par la Ligue pour participer à l'éducation de ses jeunes ligueuses, les récits à visée morale sont fréquents dans la *Page des Jeunes*. Sous la forme de courts

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, novembre 1923, p. 2

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mars 1931, p. 37

3 *La semaine religieuse du diocèse d'Albi*, 22 mai 1924, p. 285

4 SARTI Odile, « La Ligue Patriotique des Françaises (L.P.D.F.) 1902-1933 », *op. cit.*, p. 46

5 ACF, *La Page des Jeunes*, juin 1926, p. 95

6 ACF, *La Page des Jeunes*, mars 1928, p. 102

articles, ces récits racontent la vie d'une jeune fille qui arrive à surmonter des problèmes grâce à son dévouement. Ils suivent souvent le même schéma narratif : une jeune fille est triste ou désemparée face à une situation puis se rend compte que sa situation peut se régler facilement, souvent grâce à une piété approfondie. Par exemple, en 1919, le journal publie le portrait d'une jeune fille nommée Clémence Tiberti. Sa mère décède lorsqu'elle est encore adolescente puis elle tombe malade et mène une vie difficile sans pour autant se plaindre ou perdre son sens de la charité et du dévouement. Elle est présentée aux jeunes ligueuses comme un réel exemple à suivre¹. Parmi les récits qui sont fréquemment publiés, le personnage de Louissette est récurrent : il s'agit d'une jeune fille confrontée à diverses situations et à laquelle les ligueuses peuvent s'identifier dans ses préoccupations. Elle possède même sa propre chronique, intitulée « Les croisades de Louissette » où les jeunes filles suivent ses aventures et les obstacles qu'elle surmonte. Ces récits sont de véritables leçons de morale adressés aux ligueuses.

D'autres récits de vie de jeunes filles sont également présentés aux adhérentes. Il peut s'agir de petites biographies sur une jeune fille qui a su faire face aux persécutions, notamment lors de la Révolution française dans un article de juillet 1923² ou encore des jeunes filles qui se dévouent dans leurs paroisses pour lutter contre le désintéressement religieux. Les dirigeantes de sections témoignent parfois aussi dans le journal de la Ligue du décès d'adhérentes qui sont restées pieuses et ont gardé un amour constant pour Dieu qui les a accompagnées jusqu'à leur mort.

Participer à la reconstruction du pays

Lors de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, la LPDF est en tension à cause du rapport demandé par le pape Pie X sur le statut de la Ligue vis à vis de l'autorité diocésaine qui menace son existence. Avec le conflit, la Ligue abandonne définitivement son opposition au régime et comme les autres associations féminines et féministes, elle se rallie à l'Union sacrée. Dans sa thèse, Magali Della Sudda consacre un chapitre à l'action de la LPDF durant la guerre en étudiant plus particulièrement la question de la participation des ligueuses à la gestion des affaires publiques. Elle expose que « la résolution de la tension entre le patriotisme et le catholicisme, entre le rejet d'autorités politiques impies et la nécessité de l'Union sacrée, entre la mission naturelle de la femme au foyer et les impératifs de la guerre révèle durant ces années les paradoxes d'une participation politique féminine pratique et silencieuse³ ». En plus de leur engagement dans le

1 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1919, p. 4

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, juillet 1923, p. 3

3 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 426

domaine médical, les femmes catholiques et leurs associations ont aussi participé à l'encadrement des populations civiles. La Ligue participe à la prise en charge des enfants, qui permet à la fois de rendre les mères disponibles pour travailler et aussi d'agir pour la reconquête religieuse des enfants en leur donnant des connaissances religieuses. Dès 1915, la Ligue lance des initiatives pour prendre en charge ceux qui ont perdu leur père et les orphelins¹. Pour les femmes adultes, la Ligue réalise une prise en charge de la main d'œuvre féminine : elle encadre les travailleuses et les regroupe dans des ouvroirs qui permettent aussi de s'assurer de leur moralité. L'apostolat des ligueuses auprès des soldats s'incarne dans des levées de fonds pour les aumôniers militaires, un système de marrainage entre une ligueuse et un poilu ou encore l'aide aux blessés et mutilés.

Les sections de jeunes filles, encore à leurs débuts durant le conflit, participent également à l'Union sacrée et à l'effort de guerre. La *Page des Jeunes* continue d'être publiée, les pages sont intégrées à l'*Écho* ce qui permet aux dirigeantes de continuer de s'adresser aux jeunes de la section. Dès 1917, elles sont appelées à aider à la reconstruction et plus particulièrement pour les églises détruites par la guerre à travers un soutien financier mais aussi matériel comme le réalise la section de Marseille qui organise une collecte de bijoux pour ensuite les faire fondre et obtenir des vases². Le journal de la Ligue demande aux jeunes filles des régions les moins touchées par les conflits d'aider celles du Nord Ouest. Un système de marrainage entre jeunes filles est mis en place par la section où une jeune peu atteinte par le conflit soutient une autre jeune fille. Celles issues de milieux aisés sont aussi encouragées à aider leurs consœurs en leur fournissant notamment une machine à coudre pour leur permettre de vendre leurs travaux³. En plus des actions menées pour aider les populations les plus touchées par le conflit, la LPDF présente à ses adhérentes des modèles de comportement et d'actions à suivre. Face à la mort en masse des soldats au front et à disparition de leurs pères ou de leurs frères, on demande aux jeunes filles de combler leur place et de tenir le rôle de « remplaçantes⁴ » : « du fait de la guerre, bien des charges vont désormais peser sur les épaules de la femme : gouvernement de la maison, de la propriété, du commerce, peut-être même de l'industrie⁵ » et face au dur labeur qui est attendu des jeunes filles – aides de leurs mères – elles doivent faire preuve de résilience et ne pas se décourager. On dit aux ligueuses que de simples actions – par exemple aider sa mère dans les tâches domestiques – seront reconnues par Dieu.

1 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, op. cit., p. 441

2 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, juin 1917, p. 6

3 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, août 1917, p. 5

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, novembre 1918, p. 2

5 *Ibid.*, p. 3

En plus d'une reconstruction matérielle – devoir qui incombe aux chrétiens et aux patriotes – les jeunes filles sont encouragées à participer à la reconstitution d'une morale chrétienne, perturbée par la guerre¹.

Patriotisme et traditionalisme

La LPDF est le relai d'idéologies nationalistes et patriotiques. Lors des journées d'études de la LPDF en avril 1924, Mlle Lacroix, secrétaire départementale des jeunes de la Moselle, présente son rapport intitulé « Les sections et le patriotisme des jeunes ». Elle expose l'intensité du sentiment patriotique chez les jeunes filles, ardent dans les régions qui ont été les plus touchées par la guerre et où les jeunes ligueuses s'associent avec ferveur aux manifestations patriotiques : érection de monuments aux morts, messes à leur intention ou pose de plaques commémoratives. Afin de renforcer le patriotisme auprès des jeunes, la conférencière suggère la mise en place de promenades à visée éducative dans des lieux historiques ou encore l'organisation de fêtes selon des traditions locales. Dans les conclusions de son enquête, elle met en avant le dévouement des jeunes filles, le bien effectué par les sections et l'efficacité des actions menées par la Ligue pour encourager le patriotisme chez ses jeunes. Les rappels de la Grande Guerre sont fréquents dans la *Page des Jeunes* au début de la décennie 1920, pour que les adhérentes se souviennent des actions et sacrifices effectués. En avril 1922 est publié un court récit accolé de la mention « histoire vraie » d'une jeune fille française dans un village occupé par les allemands qui se retrouve interrogée à cause d'affiches placardées contre leur présence. Malgré les menaces et les coups, elle ne dénonce pas l'auteur des affiches et est présentée aux autres jeunes filles comme une véritable française. Les jeunes ligueuses sont donc appelées à agir pour la défense de la patrie française, en adéquation avec les caractéristiques associées à leur genre : « Connaître, aimer, servir la France, c'est le devoir de toutes les Françaises, servir la France en travaillant à la rechristianiser, c'est le devoir de toutes les Ligueuses, elles n'y manquent pas, l'amour de la patrie étant, en leur cœur, agrandi de l'amour qu'elles portent à l'Église² »

Cette idée de qualités spécifiques attribuées aux français·e·s se retrouve aussi dans la *Page des Jeunes* entre 1923 et 1924 dans une série de chroniques intitulées « qualité de race, qualité française » rédigées par Marie du Rostu. Elle souhaite apprendre aux jeunes des sections comment

1 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, août 1917, p. 5

2 *La semaine religieuse du diocèse d'Albi*, 22 mai 1924, p. 285

se servir de ces qualités¹ dites propres aux « vrais français² » pour œuvrer au bien autour d'elles et lutter contre ce qui est présenté comme la dépravation de la société. Face à cela, les jeunes de la Ligue se présentent comme unies « par notre foi et notre patriotisme³ ». La Ligue participe à la diffusion d'idéologies nationalistes : en mars 1923, le journal des jeunes filles publie un poème de Paul Déroulède qui expose la responsabilité qu'ont les femmes dans l'éducation des garçons, elles doivent former des hommes forts et de futurs soldats⁴. Pour l'historienne Sylvie Fayet-Scribe, « L'idéal impulsé au sein de la section des jeunes dans les années vingt repose sur la défense des valeurs traditionnelles de la famille et de la morale⁵ »

La ligne conservatrice suivie par la Ligue se perçoit également à travers une glorification des campagnes, face aux villes dénoncées comme décadentes. Face à l'exode rural, la Ligue doit agir pour que les jeunes filles ne quittent pas les campagnes : « La Ligue, par sa forte organisation, peut, il me semble, lutter fort efficacement contre l'abandon des campagnes. Et d'abord par une action morale sur les jeunes filles : à l'école, dans les patronages, dans les Sections de Jeunes leur parler souvent des dangers et des ennuis de la ville ; leur montrer distinctement la réalité afin de détruire le mirage⁶ ». Au contraire, les campagnes sont décrites comme porteuses de la mémoire des ancêtres et doivent donc être respectées et valorisées. En mai 1927, une nouvelle chronique est lancée dans la *Page des Jeunes* intitulée « À travers la France » qui vise à faire découvrir le prestige et la beauté du pays. Toujours dans un objectif de valorisation du patrimoine, en avril 1932 la *Page des Jeunes Illustrée* inaugure sa chronique « Costumes et coutumes de nos provinces de France » où les jeunes filles sont appelées à rédiger des articles sur leurs régions pour « mieux connaître ce que nous devons au passé⁷ ».

Le chanoine Jean-Marie Desgrandes est chargé de clôturer les journées d'études de la Ligue adressées aux jeunes filles en mars 1925. Dans son discours, il s'adresse de la manière suivante aux jeunes ligueuses : « Notre avenir est entre nos mains. Que votre action soit inlassable, mais aussi charitable ; travaillez comme patriotes, comme Françaises, surtout comme chrétiennes⁸ »

1 Parmi celles qui sont citées, on trouve : la loyauté, l'honneur, le dévouement, le désintéressement ou encore la gaieté et le bon sens.

2 BHVP 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, mars 1923, p. 2

3 ACF, *La Page des Jeunes*, avril 1927, p. 34

4 BHVP 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, mars 1923, p. 3

5 FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme*, op. cit., p. 19

6 Congrès national de la LPDF, Paris, 1913, p. 171

7 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1932, p. 56

8 *La semaine religieuse du diocèse d'Albi*, 9 avril 1925, p. 191

C) Les questions sociales

Le vote féminin

Le caractère conservateur de la Ligue se perçoit aussi à travers sa vision de certaines questions sociales mais aussi politiques qu'elle diffuse auprès de ses adhérentes, adultes et jeunes filles.

Les débuts de la LPDF se font dans le champ du politique : créer une organisation de femmes pour aider la campagne de candidats catholiques aux élections législatives de 1902. La séparation des rôles attribués à chaque genre est alors très forte et les ligueuses justifient leur engagement en affirmant qu'elles ne font pas de politique : elles se situent au dessus des débats et divisions politiques et agissent en tant que femmes et mères pour la protection de valeurs morales et de leur famille. La politique est présentée comme une activité masculine, peu noble et inappropriée pour les femmes. À ses débuts, la Ligue est opposée au droit de vote féminin. En effet, elle défend l'idée que le suffrage féminin n'est pas nécessaire car l'influence positive exercée par l'épouse sur son mari suffit pour redresser la politique du pays vers des valeurs chrétiennes, comme l'expose Magali Della Sudda : « ce qui importe pour les ligues féminines catholiques, c'est de faire la République catholique pour substituer à l'universalisme laïque duquel ces femmes se considèrent comme absentes¹ ». Elles ne souhaitent donc pas l'égalité politique mais la reconnaissance de leur foi à travers ce que l'on peut nommer une « citoyenneté conjugale » : la famille est pensée comme une entité politique où l'épouse et mère de famille tient un rôle clé. La vision dominante chez les catholiques est alors celle d'une séparation stricte des sphères où l'homme – chef du foyer – participe à l'élaboration des lois tandis que la femme contrôle les mœurs et traditions du foyer. Le suffrage féminin implique aussi une égalité entre hommes et femmes ainsi qu'une certaine émancipation de ces dernières, incompatible avec la vision catholique de la féminité. Le refus de participer directement à l'action électorale témoigne aussi de la volonté des femmes catholiques de respecter les normes religieuses associées à leur genre où elles restent les auxiliaires disciplinées du clergé, Pie X étant opposé à l'engagement politique des femmes.

C'est avec la Grande Guerre que l'opinion de la LPDF évolue. Le conflit et la participation massive des femmes à l'effort de guerre permettent de légitimer les revendications féminines sur la question du vote, obtenu dans plusieurs pays européens et d'Amérique du Nord au sortir de la guerre. L'obtention du droit de vote féminin en France semble alors imminente, il est voté par l'Assemblée nationale en 1919 mais bloqué par la suite par le Sénat. La vision des catholiques et

¹ SUDDA Magali Della, « L'invention de la femme politique moderne. La LPDF, les élections, la République », dans COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Femmes, genre et catholicisme : Nouvelles recherches, nouveaux objets (France, XIXe -XXe siècles)*, 2012, p. 39-53, [en ligne]

des ligues féminines change alors. Cette évolution est aussi liée au changement au sein de l'Église catholique avec l'arrivée au pontificat de Benoît XV, favorable au suffrage féminin. Après le conflit, l'activité de l'Union internationale des ligues féminines catholiques – à laquelle la LPDF adhère – reprend ses congrès et discussions. Celui tenu à Rome en 1922 « marque une étape importante dans la conversion des catholiques au suffrage féminin¹ ». La LPDF se rallie elle aussi progressivement au suffrage féminin mais de manière hétérogène car certaines ligueuses y sont encore réticentes. La LPDF ne mène pas de campagne officielle pour l'obtention du droit vote et ne milite pas non plus de manière dynamique, elle présente simplement aux adhérentes le suffrage comme inéluctable et c'est pourquoi les ligueuses doivent s'y préparer. La Ligue ne remet pas en cause les normes de genre, elle réaffirme que la place des femmes reste le foyer et non la vie politique mais le droit de vote permettrait la défense de leurs intérêts. Il s'agit alors pour la Ligue de présenter le vote comme un devoir religieux et moral qui permet de défendre les intérêts des femmes, non pris en compte par les hommes, ainsi que ceux de l'Église. C'est donc un « apostolat de la femme par la femme² » qui est valorisé par la LPDF. Voter est alors considéré comme une arme que les femmes pourraient utiliser pour défendre leurs droits ; pour les catholiques, « le bulletin de vote, s'il est confié aux femmes, doit être utilisé comme une arme, et non comme une fin pour promouvoir l'égalité³ »

La question du droit de vote féminin se retrouve dans la *Page des Jeunes*. Bien que les adhérentes de la section aient un statut de double mineures – leur statut juridique et leur âge – la Ligue prépare celles qui seront les futures femmes catholiques et se tiennent donc au courant des débats contemporains susceptibles d'influencer leur futur. Le premier article que nous avons trouvé dans la *Page des Jeunes* sur le vote féminin date d'avril 1919. On présente aux jeunes filles l'obtention du vote féminin comme inévitable et c'est pourquoi la Ligue doit les préparer : « chacun reste libre de discuter sur l'opportunité ou l'inopportunité de cette mesure, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'est pas de notre pouvoir d'empêcher qu'elle soit votée un jour ou l'autre. Le plus sage paraît donc de se former une opinion sur les devoirs futurs découlant de ce droit, et d'envisager par quels moyens nos “Jeunes” d'aujourd'hui pourront utiliser, pour le plus grand bien du catholicisme, leur participation au suffrage⁴ ». La formation de la section vise à guider les jeunes filles pour qu'elles votent « correctement », c'est à dire pour des candidats catholiques et respectueux de la morale chrétienne.

1 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 547

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1927, p. 67

3 DURIEZ Bruno, ROTA Olivier et VIALLE Catherine (dir.), *Femmes catholiques, femmes engagées*, *op. cit.*, p. 110

4 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, avril 1919, p. 3

Pour la Ligue, il s'agit d'éveiller les consciences de ses jeunes adhérentes au sujet des responsabilités futures qu'implique le rôle de femme catholique. Voter est présenté comme un devoir et si les femmes y ont droit, celles-ci doivent l'exercer avec réflexion et pour cela les jeunes filles sont encouragées à « prendre l'habitude de la réflexion, le goût des études et des œuvres sociales, de la lecture des bons journaux, livres, revues¹ ». Lors d'une journée d'étude organisée par la Ligue en 1926, elle réaffirme son objectif de former de futures électrices « les Comités et les Sections de Jeunes comprennent, de plus en plus, leur obligation de donner à des adhérentes une formation civique² ». Cette formation respecte les normes religieuses et genrées et on met en garde les jeunes filles car « il ne s'agit nullement, et pour nos Jeunes moins que pour toutes autres de mener campagne féministe³ ». En mai 1928, la *Page des Jeunes Illustrée*, au sein de sa rubrique « Notes Civiques », lance une nouvelle série d'articles sur les devoirs qu'entraîne le droit de vote. Ceci permet aux jeunes filles de mieux comprendre l'organisation du pays pour que la jeune catholique devienne « mieux éclairée sur ces nouveaux devoirs – et mieux à même également d'exercer une influence toujours possible – il est indispensable de bien connaître l'organisation actuelle de notre pays⁴ ».

Si tout au long de la décennie 1920 les débats au sein du Parlement sur le suffrage féminin continuent et l'Assemblée est favorable à son instauration, le Sénat, dominé par le parti radical, demeure le point de blocage. Une des raisons du refus du droit de vote féminin pour les radicaux, anticléricaux, est la crainte de l'influence que pourrait tenir l'Église sur les femmes qui risqueraient de voter uniquement pour des candidats catholiques de droite. La Ligue a conscience de ce frein lorsqu'elle écrit dans *l'Écho* que si le droit de vote féminin n'a toujours pas été accordé, « c'est que les sectaires de la majorité craignent de se voir chassés du pouvoir par les femmes catholiques qu'ils sentent bien être la majorité de la France⁵ ». En attendant que ce blocage soit levé, la LPDF forme ses adhérentes, adultes mais aussi jeunes filles car « si la Ligue est d'aujourd'hui, vous le voyez elle prépare aussi “*demain*”⁶ ».

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1926, p. 50

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1927, p. 68

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1926, p. 50

4 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1928, p. 76

5 *Écho de la Ligue patriotique des Françaises*, cité dans SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique », *op. cit.*, p. 105

6 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1927, p. 68

La préparation civile des jeunes filles

La formation sociale de la Ligue sur ses jeunes filles s'étend au-delà de la question du droit de vote. Pour qu'elles deviennent des catholiques respectueuses, elles apprennent à se comporter comme telles dans la société si bien que la section prétend vouloir « éclairer l'esprit des Jeunes sur les bases fondamentales de "la Cité"¹ ». C'est le but suivi par les rubriques « Notes civiques » et « Causerie sociale » de la *Page des Jeunes* et *Page des Jeunes Illustrée*. Elles offrent des réflexions ou des cours sur des sujets divers, par exemple : la nécessité de l'autorité, le fonctionnement des assurances sociales, le processus législatif, les pouvoirs publics ou encore la propriété privée. Tous ces sujets témoignent de la vision conservatrice et traditionnelle de la Ligue qu'elle diffuse auprès des jeunes filles. La section des jeunes tient aussi au courant les adhérentes de ce qui se passe dans le pays afin de leur faire considérer les événements contemporains sous un angle catholique et parfaire à leur formation sociale. En mars 1921, l'*Écho* publie les réflexions effectuées par des jeunes adhérentes dans le cadre du cercle Sainte Marguerite-Marie de Bar-le-Duc sur la nécessité pour les femmes d'étudier les problèmes économiques et sociaux de son époque. C'est la poursuite du bien commun qui est mis en avant par les jeunes filles : « la femme peut et doit, par son influence, rendre la société meilleure, aider ses semblables ;... non pas la féministe qui travaille pour elle et son intérêt personnel ; mais la femme qui travaille pour les autres, qui cherche à rapprocher les classes, à diminuer les souffrances...² ». Pour que les femmes puissent participer à rendre la société meilleure, elles ont besoin de formation, réalisée par la LPDF.

L'enrichissement des connaissances des jeunes filles doit aussi passer par un autre domaine : l'hygiène. Pour Françoise Thébaud et Rebecca Rogers, dans les années 1920, « transmettre aux jeunes filles les nouveautés scientifiques concernant le corps et son hygiène devient une priorité suite à l'hécatombe de la Grande Guerre³ ». Des cours de puériculture sont ajoutés au programme des écoles primaires de filles dès 1923 et l'enseignement ménager se développe. Pour la section des jeunes filles de la LPDF, cette dynamique s'incarne à travers une chronique intitulée « Petit courrier d'hygiène » qui fait ses premiers pas dans le numéro de la *Page des Jeunes Illustrée* d'août-septembre 1925 signée par « l'infirmière scolaire » puis par « M. Guiotat ». La création de cette nouvelle chronique se justifie car les jeunes filles doivent se tenir au courant des nouvelles méthodes mais aussi connaître les manières d'œuvrer à l'amélioration de l'hygiène au sein de leurs foyers. Face aux bouleversements des conditions de vie durant l'entre-deux-guerres et face aux progrès de l'urbanisation, les besoins en hygiène ont évolué et la chronique veut éveiller l'intérêt

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, juillet 1925, p. 20

2 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mars 1921, p. 5

3 THÉBAUD Françoise et ROGERS Rebecca, *La Fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Editions Textuel, 2010, p. 87

des jeunes filles « pour cette œuvre d'assainissement physique et moral » où « chaque Jeune catholique doit pouvoir s'y dévouer et voir là, avec les yeux du bon sens, aiguisés par ceux de "l'esprit" un moyen pratique de mieux servir ses frères¹ ». L'hygiène est donc considérée comme une manière d'œuvrer au bien commun et une manière de rétablir morale catholique dans la société. Les articles paraissent très fréquemment – parfois à une fréquence mensuelle – et viennent aborder différents thèmes et sujets. La jeune fille qui tient la chronique se présente comme une infirmière et elle utilise les différentes visites qu'elle effectue comme exemples dans ses leçons. Le foyer est au centre des articles : l'importance de l'aération et de la propreté, comment gérer le chauffage, les bienfaits du sommeil. On trouve aussi des conseils adressés particulièrement aux futures mères, comment faire la toilette d'un bébé ou le vêtir mais aussi des chroniques avec une visée plus médicale. On apprend aux jeunes filles la différence entre asepsie et antisepsie, comment soigner certaines maladies, la réalisation d'un pansement, que faire en cas de fracture. Les articles sont fréquemment accompagnés d'illustrations pour mieux aider les jeunes filles. La chronique fait donc de l'éducation et de la prévention : « la grande guerre qui a tué tant de Français n'est rien, hélas ! À côté de la maladie, du surmenage, du taudis, du manque d'hygiène, qui, chaque jour, tuent Français et Françaises en si grand nombre ! Plus tristes que tout sont les berceaux vides parce que les petits enfants meurent, faute de soin et de précautions d'hygiène intelligentes² ». En plus de cela, la Ligue relaie de temps en temps des annonces publicitaires pour des écoles ménagères où les jeunes filles peuvent aller pour parfaire leur apprentissage en économie domestique. Ainsi, comme l'expose Gérard Cholvy, « les talents ménagers, l'éducation pratique sont donc au nombre des biens les plus précieux. Si la jeune fille est fidèle à la volonté de Dieu, pieuse, douce, réservée, modeste, travailleuse ; mais aussi énergétique, décidée, capable de prendre des décisions, alors elle sera peut-être la femme parfaite de demain³ ».

La LPDF et le travail féminin

Enfin, une des questions sociales qui a causé des débats au sein de la LPDF est celle du travail féminin. À sa création au début du siècle, la Ligue est y est opposée car le travail irait à l'encontre de la « mission naturelle » des femmes, censées rester au foyer. Si elles le quittent pour aller travailler, elles délaissent leur fonction, « la femme étant faite avant tout pour le foyer⁴ ». Cette vision dépréciative du travail féminin se comprend par la domination des femmes des classes aisées

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, août-septembre 1925, p. 38

2 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1927, p. 26

3 MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XXe siècle*, Lyon, Éd. l'Hermès, 1980, p. 195

4 BHVP 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mars 1921, p. 5

au sein de la direction de la Ligue à ses débuts, qui n'arrivent pas à comprendre la réalité de vie des femmes ouvrières et la nécessité d'avoir un emploi : « les ligueuses considèrent que l'emploi salarié des femmes est incompatible avec leur idéal familial¹ ». Cette vision se retrouve aussi dans la société avec le courant catholique social ouvrier et patronal qui « prône le retour de la mère au foyer, estimant que le salariat des femmes est un véritable “fléau social” qui explique le nombre important d'avortements, la faiblesse de la fécondité, la gravité de la mortalité infantile et la délinquance juvénile² ». Le travail des mères est donc mis en accusation face à la baisse de la fécondité et à la mortalité infantile, vision relayée par la LPDF. Cependant, dans les années 1920, la vision de la Ligue évolue.

Le travail des femmes ne commence pas avec la Grande Guerre : les femmes ont toujours travaillé et étaient déjà présentes dans le monde du travail avant le conflit qui marque juste une augmentation de leur salarisation. Le salaire féminin est cependant pensé comme un salaire d'appoint, le mari doit rester le chef du foyer et le pourvoyeur principal de ressources. La Première Guerre mondiale provoque un essor du travail salarié des femmes où les munitionnettes représentent l'image la plus forte du travail féminin durant le conflit. Si le travail féminin était jusque-là dénigré, il est salué durant la guerre. Après le conflit, le taux d'activité féminine reste élevé et même si on note un fléchissement dès le milieu des années 1920, les femmes représentent un tiers des actifs. Les conditions de travail sont souvent éprouvantes, les femmes occupent souvent les emplois les moins qualifiés et avec un salaire inférieur aux hommes pour un même poste, cet écart est justifié par le statut de salaire d'appoint. C'est une faible légitimité du travail féminin qui domine alors, les femmes sont perçues comme des travailleuses temporaires dénuées d'ambition bien que le travail représente une obligation économique pour ces femmes afin de subvenir à leurs besoins. Dans les années 1920 et 1930, le taux d'activité des femmes mariées est autour de 20 % mais leur part dans la population active salariée augmente, pour atteindre 40 % en 1936³.

En parallèle, l'image de la jeune fille oisive décline et une majorité de filles d'ouvriers et de petits employés travaillent au moment de leur mariage. Les jeunes filles salariées de la petite bourgeoisie sont celles qui sont le plus fréquemment actives. À l'inverse, la proportion d'inactives la plus élevée – en dehors des classes les plus aisées – se retrouve dans le milieu de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture, bien qu'il soit probable qu'en réalité beaucoup de jeunes filles travaillaient comme aides familiales sans déclarer leur profession⁴. Enfin, une des révolutions de la

1 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p. 117

2 BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, *op. cit.*, p. 23

3 BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Nouvelle édition., Paris, La Découverte, 2004, p. 62

4 *Ibid.* p. 61

période est l'accès au travail des femmes de la bourgeoisie à cause des conséquences de la crise et de la guerre.

Avec la conjoncture de la crise économique, les pressions contre le travail féminin réapparaissent, notamment du côté des catholiques avec en 1931 l'encyclique de Pie XI *Quadregesimo Anno* – quarante ans après *Rerum Novarum* – qui cadenasait une nouvelle fois le rôle de la mère au foyer. Mais face à un travail féminin salarié de plus en plus important, la LPDF n'adopte plus une position réprobatrice sur la question pour prendre en compte les dizaines de milliers d'adhérentes qui travaillent. La vision de la Ligue évolue alors et tient en considération le fait que certaines femmes travaillent pour subvenir à leurs besoins et à celui de leur famille. *L'Écho* écrit qu'après la Grande Guerre, « ce ne sont plus seulement les hommes mais aussi les femmes qui souvent doivent chercher un travail rémunérateur et l'exercice d'une profession¹ ». En réaction à cela, la Ligue « s'attache donc, face à un phénomène qu'elle ne peut enrayer, à en pallier les inconvénients majeurs² ». Le travail féminin est progressivement accepté mais doit se conformer à une série de professions perçues comme acceptables pour une femme. Il s'agit aussi de favoriser le plus possible le travail réalisé à domicile, pour permettre aux femmes de se consacrer également à leurs tâches domestiques. La LPDF met en avant la « nécessité de procurer du travail à domicile aux femmes qui, jusqu'ici, avaient été obligées de fréquenter l'atelier pour grossir la caisse du ménage et qui, fatalement, laissaient tout à l'abandon chez elles³ ». Pour cela, elle propose de répartir le travail donné par des commerçants à des femmes, pour qu'elles puissent réaliser ces tâches à leurs domiciles⁴. De plus, la Ligue soutient également la mise en place de la « semaine anglaise », avec deux jours de repos par semaine : un qu'elles peuvent consacrer aux tâches ménagères et un autre aux devoirs religieux⁵.

La Ligue change ainsi de ligne sur le travail féminin. Afin de conserver son influence auprès des jeunes filles qui travaillent, elle effectue une réhabilitation de la vision du travail selon l'Église lorsqu'elle dit à ses adhérentes que « travailler, c'est au point de vue chrétien, continuer, compléter, perfectionner même l'œuvre créatrice de Dieu⁶ ». À travers une série d'articles intitulés « L'Église et les travailleurs », la *Page des Jeunes Illustrée* présente aux jeunes filles l'institution comme protectrice des travailleurs et comme celle qui a œuvré à leur valorisation dans la société car « le travail, en même temps qu'une nécessité, était pour l'homme une gloire et une joie⁷ ». Les jeunes

1 BHVP, 2 PER 0227, *Écho de la LPDF*, mars 1921, p. 5

2 SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique... », *op. cit.*, p. 117

3 ACTION POPULAIRE, *Françaises*, Abbeville, 1906, p. 322

4 *Ibid.*

5 SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice...*, *op. cit.*, p. 253

6 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, février 1926, p. 21

7 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, février 1927, p. 7

filles qui travaillent doivent donc être fières de leur statut car elles accomplissent leur mission divine. La section vise à faire de ses travailleuses une élite qui peut participer à son tour à la diffusion de la foi et des valeurs chrétiennes dans la société, face aux vices présents sur leur lieu de travail : « vous, les Jeunes de la Ligue, vous pouvez être le bon levain qui fera lever la pâte¹ ».

Le travail des jeunes filles doit cependant respecter plusieurs règles, diffusées par la Ligue. Le choix d'une profession acceptable pour une jeune fille est primordial ; les ligueuses ne doivent pas se laisser emporter par un goût passager ou par l'attrait du gain immédiat. La Ligue donne ainsi plusieurs conseils aux jeunes filles sur les métiers qu'elles peuvent exercer. La profession choisie doit être en accord avec la personnalité de la jeune fille mais aussi avec ses aptitudes et sa situation familiale : on déconseille aux jeunes filles de milieux modestes d'entreprendre des études coûteuses. En 1924 dans la *Page des Jeunes* et en 1928 dans la *Page des Jeunes Illustrée* paraît une série d'articles – nommées respectivement « Professions féminines » et « Professions de jeunes » – où sont présentés les métiers auxquels les jeunes filles peuvent prétendre et quelles qualités ils requièrent. Les caractéristiques pensées comme inhérentes aux femmes sont exposées comme essentielles dans leur choix de métier : « les carrières où la femme a le plus de chances de réussir sont celles qui réclament des aptitudes exigées également par la vie du foyer² ». Les carrières féminines sont sous surveillance, si les femmes doivent travailler pour gagner leur vie, leurs choix de professions « doivent s'inscrire dans le prolongement du rôle familial dévolu aux femmes³ ». Les fonctions recommandées aux jeunes filles sont celles d'enseigner, de soigner, de servir ou d'assister qui « consacrent l'existence d'un univers féminin à part⁴ ». La *Page des Jeunes* divise ainsi les carrières possibles en six catégories : avoir un rôle correspondant à celui tenu dans une famille nombreuse comme directrice de crèche ou surintendante d'usine, enseigner, être infirmière, devenir l'auxiliaire d'une autorité comme secrétaire ou bibliothécaire, être auxiliaire subordonnée, par exemple dans un hôtel ou une exploitation agricole ou enfin faire un travail de finesse dans la mode ou la décoration⁵.

En étant confrontée à la question de la formation civique et sociale de ses adhérentes, la Ligue a su évoluer pour prendre en compte leurs besoins. Elle a ainsi contribué à la formation de femmes catholiques aguerries face aux problèmes et débats de son temps.

1 ACF, *La Page des Jeunes*, juillet 1931, p. 392

2 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1924, p. 4

3 BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 77

4 *Ibid.*

5 BHVP 4 PER 2493, *La Page des Jeunes*, janvier 1924, p. 4

III. La section face aux problèmes de son temps et son adaptation

La section des jeunes de la LPDF évolue au cœur de la décennie 1920. Elle est donc confrontée aux changements qui se déroulent au sein de la société française mais aussi aux transformations internes au catholicisme. Avec l'élargissement de son champ d'action et le recrutement de plus en plus massif des adhérentes, la section des jeunes propose une alternative face aux courants concurrents présents dans la société. C'est notamment le cas pour les forces de gauche, socialisme et communisme mais aussi le féminisme contre qui la LPDF se positionne. La fin de la décennie correspond aussi au moment où la section des jeunes se lance dans la spécialisation de son mouvement à destination de ses adhérentes, si bien que « la formation spécifiquement agricole des Jeunes de la campagne, d'une part, et la formation sociale, familiale, ménagère des Jeunes urbaines, d'autre part, doit être la préoccupation dominante des branches rurale et urbaine de l'Association¹ »

A) Riposter aux menaces contre le catholicisme

Le devoir des femmes catholiques

Les membres de la LPDF, en tant que femmes catholiques, défendent leur religion face aux menaces extérieures et à la déchristianisation du pays. Le *Manuel d'une ligueuse* s'adresse aux femmes sur le sujet en leur disant que « les adversaires de notre foi sont français, comme nous ; et souvent, hélas ! Nous les trouvons dans nos propres foyers² », c'est-à-dire leurs maris ou leurs parents. Face à cela, c'est l'apostolat de l'exemple qui est demandé aux ligueuses au sein de leurs familles car lui seul permet de transformer la société et d'y diffuser la morale chrétienne. Les jeunes filles catholiques participent également à ce mouvement de défense religieuse. Marie du Rostu s'adresse aux adhérentes sous ces termes : « votre pays très aimé, notre France très chrétienne à besoin de vous³ » afin de mener une défense religieuse. Une comparaison est établie entre les jeunes filles et leurs mères. Si ces dernières ont participé au mouvement de défense du catholicisme au début du XX^e siècle dans la Ligue, c'est maintenant au tour de leurs filles de continuer à résister et de « défendre l'âme de la France⁴ ». L'action des femmes ne doit pas se limiter seulement au foyer mais leur action vise à transformer la société afin que leurs enfants catholiques évoluent dans un monde respectueux de la morale chrétienne si bien que leur « devoir social n'est que le prolongement de leur devoir maternel⁵ » ; en plus de leur vocation de gardiennes du foyer, elles sont

1 *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 11 juillet 1931, p. 29

2 FRANCESCA, *Le Manuel d'une ligueuse*, Dijon, 1909, p. 236-37

3 BHVP 3 PER 2493, *La Page des Jeunes*, novembre 1924, p. 1

4 *Ibid.*

5 ACTION POPULAIRE, *Françaises*, Abbeville, 1906, p. 284

aussi dépositaires des traditions nationales. Une des consignes données par les dirigeantes de la Ligue aux jeunes filles est de persévérer dans leurs prières car c'est ainsi que Dieu pourra leur donner la victoire. Ainsi, pour les femmes catholiques : « les Françaises seront à la hauteur de la tâche immense qui nous apparaît comme un devoir très clair, très net à remplir : elles entreprendront l'œuvre du relèvement national, et elles y apporteront la patience et la ténacité qui caractérisent l'action féminine¹ ». Pour pouvoir agir en conséquence, il s'agit de comprendre les « symptômes du mal » qui causent des « attaques répétées contre la religion, contre la patrie, contre la famille² » pour pouvoir par la suite agir dessus.

Les cavaliers de l'apocalypse : socialisme, féminisme, franc-maçonnerie, divorce

Pour que les jeunes filles puissent agir, la section leur présente les maux qui rongent la société pour les prévenir, les préserver de leur mauvaise influence et de leurs conséquences dans le pays.

La franc-maçonnerie est violemment critiquée au sein de la Ligue, accusée de vouloir « corrompre le monde en se servant de la femme³ ». Lors des Congrès nationaux de la LPDF de 1906 et 1909, des conférences sont dédiées au sujet et visent à informer les ligueuses des persécutions religieuses qu'elle organise. Elle est nommée par la Ligue comme une des principales raisons de la déchristianisation de la population car elle « a juré la destruction du catholicisme en France⁴ ». C'est donc aux ligueuses de s'ériger en rempart contre son influence néfaste. La LPDF possède à ses débuts une « section de la Franc-maçonnerie », où les ligueuses sont chargées de « s'occuper de la propagande anti-maçonnique, propagande par la diffusion des tracts, brochures, opuscules qui, selon l'esprit local, seraient propres à porter la lumière aux incrédules et aux ignorants afin de les mettre en garde contre les pièges maçonniques qui les menacent⁵ ».

La section des jeunes veut être une œuvre de son temps et instruire les jeunes filles sur les questions contemporaines pour armer les adhérentes et leur permettre de résister. On leur expose ainsi que « pour dépister une erreur, s'en garder, la combattre, il faut d'abord la connaître⁶ ». Pour cela, la *Page des Jeunes* et la *Page des Jeunes Illustrée* proposent à partir de 1930 des articles pour alerter les jeunes filles sur des questions politiques : « on parle actuellement assez couramment de

1 ACTION POPULAIRE, *Françaises*, Abbeville, 1906, p. 286

2 *Ibid.*, p. 289

3 ACF, *La Page des Jeunes*, décembre 1925, p. 95

4 ACTION POPULAIRE, *Françaises*, Abbeville, 1906, p. 290

5 Congrès national de la Ligue patriotique des Françaises, Lourdes, 1906, p. 66

6 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1930, p. 50

libéralisme, socialisme, communisme, voire même anarchisme. - Ces mots là sont ni engageants ni attirants ; pourtant malgré leur consonance rébarbative, il ne faut pas leur fermer nos oreilles¹ ». Il s'agit ainsi d'éclairer les jeunes filles sur ces sujets pour leur montrer en quoi ces doctrines ont tort dans une série d'articles qui paraissent au long de l'année 1930 dans la *Page des Jeunes*, intitulée « Les jeunes s'éclairent ». Toutes signées « E. Breiller-Laverdure », elles visent à exposer les erreurs du socialisme aux jeunes filles. La vision conflictuelle et révolutionnaire de la lutte des classes est dénoncée car « ces méthodes haineuses et violentes sont nettement opposées à notre religion d'amour² ». On dit également aux jeunes filles que si l'on est socialiste cela signifie : « que l'on est pour la suppression de la propriété, petite ou grande ; que l'on veut la destruction de la famille, ou qu'on la laisse tranquillement se produire ; que, en maintes occasions, on prend parti contre son pays ; et que l'on est, au sein de ce pays même, partisan de la guerre civile³ ». Les articles présentés aux jeunes ligueuses reviennent sur les origines historiques du socialisme ainsi que sur ses valeurs pour les dénoncer par la suite. Ainsi, on leur dit que l'abolition de la propriété privée entraînerait une tyrannie de l'État et que le socialisme est « enfant de l'individualisme et frère cadet du libéralisme⁴ » ; affirmer l'égalité et la liberté totale des hommes va à l'encontre de la loi divine et de la soumission qui est due à Dieu. La lutte pour l'égalité des droits est également critiquée par les catholiques car elle « dresse les individus les uns contre les autres⁵ » et car l'idée de droit « n'est pas une idée fondamentale⁶ », c'est celle de devoir qui l'est. Le journal de la section met en garde les adhérentes contre l'idée que l'Église ne se préoccupe pas du sort des travailleurs en leur démontrant que « la religion aime plus véritablement l'homme que le socialisme⁷ » car elle les aime en entier, avec leur corps et leur âme. Tandis que le catholicisme vise l'élévation des âmes, le socialisme lui « diminue vraiment l'être humain » et « le rapetisse en quelque sorte, en le poussant à ne rechercher que la jouissance matérielle⁸ ». C'est une vision dépréciative qui est faite de la doctrine, pour dissuader les jeunes filles d'y adhérer.

Parmi les autres mouvements qui proclament l'égalité et contre qui la LPDF s'oppose, on trouve aussi le féminisme. Durant l'entre-deux-guerres, on assiste à un retour en force de l'ordre traditionnel des sexes et des idées antiféministes, la baisse de la natalité et la saignée de la Grande Guerre mettent au premier plan la question de la dépopulation et de la natalité ; en 1920 et 1923 deux lois répressives sont votées sur la contraception et l'avortement. Après le conflit, la lutte pour

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, avril 1930, p. 50

2 ACF, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1930, p. 314

3 *Ibid.*

4 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mai 1930, p. 71

5 ACTION POPULAIRE, *Françaises*, Abbeville, 1906, p. 282

6 *Ibid.*

7 ACF, *La Page des Jeunes*, avril 1930, p. 282

8 *Ibid.*

le suffrage féminin reprend de manière dynamique et les actions directes se multiplient, malgré le blocage du Sénat. Durant la période, « l'ardeur des militantes ne faiblit pas, mais même pendant les Années folles, les courants modérés l'emportent largement et deviennent conservateurs. Ils donnent au féminisme une allure plus conventionnelle et conformiste¹ ». En effet, pour Christine Bard, « au mythe des Années folles, il faut bien opposer le poids de la morale religieuse² ». Les journaux de la section des jeunes ne mentionnent quasiment jamais le féminisme, comme si ce silence permettait de protéger les jeunes filles de son influence. Pour certains catholiques, la crise de la famille des années 1920 est attribuée à l'émancipation des femmes et la Ligue relaie cette vision. James McMillan, dans un article publié en 1988 sur la LPDF, avance l'idée que la mobilisation des femmes catholiques en faveur du droit de vote féminin aurait eu plus d'impact que les mouvements féministes si bien que la LPDF a participé au développement d'une certaine pensée féministe chez les ligueuses³. Cependant, il ne suffit pas d'être dans une association féminine engagée – plus ou moins ardemment – pour le droit de vote pour être considérée comme féministe. En effet, le droit de vote réclamé par les ligueuses reste attaché à une vision conservatrice et traditionaliste de la famille où l'épouse participe à la restauration d'un ordre chrétien en votant. C'est avec leur statut de mères de famille, surveillantes du foyer, qu'elles soutiennent le droit de vote puisqu'il leur permettrait de protéger leur maison. Ainsi, dire que l'engagement de la LPDF en faveur du droit de vote représente les prémices d'un féminisme n'est pas tout à fait juste puisque les ligueuses ne cherchent pas l'égalité des genres ni une émancipation féminine face aux normes de la société et celles de l'Église, comme l'affirme Evelyne Diebolt, « les femmes catholiques ne se sont pas engagées à l'origine par progressisme ou féminisme⁴ ». Il existe un courant féministe chrétien, incarné par Marie Maugeret. Bien qu'elle réclame pour les femmes le droit au travail et à l'égalité des salaires, sa pensée reste selon Françoise Mayeur une pensée conservatrice « antisémite, xénophobe, attachée aux structures familiales traditionnelles⁵ ». Durant l'entre-deux-guerres, « seules les féministes radicales et les femmes catholiques conservatrices proposent un modèle féminin, les unes pour révolutionner le modèle traditionnel, les autres pour l'encenser et déplorer sa perte d'influence⁶ ». La LPDF fait partie de cette mouvance et des articles de la *Page des Jeunes* viennent régulièrement rappeler aux jeunes filles l'importance de respecter la morale catholique et de ne pas céder aux

1 PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, Paris, La Découverte, p. 188

2 BARD Christine, *Les filles de Marianne : histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 128

3 « *the LPF ultimately served to provide a route to feminist consciousness* » ;MCMILLAN James, « Women, religion and politics: the case of the Ligue patriotique des françaises », *Proceedings of the annual meeting of the Western Society for French History*, vol. 15, 1988, p. 362

4 DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Église et société », *op. cit.*, p. 239

5 MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XXe siècle*, Lyon, Éd. l'Hermès, 1980, p. 160

6 BARD Christine, *Les filles de Marianne...*, *op. cit.*, p. 205

modes passagères : « *j'encouragerais vivement* mes meilleures petites amies à ne pas céder à une mode... qui est trop souvent le piteux complément d'une attitude déplaisante, sans gêne ni grâce..., et à tout dire... commune et vulgaire¹ ». Sur la question des cheveux courts, la section conseille aux adhérentes « de garder leur chevelure comme un témoignage de modestie, de réserve et de vraie distinction ». La Ligue s'oppose ainsi au féminisme car elle ne recherche pas l'émancipation de ses adhérentes des contraintes qui pèsent sur leur genre, « les associations féminines catholiques qui rencontrent un succès croissant et qui sont désormais favorables au suffrage des femmes n'ont pas non plus pour ambition de changer la condition féminine et combattent parfois les féministes² ». Face à un féminisme destructeur de la famille, ce sont les femmes et jeunes filles catholiques qui sont chargées de mener une « grande œuvre de régénération chrétienne et morale³ » pour atteindre la résurrection d'une France chrétienne. Lors de conférences données par l'évêque de Nice et adressées aux femmes et jeunes filles, il réaffirme la figure de Jeanne d'Arc comme véritable modèle à suivre car « au cours de son extraordinaire et incomparable existence, elle est restée la jeune fille simple, pure, éprise du foyer familial où elle aurait voulu retourner, et elle ne sera jamais la patronne de ce féminisme, qui, sous prétexte de vous affranchir et de vous émanciper, voudrait vous corrompre ou vous déflorer !⁴ ».

En plus des « courants malfaisants⁵ » qui tentent de corrompre la jeunesse catholique se trouvent aussi d'autres obstacles au rétablissement d'un ordre chrétien dans la société. Parmi eux, celle qui est nommée auprès des jeunes filles comme « la loi scélérate⁶ » : le divorce. Rétabli « sur la proposition du Juif Naquet⁷ », il est présenté aux jeunes ligueuses comme désastreux car il entraîne « effondrement des foyers, brisement des existences, malheur des enfants, ruine des principes d'autorité et de respect, cause d'innombrables crimes : tel est son bilan le plus clair⁸ ». Si le divorce peut s'avérer « pratique⁹ » pour certains cas individuels, il représente cependant pour les catholiques une menace et il est accusé de bouleverser l'édifice social et de causer la destruction de la famille. Dans la religion catholique, le mariage est un sacrement et « le divorce c'est l'enfer, puisqu'il est l'antithèse du sacrement¹⁰ ». Les ligueuses de la LPDF sont chargées de réagir pour protéger les foyers chrétiens. Pour cela, elles doivent agir directement sur leurs filles en leur

1 ACF, *La Page des Jeunes*, juillet 1927, p. 51

2 BARD Christine, *Les filles de Marianne...*, *op. cit.*, p. 23

3 CHAPON Henri, *La femme chrétienne et française*, Paris, Pierre Téqui, 1919, p. 203

4 *Ibid.*, p. 219

5 ACF, *La Page des Jeunes*, mars 1928, p. 102

6 FRANCESCA, *Le Manuel d'une ligueuse*, Dijon, 1909, p. 226

7 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, mars 1928, p. 42

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*

10 FRANCESCA, *Le Manuel d'une ligueuse*, 1909, p. 223

donnant une éducation chrétienne et privilégier uniquement des relations qui peuvent aboutir au mariage, le flirt leur est interdit car « le manque de sévérité dans la conduite et les imprudences de jeunesse conduisent souvent au malheur des malheurs : à l'infâme divorce¹ ». Si la jeune fille se retrouve au sein d'une union qui ne la comble pas ou la fait souffrir, on lui dit de faire preuve de résilience et d'accepter toutes les souffrances plutôt que de « prononcer le mot antichrétien de divorce² ». Un récit publié dans la *Page des Jeunes* en 1930 raconte aux jeunes filles l'histoire d'une mère qui endure un mariage difficile avec un époux absent et ne divorce pas pour le bien être de son enfant ; sa persévérance amène finalement à la régénération de son foyer³.

La LPDF au sein de l'Action catholique féminine de l'entre-deux-guerres

La Ligue patriotique des Françaises prend place dans la mouvance catholique de l'entre-deux-guerres et évolue en même temps que les changements qui se produisent au sein de l'Action catholique. La fin de la décennie 1920 marque un tournant dans l'histoire religieuse de la France et à partir de 1930, sous l'impulsion de Rome, l'Action catholique est réorganisée : « Pie XI poursuit une visée religieuse de rechristianisation de la société, et après la condamnation de l'Action Française (1926) et le renforcement d'une dictature totalitaire en Italie, il veut dégager l'apostolat des catholiques des vicissitudes de la politique⁴ ». L'Église cherche alors à s'insérer d'avantage dans la vie civile et sociale et pour cela elle modifie certaines de ses perspectives pour accueillir les transformations nécessaires. Des mouvements catholiques organisés en groupes et visant la reconquête électorale, l'Action catholique « s'uniformise et se “diocésanise” dans les années 1930⁵ » pour pouvoir mieux pénétrer les différents milieux sociaux et œuvrer à leur rechristianisation⁶. Pour reprendre la devise de l'ACJF, il s'agit ainsi de mettre « tout le christianisme dans toute la vie ». Les jeunes de la LPDF ont conscience du rôle qui leur est demandé, elles se nomment elles-mêmes comme « les servantes de l'Action catholique⁷ » et avec les autres catholiques, elles font partie de « l'armée du bien⁸ ». Décrite comme « la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique de l'Église⁹ », l'Action catholique témoigne de la volonté de Pie XI d'avoir un modèle unitaire et universel où tou·te·s les catholiques sont réuni·e·s sous la

1 FRANCESCA, *Le Manuel d'une ligueuse*, 1909, p. 220

2 *Ibid.*, p. 225

3 ACF, *La Page des Jeunes*, août-septembre 1930, p. 315

4 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 3 : 1930-1988*, Toulouse, France, Privat, 1988, p. 29

5 DURIEZ Bruno, ROTA Olivier et VIALLE Catherine (dir.), *Femmes catholiques, femmes engagées...*, op. cit., p. 102

6 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2*, op. cit. p. 404

7 ACF, *Page des Jeunes Illustrée*, mars 1932, p. 37

8 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, décembre 1932, p. 166

9 *Ibid.*

hiérarchie ecclésiastique et appelé·e·s à réagir. C'est aussi le développement de cette Action catholique unitaire qui entraîne le rapprochement – encouragé par Rome – de la LPDF avec son ancienne rivale, la LFF. En parallèle, l'Action catholique lance une nouveauté : la spécialisation des mouvements de jeunesse, imposée progressivement par le clergé français et avalisée par Rome suite à leur succès en France et en Belgique¹. Cette spécialisation – qui touche également la section des jeunes de la LPDF – ne s'accomplit cependant pas sans tensions et résistances, notamment sur la question des jeunes filles ouvrières et de leur encadrement.

B) La spécialisation urbaine et ouvrière

La jeunesse ouvrière et l'Église

La prise en considération de la jeunesse par les catholiques après la Grande Guerre touche aussi le monde ouvrier. Avant le conflit, l'Église ne se pose pas la question des jeunes ouvrière·e·s, seulement quelques lignes sont consacrées à l'enfant au sein de la famille dans *Rerum Novarum*. L'ACJF est la première à s'intéresser à la jeunesse ouvrière : elle tient un congrès en 1905 sur ses conditions de travail et leur amélioration. L'association encadre une partie des jeunes ouvriers mais le fait qu'elle soit dirigée par des jeunes issus des classes aisées l'empêche de saisir les problèmes spécifiques de la classe ouvrière. Face à une jeunesse ouvrière délaissée et des structures ecclésiastiques peu adaptées aux classes laborieuses, l'Église catholique se rend compte de la nécessité de reconquérir le monde ouvrier afin de proposer une alternative face au socialisme et au communisme, déjà implantés dans le milieu.

Pour les jeunes ouvrières, l'Église cherche à protéger les filles de l'immoralité des ateliers et des usines. En 1923, ce sont plus de 150 000 ouvrières qui travaillent à domicile. Pour beaucoup, ce sont les mères qui initient leurs filles et leur apprennent les gestes du travail ; elles réalisent ainsi un apprentissage sans qualification reconnue ni reconnaissance. L'identité de la classe ouvrière repose sur une séparation stricte et rigoureuse des rôles sexuels ainsi qu'une forte symbolique virile si bien que pour Michelle Perrot, elle n'est pas un lieu privilégié pour l'émancipation des femmes et « les jeunes filles de la classe ouvrière cumulent tous les handicaps, sociaux et sexuels² ». Le mariage reste un idéal et marque la fin de la jeunesse, fréquemment au milieu de la vingtaine pour les ouvriers.

1 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 3, op. cit.*, p. 30

2 GIOVANNI Lévi et SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Histoire des jeunes en occident. L'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 1996, p. 129

Pour étendre l'influence du catholicisme aux jeunes ouvrières, les clercs chargés de paroisses populaires témoignent de la nécessité de laisser conduire une action de l'Église par les propres membres du milieu à évangéliser, comme l'expose le Père Rouillet en 1925 lorsqu'il affirme que « l'apostolat ouvrier ne sera vraiment fécond que s'il est exercé par les ouvriers eux-mêmes¹ ». Cette manière indirecte pour l'Église d'atteindre la classe ouvrière se veut plus douce, afin de ne pas éveiller les méfiances et d'atteindre plus de personnes. À partir du milieu de la décennie 1920, on note ainsi la volonté de l'Église d'être présente au sein du monde prolétaire et elle a pris conscience de l'existence du problème ouvrier ainsi que de la question de la jeunesse. Pour s'intégrer au sein des travailleurs·se·s, les catholiques n'utilisent pas les réseaux de la Confédération française des travailleurs chrétiens – fondée en 1919 et qui crée en 1925 les Jeunes Syndicalistes – car elle engage « un combat strictement professionnel² » tandis que l'Église cherche à avoir un véritable mouvement adressé aux jeunes. Pour cela, une nouvelle structure voit le jour : la Jeunesse ouvrière catholique.

JOC et JOCF

La création et le développement de la JOC en France est due à l'œuvre de l'abbé Georges Guérin (1891-1972). En août 1926 lorsqu'il est vicaire à Clichy, il rend visite à son ancien aumônier militaire qui revenait d'une réunion de la JOC belge – créée en 1925 par le père Joseph Cardijn – et il découvre la similarité entre les préoccupations de la JOC belge et les siennes envers la classe ouvrière. La première réunion officielle de la JOC française se tient à Clichy en octobre 1926 et réunit une vingtaine de travailleurs. Elle se développe par la suite dans le Nord du pays et lance le premier numéro de *La Jeunesse ouvrière* en juillet 1927. La structure de la JOC est achevée à la fin de l'année et son organisation est similaire à celle de la section des jeunes de la LPDF : la JOC s'incarne dans des sections locales, dirigées par un comité qui contient notamment un président, un secrétaire et un trésorier, les membres possèdent une carte d'adhérents avec une insigne et ils se retrouvent dans des cercles d'études. Plusieurs sections proches géographiquement peuvent se grouper en une Fédération. Au sommet de la hiérarchie se trouve le Conseil de la JOC, ou Fédération nationale, qui dirige le mouvement avec un comité exécutif. En juillet 1928, la JOC regroupe 4 200 jocistes répartis dans dix fédérations, en 1938 ils sont plus de 90 000³. L'implantation nationale de la JOC correspond à celle des sections de jeunes filles de la LPDF avec

1 Cité dans PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984, p. 20

2 *Ibid.*, p. 27

3 *Ibid.*, p. 40

une surreprésentation du Nord et de la région parisiennes qui, en plus d'être des régions industrialisées, sont aussi des zones de forte implantation catholique. La composition des adhérents de la JOC est diverse, un questionnaire réalisé en 1935 révèle qu'elle compte 27 % employés, 29 % d'ouvriers dans des grandes entreprises, 26 % d'ouvriers chez des artisans et 18 % d'ouvriers non classables¹. L'ACJF avait intégré dès 1925 la problématique ouvrière mais c'est la JOC qui sert de structure à destination des ouvriers. Bien qu'elle soit affiliée à l'ACJF, la JOC est en réalité un mouvement autonome. Elle s'intègre ainsi dans l'Action catholique spécialisée souhaitée par l'Église et pour Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, elle exprime « le meilleur de l'héritage du catholicisme social, du Sillon, des patronages d'où viennent la plupart de ses premiers dirigeants et de l'ACJF sur laquelle elle s'articule² ».

La JOC souhaite former ses adhérents grâce à une pédagogie de l'épanouissement qui se fonde sur trois mots : voir, juger et agir. Il s'agit ainsi de se différencier de l'école et de la relation hiérarchique entre le maître et l'élève pour privilégier une formation par l'action. La JOC veut ainsi conserver une influence sur les jeunes travailleurs qui sortent de l'école et commencent à travailler pour œuvrer à la rechristianisation du monde par leur intermédiaire ; les jocistes doivent devenir de vrais chrétiens pour qu'ils puissent par la suite propager leur foi auprès de leurs collègues dans les ateliers et les usines. Ce sont donc des actions d'ordre moral mais aussi social qui sont réalisées par la JOC. Parmi ses objectifs, on retrouve la volonté de moraliser les ateliers et de les rendre chrétiens, afin de lutter contre l'immoralité mais aussi de protéger les jeunes filles qui y travaillent.

À ses débuts, la JOC est exclusivement masculine. La création d'un pan féminin du groupement vient de l'impulsion d'une jeune fille, Jeanne Aubert. Dactylographe, c'est un des fondateurs de la JOC – George Quiclet – connaisseur de la JOCF belge qui la convainc de mettre en œuvre en 1927 le versant féminin de la JOC française. Le projet est soutenu par les dirigeants de la JOC et les aumôniers. Lors de premières réunions discrètes – car des groupes féminins existaient déjà dans la paroisse de Clichy – les jeunes filles étudient comment adapter les thèmes de la JOC aux jeunes filles. Si les premières réunions de la JOCF se font discrètes, c'est aussi car l'abbé Guérin sait que la création de ce nouveau groupement risque d'entraîner l'opposition des dirigeantes des œuvres déjà existantes à destination des jeunes filles, notamment d'Albertine Duhamel, directrice des patronages et cheftaines des Guides ainsi que de Marie du Rostu, dirigeante des jeunes de la LPDF³, bien que cette dernière soit présente lors de la première réunion de la JOCF

1 PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, op. cit., p. 41

2 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 3*, op. cit., p. 30

3 PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, op. cit., p. 54

en France¹. En février 1928 la première réunion officielle de la JOCF se tient et regroupe une dizaine de jeunes filles de la région parisienne. La cérémonie de filiation de la JOC se tient le 26 février 1928² et les jeunes filles sont présentes lors d'une semaine d'étude organisée à Montmartre en novembre 1928, ce qui marque leur première participation à la vie de la JOC. Les deux mouvements sont distincts, la séparation des sexes est de mise. Jeanne Aubert prend la direction du secrétariat central, installé à Paris. En août 1929, ce sont plus de 6 000 jeunes filles qui ont intégré le groupement, réparties dans 45 diocèses et 200 sections locales et paroissiales³. La JOCF réalise également la formation de la jeune ouvrière et participe à la prise de conscience des conditions de travail parfois très dures durant l'entre-deux-guerres mais ne remet pas en cause le système capitaliste ou le taylorisme qui exploitent les travailleur·se·s. Les jeunes filles jocistes bénéficient d'une préparation morale et professionnelle, ont accès à des bibliothèques tenues par la JOC, peuvent participer à des activités extérieures et mêmes des soirées. Enseignements et activités sont conformes à la morale dominante dans l'Église catholique. Pour Geneviève Dermenjian, « bien qu'elle ait appris à travailler, à militer de façon nouvelle et performante, à se défendre en tant qu'ouvrière et chrétienne, la jeune fille voit donc son avenir projeté dans l'éducation des enfants et l'entretien du foyer⁴ ». Mais la JOCF n'est pas la seule structure à se préoccuper du sort des ouvrières, les sections de jeunes de la LPDF – en pleine croissance dans la décennie 1920 – s'intéressent aussi plus particulièrement aux jeunes travailleuses.

La LPDF et les jeunes travailleuses

La LPDF met en œuvre une spécialisation selon le milieu des jeunes filles qu'elle encadre. Celles qui travaillent sont visées aux débuts de la section afin de leur faire comprendre et accepter la place qu'elles occupent dans le monde. Pour œuvrer à l'harmonisation sociale, la Ligue légitime les inégalités sociales auprès des jeunes filles car elles obéissent à un ordre divin. Dans une série d'articles publiés dans la *Page des Jeunes* en 1920 intitulés « ouvrières de la beauté du monde », la LPDF réalise une valorisation du travail manuel pour les jeunes filles de la classe ouvrière et les encourage à ne pas laisser de côté le travail moral et intellectuel.

La question des jeunes filles travailleuses est peu présente par la suite dans le journal et ne revient qu'à la fin de la décennie 1920, quand la LPDF met en place une spécialisation selon les

1 ACF, H42, Interview de Marie du Rostu, 1976, p. 14

2 PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, op. cit., p. 55

3 *Ibid.*

4 DERMENJIAN Geneviève et al., *Femmes entre ombre et lumière : recherches sur la visibilité sociale, XVIe-XXe siècles*, Paris, Publisud, 2000, p. 73

milieux des jeunes filles. La Ligue justifie cette initiative car cette spécialisation permettrait de « mieux atteindre les âmes ; leur donner une plus grande valeur d'action, selon leur place providentielle ; les rendre meilleures servantes de l'Action Catholique¹ ». La section des jeunes développe alors trois branches : les jeunes rurales agricoles, les jeunes urbaines et les jeunes de l'enseignement libre. La distinction de l'apostolat urbain du rural est nécessaire pour la LPDF car « les Jeunes des villes (grandes et petites) ont une mentalité spéciale et des besoins spéciaux² » et elle affirme ainsi que « notre branche urbaine n'est pas une construction abstraite³ ». Les semaines de spécialisation organisées au Secrétariat central à destination des directrices de sections sont fréquemment dédiées à partir de la fin de la décennie 1920 aux sections rurales et urbaines. Nous n'avons pas trouvé la date de début de ces semaines mais elles sont présentes dès juin 1928. Pour les sections urbaines, sont ainsi étudiées la place de la jeune travailleuse dans sa famille, dans son atelier ou encore dans la section mais aussi l'importance de l'enseignement familial ménager.

La Ligue possède des sections de jeunes filles où toutes les adhérentes sont de jeunes travailleuses. C'est notamment le cas du groupe de Saint-Marcel dans l'Indre dont le compte-rendu des activités menées est publié dans la *Page des Jeunes Illustrée* de janvier 1932⁴. Les cercles d'études – pour 1932 le sujet examiné est « l'éducation de l'enfant – se tiennent toutes les deux semaines le soir après les heures de travail des jeunes filles ; une journée des jeunes est organisée tous les trois mois pour la trentaine de membres. La section se présente comme un groupement dynamique qui suit sa devise « S'unir, servir, rayonner ».

En 1930, la Ligue lance une enquête nationale auprès des directrices des sections de jeunes filles afin de saisir plus précisément le profil des jeunes filles qu'elles encadrent. On leur demande de spécifier leur profession, selon des catégories déjà pré-déterminées par la Ligue. Le résultat de ce dénombrement est publié dans la *Page des Jeunes* de février 1931 et permet ainsi d'avoir une meilleure vision sur les 88 000 jeunes filles des sections urbaines.

1 ACF, H395, L'orientation actuelle de l'association des jeunes « servantes » de l'action catholique, p. 1

2 ACF, H395, Monographie de la branche urbaine de l'Association, p.1

3 *Ibid.*, p.2

4 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, janvier 1932, p. 9

Composition des sections urbaines de la LPDF

Source : La Page des Jeunes, février 1931

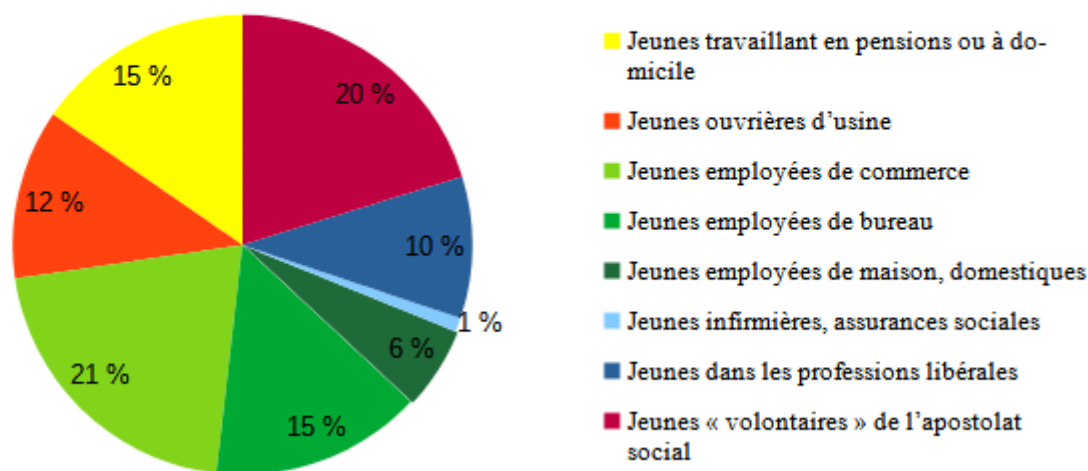


Figure 3: Les sections urbaines

On peut ainsi voir la grande hétérogénéité des sections urbaines. Bien que les employées soient la catégorie la plus nombreuse, elles ne représentent pas la majorité des adhérentes. C'est pour faire face à la diversité des profils des adhérentes que la Ligue réalise cette spécialisation. Au cours de l'année 1931, toujours dans ce but, la LPDF annonce vouloir lancer un journal spécifiquement destiné aux jeunes travailleuses. Néanmoins, ce projet déclenche tensions et opposition entre la LPDF et la JOCF ainsi que les membres de la hiérarchie ecclésiastique.

JOCF vs sections de jeunes

Au début de l'année 1931, la section des jeunes comporte plus de 180 000 adhérentes et presque 90 000 travailleuses urbaines. La direction de la Ligue estime que le journal qui leur est destiné – *S'Unir*, anciennement *La Page des Jeunes* – n'est plus adapté car il « ne répond pas à la mentalité de bon nombre de nos Sections de grandes villes ; sections composées comme toutes celles de l'Association en forte majorité de Jeunes de milieu populaire, mais plus réalistes et plus exigeantes¹ ». Pour cela, la section souhaite créer une nouvelle version de son journal qui garderait le même titre mais serait « plus adaptée à la mentalité de ces Sections² ».

Pour les responsables de la JOCF, ce projet est perçu comme une concurrence directe à leur mouvement, ce dont la section des jeunes se défend. Elle affirme qu'elle ne souhaite pas créer des

1 ACF, H446, Feuillet sur les sections urbaines et la JOCF, p. 1

2 *Ibid.*

sections ouvrières mais « qu'il s'agit pour elle d'un progrès dans le sens de l'adaptation selon son esprit et ses méthodes de collaboration et d'entr'aide et non de l'adoption à son profit de la méthode Jociste¹ ». Pour la Ligue, ce projet doit se comprendre dans sa volonté d'œuvrer à l'harmonisation sociale et d'agir en faveur d'un apostolat populaire. Elle réaffirme ainsi ses objectifs : participer à la pénétration de la masse par une élite de jeunes filles et former les adhérentes qui appartiennent aussi au milieu populaire et ouvrier, d'où le besoin d'une formation adaptée.

Les débats sont vifs entre les dirigeantes de la section et de la LPDF avec les responsables de la JOCF et d'autres membres de la hiérarchie ecclésiastique. Dans une note écrite par l'abbé Guérin en mai 1931, celui-ci expose les inconvénients qu'entraînerait une spécialisation ouvrière au sein de la LPDF : division d'un mouvement de jeunesse féminin, opposition entre la LPDF et la JOCF et désorientation des ouvrières de la JOCF. De plus, pour lui, l'esprit de la LPDF « n'est pas celui de la classe ouvrière² » tandis que la JOCF est liée à la JOC et bénéficie ainsi d'un esprit d'unité ouvrier en plus d'un contact avec sa sœur belge. Le risque d'éparpillement des jeunes ouvrières est présenté comme majeur et à éviter car pour aider la classe ouvrière, il faut « une organisation ouvrière catholique puissante qui soit “Une” et “Unique”³ ».

Afin de dissuader la section des jeunes de la LPDF de continuer son projet, l'abbé Guérin est en contact avec Marie du Rostu pour exposer ses objections. L'ACF a conservé une copie des lettres reçues mais pas de celles envoyées par la dirigeante. L'abbé Guérin accepte que la LPDF transforme son journal pour le rendre adapté aux besoins spécifiques des jeunes urbaines mais il affirme refuser la création d'un nouvel organe spécifique car ce serait une concurrence directe à la JOCF et risquerait de compromettre son existence. Il n'hésite pas à s'adresser à elle sur un ton dur et menaçant : « si vous maintenez votre projet, j'irai jusqu'à vous dire que vous n'avez pas le droit de le faire et que dans ce cas je porterai l'affaire devant la Commission des Cardinaux et Archevêques⁴ », il réitère son propos par la suite, « j'en reste à ma demande du premier jour : renoncez je vous prie, à la formation des ouvrières, car c'est la tâche de la J.O.C.F.⁵ ». Pour lui, le fait que la section des jeunes soit déjà une organisation puissante et répartie sur tout le territoire national ne veut pas dire que la LPDF crée son mouvement ouvrier mais qu'elle dirige ses membres vers les organisations spécifiques déjà existantes et ne les compromet pas.

L'opposition à la LPDF pour son projet se retrouve aussi parmi des évêques qui écrivent leur désapprobation à la Présidente nationale de la Ligue, la vicomtesse de Vélard, dont l'ACF a

1 ACF, H446, Feuillet sur les sections urbaines et la JOCF, p. 2

2 ACF, H446, Note de l'abbé Guérin, mai 1931, p. 2

3 ACF, H446, Note de l'abbé Guérin, mai 1931, p. 2

4 ACF, H446, Lettre de l'abbé Guérin à Marie du Rostu, 12 juin 1931, p. 3-4

5 ACF, H446, Lettre de l'abbé Guérin à Marie du Rostu, 20 juin 1931, p. 2

conservé les lettres. C'est le cas de l'évêque de Dijon, Pierre Petit de Julleville qui expose à la vicomtesse s'être entretenu avec plusieurs évêques sur le projet de formation d'une section ouvrière dans la LPDF pour lui déclarer qu'il n'est pas favorable à ce projet et que s'il doit aboutir, il refusera sa mise en œuvre dans son diocèse¹. Face à cela, la présidente réaffirme la volonté d'adaptation – et non d'adoption – de la méthode jociste car de nombreuses travailleuses urbaines font déjà partie des sections et la Ligue souhaite juste continuer dans l'apostolat populaire, d'où la nécessité d'avoir une spécialisation plus adaptée. L'évêque d'Arras, Henri-Édouard Dutoit met en avant la nécessité pour l'Action catholique de statuer sur le projet de la Ligue afin de « délimiter le plus tôt possible le terrain d'action des deux groupes² ».

C'est donc à l'Action catholique de trancher sur cette question. La section affirme qu'elle se soumet aux directives : « L'Association des Jeunes suivra avec une respectueuse et absolue soumission les directives de l'Action Catholique³ ». Finalement la Ligue plie devant la JOCF et fait reculer son projet ; nous n'avons trouvé que très peu d'informations sur les raisons plus précises de cet abandon. Lors d'une interview donnée en 1976, Marie du Rostu explique que cette passation de pouvoir entre la Ligue et les mouvements spécialisée s'est réalisée parce que « finalement on a compris que c'était meilleur de le faire⁴ », quoique nous puissions supposer que les pressions des membres de la hiérarchie ecclésiastique ont dû influencer la décision de la Ligue. Si pour Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, la spécialisation relative de la LPDF en branches au début des années 1930 « fit écran aux mouvements spécialisés⁵ », c'est l'inverse qui semble se produire par la suite. Le projet de spécialisation ouvrière de la LPDF n'a donc pas abouti et même si la Ligue est une organisation de masse implantée, elle souffre de la priorité donnée par l'Église à l'Action catholique spécialisée à la fin de la décennie 1920 tandis que la JOC prend de l'ampleur et atteint son apogée dans les années 1930.

C) La spécialisation rurale

La jeunesse féminine agricole

En parallèle de la spécialisation à destination des jeunes urbaines et des ouvrières, la section des jeunes de la LPDF axe aussi sa spécialisation vers les jeunes rurales, c'est à dire « toutes les

1 ACF, H446, Lettre de l'évêque de Dijon à la vicomtesse de Vélard, 11 juin 1931

2 ACF, H446, Lettre de l'évêque d'Arras à la vicomtesse de Vélard, 30 juin 1931, p. 1

3 ACF, H446, Feuillet sur les sections urbaines et la JOCF, p. 2

4 ACF, H4, Interview de Marie du Rostu, 1976, p. 15

5 CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2, op. cit.* p. 396

jeunes vivant à la campagne : rurales et agricoles¹ ». Celles-ci sont visées par les catholiques afin d'œuvrer à la rechristianisation du pays. La France des années 1920 est encore un pays majoritairement rural, c'est seulement en 1931 que le nombre d'urbains dépasse celui des ruraux. Les exploitations agricoles qui dominent sont celles de taille moyenne qui permettent de faire vivre une famille ; les conditions de vie s'améliorent mais restent modestes et souvent inconfortables si bien qu'on trouve parfois au sein du monde rural un certain malaise.

Dans le monde rural, la différence des sexes est marquée et se met en place aux alentours de la première communion ; la participation des femmes à la vie publique « se pratique le plus souvent dans le cadre d'associations religieuses ou laïques de natures variées² ». L'offensive catholique à l'égard de la jeunesse se retrouve également dans les campagnes : l'Église y renforce ses organisations de jeunesse afin de restaurer les valeurs chrétiennes dans les villages tout en réalisant une glorification du travail agricole pour pallier à l'exode rural. Pour Martine Cocaud et Jacqueline Sainclivier, « ces mouvements catholiques de l'entre-deux-guerres n'ont pas envisagé de changer le milieu rural, ils ont eu plutôt le souci d'assurer la promotion des cultivatrices en leur offrant une formation ménagère professionnelle acquise soit lors de journées ou de semaines rurales, soit par des cours par correspondance mais aussi une ouverture sur les loisirs³ ». C'est avec des groupes déjà présents dans les campagnes que l'Église a pu s'adresser aux jeunes, dont la Ligue patriotique des Françaises et sa section de jeunes filles.

La section présente la situation de la femme au sein du monde agricole comme plus dure et éprouvante du point de vue matériel – « vie plus dure, travail prolongé, souvent pénible. Logement médiocre, difficultés de communication⁴ » – mais aussi d'un point de vue moral et professionnel avec l'isolement et l'insuffisance d'une formation ménagère et professionnelle. Face à cette situation et pour aider les jeunes filles qui sont amenées à prendre la tête de foyers ruraux, la section cherche à conquérir la jeunesse rurale pour réaliser son éducation morale et religieuse. La présence et collaboration des femmes auprès des hommes dans le travail agricole est présentée comme irremplaçable et essentielle mais demande un dévouement complet. Les jeunes filles doivent donc participer aux tâches agricoles et ménagères en secondant leur mère, toujours dans un objectif de mimétisme et de formation. En plus de leurs tâches, la pratique religieuse ne doit pas être mise de côté. Le journal de la section explique ainsi aux jeunes filles que le dimanche, jour de repos, n'a pas

1 ACF, H395, Ce que doivent être nos sections pour les jeunes rurales, p.1

2 COCAUD Martine et SAINCLIVIER Jacqueline, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n° 21, 2007, consultable en ligne : <http://journals.openedition.org/ruralia/1842>

3 *Ibid.*

4 ACF, H395, La femme dans l'agriculture, p.1

vocation à être utilisé pour paresser mais pour aller à l'Église. Ce moment est aussi présenté comme l'occasion pour toutes les jeunes de la section de se retrouver¹.

La Ligue et les jeunes rurales

Afin de remédier à l'exode rural – entre 1921 et 1931 ce sont plus de 600 000 ruraux qui quittent la campagne – la Ligue réalise avec ses sections une valorisation du statut de jeune rurale pour empêcher leur départ vers les villes. Ces actions sont en adéquation avec les valeurs traditionnelles et conservatrices de la LPDF, attachée au passé. Celles qui vivent dans des habitations où ont déjà vécu leurs ancêtres sont qualifiées de chanceuses car elles peuvent continuer à faire perdurer les traditions et les coutumes familiales. Les jeunes filles et les femmes chrétiennes sont les « gardiennes » du patrimoine qui les entoure et il est donc crucial qu'elles assurent leur rôle et demeurent dans les campagnes. La Ligue encourage ses jeunes adhérentes à se revendiquer « paysannes » car le mot met en avant le lien qui les unit à la terre ainsi que la fierté qu'elles acquièrent avec ce statut. Puisqu'il permet de « nourrir le monde² », le métier de paysan, « le plus ancien de tous les travaux³ », est aux sources de la vie et ne doit pas être dévalorisé mais respecté. Ainsi, « elles comprennent mieux le côté noble et haut de leur devoir, les petites rurales⁴ ».

Le journal de la section participe à la célébration du travail agricole. En février 1923, le sujet choisi par la *Page des Jeunes* pour son concours est « Les avantages de la profession agricole et de la vie à la campagne ». Parmi les réponses envoyées par les jeunes filles, sont mis en avant les effets bénéfiques sur la santé avec l'air pur, la place disponible pour le bien être des enfants, les économies réalisées en tenant un potager ou encore l'impact positif sur le moral grâce au contact avec la nature qui rapproche de Dieu. Ces éléments sont en adéquation avec le rôle social alors attendu des femmes, la gestion du foyer et l'éducation des enfants. Dans la seconde moitié de la décennie 1920, une chronique intitulée « Chronique rurale » fait son apparition dans la *Page des Jeunes* et *Page des Jeunes Illustrée*. Sous la forme de courts articles spécifiquement destinés aux jeunes filles des campagnes, la Ligue souhaite les aider « à mieux appréhender chacune votre situation providentielle personnelle⁵ ». Sont alors donnés des conseils sur la gestion d'un potager, sur des cultures ou des travaux d'entretien de la maison.

1 ACF, *La Page des Jeunes*, juillet 1928, p. 138

2 ACF, *La Page des Jeunes*, décembre 1926, p. 174

3 ACF, *La Page des Jeunes*, novembre 1927, p. 72

4 ACF, *La Page des Jeunes*, décembre 1927, p. 80

5 ACF, *La Page des Jeunes*, mars 1917, p. 16

La Ligue procède à la formation des jeunes ligueuses car, face aux campagnes qui se dépeuplent, « une femme instruite peut beaucoup réagir contre le courant de la désertion des campagnes² ». La ville est ainsi fréquemment décriée pour son côté malsain et rempli de vices, là où la campagne est pure et saine. Un article de février 1926 utilise une parabole avec une marguerite, symbole de la LPDF, pour dénoncer celles qui choisissent de quitter leurs champs pour aller s'entasser dans des pots de fleurs³. Les jeunes ligueuses sont donc encouragées à rester dans leurs campagnes pour fonder des foyers chrétiens et bénéficier d'un cadre de vie privilégié. En octobre 1930, la section demande à ses jeunes rurales si elles préfèrent vivre à la campagne ou en ville. Sur les 120 lettres reçues, c'est la vie à la campagne qui est plébiscitée par les jeunes filles, choisie par 80 % des réponses⁴ ; la section se sert de ces résultats pour féliciter ses adhérentes qui choisissent de mener une vie rurale.

L'enquête menée par la section en 1930 auprès des directrices de sections urbaines pour connaître plus précieusement le profil des jeunes ligueuses s'est aussi déroulée pour les directrices rurales qui ont dû répertorier le métier occupé par les 66 000 adhérentes des sections rurales. Les résultats sont publiés en même temps que ceux des sections urbaines, dans la *Page des Jeunes* de février 1931.

Composition des sections rurales

Source : La Page des Jeunes, février 1931

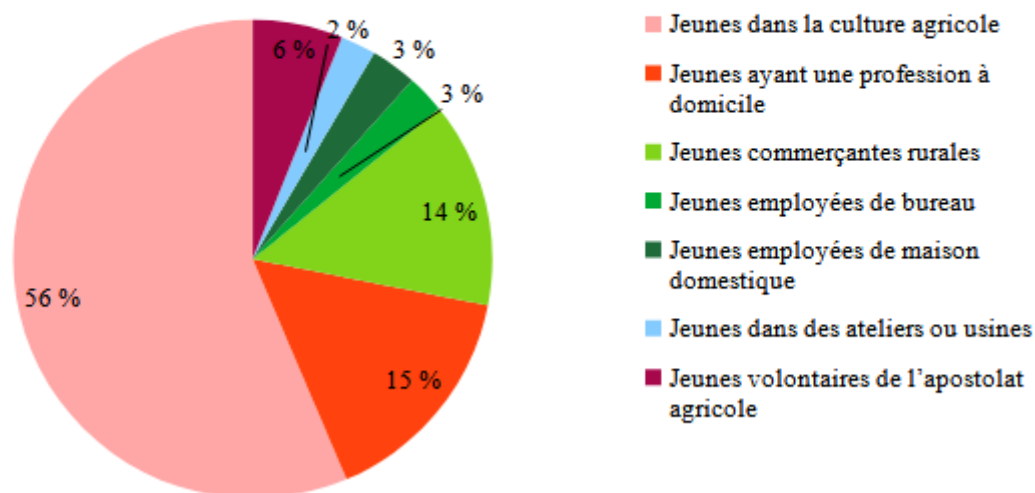


Figure 4: Les sections rurales

2 BHVP, 2 PER 0227, *La Page des Jeunes*, avril 1924, p. 2

3 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, février 1926, p. 21

4 ACF, *La Page des Jeunes*, janvier 1931, p. 344

Au sein des sections rurales, on observe une domination des jeunes filles dans la culture agricole. L'enquête menée par la LPDF ne donne pas plus de précision sur le rôle tenu par ces jeunes filles, sûrement qu'une majorité d'entre elles aidait dans les exploitations familiales. Deux autres ensembles équivalents se distinguent, les commerçantes et celles qui exercent à domicile. Afin de s'adapter aux besoins spécifiques de ces adhérentes, la section des jeunes de la LPDF lance en parallèle de sa spécialisation urbaine une spécialisation rurale.

La spécialisation rurale de la section des jeunes

La question d'une spécialisation rurale émerge au sein de la section des jeunes de la LPDF lors d'une semaine de spécialisation destinée à toutes les directrices de sections, déroulée en mai-juin 1927. Reprise une nouvelle fois durant la semaine de spécialisation de novembre 1928, l'idée se fixe de manière déterminante lors de la semaine tenue en décembre 1930¹.

La Ligue considère qu'il s'agit d'un devoir pour elle de s'occuper des jeunes rurales. Les sections sont appelées à devenir pour elles trois éléments : un groupement pour remédier à leur isolement, un moyen pour les distraire et les instruire et une « organisation des valeurs » pour leur apporter un appui moral et dégager une élite². La section réaffirme son unité et souligne que « le courant rural ne sera pas une scission mais une adaptation³ » pour rester au plus près des besoins des jeunes rurales. Lors du Congrès des jeunes de la LPDF en 1932, une séance est dédiée exclusivement à la branche rurale. La conférencière, Mlle Paillard, met en valeur les 60 000 adhérentes rurales ainsi que tous les éléments mis en œuvre par la LPDF à leur rencontre : constitution d'une commission rurale agricole et d'un secrétariat rural, nomination de déléguées rurales, création d'une presse adaptée. Cette dernière s'incarne dans deux organes : *Semer*, créé en 1928 à destination des directrices rurales et *S'Unir rural*, la version de la *Page des Jeunes* pour les jeunes rurales, lancé en mars 1931.

Lors d'une autre réunion des dirigeantes de la section en novembre 1930 sur le sujet de la spécialisation, Marie du Rostu s'exprime en ces termes sur la formation des cadres et des adhérentes rurales : « L'Association leur procurera cette formation (technique) en faisant appel, suivant les directives de l'Autorité diocésaine, et les opportunités régionales, aux centres techniques

1 ACF, H395, Monographie de la branche rurale, p. 1

2 ACF, H395, Ce que doivent être nos sections pour les jeunes rurales, p. 1

3 *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 11 juillet 1931, p. 31

existants¹ ». Toute cette panoplie d'efforts déployés par la Ligue et sa section « n'a pas d'autre but que de rechristianiser nos campagnes, moyen entre tous efficace de servir et la patrie et l'Église² ».

Au sein des campagnes et du monde rural, la section des jeunes s'incarne de différentes manières. Elle reprend le schéma de la ligue avec les cercles d'études et cercles d'apostolat mais ceux-ci sont adaptés aux besoins des jeunes filles. En plus des sujets traités d'ordre général – l'Action catholique ou la formation familiale par exemple – d'autres abordent plus spécifiquement le terrain rural de manière globale ou plus technique. Une formation rurale complète doit comprendre à la fois un enseignement moral sérieux et une instruction professionnelle agricole. Cet enseignement s'adapte aux jeunes ligueuses, la Ligue explique qu'il faut ainsi « toujours envisager *deux degrés* dans l'enseignement de nos rurales : d'abord une instruction mise à la portée de l'ensemble, de la masse des agricultrices, femmes de petits cultivateurs, et ensuite un enseignement un peu plus large et un peu plus poussé en faveur du groupe restreint de celles qui sont capables de recevoir un enseignement un peu plus précis³ ». Les directrices ne doivent donc jamais perdre de vue le fait qu'elles s'adressent à des jeunes rurales. À ce titre, il est possible pour la section d'organiser des « journées agricoles », qui se déroulent pour la première fois dans le canton du Cambrésis, au Nord de la France, en 1928. Ces journées ont été l'occasion pour les dirigeantes de se consacrer plus particulièrement aux jeunes rurales agricoles qui, selon la déléguée rurale du Nord-Cambrésis, représentent un cinquième des effectifs⁴. La Ligue décide donc en 1930 de mettre en place « une action spécialisée auprès des Jeunes fermières⁵ » qui se déroule lors des Journées agricoles de la LPDF. La date choisie pour ces journées doit correspondre à un moment où le travail demandé à la ferme est calme, afin que les parents de la jeune fille acceptent qu'elle y aille. En plus d'une partie professionnelle agricole où elles reçoivent un enseignement spécifique aux travaux qu'elles mènent, les jeunes fermières assistent aussi à des cours ménagers car « on ne conçoit pas une bonne fermière qui ne soit pas une excellente maîtresse de maison⁶ ». Enfin, les journées agricoles disposent d'une partie morale et religieuse qui occupe une place centrale. Les autres rurales sont aussi invitées à participer à ces journées, pour renforcer les liens entre toutes les adhérentes. L'atmosphère de ces journées se veut intime, pour que les jeunes puissent exposer les difficultés qu'elles rencontrent et se sentent écoutées. Vrais moments de sociabilité féminine, ces journées sont présentées comme un moment de « véritable fête⁷ » pour les jeunes rurales.

1 *La semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, 11 juillet 1931, p. 31

2 *La Croix*, 22 janvier 1932, p. 2

3 ACF, H395, *Les différentes réunions de Ligueuses à la campagne*, p. 7

4 Un autre cinquième est composé d'ouvrières agricoles saisonnières et le reste des membres des sections sont des jeunes filles qui « se désintéressent de l'agriculture ». ACF, H395, *Les journées agricoles*, p. 1

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*, p. 2

7 *Ibid.*, p. 4

La formation des jeunes rurales au sein de la section des jeunes s'effectue également avec un autre outil : l'enseignement agricole par correspondance (E.A.C.). Déjà présent dans les campagnes pour la formation des jeunes garçons, il s'adapte aussi pour les jeunes filles. Ces enseignements réalisent la formation ménagère et agricole des jeunes filles rurales et promeuvent l'image de la femme gardienne du foyer mais modernisé avec l'apprentissage de nouvelles techniques. Il s'agit ainsi de légitimer l'agricultrice comme mère et comme travailleuse pour redorer l'image de cet idéal féminin conservateur. Le besoin d'une formation ménagère des ligueuses rurales se retrouve dès 1909 lors du Congrès régional à Paray-le-Monial : une conférencière présente le travail réalisé par une école ménagère dans un petit village du Jura. Par la suite, et pour toucher un plus grand nombre d'adhérentes qui ne peuvent parfois pas se déplacer et quitter leurs fermes, les E.A.C. se développent et veulent être « un enseignement universel qui peut atteindre toutes les jeunes désireuses d'apprendre et disposées à faire effort pour se perfectionner¹ ». Les E. A. C. ont un fonctionnement distinct de la Ligue mais selon les régions, les deux mouvements peuvent travailler en étroite collaboration. Les jeunes filles doivent avoir au moins seize ans pour suivre les cours, il existe une version simplifiée pour les Benjamines². Sous la forme d'un journal envoyé aux adhérentes qui se sont inscrites, cet enseignement est organisé régionalement et se déroule sur trois ans répartis en grande partie pendant les mois d'hiver quand les jeunes disposent de plus de temps. Les jeunes filles ont aussi des devoirs à rendre régulièrement au long de l'année. Le programme se veut complet et se divise en quatre parties qui correspondent à ce qui est attendu de la femme rurale : au foyer, à la ferme, au jardin et au village. Les E. A. C. proposent des sessions intensives de formation de quatre semaines, pour celles qui peuvent laisser leurs travaux agricoles. Ils visent à faire aimer aux jeunes filles les travaux de la terre pour les encourager à rester dans les campagnes : « Les EAC peuvent être le moyen de préparer la femme à sa mission d'éducatrice, de dégager une élite, de diminuer l'exode rural³ ». L'enseignement agricole se donne aux jeunes filles isolées mais aussi au sein des sections de jeunes qui s'abonnent en tant que groupe et où les jeunes filles se réunissent pour étudier lors des cercles d'études.

En plus de la formation des adhérentes, la LPDF réalise aussi la formation de celles qui les dirigent dans les sections : les directrices et les dizainières. Les directrices rurales possèdent leur propre revue, *Semer*, qui vise à les aider dans l'encadrement et l'enseignement qu'elles prodiguent à leurs adhérentes. Elles bénéficient aussi de semaines de spécialisation rurale organisées par la Ligue au Secrétariat central. Si les premières semaines réunissent directrices rurales et urbaines, les deux

1 ACF, H395, *L'enseignement agricole par correspondance*, 1932, p. 2

2 BHVP 8 PER 0282 (03), *Écho de la LPDF*, décembre 1931, p. 240

3 ACF, H395, *L'enseignement agricole par correspondance*, 1932, p. 3

branches sont séparées par la suite et disposent de leurs propres créneaux. La semaine tenue en juin 1932 réunit plus de 300 déléguées de 54 départements¹. Les dizainières rurales bénéficient aussi d'une formation pour les aider à dépasser les obstacles qu'elles rencontrent face aux adhérentes qu'elles encadrent. La dizainière rurale idéale se doit d'être dévouée à la Ligue, de ne pas avoir peur de la tâche qui lui est demandée tout en gardant sa simplicité et sa bonté, essentielles pour conquérir les âmes des jeunes ligueuses. Ainsi, c'est avec des directrices et des dizainières formées que les sections rurales bénéficient d'une orientation claire en accord avec le sens agricole poursuivi par la Ligue. Lors de la semaine de spécialisation d'avril 1933, il est décidé que l'expression « mouvement rural » remplace celle de « branche rurale », utilisée jusque là².

Contrairement à la spécialisation urbaine qui se heurte à la JOCF, la spécialisation agricole ne rencontre pas de résistance. La Jeunesse agricole catholique voit le jour à la fin de l'année 1929 et son équivalent féminin – la JACF – est créé en 1933. Probablement car il n'existait pas de groupement qui risquait de concurrencer les sections rurales de la LPDF, celles-ci ont pu mener leur spécialisation sans empêchement. La JAC est mentionnée dans *Semer* à plusieurs reprises, pour que les jeunes directrices soient au courant des objectifs suivis et des actions menées dans « le mouvement parallèle masculin³ ». Par la suite, lorsque la JACF se déploie sur le territoire et publie le premier numéro de son journal agricole, *Semer* publie de son côté en 1935 un article spécifiquement sur le lien entre JACF et sections de jeunes. La Ligue y affirme que « nous sommes deux mouvements frères, non deux mouvements rivaux⁴ » et que les sections ne sont pas un mouvement d'attente ou de préparation à la JACF ; c'est à l'évêque de décider du champ d'application de chaque mouvement. Mais c'est la JACF qui par la suite domine la Ligue, notamment après la Seconde Guerre mondiale⁵. Pour Marie du Rostu, cette passation de pouvoir « s'est fait[e] non sans peine, mais cela s'est fait⁶ ».

1 ACF, *La Page des Jeunes Illustrée*, août-septembre 1932, p. 115

2 ACF, *Semer*, mai 1933, p. 66

3 ACF, *Semer*, janvier 1932, p. 15

4 ACF, *Semer*, janvier 1935, p. 371

5 COCAUD Martine et SAINCLIVIER Jacqueline, « Femmes et engagement dans le monde rural... », *op. cit.*

6 Cité par DITTGEN Gérard, *De la ligue à l'ACGF : histoire d'un mouvement de femmes*, Paris, Action catholique générale des femmes, 1989, vol. 2 : 1945-1990, p. 168

CONCLUSION

« À l'œuvre donc, les Jeunes, pour l'honneur de notre pays et de notre dignité de chrétiennes¹ », écrit une jeune fille dans la *Page des Jeunes* en mars 1922. Ces mots témoignent de l'esprit qui anime la section des jeunes de la Ligue patriotique des Françaises : c'est avec la mobilisation de milliers de jeunes filles associées aux ligueuses adultes que la rechristianisation de la société et la restauration d'un ordre chrétien vont être possibles.

En 1933, la LPDF est une organisation massive et représente la plus grosse formation féminine de son temps. Après des débuts stagnants, les sections se déploient dans toute leur force au cœur des années 1920. La section des jeunes a pu bénéficier de l'expérience de la Ligue afin de mettre en place une structure efficace et hiérarchique. Elle prend son essor durant la décennie 1920 pour atteindre 185 000 adhérentes à la fin de la période étudiée, ce qui lui permet de concurrencer les autres organisations de jeunesse masculines contemporaines. Les comités implantés partout en France ont permis à la section d'être présente dans la vie de nombreuses jeunes filles catholiques, rurales et urbaines. Elle représente pour beaucoup d'entre elles une structure de sociabilité féminine centrée sur la foi qui leur permet aussi d'exprimer leurs revendications tout en les préparant à leur vie de futures adultes.

Si après la Grande Guerre les jeunes filles sont considérées comme les forces vives de l'Église, il est nécessaire de faire d'elles des chrétiennes éclairées et conscientes des questions de leur temps. La religion catholique est un élément central de la section – et de la Ligue – car il s'agit de former des catholiques dévouées aptes à participer à la défense des valeurs chrétiennes. Le cercle d'étude constitue l'élément clé de la formation religieuse et permet également l'échange entre les jeunes filles et le développement de nouveaux liens entre les adhérentes. L'apostolat doit être régulièrement exercé tout comme la charité. C'est ce qui permet aux jeunes filles d'acquérir de solides connaissances qu'elles diffusent ensuite dans leurs familles. Ainsi la section contribue au déploiement d'un versant féminin de la culture catholique. La formation des jeunes ligueuses concerne aussi leur vie quotidienne, la section donne des conseils et dénonce certains comportements à éviter. Durant l'entre-deux-guerres, la famille n'est plus le seul endroit où évoluent les jeunes filles : celles-ci s'insèrent dans la société plus globale et la LPDF souhaite s'assurer de leur fidélité aux principes chrétiens dans tous les domaines de leur vie. Ainsi, la méthode de formation poursuivie par la Ligue peut se résumer de la manière suivante : « donner aux

1 BHVP 4 PER 2493, « Entre nous », *Page des jeunes*, mars 1922, p. 4

Jeunes une formation répondant à leurs principaux besoins naturels non seulement en vue d'une fin immédiate particulière mais en vue de préparer la chrétienne, la femme de demain¹ ». Les valeurs transmises par la section sont les mêmes que celles de la LPDF, il s'agit d'une vision conservatrice et traditionnelle du rôle des femmes dans la société. Celles-ci sont diffusées parmi les jeunes filles à travers les différentes structures qui assurent leur formation ainsi que dans les journaux publiés par la section – véritable force de pénétration des idées de la Ligue – afin qu'elles soient assimilées par les adhérentes.

La section des jeunes se confronte aux changements de la société mais aussi aux transformations internes au catholicisme, surtout à la fin de la décennie 1920. Elle tente de s'adapter pour continuer à proposer une alternative aux jeunes filles face aux autres grands courants idéologiques concurrents. Ceci s'incarne notamment dans la spécialisation par milieux mis en œuvre par la section. Bien qu'elle soit contrainte de se retirer pour laisser s'étendre les différentes branches de l'ACJF, la section a su s'assurer une place auprès des jeunes filles. Après la fusion de la LPDF et de la LFF au début de l'année 1933, les jeunes filles de la LFAC continuent leurs actions si bien qu'en avril 1935 est votée l'autonomie de leur groupement qui devient « l'Association des Jeunes ».

Les sources mobilisées dans notre travail font principalement entendre la voix des dirigeantes de la Ligue et de la section ou alors de ses porte-parole. Il est difficile de laisser la place aux adhérentes car exceptées des lettres ponctuellement publiées dans la *Page des Jeunes*, elles restent silencieuses et ont laissé peu de traces. De plus, la destruction des fichiers des adhérentes fait disparaître leur identité. Nous savons que la Ligue et sa section de jeunes sont un phénomène massif qui mobilise des centaines de milliers de jeunes filles. Elles ne possèdent sûrement pas toutes la ferveur religieuse mise en avant par la Ligue dans ses publications mais la section a pu leur permettre de bénéficier d'aide, de conseils et de réseaux offerts par la LPDF. Les interactions des ligueuses entre elles, avec les dizainières et les dirigeantes des comités locaux participent aussi à la formation d'une sociabilité féminine.

Mais la LPDF n'est pas comparable aux associations féministes qui expriment aussi leurs revendications au même moment². Elle se rallie tardivement au droit de vote féminin, une fois que son obtention semble inévitable et ne remet jamais en cause la domination des hommes dans la société ou la division sexuelle du travail. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles elle est

1 ACF, H395, Les méthodes de formation à l'association des jeunes, p. 1

2 Étudiées notamment par Christine Bard dans *Les filles de Marianne : histoire des féminismes, 1914-1940* (voir bibliographie) qui explique que « les associations féminines catholiques qui rencontrent un succès croissant et qui sont désormais favorables au suffrage des femmes n'ont pas non plus pour ambition de changer la condition féminine et combattent parfois les féministes » p. 23

aujourd'hui assez méconnue, les militantes féministes n'ayant pas voulu par la suite mettre en valeur cette association de masse opposée à l'émancipation féminine. Elle n'en reste pas moins un élément certes périphérique mais important de l'espace politique et social français du début du XX^e siècle.

La recherche effectuée cette année a permis de mettre en lumière cet engagement des jeunes filles catholiques en analysant la structure et l'organisation de la section des jeunes au sein de la Ligue patriotique des Françaises. Situé dans le prolongement du mémoire de première année, ce travail est venu approfondir nos réflexions et développer les pistes alors non abouties. Enfin, il s'agit aussi de rendre visibles et audibles ces milliers de femmes marginalisées – parce que femmes mais aussi catholiques – afin qu'elles ne représentent plus, pour reprendre l'expression de Michelle Perrot, les « silences de l'histoire ».

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des femmes et du genre

- BARD Christine, *Les femmes dans la société française au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, 285 p.
- BARD Christine, *Les filles de Marianne : histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, 528 p.
- BARD Christine (dir.), *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, 506 p.
- BARD Christine (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 229 p.
- BARD Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p.
- BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2004, 123 p.
- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2012, 357 p.
- CHENUT Helen Harden, « L'esprit antiféministe et la campagne pour le suffrage en France, 1880-1914 », *Cahiers du Genre*, n° 52, 2012, p. 51-73.
- COCAUD Martine et SAINCLIVIER Jacqueline, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, n° 21, 2007, [en ligne] <http://journals.openedition.org/ruralia/1842>
- DERMENJIAN Geneviève et al., *Femmes entre ombre et lumière : recherches sur la visibilité sociale, XVIe-XXe siècles*, Paris, Publisud, 2000, 320 p.
- DESANTI Dominique, *La femme au temps des Années folles*, Paris, Stock, 1984, 373 p.
- DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, « Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Cahiers du Genre*, n° 52, 2012, p. 7-22.
- DWORKIN Andrea, *Les femmes de droite*, traduit par Martin Dufresne et Michèle Briand, Montréal, Canada, les Éditions du Remue-ménage, 2012, 263 p.
- EL AMRANI Frédérique, « Femmes au travail dans les campagnes angevines durant le premier XXe siècle : quels mots pour quels travaux ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, n° 114-3, 2007, p. 109-124.
- ERNOT Isabelle, « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIXe-début XXe siècle) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 16, 2007, p. 165-194.
- FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1998, 614 p.

- KNIBIEHLER Yvonne, *La virginité féminine : mythes, fantasmes, émancipation*, Paris, Odile Jacob, 2012, 220 p.
- MARUANI Margaret, *Femmes, genre et sociétés: l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.
- MCMILLAN James F., *France and women, 1789-1914: gender, society and politics*, London, Royaume-Uni, 2000, 286 p.
- MCMILLAN James F., *Housewife or harlot: the place of women in French society, 1870-1940*, New York, États-Unis, St Martin's, 1981, 229 p.
- PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, Paris, La Découverte, 2020, 512 p.
- PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 2001, 493 p.
- PERROT Michelle (dir.), *Histoire de la vie privée. 4. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1999, 621 p.
- RIOT-SARCEY Michèle, *De la différence des sexes : le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010, 287 p.
- RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de « genre » », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, vol. 47, n° 4, 2000, p. 805-814.
- RIPA Yannick, *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil*, Paris, Belin, 2020, 765 p.
- SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècle*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002, 329 p.
- SOHN Anne-Marie, « Féminin et masculin », *Le Mouvement Social*, n° 1, 2002, p. 3-8.
- SOHN Anne-Marie, *Chrysalides : femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, 2 vol., 1095 p.
- THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1998, 227 p.
- THÉBAUD Françoise, DUBY Georges et PERROT Michelle, *Histoire des femmes en Occident. [5]. Le XXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, 647 p.
- TILLIER Annick, *Des sources pour l'histoire des femmes : guide*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 2004, 203 p.
- VIRIGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 5-14.
- ZACARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France : XIXe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 254 p.

ZACARINI-FOURNEL Michelle et THÉBAUD Françoise (dir.), *Les mots de l'histoire des femmes*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, 121 p.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle et NOÛS Camille, « Approches, concepts et thématiques en histoire des femmes et du genre au XXI^e siècle dans la revue Genre & Histoire », *Genre & Histoire*, n° 26, 2020 [en ligne] <http://journals.openedition.org/genrehistoire/5626>

Histoire religieuse et femmes catholiques

AUBERT Jean-Marie, *La femme : antiféminisme et christianisme*, Paris, les Éd. du Cerf, 1975, 226 p.

BECHTEL Guy, *Les quatre femmes de Dieu: la putain, la sorcière, la sainte & Bécassine*, Paris, Plon, 2000, 335 p.

BREJON DE LAVERGNÉE Matthieu et SUDDA Magali Della (dir.), *Genre et christianisme. Plaidoyers pour une histoire croisée*, Paris, Beauchesne, 2014, 409 p.

CHABOT Jean-Luc, *La doctrine sociale de l'Église*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 127 p.

CHABOT Joceline, *Les débuts du syndicalisme féminin chrétien en France: 1899-1944*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, 234 p.

CHABOT Joceline, « Une spiritualité de combat : des syndicalistes chrétiennes en France dans les années 1900-1930 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 15, 2002, p. 37-54.

CHOLVY Gérard, *La religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 1998, 254 p.

CHOLVY Gérard, « Du Dieu terrible au Dieu d'amour : une évolution dans la sensibilité religieuse au XIX^e siècle » dans *Transmettre la Foi XVI^e-XIX^e*, Paris, C.T.H.S., 1984, p. 141-151.

CHOLVY Gérard (dir.), *La religion et les femmes*, Montpellier, CRHM-université Paul-Valéry, 2002, 291 p.

CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 2 : 1880-1930*, Toulouse, Privat, 1989, 451 p.

CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine. Tome 3 : 1930-1988*, Toulouse, Privat, 1988, 569 p.

COVA Anne, *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille: femmes catholiques et maternité sous la III^e République*, Paris, L'Harmattan, 2000, 221 p.

COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Femmes, genre et catholicisme: nouvelles recherches, nouveaux objets (France, XIX^e-XX^e siècles)*, Lyon, Religions, sociétés et acculturation : Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, 2012, 205 p.

- COVA Anne et DUMONS Bruno (dir.), *Destins de femmes : religion, culture et société, France XIXe-XXe siècles*, Paris, Letouzey et Ané, 2010, 466 p.
- DARGENT Claude (dir.), *Religion et valeurs en France et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2009, 205 p.
- DELUMEAU Jean (dir.), *La religion de ma mère : le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, les Éd. du Cerf, 1992, 387 p.
- DIEBOLT Evelyne, « Les femmes catholiques : entre Eglise et société » dans *Catholicism, Politics and Society in Twentieth-Century France*, Liverpool, Liverpool university press, 2000, p. 219-243.
- DUBESSET Mathilde, « Femmes et religions, entre soumission et espace pour s'exprimer et agir, un regard d'historienne », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 2008 [en ligne] <https://journals.openedition.org/nuevomundo/34383>
- DUBESSET Mathilde, « Les engagements catholiques au féminin » dans *Les catholiques dans la République (1905-2005)*, L'Atelier., Paris, 2005, p. 103-114.
- DUBESSET Mathilde, « Genre et fait religieux », *Sens Public*, 2003 [en ligne] www.sens-public.org/articles/45
- DUFOURCQ Élisabeth, *Histoire des chrétiennes : l'autre moitié de l'Évangile*, Montrouge, Bayard, 2009, 1262 p.
- DUMONS Bruno, « Femmes et genre » dans *Le catholicisme en chantiers : France, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 111-127.
- DUMONS Bruno, « Histoire des femmes et histoire religieuse de la France contemporaine : de l'ignorance mutuelle à l'ouverture », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 15, 2002, p. 147-157.
- DUMONS Bruno, « Histoire sociale et histoire religieuse, deux sœurs ennemies ? Un essai de relecture historiographique pour la France contemporaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 86, n° 217, 2000, p. 561-572.
- DUMONS Bruno et GUGELOT Frédéric (dir.), *Catholicisme et identité: regards croisés sur le catholicisme français contemporain*, Paris, Éditions Karthala, 2017, 331 p.
- DURIEZ Bruno, ROTA Olivier et VIALLE Catherine (dir.), *Femmes catholiques, femmes engagées: France, Belgique, Angleterre, XXe siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2019, 203 p.
- FOUILLOUX Étienne, « Femmes et catholicisme dans la France contemporaine. Aperçu historiographique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 2, 1995, p. 319-329
- GIBSON Ralph, « Le catholicisme et les femmes au XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, LXXIX, 1993, p. 63-93.

- GÖSSMAN Elisabeth, *L'homme et la femme : leur engagement dans l'Église et la Société*, Paris, Privat, 1965, 126 p.
- HAMMEL Jean-Pierre et LADRIÈRE Muriel, *Héritages : la culture occidentale dans ses racines religieuses*, Paris, Hâtier, 1991, 413 p.
- HÉBRARD Monique, *Les femmes dans l'Église*, Paris, le Centurion - le Cerf, 1984, 415 p.
- HOOG Georges, *Histoire du catholicisme social en France: 1871-1931*, Paris, Domat-Montchrestien, 1946, 296 p.
- LANGLOIS Claude, « La fin des guerres de Religion : La disparition de la violence religieuse en France au 19e siècle », *French Historical Studies*, vol. 21, n° 1, 1998, p. 3-25.
- LANGLOIS Claude, « « Toujours plus pratiquantes ». La permanence du dimorphisme sexuel dans le catholicisme français contemporain », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 2, 1995.
- LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1984, 776 p.
- LANGLOIS Claude, « Le Catholicisme au féminin », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, vol. 57, n° 1, 1984, p. 29-53.
- LAUTMAN Françoise et MAÎTRE Jacques (dir.), *Ni Ève, ni Marie: luttes et incertitudes des héritières de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 1998, 350 p.
- LEDUC Claudine et FINE Agnès, « Femmes et religions », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 2, 1995.
- MOISSET Jean-Pierre, *Histoire du catholicisme*, Paris, Flammarion, 2006, 529 p.
- MUEL-DREYFUS Francine, « Héritage et incarnations de la culture catholique féminine » dans *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Seuil, 1996, p. 151-189.
- MULLER Caroline, *Au plus près des âmes et des corps: une histoire intime des catholiques au XIXe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, 364 p.
- PELLETIER Anne-Marie, *Le christianisme et les femmes : vingt siècles d'histoire*, Paris, Cerf, 2001, 194 p.
- RÉMOND René, *Religion et société en Europe: la sécularisation aux XIXe et XXe siècles : 1789-2000*, Paris, Seuil, 2001, 303 p.
- ROCHEFORT Florence et SANNA Maria Eleonora (dir.), *Normes religieuses et genre. Mutations, résistances et reconfiguration (XIXe-XXe)*, Paris, Armand Colin, 2013, 320 p.
- ROGERS Rebecca, « Réflexions méthodologiques et historiographiques sur les études "genre" et l'histoire des religions » dans *Weiblicher Blick - Männerglaube. Religions d'hommes - regards de femmes*, Münster, Allemagne, Waxmann, 2008, p. 15-27.

SEVEGRAND Martine, *Les enfants du bon Dieu: les catholiques français et la procréation au XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, 475 p.

TALLON Alain et VINCENT Catherine (dir.), *Histoire du christianisme en France*, Paris, Armand Colin, 2014.

WACHÉ Brigitte, *Militants catholiques de l'Ouest: de l'action religieuse aux nouveaux militantismes : XIX-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 250 p.

WOODHEAD Linda, « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion », *Travail, genre et sociétés*, n° 27, n° 1, 2012, p. 33-54.

Histoire de la jeunesse

BANTIGNY Ludivine, « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XXe siècle) », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008

BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France : XIXe-XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, 307 p.

BEAUVALET Scarlett et BERTHIAUD Emmanuelle, *Le rose et le bleu : la fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016, 378 p.

BÉGUEC Gilles, « Partis politiques et groupements de jeunesse », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008.

BRUIT ZAIDMAN Louise, HOUBRE Gabrielle, KLAPISCH-ZUBER Christiane et SCHMITT-PANTEL Pauline, *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001, 327 p.

CHÉROUTRE Marie-Thérèse et CHOLVY Gérard, *Scoutisme féminin et promotion féminine 1920-1990: journée d'étude du 22 avril 1989*, Montpellier, GRECO 2 du CNRS, 1990, 79 p.

CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France XIXe-XXe siècle*, Paris, les Éd. du Cerf, 1999, 419 p.

CHOLVY Gérard, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs: sociabilité juvénile dans un cadre européen : 1799-1968*, Paris, les Éd. du Cerf, 1985, 432 p.

CHOLVY Gérard (dir.), *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Paris, les Éd. ouvrières, 1991, 174 p.

COHEN Yolande, « Les jeunes en France: naissance et construction d'une identité sociale. Essai d'historiographie », *Storica*, n° 46, 2010, p. 9-47.

COLON David, « Les jésuites et la Jeunesse catholique en France dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008.

FUCHS Julien, « Sources et archives des mouvements de jeunesse », *Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, n° 6, 2008, p. 172-182.

- GIANINI BELOTTI Elena, *Du côté des petites filles*, Paris, des Femmes-Antoinette Fouque, 1994 [1973], 206 p.
- GIOVANNI Lévi et SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Histoire des jeunes en occident. L'époque contemporaine*, Paris, Seuil, 1996, 407 p.
- GIROUX Bernard, « De l'Action catholique aux JMJ », *Transversalités*, n° 119, 2011, p. 119-134.
- HILAIRE Yves-Marie, « L'Association Catholique de la Jeunesse Française : les étapes d'une histoire (1886-1956) », *Revue du Nord*, vol. 66, n° 261, 1984, p. 903-916.
- HOUBRE Gabrielle, *Histoire des mères et filles*, Paris, Éditions de La Martinière, 2006, 223 p.
- HOUBRE Gabrielle, « Demoiselles catholiques et misses protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, n° 146/1, 2000, p. 49-68.
- HOUBRE Gabrielle, « Les jeunes filles au fil du temps », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 4, 1996.
- KNIBIEHLER Yvonne, « L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 4, 1996.
- KNIBIEHLER Yvonne, « État des savoirs. Perspectives de recherche », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 4, 1996.
- KNIBIEHLER Yvonne, BERNOS Marcel, RAVOUX-RALLO Élisabeth et RICHARD Éliane, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Paris, Messidor, 1983, 261 p.
- LÉCUYER Carole, « Une nouvelle figure de la jeune fille sous la IIIe République : l'étudiante », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 4, 1996.
- MAYEUR Françoise et GADILLE Jacques (dir.), *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XXe siècle*, Lyon, Éd. l'Hermès, 1980, 212 p.
- PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel et TREMPÉ Rolande, *La J.O.C. : regards d'historiens*, Paris, Les éditions ouvrières, 1984, 235 p.
- POUJOL Geneviève, « Les unions chrétiennes de jeunes filles, 1891-1920 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1997, p. 335-369
- PROST Antoine, « Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 13, 1987, p. 35-43.
- RICHOU Françoise, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.): genèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 1997, 239 p.
- ROUX Jacqueline, *Sous l'étendard de Jeanne: les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une ACJF féminine ?*, Paris, les Éd. du Cerf, 1995, 310 p.

THÉBAUD Françoise et ROGERS Rebecca, *La Fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Éditions Textuel, 2010, 159 p.

THIERCÉ Agnès, « « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III^e République) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 4, 1996.

VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, « Jeunesse et mouvements de droite durant l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique*, n° 4, 2008.

VIAL Jean, *Histoire de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 127 p.

Histoire politique et ligues féminines

BERSTEIN Serge, « Les ligues », *Après-demain*, n° 43, 2017, p. 31-33.

BOUTRY Philippe, « La sociabilité chrétienne » dans *La France démocratique: combats, mentalités, symboles: mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 151-156.

CHAUVIN Charles, *Marie du Rostu, 1891-1979: une figure du féminisme catholique*, Paris, ACGF, 2001, 136 p.

DIEBOLT Evelyne, *Les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle, 1901-2001: les associations face aux institutions*, Paris, Femmes et Associations, 2001, 371 p.

DIEBOLT Evelyne (dir.), *Militer au XX^e siècle: femmes, féminismes, Églises et société*, Paris, Houdiard, 2009, 348 p.

DITGEN Gérard, *De la ligue à l'ACGF: histoire d'un mouvement de femmes*, Paris, Action catholique générale des femmes, 1989, 2 vol., 174 p. et 254 p.

DOGAN Mattei et NARBONNE Jacques, *Les Françaises face à la politique: comportement politique et condition sociale*, Paris, Armand Colin, 1955, 191 p.

DONEAUD Thérèse et GUÉRIN Christian, *Les femmes agissent, le monde change: histoire inédite de l'Union féminine civique et sociale*, Paris, les Éd. du Cerf, 2005, 270 p.

DUMONS Bruno, *Les dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914*, Paris, les Éd. du Cerf, 2006, 526 p.

DUMONS Bruno, « Mobilisation politique et ligues féminines dans la France catholique du début du siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 73, n° 1, 2002, p. 39-50.

FARGE Arlette et SEGALÉN Martine, « Sociabilités formelles et informelles: un coup d'œil historique », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, n° 11, 1984, p. 17-24.

FAYET-SCRIBE Sylvie, *Associations féminines et catholicisme: XIX^e-XX^e siècle*, les Éd. ouvrières, Paris, 1990.

- FAYET-SCRIBE Sylvie, « Les associations féminines chrétiennes dans l'éducation populaire (1890-1925) », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, n° 11, 1984, p. 37-42.
- LAUNAY Michel, « Femmes et syndicats chrétiens », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, n° 11, 1984, p. 117-121.
- MCMILLAN James, « Women, religion and politics: the case of the Ligue patriotique des françaises », *Proceedings of the annual meeting of the Western Society for French History*, 1988, vol. 15, 1988, p. 355-364.
- PASSMORE Kevin, « Catholicism and nationalism » dans *Catholicism, politics and society in twentieth-century France*, Liverpool, Liverpool university press, 2000, p. 48-72.
- PASSMORE Kevin, « Planting the Tricolore in the Citadel of Communism », *The Journal of Modern History*, vol. 71, n° 4, 1999, p. 814-851.
- PASSMORE Kevin (dir.), *Women, gender, and fascism in Europe, 1919-45*, Manchester University Press., Manchester, 2003, 275 p.
- RÉMOND René, *Les droites en France*, 4^e édition., Paris, Aubier-Montaigne, 1982, 544 p.
- REYNOLDS Siân, *France between the wars: gender and politics*, Londres/New-York, Routledge, 1996, 280 p.
- SARTI Odile, *The Ligue patriotique des françaises: 1902-1933: a feminine response to the secularization of French society*, Ann Arbor, UMI, 1992, 358 p.
- SARTI Odile, « La Ligue Patriotique des Françaises (L.P.D.F.) 1902-1933 », *Pénélope. Pour une histoire des femmes*, n° 11, 1984, p. 43-46.
- SARTI Odile, « Catholic Women and the Vote: The Response of the Ligue Patriotique des Françaises to Woman's Suffrage », *Annual meeting of the Society for French Historical studies*, 1983.
- SARTI Odile, « Apostolat and Motherhood: The Two Strategies of the L.P.D.F. to rebuild a Christian Civilization in Twentieth Century France », *Spring meeting of the American Catholic Historical Association*, 1982.
- SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, 544 p.
- SOHN Anne-Marie, « Les femmes catholiques et la vie publique : l'exemple de la ligue patriotique des françaises » dans *Stratégies des femmes: Amsterdam, Berlin, Boston, Londres, New York, Paris, Philadelphie, Rome : livre collectif*, Paris, Tierce, 1984, p. 97-120.
- SUDDA Magali Della, « La Ligue féminine d'action catholique et les ligues de droite radicale (1919-1939) » dans *À droite de la droite : droites radicales en France et en Grande-Bretagne au XX^e siècle : colloque, 20-21 mars 2009, à Lille*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012.

SUDDA Magali Della, « La politique malgré elles », *Revue française de science politique*, Vol. 60, n° 1, 2010, p. 37-60.

SUDDA Magali Della, « La charité et les affaires. le cas de la ligue patriotique des françaises (1901-1914) », *Entreprises et histoire*, n° 56, n° 3, 2009, p. 11-29.

SUDDA Magali Della, *Une activité politique féminine conservatrice avant le droit de suffrage en France et en Italie : socio histoire de la politisation des femmes catholiques au sein de la Ligue patriotique des Françaises (1902-1933) et de l'Unione fra le donne cattoliche d'Italia (1909-1919)*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2007, 816 p.

SUDDA Magali Della, « Les femmes catholiques à l'épreuve de la laïcité » dans *Politiques de la laïcité au XXe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 123-143.

SUDDA Magali Della, « Discours conservateurs, pratiques novatrices », *Sociétés Représentations*, n° 24, n° 2, 2007, p. 211-231.

INVENTAIRE DES SOURCES

Archives publiques

- La contemporaine

Côte F P 147

Page des Jeunes

- 1918 : août, novembre, décembre
- 1919 : janvier, février, mars, avril, décembre
- 1920 : février, mars, avril, mai, septembre, octobre, décembre (incomplet)

L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises

- 1918 : août, novembre, décembre
- 1919 : année complète (12 numéros)
- 1920 : février, mars, avril, mai, juin, août, septembre, octobre, novembre, décembre

- Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

Côte 2 PER 0227

Page des Jeunes

- 1922 : juin
- 1923 : mars
- 1924 : février, mars, avril, mai, juillet

L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises, rubrique « Page des Jeunes »

- 1917 : avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre
- 1918 : mars

L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises, rubrique « Nos Jeunes »

- 1920 : décembre
- 1921 : février, mars, avril, mai, juin, juillet
- 1922 : juin, juillet, août-septembre, octobre, novembre
- 1923 : janvier, février, mars, avril, mai, juillet, octobre, décembre
- 1924 : février, novembre, décembre

Côte 4 PER 2493

Page des Jeunes

- 1918 : mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre
- 1919 : janvier, février, mars, avril
- 1920 : mars, avril, mai juin, juillet-août, septembre, octobre, novembre
- 1921 : février, mars, avril, mai, juillet, août-septembre, octobre, décembre
- 1922 : janvier, février, mars, avril, mai, juillet, août-septembre, octobre, décembre
- 1923 : janvier, février, avril, juin, juillet, août-septembre, octobre, novembre, décembre
- 1924 : janvier, juin, août-septembre, octobre, novembre, décembre

La Page des Jeunes

- 1925 : juillet-août, septembre, octobre, novembre, décembre
- 1926 : février, mars, mai, juin, juillet, novembre
- 1927 : janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août-septembre, octobre, novembre

Côte 8 PER 0282 (03)

Écho de la Ligue patriotique des Françaises (uniquement les numéros mentionnant la section des jeunes)

- 1927 : février, mars, décembre
- 1928 : mai, décembre
- 1930 : mai-juin
- 1931 : décembre
- 1932 : janvier, mai-juin, septembre, décembre
- 1933 : janvier, mars

➤ Bibliothèque nationale de France

Presse

La Semaine religieuse du diocèse de Paris (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1917 : 17 mars
- 1918 : 2 mars, 9 mars, 7 septembre, 21 septembre
- 1919 : 11 janvier, 15 mars, 2 août, 20 septembre, 8 novembre, 29 novembre
- 1920 : 17 janvier, 6 mars, 20 mars, 1 mai

La Semaine religieuse du diocèse d'Albi (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1920 : 3 juin
- 1922 : 8 juin, 3 août
- 1924 : 22 mai
- 1925 : 9 avril
- 1927 : 25 août
- 1929 : 14 novembre

La Semaine religieuse du diocèse de Cambrai (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1921 : 2 avril
- 1922 : 12 août
- 1923 : 27 octobre
- 1924 : 5 janvier
- 1926 : 2 janvier
- 1928 : 28 janvier, 4 février, 11 février
- 1931 : 27 juin, 11 juillet
- 1932 : 20 février, 10 décembre, 24 décembre
- 1933 : 20 mai, 16 novembre

La Semaine religieuse du diocèse de Lyon (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1928 : 6 avril
- 1930 : 29 août
- 1932 : 28 octobre
- 1933 : 19 mai

La Semaine religieuse du diocèse de Verdun (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1927 : 14 avril, 30 novembre

La Croix (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1922 : 5 mai
- 1924 : 31 janvier

- 1927 : 25 janvier, 8 mai, 10 juin, 7 juillet, 25 août
- 1928 : 18 avril
- 1929 : 12 janvier, 23 janvier, 24 janvier, 14 juin
- 1930 : 24 janvier, 26 janvier, 5 avril
- 1931 : 23 janvier, 18 février, 20 mars, 19 juin, 3 septembre, 9 décembre,
- 1932 : 20 janvier, 22 janvier, 23 janvier, 24 janvier, 10 mars, 5 mai, 9 juin, 26 juin, 18 août
- 1933 : 12 janvier, 22 janvier, 26 janvier, 27 janvier, 2 février, 13 avril, 16 novembre

Ouvrages

Action Populaire, *Françaises*, Abbeville, 1906, 331p.

FRANSCESCA, *Le manuel d'une ligueuse*, Dijon, Imprimerie Davantière, 1909, 251p

SAILLARD Emmanuel, *Annuaire de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises. Recueil de renseignements pratiques à l'usage des adhérents, correspondants, délégués et membres des comités... 1904-1905*, Paris, Secrétariat de l'Action libérale populaire et de la Ligue patriotique des Françaises, 1905, 487 p

Œuvre apostolique, *L'action féminine pour les missions catholiques*, Paris, Éditions Spes, 1924, 152p.

Publications issues des Congrès de la Ligue patriotique des Françaises :

- Lourdes, 1906, 199p
- Lourdes, 1909, 251p
- Paray-le-Monial, 1909, 51p.
- Lourdes, 1910, 176p
- Paris, 1913, 203p

➤ Autres publications

CHAPON Henri, *La femme chrétienne et française*, Paris, Pierre Téqui, 1919, 362p.

TOUBLAN Lucien, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, Paris, P. Lethielleux, 1902, 362p.

STUART Janet Erskine, *L'éducation des jeunes filles catholiques*, Paris, Perrin, 1914, 271p.

➤ Bibliothèque Marguerite Durand

Côte DOS 396 LIG

Dossier documentaire sur la LPDF

Archives privées

Côte H4 : Historique de la Ligue, 1902-1980

Côte H62 : Ouvrages sur la Ligue et sur les dizainières, 1927-1963

Côte H65 : Procès verbaux des réunions du Bureau central de la Ligue, 1914-1933

Côte H395 : Publications, historique de la Ligue, 1902-1952

Côte H400 : Commission rurale de la Ligue, 1931-1958

Côte H446 : Association des Jeunes de la Ligue patriotique des Françaises, 1924-1936

Côte H569 : Documents sur le mouvement, 1920-1931

Côte H579 : Association des Jeunes de la Ligue patriotique des Françaises, 1923-1940

La Page des Jeunes,

- 1925 : année complète (11 numéros)
- 1926 : année complète (11 numéros)
- 1927 : année complète (11 numéros)
- 1928 : année complète (11 numéros)
- 1929 : année complète (11 numéros)
- 1930 : année complète (11 numéros)
- 1931 : année complète (11 numéros)

La Page des Jeunes Illustrée

- 1925 : juin, juillet, août-septembre, octobre, novembre, décembre
- 1926 : année complète (11 numéros)
- 1927 : année complète (11 numéros)
- 1928 : année complète (11 numéros)
- 1929 : année complète (11 numéros)
- 1930 : année complète (11 numéros)

- 1931 : année complète (11 numéros)
- 1932 : année complète (11 numéros)

Semer

- 1932 : année complète (11 numéros)
- 1933 : année complète (11 numéros)

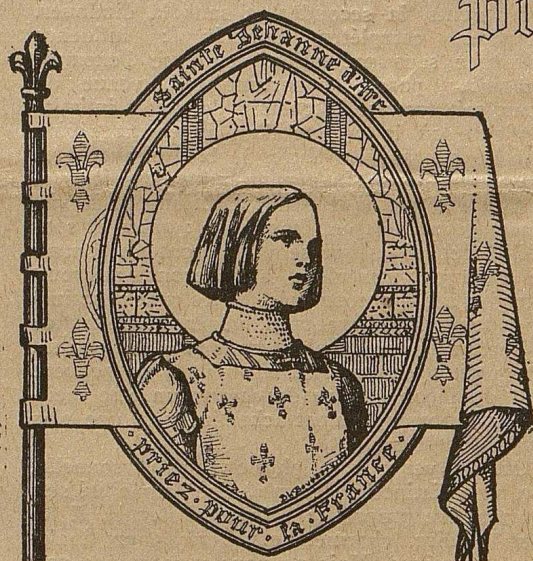
Servir

- 1926 : année complète (11 numéros)
- 1927 : année complète (11 numéros)

L'Écho de la Ligue patriotique des Françaises (numéros mentionnant la section des jeunes de la Ligue)

- 1925 : janvier, mars, mai, juin, juillet, octobre
- 1926 : janvier, février, novembre
- 1928 : août-septembre
- 1930 : juillet-août, décembre
- 1931 : janvier, juillet-août-septembre
- 1932 : juillet-août, septembre

Page des Jeunes



LES ANGES GARDIENS

Les anges font partie de la grande famille surnaturelle, dans laquelle Dieu, Jésus-Christ, Marie, l'Église tiennent chacun une place dont nous avons défini la nature. Quelle est la leur? Quels rapports devons-nous entretenir avec eux?

« Esprits que Dieu envoie », ils sont pour nous des amis, des guides, des frères, des compagnons de voyage. C'est sous ces aspects divers que l'Ancien et le Nouveau Testament, qui en parlent souvent, nous les présentent.

Chacun de nous a le sien; c'est l'ange gardien, qui, au ciel, est l'intercesseur, le médiateur, le défenseur de son protégé, et qui, ici-bas, l'accompagne, le suit, l'entoure de son action bienfaisante.

Cette action est réelle, puissante : les anges, en effet, « atteignent les opérations spirituelles de nos âmes par l'intermédiaire de nos facultés organiques sur lesquelles il peuvent agir », nous dit saint Thomas d'Aquin; et c'est ainsi qu'ils nous poursuivent de leurs bonnes inspirations et inclinent nos âmes vers le bien.

Les écouter et leur demander conseil, c'est sagesse; les respecter et les aimer, c'est simple reconnaissance pour tant de bienfaits reçus; les imiter, c'est gage de salut et moyen de perfection.

Or, pour nous, chères Jeunes, ils sont surtout, me semble-t-il, des modèles de pureté et d'apostolat.

Esprits purs, ils vous invitent à vous spiritualiser de plus en plus, à vous élever du terre-à-terre vulgaire, à dégager vos âmes de l'emprise du corps pour leur donner sur lui la

maitrise, à réaliser, dans la mesure où c'est possible en un corps mortel l'idéal de la pureté angélique.

Messagers de Dieu, ils vous rappellent que toutes vous êtes nées pour être apôtres, que tous nous avons, de par Dieu, mission d'agir sur quelques-uns au moins de ceux qui nous entourent : comme eux, nous sommes, en quelque sorte, des anges, c'est-à-dire des envoyés.

A tous ces titres, ils ont droit à notre dévotion. Puisse-t-elle ressembler à celle de Jeanne d'Arc pour saint Michel!

R. P. BREHIER.

La Messe

Notes liturgiques (suite)

LE CANON de la Messe a pour introduction la *Préface*, dont le but général est de remercier Dieu, de convier les anges à assister au sacrifice et de nous mettre en communication avec eux par des chants d'adoration qu'ils présentent à Dieu (*Sanctus* : paroles empruntées aux cantiques du ciel entendus par Isaïe; et *Benedictus*).

Alors commence l'*action*, acte par excellence du sacrifice.

Les prières qui la composent s'appellent *canon* (règle) parce qu'elles sont la *règle invariable* suivant laquelle le sacrifice est offert. Leur texte comprend : 1° les propres paroles de Notre-Seigneur; 2° les prières qui nous viennent des apôtres par la tradition; 3° des prières prescrites par les saints Pontifes.

L'antiquité du Canon remonte à quatorze cents ans en arrière. Aucune addition n'y a été faite depuis Grégoire-le-Grand.

Le Canon doit être dit à voix basse : 1° parce que le grand acte du sacrifice qui s'accomplit appartient au prêtre seul; 2° parce que le silence favorise le recueillement.

Il débute par une préparation grandiose et affectueuse : rappel de l'union avec les Pasteurs (pape, évêque); rappel des intentions générales et particulières (*Memento des vivants*); rappel des intercesseurs célestes : la Vierge, les Apôtres et les plus célèbres martyrs de Rome.

L'Église prie pour ses enfants (les baptisés) mais le sacrifice peut être appliqué aux infidèles, hérétiques, schismatiques, parce qu'il peut leur obtenir la grâce de la conversion.

La Consécration : Le prêtre s'identifie à Jésus-Christ et prononce sa parole : « Ceci est mon corps », il fléchit les genoux en signe d'adoration et élève l'hostie pour la présenter

aux adorations des fidèles, et rappeler l'élévation du corps de Jésus en croix.

Il fera de même pour le calice.

Cette cérémonie de l'élévation de l'hostie et du calice a pris son origine en France au XI^e siècle. Un hérétique, Bérenger, ayant eu l'impiété d'attaquer la présence réelle, l'Eglise des Gaules protesta en présentant le corps et le sang de Jésus aux hommages plus respectueux du peuple croyant. Cette pratique fut adoptée par toute l'Eglise au XIV^e siècle.

Jésus, maintenant, est sur l'autel.

Le prêtre prie Dieu d'agréer le sacrifice, d'en appliquer les fruits aux intentions générales de l'Eglise, aux défunts (*Memento des morts*) ; aux fidèles vivants, de façon à les unir avec les saints.

Le tout se termine par la 2^e élévation (le prêtre tient l'hostie au dessus du calice et les élève ensemble légèrement), qui résume toute la force de la prière catholique « *per ipsum et cum ipso et in ipso...* » L'humanité, la création visible, rend à Dieu l'hommage parfait, puis-que'elle lui rend Jésus-Christ son égal.

(A suivre.)

L'Amour Fraternel

Requis par l'ordre providentiel, l'amour fraternel est une vertu et demande, comme toute vertu, une conquête et un don : conquête de soi et don de son être.

Mais ici les semblables origines, les souvenirs joyeux, les chagrins, l'identique éducation, la trame légère et tenue des mille événements quotidiens, un passé qui recule jusqu'aux premières manifestations de la vie, le présent où les préoccupations sont communes, l'avenir même où se retrouveront de pareilles orientations, toutes ces causes grandes, petites, sublimes et simples préparent, amorcent, facilitent la vertu en lui soumettant tout naturellement et comme par avance les sensibilités et les cœurs.

Et cependant de si heureuses dispositions ne porteront leur fruit que dans la mesure où un travail intérieur aura éclairé les consciences et fortifié les volontés. Il n'est si bonne terre qui n'ait besoin du soc de la charrue, verger si privilégié qui ne réclame les soins de l'émondeur. C'est la conquête du moi rectifié sur le moi égoïste que représentent trop naturellement nos appétits. C'est le don désintéressé de nous-mêmes à ces frères et sœurs que tant de profondes et douces raisons nous inclinent à aimer.

Poètes et philosophes ont célébré à l'envi les beautés et les joies de l'amitié et quel terrain serait plus propice à l'amitié que le terrain fraternel : ici, le choix de Dieu remplace le choix de l'homme et c'est là pour des cœurs chrétiens, une plus profonde raison d'aimer ; ici l'égalité, que l'amitié requiert ou tend à établir, se trouve naturellement réalisée ; ici encore, les échanges, les communications intimes sont amplifiés, ren-

forcés par toutes les richesses de la vie familiale.

L'amour fraternel peut faire sienne l'œuvre des parents, la seconder et sans la diminuer, tempérer, compléter, adoucir : influence qu'exerce sans prétention vaniteuse l'exemple journalier, parole opportune qui, venue du cœur, sait trouver le chemin du cœur, intimité confiante où la crainte d'un jugement sévère n'arrête pas sur les lèvres le bienfaisant aveu, caractères qui se façonnent mutuellement, services qui se continuent tout le long de la vie, échanges multiples et fructueux : grâce et sensibilité féminines qui se viriliseront au contact de l'énergie masculine, atténueront, poliront, attendriront les brusqueries et les rudesses ; instinct tendrement maternel, généreux désirs de protection qui se développeront près des petits... les qualités des uns et des autres se peuvent unir de façon à faire de chacun un être meilleur, plus complètement acheminé vers une plus parfaite destinée.

Chaque vertu a sa physionomie personnelle, son trait distinctif. Il semble que l'amabilité soit le caractère propre de l'amour fraternel. Il lui faut séduire, charmer, conquérir pour finalement entraîner. Mais ne nous y trompons pas. Si sympathiques que soient ces expressions, leur réalité reste grave ; ceux-là seuls attirent et entraînent qui savent se renoncer :

Ecouter d'une oreille attentive des confidences aujourd'hui oisives et qui demain seront bienfaisantes ; faire passer le plaisir d'autrui avant son propre plaisir ; sacrifier ses heures de liberté pour égayer ou instruire ; préparer une promenade, un jeu, une lecture ; ménager une surprise ; embellir le logis d'un peu d'ordre et d'harmonie ; garder l'affectueuse mémoire des anniversaires et des fêtes ; être toujours gracieusement serviable, indulgente sans complaisance et ferme sans raideur ; vouloir le bien de tous d'un cœur désintéressé qui ne réclame ni louange ni apparente reconnaissance, il faut pour que fleurisse tout ce bel et volontaire amour, renforcer la nature de toutes les ressources de l'ordre surnaturel, tenir les yeux de l'âme levés vers la Croix du Maître qui, en mourant pour tous, s'est donné tout à tous.

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux ». Saint Mathieu, IX, 37. Quelle est la chrétienne généreuse qui, en lisant la parole du Christ, n'a senti son cœur s'emplier de tristesse et de zèle ?

Qu'avant de rêver de tâches lointaines et peut-être impossibles, qu'avant de jeter les yeux sur les moissons voisines, les lectrices de *la Page des Jeunes* se recueillent et s'interrogent. Qu'elles regardent s'il n'y a pas, près d'elles, tout proche d'elles, quelque champ dont elles devaient être les ouvrières élues et bénies. Là où Dieu nous a placées, Dieu attend notre travail. L'accomplissement de la tâche présente sera toujours le meilleur garant de l'accomplissement de tâches futures ; cultiver notre propre terrain, le terrain familial et fraternel, c'est préparer pour le présent et pour l'avenir, les plus riches, les plus abondantes moissons.

M. DE CRISENOY.

Comte d'Octobre

(Dédié aux Jeunes qui auraient un peu peur de "la rentrée")

Pendant de longs mois, la petite comtesse Isabelle avait beaucoup travaillé... Son père, avant de partir pour une lointaine expédition, lui avait confié le soin du domaine, puisque la défunte comtesse, sa femme, n'y pouvait plus veiller que du paradis. Et Isabelle, vaillante, s'était mise à l'œuvre.

Elle avait filé assidûment donnant l'exemple à ses servantes, les réconfortant par des chants lors même que son cœur se troublait dans sa solitude.

Elle avait amassé dans les greniers le blé du comte avec un ordre que le fidèle intendant admirait tout bas.

Elle avait accueilli les détresses d'alentour : les petits enfants dont la guerre avait fait des orphelins et les femmes qui attendaient comme elle le retour d'un père, d'un époux ou d'un frère aimé, joignant à l'offrande matérielle avec un sourire encourageant le mot de foi qui rapproche du bon Dieu...

Un soir, enfin, de joyeuses fanfares annoncèrent le retour du comte, et cette nuit-là fut pour les habitants du manoir, radieuse comme un jour plein de soleil.

Le lendemain commença pour la petite Isabelle une existence toute différente de celle qu'elle avait menée pendant presque un an... Son père, considérant ses yeux lassés et ses mains brunies, lui enjoignit de se reposer à loisir : dès lors, Isabelle, laissant là tout souci, sortit de longues heures, dormit sur la mousse, et ses mains au lieu de manier le fuseau, cueillirent à brassées les fleurs au doux parfum...; elle s'enchantait des bruissements de la forêt, s'enivrait d'air pur et de liberté...; parfois, pourtant, un petit nuage gris ombrait un coin de son œil lumineux : « Bientôt, pensait-elle, il me va falloir rester au logis et m'assujettir aux tâches quotidiennes ».

Or, un jour, lassée par de joyeux ébats, elle s'endormit dans les hautes herbes, mais des voix familières troublèrent son sommeil :

« Damoiselle, damoiselle, disaient ses chambrières, nos mains s'alourdissent à l'ouvrage quand nous ne voyons plus la vôtre diligente, et nos cœurs s'attristent sans vos gais refrains?... »

« Ma petite comtesse, plaignait le vieil intendant, ma mémoire usée réclame la vôtre, combien donc réserviez-vous de blé pour les malheureux sur la récolte du manoir? »

« Oh! bonne Isabelle, clamait une troupe enfantine, dans la belle histoire du Seigneur Jésus que tu nous contais chaque dimanche, tu nous as laissés, sais-tu, en Egypte! et après, dis-nous, qu'est-il advenu?... »

— « Il est advenu que le roi Hérode étant mort... Mais dans l'effort qu'elle avait fait pour répondre aux petites voix irrésistibles, Isabelle s'éveilla.

Songeuse, elle retourna au logis : son pas

était plus lent que la veille, son sourire presque grave : résolue, elle allait au devoir qui l'attendait.

Et dès qu'elle eut trouvé le comte : « Monsieur mon Père, dit-elle, j'ai bien profité du congé que vous m'avez octroyé, en user plus longtemps serait fainéantise, mon cœur se lasserait à ne pas se donner. »

Sans plus attendre, la petite comtesse reprit son fuseau avec des chansons... fit large mesure de blé pour les pauvres... et finit l'histoire de l'Enfant Jésus.

FRANÇOISE.

ENTRÉ NOUS

1. A Cambrai.

Le 19 août, de nombreux groupes de « Jeunes », venus de tous les coins du diocèse, se sont réunis à Cambrai à l'occasion des fêtes de Notre-Dame de Grâce.

Le matin, après la Messe de pèlerinage, séance de travail, où les « Jeunes » des Cercles d'étude déjà existants rendirent compte de leur action. Il fut décidé qu'un appel aux Jeunes serait adressé dans tous les Comités de la L. P. D. F. du diocèse, pour la formation de nouvelles sections.

La séance de l'après-midi était impatientement attendue. Elle s'ouvrit par la prière, devant un auditoire de 300 jeunes filles et fut présidée par Mgr l'Archevêque de Cambrai. En remerciant Mlle Dijon, Sa Grandeur voulut bien assurer la conférencière qu'elle avait « donné aux problèmes intéressant les jeunes filles les solutions les meilleures ». Puis, s'adressant aux Jeunes, Mgr Chollet ajouta :

« Il faut agir fortement et tout de suite... la France, pour son relèvement, a besoin de votre action, comme elle eut besoin, pendant la guerre, du sang de ses soldats... Mais, il n'y a d'action durable que celle qui est dirigée vers un but et disciplinée. Aussi Nous voulons que votre action se rattache à la Ligue Patriotique... Là, dans l'ordonnance de ses groupements hiérarchisés, vous trouverez la bonne manière d'agir puissamment...; et vous serez aidées dans cette tâche par vos aînées... »

Je désire que le réseau de vos Sections s'étende de suite dans tout le diocèse, et que tout s'unisse afin que nous ayons des groupements puissants et nombreux ».

Les Jeunes du diocèse de Cambrai se feront un devoir de répondre à l'appel si pressant de leur archevêque. Elles se souviendront aussi des conseils de Mlle Dijon, leur demandant de se préparer à l'action « par l'étude sérieuse faite en commun dans les Cercles d'étude, et par le travail personnel des lectures appropriées ».

2. Un grand concours proposé à toutes nos sections.

Si les Jeunes aiment leur Page, elles seront heureuses de l'aider à combler le déficit de

son budget qui croît avec son tirage; et cela, en prenant part au concours suivant :

— Que chaque Section achète et habille une ou plusieurs poupées en costume de sa région, costumes anciens ou actuels. Plus ceux-ci seront fidèlement recopiés, plus la poupée aura de valeur. Naturellement, les « familles nombreuses » seront les très bienvenues; on peut donc adjoindre un Breton à une Bretonne, un Lorrain à une Lorraine, etc., et les entourer de beaucoup d'enfants.

— Les grandes poupées doivent avoir un minimum de taille de 30 centimètres... les enfants, naturellement, doivent s'étager selon leur âge.

— Quelques lignes expliquant le costume, la profession des poupées, ajouteront à l'intérêt des envois.

— Ceux-ci doivent arriver au Secrétariat Central, 368, rue Saint-Honoré, avant le 1^{er} décembre.

— Deux prix et plusieurs mentions seront décernés aux Sections suivant leur mérite respectif. Ces prix pourront être, au choix des intéressées : un livre pour leur bibliothèque, une gravure, un calendrier pour la salle où se réunit la section.

— En dehors des poupées pour le concours, tout envoi de spécialités de la région, de jouets fabriqués dans le pays, sera reçu avec reconnaissance et contribuera au même but.

3. Retraite de Jeunes à Paris.

Nous tenons à signaler à toutes les Jeunes de Paris et des environs, et même à nos amies plus lointaines qui pourraient en profiter, la Retraite fermée qui leur sera donnée à la maison de retraites de Montmartre, 40, rue du Chevalier-de-la-Barre, par le R. P. Bréhier, aumônier général de la Ligue.

Elle ouvrira le vendredi 19 novembre au soir, pour se clôturer le mardi 23 au matin. La pension complète, pour chaque retraitante, sera de 35 à 40 francs.

Prière de réfléchir aux possibilités de se rendre libre pour cette date... puis, de donner son nom à sa directrice, bien à temps, pour que celle-ci puisse faire parvenir la liste de toutes les retraitantes de sa Section, au service des Jeunes, avant le 1^{er} novembre.

Si quelques Jeunes isolées, sans Section, désiraient suivre la retraite, elles n'auraient qu'à écrire directement à Mlle du Rostu, qui se tient aussi à la disposition des Directrices de Section pour leur donner tous les renseignements complémentaires dont elles pourraient avoir besoin.

4. Le coin des bonnes idées.

Nous recevons de Langeais la lettre suivante, dont nous sommes heureuses de donner communication.

Mademoiselle,

Puisque vous permettez aux Jeunes de vous donner leurs idées, en voici deux auxquelles j'ai souvent pensé :

1° Le premier vendredi du mois est fait pour réparer les outrages que reçoit le Sacré Cœur.

Les Jeunes ne pourraient-elles pas faire ensemble « amende honorable » au Sacré Cœur en allant toutes communier (celles qui le peuvent) le premier vendredi de chaque mois? Le Sacré Cœur préfère la prière en commun à la prière particulière. Il préférera peut-être aussi une amende honorable en commun faite par toutes les Jeunes de France, et qui servira un peu d'amende honorable de la France.

2° J'ai souvent désiré que nous ayons un insigne pour toutes les Jeunes, pour que nous puissions nous reconnaître les unes les autres. Ainsi, je suis ici seule à l'hôtel depuis un mois; j'aurais été très heureuse de faire connaissance avec d'autres jeunes filles « jeunes » car il y en a certainement des jeunes parmi toutes ces jeunes filles qui sont venues à la Neuvaine de Sainte Anne. Avec un insigne, nous aurions pu nous reconnaître.

UNE JEUNE, de Langeais.

Réponse : La première idée nous paraît excellente. Qu'en pensent nos Jeunes? — Quant à l'insigne, il existe : c'est la « Marguerite » de la Ligue. (Voir *Catéchisme des Jeunes*, chapitre IV).

BIBLIOGRAPHIE

Voici octobre, mois du Rosaire, il nous invite à offrir aux Jeunes l'analyse du livre de M. Francis Jammes : **Le Rosaire au Soleil**, dont nous leur conseillons la lecture.

Ce livre est l'adaptation du plan des « mystères » aux méditations, aux événements d'une vie de jeune fille.

L'héroïne de cette fraîche histoire, Dominica, entend l'appel de Dieu pendant une oraison, elle sera fille de Saint Vincent. En attendant, sa famille est toujours égayée de sa belle humeur calme, de son originalité qui se manifeste même en sa charité. N'élève-t-elle pas un bébé, trouvé chez le concierge, dans une bourriche, à son adresse! Sa mère essaye de la gronder, mais le grand oncle amiral est là, qui se reconnaît dans sa nièce et l'approuve. C'est à lui qu'elle confiera d'abord son projet.

Un essaim de sœurs, de cousines et d'amies taquinent joyeusement Dominica sur ses voyages soudains, ses cadeaux extravagants, ses longs recueils et ses apparitions en costume éclatant.

Dominica aime le beau jusque dans sa personne, elle l'aime un peu trop, se le reproche, et pleure un jour en pensant à la Face ensanglantée.

Enfin! à propos d'un bal, elle annonce aux siens l'intention de se faire habiller secrètement, puis se montre en fille de la Charité.

Tous les romans du même auteur ne sont pas pour les « Jeunes », mais on ne saurait trop leur conseiller le « *Rosaire au Soleil* » pour le sentiment profondément chrétien qui l'anime, pour le charme et la poésie des anecdotes, pour le style.

Le style de M. Francis Jammes est semblable à la lumière de son pays, à la lumière pyrénéenne, tendre et fine, et qui joue sur les fleurs d'amandiers.

M. GRENIER.

INDEX DES FIGURES

Figure 1: Les effectifs de la section.....	80
Figure 2: Répartition nationale des sections.....	85
Figure 3: Les sections urbaines.....	146
Figure 4: Les sections rurales.....	151

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	2
Table des sigles et des abréviations utilisés.....	4
Introduction.....	5
Chapitre 1 – Écrire l’histoire de la section des jeunes.....	10
I. Un sujet au croisement de champs historiographiques mais négligé.....	10
II. Les sources de la section.....	29
Chapitre 2 – Genèse et développement de la section des jeunes de la LPDF.....	34
I. Les fondations de la section : LPDF et jeunesse catholique (1902-1920).....	34
A) La naissance d’une organisation de masse : la Ligue patriotique des Françaises.....	34
Les origines de la Ligue.....	34
Les fondatrices de la LPDF.....	36
Une action électorale et politique genrée.....	38
Une association de masse.....	39
B) La prise en considération de la jeunesse par les catholiques.....	41
L’encadrement de la jeunesse catholique.....	41
Les mouvements catholiques féminins.....	44
C) Prémices et naissance des sections de jeunes filles de la LPDF.....	47
La LPDF et la jeunesse.....	47
Justification de l’importance et de l’originalité des sections.....	50
Les fédérations diocésaines de jeunes filles vs les sections.....	52
II. « Les parterres de la Ligue » : structure et évolution de la section des jeunes de la LPDF (1920-1933).....	55
A) La structure nationale.....	55
La section des jeunes : une branche de la LPDF.....	55
Marie du Rostu (1891-1979), dirigeante des jeunes de la Ligue.....	56
Organisation nationale de la section des jeunes.....	57
B) La structure locale des sections.....	60
La section paroissiale : organisation et fonctionnement.....	60
La dizainière, « cheville ouvrière » de la Ligue.....	63
Créer un comité paroissial.....	65
Les différentes échelles de la section des jeunes.....	66
C) L’évolution de la section des jeunes.....	68
L’appui de la presse.....	68
Le groupement des Benjamines.....	71
Quel devenir pour la section ?.....	73
III. Adhérentes et implantation.....	75
A) Les adhérentes de la section : adhésion et profil.....	75
L’origine sociale des jeunes filles.....	75
Légitimer l’ordre social.....	78
Vie et recrutement des adhérentes dans la section.....	79
Les effectifs de la section des jeunes.....	81
Quitter la section.....	82
B) Le rayonnement de la section des jeunes.....	84
L’implantation de la LPDF et de la section des jeunes.....	84

Étude de comités : Marseille, Valenciennes et Rabat.....	87
La LPDF et les ligues internationales.....	89
Chapitre 3 – Vivre au sein de la section des jeunes de la LPDF.....	91
I. L'aura de la religion.....	91
A) Femmes et religion catholique au début du XX ^e siècle.....	91
Une pratique religieuse féminine.....	91
La religion, une sphère d'autonomie pour les femmes ?.....	94
Le rôle des femmes dans l'éducation des enfants et des jeunes filles.....	97
B) La formation religieuse des jeunes filles.....	98
Le cercle d'étude : élément clé dans la section.....	98
Le cercle d'apostolat.....	101
Former les dirigeantes.....	102
Retraites et pèlerinages.....	103
Perfectionner ses connaissances religieuses.....	105
C) Les actions apostoliques engagées.....	106
Renforcer sa foi face à la décadence de la société.....	106
Les jeunes filles catholiques : des modèles pour la société.....	107
L'école d'application de la Ligue.....	110
II. Faire des femmes catholiques.....	114
A) Et demain ? Fille, épouse, mère.....	114
La place des jeunes filles dans la famille.....	114
Le mariage : horizon social des jeunes filles.....	115
Devenir mère, le destin d'une femme ?.....	118
La mère : éducatrice et directrice du foyer.....	120
B) Agir en jeunes filles catholiques.....	121
Faire preuve de rigueur morale.....	121
Éduquer la jeune fille avec des récits et des témoignages.....	123
Participer à la reconstruction du pays.....	124
Patriotisme et traditionalisme.....	126
C) Les questions sociales.....	128
Le vote féminin.....	128
La préparation civile des jeunes filles.....	131
La LPDF et le travail féminin.....	132
III. La section face aux problèmes de son temps et son adaptation.....	136
A) Riposter aux menaces contre le catholicisme.....	136
Le devoir des femmes catholiques.....	136
Les cavaliers de l'apocalypse : socialisme, féminisme, franc-maçonnerie, divorce.....	137
La LPDF au sein de l'Action catholique féminine de l'entre-deux-guerres.....	141
B) La spécialisation urbaine et ouvrière.....	142
La jeunesse ouvrière et l'Église.....	142
JOC et JOCF.....	143
La LPDF et les jeunes travailleuses.....	145
JOCF vs sections de jeunes.....	147
C) La spécialisation rurale.....	149
La jeunesse féminine agricole.....	149
La Ligue et les jeunes rurales.....	151
La spécialisation rurale de la section des jeunes.....	153
Conclusion.....	157

Bibliographie.....	160
Inventaire des sources.....	170
Annexes.....	176